« Arts et Spectacles » : Matisse au Centre Pompidou

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14955 – 7 F — JEUDI 25 FÉVRIER 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Sursaut nostalgique à Moscou

CE qui fut la première armée du monde est devenue la source de tous les maux de la Russie actuelle et de l'ex-empire. La manifestation des nostalgiques de l'Armée rouge qui ont défilé, mardi 23 février, à Moscou, en compagnie de tous les revanchards, illustre la gravité du désastre. Le fait qu'elle ait été activement dirigée par les trois cent cinquante officiers qui s'étaient réunis illégalement la veille pour réclamer la démission du ministre de la défense donne la mesure de l'anarchie ambiante.

Au moment où la majorité de la population russe réclame un « pouvoir fort » et où l'armée est devenue l'institution sur laquelle elle compte le plus, selon les sondages, pour sortir le pays du marasme, les craintes d'un nouveau « putsch » mené par des officiers de retour en « métropole » hante bien des esprits. Pourtant, la plupart des Russes restent allergiques aux couleurs qui ne manqueraient pas d'accompagner une telle opération, celles de la peste marron-rouge, comme on appelle là-bas la coalition entre les ultranationalistes et les communistes. D'ailleurs, personne ne croit sérieusement que quelqu'un soit capable de reprendre en main une Russie atomisée, en proie aux « mafias » qui pillent ses ressources.

AU-delà de ces fantasmes de putsch, le drame actuel est que cette armée, désormais russe, reste présente dans toutes les anciennes Républiques soviétiques, qu'on la pille, que ses armes et ses hommes sont impliqués dans des conflits ayant dégénéré en guerres ouvertes à la faveur du dépeçage de son matériel entre les nouveaux « Etats indépendants ».

Le président Eltsine a eu beau affirmer, à la veille de la célébration du nouveau « Jour des défenseurs de la Patrie », que la Russie « n'avait plus d'ennemis extérieurs », ce sont les troupes russes, notamment celles de la 201e division stationnée au Tadjikistan, qui y mènent l'offensive en cours – un épisode à peine évoqué par les médias – contre ce qui reste de résistance armée dans les montagnes face au pouvoir « communiste » remis en selle à Douchanbe.

LES exactions qui accompagnent cette restauration sont passées sous silence au nom de la nécessité de combattre le danger « fondamentaliste » qui monte d'Afghanistan ou d'Iran. Le soutien aux régimes de plus en plus autoritaires du reste de l'Asie centrale, et notamment l'aide de l'armée russe aux armées nationales qui s'y mettent en place, obéit au même principe. Il est vrai que si des révoltes s'y multiplient elles menaceront la population « russophone » locale, et le jeu de la Russie « démocratique » s'en trouvera singulièrement compliqué.

L'inclination de Moscou à impliquer de nouveau son armée dans les territoires de l'Empire a eu l'an dernier quelques effets heureux, comme le gel des conflits en Ossétie du Sud et en Moldavie grâce à l'introduction de « forces d'interposition ». Mais la pression accrue sur le Kremlin des « revanchards », ou tout simplement du corps des officiers de l'armée restés fidèles mais « conservateurs » par nature, risque d'aggraver une dérive interventionniste et désordonnée d'une armée en désarroi.

Lire l'article de notre envoyé spécial JOSÉ-ALAIN FRALON page 4

M 0147 - 0225 0 - 7,00 F

Une opération humanitaire « temporaire »

Les Etats-Unis coordonneront avec l'ONU leurs parachutages de vivres en Bosnie

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, a approuvé, mercredi 24 février, le projet américain de parachuter des vivres et de l'assistance humanitaire au-dessus des zones de l'est de la Bosnie inaccessibles par la route ou assiégées par les milices serbes. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a souligné que cette opération « temporaire », toujours à l'étude, serait placée « sous l'autorité de l'ONU », tandis qu'un porte-parole de la Maison Blanche se contentait d'affirmer qu'elle se déroulerait « dans le cadre » des Nations unies. L'initiative de Washington suscite néanmoins des réserves, tant à Londres qu'au Pentagone.

Lire page 3 les articles d'ALAIN FRACHON, de JACQUES ISNARD et d'ISABELLE VICHNIAC



La stratégie des écologistes

M. Brice Lalonde accepte « la main tendue » par M. Michel Rocard

Une semaine après le discours de M. Rocard à Montlouis-sur-Loire, les écologistes font un pas en direction de la « recomposition » proposée par l'ancien premier ministre. Dans l'entretien qu'il nous a accordé (lire page 8), M. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, « accepte la main tendue » par M. Rocard, qu'il présente comme le « seul » homme politique « propre ». M. Waechter, porte-parole des Verts, invite les électeurs, de son côté, à faire en sorte d'éviter, au second tour, la mise en place d'une « majorité écrasante » de droite à l'Assemblée nationale.

La gauche face au péril vert

par Roger Cans

La secousse de Mai 1968 n'en finit pas de faire sentir ses effets. Elle avait d'abord rejeté le Parti communiste au rang des forces « contre-révolutionnaires », puis au rayon des supplétifs de la gauche. Voici maintenant que les enfants de Mai resurgissent entre les pavés – pourtant constamment bitumés depuis vingt ans par la droite et la gauche – sous forme de petits diables verts qui brouillent le paysage politique. Et qui font exploser ce qui reste de gauche en jetant le désarroi au sein du Parti socialiste.

Pendant des années, la gauche, comme la droite, a tenu deux discours vis-à-vis des écologistes. Tantôt il s'agissait de doux illuminés qui ne feraient jamais rien en politique. Ecolo, alors, rimait avec rigolo. Leurs manifestations étaient tenues pour du folklore rétro, qui, au mieux, amusait, mais faisait le plus souvent pitié. On moquait ces « éleveurs de chèvres » et « bouffeurs de carottes » farfelus, qui manifestaient dans Paris à vélo et voulaient nous faire « revenir à la bougie ». Comme Jean-Jacques Servan-Schreiber, avec lequel il avait fait une expédition à Mururoa en 1973, Brice Lalonde jouait le rôle du « turlupin ».

Tantôt, au contraire, on décelait dans leurs rangs de dangereux individus, désireux d'en découdre avec les uniformes et socialement irrécupérables.

Lire la suite page 8

Londres-Washington : la fin du romantisme

Entre l'Amérique et son « meilleur allié » en Europe, les relations sont devenues plus pragmatiques

LONDRES

de notre correspondant

La nervosité perceptible à Londres depuis l'élection de M. Bill Clinton ne s'est pas dissipée. Et pourtant, avant la rencontre à Washington, mercredi 24 février, entre le président américain et M. John Major, les deux pays ont tout fait pour décrisper leurs rapports, sur le thème de la continuité. Officiellement, *« rien n'a changé »* dans ces *« relations spéciales »* entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, sur lesquelles il est de bon ton d'insister – depuis plus de quarante-cinq ans – lors de chaque rencontre officielle. En fait, une page importante du long chapitre des liens séculaires entre les deux pays est en train, lentement, de se tourner.

Cela ne signifie pas que Londres cessera d'être le *« meilleur allié »* de l'Amérique sur le Vieux Continent – la pérennité de trop d'intérêts mutuels serait en jeu. Mais la nature de ces relations est redéfinie à la lumière d'un nouvel « état du monde », marqué notamment par le déclin continu de la puissance britannique, la fin de la guerre froide avec l'éclatement du « bloc communiste », l'approfondissement du processus d'intégration européenne, enfin l'arrivée à la Maison-Blanche d'un président qui à la fois incarne la génération de l'après-guerre et symbolise un changement politique par rapport aux idées conservatrices qui prévalaient jusque-là, à Washington comme à Londres. A l'avenir, ces relations seront plus pragmatiques, c'est-à-dire, selon un diplomate britannique, moins *« automatiques »*.

A Londres, on considère que les relations américano-britanniques sont entrées dans une phase d'incertitude : la *« peur de l'inconnu »*, née de la personnalité encore floue de M. Clinton, se superpose, selon M. Raymond Seitz, ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, à un environnement international instable, *« les vieilles références, le cadre »* ayant disparu.

Bien des symboles ont souligné la fin de la guerre froide : en Grande-Bretagne, ce fut notamment le départ, à l'été 1992, des derniers sous-marins nucléaires américains de la base écossaise de Holy-Loch, où ils étaient arrivés en juillet 1958.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 4

Matisse en majesté

Cent trente toiles des années 1905-1917 exposées au Centre Pompidou, dont celles de l'ancienne collection Chtoukine qui font l'objet d'une action en justice

Après le Musée d'art moderne de New-York, qui présentait, l'automne dernier, un panorama complet de l'œuvre de Matisse, le Centre Pompidou organise à son tour une rétrospective consacrée à l'auteur de *Luxe, calme et volupté*. Les responsables de l'exposition parisienne, qui a été inaugurée mardi 23 février par le président Mitterrand, ont choisi de limiter le choix des œuvres à la période 1905-1917, soit du fauvisme jusqu'à l'époque où le peintre va s'installer à Nice. Ces dates sont également celles – à deux ou trois ans près – où un industriel russe, Sergueï Chtoukine, se passionne pour le travail du jeune artiste français.

En dix ans, il va lui acheter plus de trente toiles et lui commander, pour sa demeure moscovite, deux compositions majeures, *la Musique* et *la Danse*, que Matisse viendra accrocher en personne en 1911. A la veille de la révolution russe, Sergueï Chtoukine possédait une collection inégalée d'artistes contemporains : 450 toiles signées, outre Matisse, de Monet, Cézanne, Degas, Renoir, Gauguin, Picasso, Derain, Van Gogh, Rousseau... Saisie après la révolution d'Octobre, elle fut répartie ultérieurement, entre les musées Pouchkine et de l'Ermitage.

Aujourd'hui, la fille de Sergueï, Irina Chtoukine, fait valoir ses droits sur la collection paternelle. Elle a écrit à Boris Eltsine, le président russe, pour lui demander la réhabilitation de la mémoire de son père, la réunion de la collection dans un seul lieu et une indemnité *« symbolique »* – reste à savoir où s'arrêtera le « symbole ». Si les autorités russes ignorent sa démarche, elle a décidé de s'adresser à la justice. Déjà, un référé a été introduit devant le tribunal de grande instance de Paris et devrait être plaidé vendredi 26 février : Irina Chtoukine demande la saisie du catalogue du Centre Pompidou et le décrochage de certaines toiles de l'exposition. Par la suite, les musées Pouchkine et de l'Ermitage devraient être assignés au fond. La restitution des pièces de la collection Chtoukine sera alors abordée.

Quelle que soit l'issue de ses requêtes, l'héritière de l'industriel pose un grave problème aux musées russes : la circulation d'une partie de leurs collections à l'étranger (sources appréciables de devises) pourrait être entravée.

EMMANUEL DE ROUX

Lire notre supplément « Arts et Spectacles », pages 21 à 25, avec les articles de PHILIPPE DAGEN, HARRY BELLET et MARCELLIN PLEYNET

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Bundesbank

Le sort de l'Europe tient à un cheveu...

par Ulrich Cartellieri

DEPUIS le relèvement des taux directeurs du 19 décembre 1991, la politique monétaire de la Bundesbank fait l'objet d'appréciations fort divergentes. Depuis la hausse fatidique du taux d'escompte en juillet 1992, elle donne lieu à des controverses et des crises qui n'ont pas encore été surmontées à ce jour.

La libre circulation des capitaux, d'une part, et la mise en place de systèmes et de réseaux informatiques, d'autre part, ont entraîné une mobilité et une interconnexion, inconnues jusque-là, des marchés monétaires et financiers ainsi que des marchés des changes, ce qui a considérablement accru la volatilité des taux de change et des taux d'intérêt. Le volume des transactions sur les marchés des changes atteint actuellement quelque 1 000 milliards de dollars chaque jour. La part des transactions liées à des échanges réels de biens et de services n'en représente plus que 5 % environ. Mais ce secteur des échanges réels est le moins capable de se protéger et le plus touché lorsque d'importants changements de parités interviennent. La croissance économique allemande et européenne est nettement compromise lorsque les investissements des entreprises baissent sensiblement à cause des incertitudes du système monétaire européen (SME).

La crise n'est pas tombée du ciel

Il nous faut absolument une stabilité monétaire en Europe, telle était l'idée-force du SME. Elle exige une convergence des politiques économiques qui a donné naissance à la logique de l'Union monétaire. La formule à laquelle certains milieux semblent songer en Allemagne – la poursuite du SME sans cette perspective – est inadmissible pour nos partenaires, surtout pour la France. Elle ne répond pas d'ailleurs non plus aux véritables intérêts de l'Allemagne.

Aujourd'hui, une politique monétaire axée uniquement sur la stabilité à l'échelle nationale est moins que jamais en mesure d'assurer cette stabilité. Comme nous l'avons vu à l'automne dernier, elle peut même rapidement avoir des effets contraires si elle est pratiquée isolément.

La confiance des marchés dans la position inébranlable de la banque centrale et dans sa crédibilité, se fondant sur une politique monétaire cohérente à long terme menée sur la base de paramètres clairs et constants, est encore plus importante que par le passé. Pendant longtemps, la Bundesbank a systématiquement mené une telle politique, ce qui a conféré au deutschemark le rôle de monnaie d'ancrage au sein du SME.

Une attitude critique des marchés ne s'est manifestée qu'à partir du moment où la banque centrale a continué à appliquer ses principes dans une situation complètement transformée par la réunification allemande. Le début a été le relèvement spectaculaire des taux directeurs décidé en décembre 1991 qui se voulait une sérieuse mise en garde contre la politique budgétaire de l'Etat, des Länder et des communes, et contre la politique salariale irresponsable des partenaires sociaux.

L'Allemagne adoptait ainsi un *policy-mix* que les pays partenaires, souffrant d'une récession, avaient du mal à comprendre. A cela est venue s'ajouter une remise en cause progressive, et pas seulement à l'étranger, de l'élément d'orientation central de la Bundesbank, la masse monétaire M 3, en raison de multiples distorsions : effets de la réunification, crédits bonifiés en Allemagne orientale, exportation de deutschemarks vers l'Europe de l'Est, flux de capitaux déclenché par l'inversion de la courbe des taux d'intérêt.

Le degré d'acceptation de cette politique monétaire n'a cessé de baisser, donnant finalement naissance à l'hypothèse que la Bundesbank voulait contraindre les pays partenaires qui ne pouvaient guère supporter de nouveaux relèvements de leurs propres taux directeurs à réajuster leurs taux de change. Selon cette hypothèse, un tel réajustement aurait tellement ébranlé la crédibilité monétaire de ces pays à la veille des scrutins sur le traité de Maastricht que l'Union monétaire, la Banque centrale européenne et, par conséquent, la fin du deutschemark et du rôle de la Bundesbank en Europe auraient été renvoyés aux calendes grecques.

Relata refero : les soupçons qu'en réalité la Bundesbank ne voulait rien savoir de Maastricht reviennent depuis lors sans cesse dans l'appréciation des marchés financiers.

La crise monétaire n'est pas tombée du ciel. Les charges explosives avaient été assez longtemps accumulées au grand jour : on pouvait constater en effet, depuis longtemps, une extrême divergence des politiques des taux d'intérêt des deux principales monnaies de réserve internationales, le dollar et le mark. La divergence s'était encore accentuée durant l'été 1992. La perspective de voir se maintenir longtemps un différentiel des taux du marché monétaire de plus de 6 % s'ajoutait aux espoirs de réaliser des gains de change croissants grâce à la demande accrue de marks et ne pouvait qu'inciter les gestionnaires de portefeuilles à investir tous leurs fonds disponibles dans la devise allemande.

Une baisse substantielle des taux

Face à cette fuite du dollar vers le mark, les autres monnaies du SME avaient pour seule alternative de coller à la devise allemande en maintenant également des taux élevés ou de dévaluer.

Pour de nombreux observateurs, il était clair qu'un nouveau resserrement de la politique monétaire allemande en juillet signifiait – vu sa responsabilité pour la fonction pilote du mark – une rude épreuve pour le SME et la coopération européenne. Après diverses déclarations publiques émanant du conseil de la Bundesbank faisant valoir que la politique monétaire allemande était uniquement responsable de la stabilité des prix en Allemagne, ainsi qu'après certaines remarques soulignant que le cours de la livre sterling était trop élevé, il était impossible de contenir la fuite massive des monnaies faibles et la spéculation contre elles.

Quelle sera l'évolution future ? Le sort du SME, donc du traité de Maastricht, ainsi que celui de l'alliance franco-allemande et de l'avenir de la coopération européenne tout entière ne tiennent depuis qu'à un cheveu : la réussite dans la défense du franc français au sein du SME. Sous l'angle des marchés, la Bundesbank est pleinement engagée dans cette bataille. L'annonce commune d'objectifs presque identiques d'expansion de la masse monétaire est perçue comme un pas sur la voie de la consolidation d'une parité fixe du franc et du mark et comme une éventuelle première étape menant à un rapprochement dans un cadre restreint.

Mais les marchés sont aussi conscients du fait que la France ne pourra plus longtemps poursuivre sa politique de taux d'intérêt élevés. En dépit d'un contexte fondamental différent, une situation parallèle à celle de la Grande-Bretagne vient infailliblement à l'esprit. Même si la politique budgétaire allemande parvient à émettre un signal convaincant – sur le plan de la politique salariale, les indications sont plus positives, – la Bundesbank sera de plus en plus exposée aux forces du marché exigeant une baisse substantielle des taux au lieu d'un recul de seulement quelques dixièmes de point.

La Bundesbank a habilement paré ces attaques en réduisant progressivement le taux du marché monétaire et en abaissant ses taux directeurs le 4 février dernier. Mais cela ne peut lui assurer qu'un répit passager, d'autant que le taux d'inflation en Allemagne, toujours aussi élevé, passe de nouveau au premier plan comme argument contre de futurs abaissements plus marqués des taux.

Si la défense du franc et la baisse ordonnée des taux en Allemagne réussissent, nous disposerons d'une base psychologiquement impressionnante pour établir une union monétaire entre les pays formant le noyau du SME, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre du traité de Maastricht. Un échec, par contre, déclenchera une discussion non seulement sur l'avenir du SME et de l'Union économique et monétaire, mais aussi sur le rôle et l'indépendance de la Bundesbank et de la future Banque centrale européenne.

A mes yeux, un problème décisif de la politique monétaire allemande réside dans le fait qu'elle n'a réussi que très tard – si l'on peut vraiment parler de réussite – à contraindre les responsables de la politique économique et financière allemande à s'engager dans le sens d'une responsabilité européenne. Elle peine à se libérer du dilemme de porter à elle seule le fardeau et de devoir le renvoyer trop longtemps sur les pays voisins par le biais d'une politique monétaire unidimensionnelle.

A cela s'ajoutent des questions quant au *modus operandi* : on peut estimer qu'une action plus proche des marchés et un rayonnement d'une Bundesbank parlant d'une seule voix – comme elle en avait l'habitude par le passé – sur les marchés internationaux de plus en plus sensibles auraient pu dissiper les attentes pressantes, et surtout lui assurer un soutien plus large pour sa position difficile.

Une mission européenne

Les critiques formulées avant tout en Grande-Bretagne et en France se concentrent sur le fait que la Bundesbank ne veut pas reconnaître que la politique monétaire allemande se répercute effectivement jusque dans les chaumières écossaises ou galloises et qu'elle n'a pas une mission se limitant exclusivement à l'Allemagne, mais une mission européenne découlant d'accords politiques dans le cadre du SME.

L'étranger a réagi de façon particulièrement amère aux propos opiniâtres – répétés encore ces dernières semaines – selon lesquels, du point de vue allemand, il serait faux de prendre en considération les prétendus problèmes à court terme des pays partenaires. Cette attitude de certains représentants de la banque centrale allemande, témoignant plutôt d'idiosyncrasie à l'égard de situations intérieures explosives, comme elles se sont manifestées l'été en Grande-Bretagne, renforce le désir de ne pas subordonner la définition d'une politique concernant l'Europe tout entière à des appréciations axées uniquement sur l'Allemagne. Il faut voir tout cela dans la toile de fond du sentiment très répandu en Grande-Bretagne, mais aussi en Italie et récemment en Irlande, d'avoir été abandonné par la Bundesbank et d'avoir été poussé, en partie publiquement, à la dévaluation à un moment où la politique rigoureuse de convergence commençait pourtant à porter ses fruits. Je crains que nous sous-estimions en Allemagne les effets que ce choc et ce désaveu des divers gouvernements, face à leurs opinions publiques, auront à long terme sur l'intégration européenne.

Les traumatismes causés par la récente politique de la Bundesbank ont pour conséquence qu'à l'étranger on se pose à nouveau la question du mandat et de l'indépendance de la future Banque centrale européenne. En Grande-Bretagne, l'avis selon lequel un éclatement du SME et, dans son sillage, l'échec de l'Union monétaire seraient plutôt bien accueillis gagne du terrain.

Et de rappeler que l'on avait approuvé, seulement sous les pressions allemandes, le modèle de la Banque centrale européenne calqué sur celui de la Bundesbank et que l'on n'était pas d'accord pour mener une politique monétaire suivant le modèle allemand prôné par son président, M. Helmut Schlesinger. Sa proposition d'introduire des réserves obligatoires suscite des réactions très négatives, car il ne faut pas oublier que Londres tire son importance financière de l'absence de telles réserves. Les critiques dénoncent aussi l'attitude divergente de la Bundesbank à l'égard de la fonction de *lender of last resort* (prêteur en dernier ressort) en cas de crise d'un établissement de crédit.

Sans la baisse des taux allemands le 4 février, la couronne danoise aurait probablement été la victime des turbulences. Les bases déjà fragiles du SME auraient été encore davantage ébranlées. La Bundesbank s'est vue dans l'obligation de contrer cette évolution pour ne pas s'exposer au reproche d'avoir provoqué l'effondrement du SME.

Un droit de regard

La résurgence d'intérêts qui avaient déjà été domestiqués à grand-peine dans le traité de Maastricht montre qu'une extrême souplesse serait nécessaire pour limiter au moins les dégâts. Il faudra aussi se demander lesquelles des conceptions allemandes sont vraiment essentielles pour la Banque centrale européenne. Sur les marchés financiers allemands, il existe des conceptions différentes à ce sujet, ça n'est pas un secret.

Tout cela peut certainement être négocié dans le calme. Mais il est plus urgent de tirer trois conclusions d'une importance générale :

1) La crise a montré combien nous avons besoin d'une union monétaire en Europe, et quelles en sont les alternatives. Dans leur grande majorité, les milieux d'affaires en sont conscients, y compris en Grande-Bretagne. Les théoriciens critiques en Allemagne devraient suivre le même raisonnement. Le déroulement de la crise montre que la politique monétaire allemande ne pourra plus, à la longue, accomplir avec succès sa mission stabilisatrice, sans ou même contre les pays partenaires, mais uniquement avec leur concours. Les responsables politiques devront éventuellement donner une définition plus claire et plus contraignante de cette mission européenne, tout en y apportant leur soutien.

2) L'impératif politique sans doute le plus important – non seulement à long terme, mais déjà à brève échéance – est d'instaurer un droit de regard de nos pays partenaires sur la politique monétaire d'un pays dont la monnaie a une fonction d'ancrage et dont l'influence ne s'arrête pas au sud de Munich et au nord de Hambourg. L'indépendance de la Banque de France, qui deviendra bientôt réelle, est sans doute une importante étape sur la voie menant à des processus de concertation plus efficaces. La politique rétrograde du gouvernement britannique est d'autant plus regrettable, même si elle n'est pas incompréhensible.

3) Mais la mesure la plus urgente qui s'impose en Allemagne consiste à mener sans tarder une politique financière réduisant le fardeau que la politique monétaire ne peut plus porter à elle seule. La crise de l'automne dernier a montré que, *« sauf correction rapide, l'unification allemande est une menace pour l'intégration européenne »*, comme *le Monde* l'a écrit.

Une chose est certaine : en cas d'éclatement du SME, les voisins de l'Allemagne abandonneraient la politique commune de la *« désinflation compétitive »* que l'on est parvenu à mettre sur pied au cours des dernières années et qui est, à mon avis, l'un des plus grands succès européens des dernières décennies. Ils retomberaient dans les *« dévaluations compétitives »* avec leur cercle vicieux où se succèdent dévaluation, hausse des prix et des salaires et nouvelle dévaluation. Ce serait alors une victoire à la Pyrrhus de la politique de stabilité allemande. Ce prix d'une limitation du taux d'inflation à 2 % serait non seulement trop élevé, mais aurait aussi été payé en vain (1). Les décisions du 4 février montrent que la Bundesbank en est également consciente. Aujourd'hui, la responsabilité de la politique budgétaire allemande, c'est-à-dire la responsabilité de l'Etat, des Länder et des communes pour une politique sérieuse d'économies, est plus grande que jamais.

Enfin, la crise a mis en lumière l'impératif d'une stabilisation monétaire en Europe. Le noyau de l'Europe comprenant les pays à monnaie forte actuels pourrait bien se regrouper et resserrer ses liens monétaires avant la date prévue dans le traité de Maastricht. Il pourrait assumer cette fonction de stabilisation économique et politique. Tous les pays devraient y avoir accès et aucun ne devrait pouvoir interdire la création d'un tel bloc restreint. Si certains ont insisté pour des clauses de « sortie » (2), on ne peut pas refuser à d'autres un droit d'« entrée ». Mieux vaut une petite union que pas d'union du tout.

(1) NDLR. La Bundesbank se fixe 2 % comme objectif d'inflation à moyen terme.

(2) *Opting out*, clause du traité qui permet à la Grande-Bretagne de ne s'engager qu'en 1997 à rejoindre ou non l'Union monétaire alors que les autres pays s'engagent dès la ratification.

► Ulrich Cartellieri est membre du directoire de la Deutsche Bank.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Pour compléter « temporairement et sous l'autorité de l'ONU » » les convois humanitaires terrestres

L'administration américaine envisage des parachutages de vivres dans l'est de la Bosnie-Herzégovine

Recevant le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, à la Maison Blanche, mardi 23 février, le président Bill Clinton s'est mis d'accord avec son hôte sur la portée limitée d'une éventuelle opération américaine de parachutage de vivres en Bosnie : encore au stade de l'*« exploration »*, elle sera, dit un communiqué commun, *« temporaire »*, placée *« sous l'autorité de l'ONU »*, et ne comprendra aucune mesure d'accompagnement militaire.

WASHINGTON

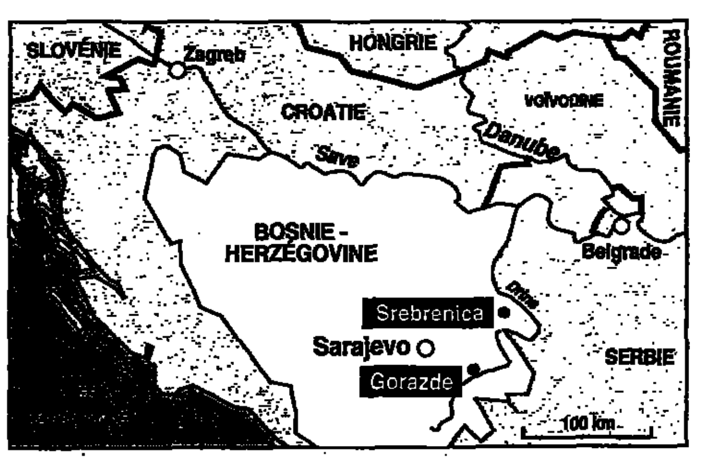
de notre correspondant

Décidément, la diplomatie américaine paraît bien malheureuse quand il s'agit de l'ex-Yougoslavie : à deux reprises déjà, l'administration démocrate a laissé entendre qu'elle avait d'ambitieux projets, pour ne formuler, ensuite, que de très modestes initiatives.

Longtemps, les Etats-Unis ont critiqué le plan de MM. Cyrus Vance et David Owen et suggéré qu'ils allaient faire mieux et plus équitable; après réflexion, ils se sont rangés aux propositions des deux coprésidents de la conférence de paix sur la meilleure façon d'amener les belligérants à la table de négociations. Il en va de même avec la proposition américaine de parachuter des vivres aux quelque 200 000 Musulmans de l'est de la Bosnie-Herzégovine assiégés depuis plusieurs semaines par les milices serbes. Ces dernières, en affamant les populations civiles, veulent mener à bien leurs campagnes d'*« épuration ethnique »* dans cette région.

L'administration américaine paraissait prête à une opération d'envergure, annoncée depuis trois jours à la « une » de toute la presse; il s'agissait d'organiser un pont aérien d'avions-cargo venus d'Allemagne, et protégés par les chasseurs de l'US Air Force. La tonalité était virile et certains commentateurs croyaient déjà devoir mettre en garde contre un premier pas vers un engagement militaire américain.

On en est apparemment très loin. A s'en tenir aux maigres indications que le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, et le président Bill Clinton, qui le recevait mardi, ont bien voulu fournir, les Etats-Unis se préparent à une opération des plus limitées, dont la date, si elle a été arrêtée, n'a pas été divulguée. Tout se passe comme si l'administration avait cédé devant le flot de critiques que son projet a suscité ces derniers jours, comme si elle s'était – comme pour le plan Vance-Owen – finalement rendue aux arguments de l'école dite « réaliste » (celle des Européens). Car, même si, du bout des lèvres, la Grande-Bretagne et la France ont fait part de leur soutien à l'idée de parachutage de l'aide, personne, à vrai dire, n'est très enthousiaste.



Le Pentagone aurait fait valoir les difficultés techniques de l'opération. Les commandants de la FORPRONU (la force de l'ONU déjà sur place) y sont hostiles : ils craignent que les Serbes n'y voient une provocation, ne tirent sur les avions-cargos ou, en cas de bombardements aériens américains, ne s'en prennent aux « casques bleus » (essentiellement britanniques et français). Les Serbes disent que les Musulmans vont tirer sur les avions-cargos pour faire accuser... les Serbes et amener les Etats-Unis à s'engager plus avant. Le régime de Belgrade dénonce une intervention occidentale supplémentaire. M. Boutros-Ghali est sceptique et, dans un entretien avec le *New York Times*, parlait d'une *« opération de relations publiques pour que tout le monde comprenne que nous sommes plus actifs »*.

Les craintes des uns et des autres ont été prises en compte. Le président américain a expliqué, mardi soir, qu'il n'envisageait qu'une opération humanitaire *« plutôt limitée »*. Elle n'aura, s'est-il empressé d'ajouter, *« aucune connotation de combat »*. L'administration a accepté de ne pas faire escorter ses avions-cargos C-130. Il n'y aura pas le moindre accompagnement qui puisse être perçu comme une menace. Le président a estimé que les *« risques étaient limités »* : les appareils américains resteront à quelque 3 000 mètres d'altitude, quitte à perdre en précision dans le largage des vivres; il n'est pas question qu'ils soient guidés au sol par des soldats américains, même si, là encore, cela doit restreindre l'efficacité des parachutages.

A sa sortie de la Maison Blanche, mardi, où il avait été reçu par le président Bill Clinton, M. Boutros-Ghali a souligné qu'il s'agissait d'une affaire marginale, l'essentiel de l'aide devant continuer à être acheminé par camions. Il a indiqué s'être entendu avec le président Clinton pour que l'opération soit placée *« sous l'autorité de l'ONU »* ou *« en coordination avec l'organisation »*. N'ignorant pas les réticences des Américains à engager leurs forces sous une autre tutelle que la leur, le secrétaire général tenait à cette précision. Les formules qu'il a employées sont aussi vagues que souples. Elles permettront sans doute de laisser le contrôle des opérations aériennes proprement dites au commandement américain.

Pousser les Musulmans à négocier

Depuis plusieurs semaines, les milices serbes assiègent les populations de l'est de la Bosnie, notamment les villes de Ceska, Gorazde, Srebrenica et Zepa. Les miliciens bloquent les convois des organisations humanitaires. Les médias américains citaient, mardi, des cas de véritable famine et d'enfants particulièrement menacés. Depuis la suspension des conversations de paix à New-York, le 11 février, les milices serbes ont poursuivi sans répit leurs opérations d'*« épuration ethnique »*; en moins de deux semaines, elles auraient, selon des sources dignes de foi, chassé plusieurs milliers de Musulmans de leurs villages.

Au moins autant qu'une intervention humanitaire, dont beaucoup doutent de l'efficacité, l'opération américaine paraît devoir être un message politique adressé aux Musulmans. Washington manifeste sa sollicitude à leur égard afin de les pousser à la table de négociations. Dans le même esprit, le vice-président américain, M. Albert Gore, a invité le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, à venir incessamment le voir à Washington. Parallèlement, les Russes sont censés faire pression sur les Serbes, MM. Vance et Owen insistant, de leur côté, pour que les pourparlers entamés au début du mois à New-York, puis vite interrompus, reprennent au plus vite.

Le redémarrage pourrait buter sur un obstacle juridique concernant le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic. Nommément désigné par l'ancien secrétaire d'Etat, M. Lawrence Eagleburger, comme étant un des principaux responsables des crimes contre l'humanité perpétrés en Bosnie – viols systématiques, massacres collectifs, déportations de populations civiles, tortures de prisonniers, – M. Karadzic fait aujourd'hui l'objet de poursuites civiles à New-York, introduites par plusieurs groupes américains de défense des droits de l'homme.

Au lendemain de la création en fanfare par l'ONU d'un tribunal en principe chargé de juger les auteurs de tels crimes, M. Vance aurait fait pression sur le département d'Etat pour que M. Karadzic puisse bénéficier d'une forme d'immunité juridique et se rendre à New-York. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré que le souhait des Etats-Unis était *« de voir tous les chefs de factions bosniaques participer directement aux négociations »*.

ALAIN FRACHON

Les réactions au projet de Washington

Belgrade met en garde contre des « risques inévitables »

Le gouvernement de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a accueilli *« avec inquiétude »* le projet des Etats-Unis de parachuter prochainement des vivres à la population de Bosnie-Herzégovine.

Dans une lettre adressée au président en exercice du Conseil de sécurité, M. Ahmed Snoussi (Maroc), le ministre des affaires étrangères de la nouvelle Yougoslavie, M. Ilija Djukic, estime que le *« plan unilatéral américain »* comporte des *« risques inévitables »* et pourrait avoir *« des conséquences graves et dangereuses sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine où se déroule une guerre civile »*. *« Si motivée qu'elle soit par des raisons humanitaires »*, Belgrade met en garde contre les conséquences *« indésirables »* de l'action des Etats-Unis. La Yougoslavie n'entravera pas cette opération mais avertit toutefois que son territoire et son espace aérien ne doivent *« en aucun cas être violés »*.

Selon le général Milan Gvero, l'un des chefs militaires serbes en Bosnie, cité par l'agence Tanjug, l'opération américaine pourrait entraîner *« une escalade incontrôlée du conflit »*.

Réserves dans les capitales occidentales

Dans les capitales occidentales ainsi que parmi les organisations humanitaires, le projet américain a suscité certaines réserves. Les responsables de la FORPRONU en Bosnie, à commencer par son commandant, le général Philippe Morillon, ont évoqué le coût de l'opération et surtout les risques d'escalade de la guerre et de tirs au sol.

En Europe, la France a réagi le plus positivement à l'annonce de l'initiative américaine. *« Elle est extrêmement positive pour peu qu'elle se déroule dans le cadre des Nations unies et du Haut Commissariat aux réfugiés »*, a déclaré, mardi, M. Daniel Bernard, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Interrogé sur une éventuelle participation française à ces parachutages, il s'est limité à souligner que *« la France entend poursuivre son action humanitaire »* et a rappelé que celle-ci représente le quart de l'aide acheminée en Bosnie.

A Bonn, le chef de la diplomatie allemande, M. Klaus Kinkel, a approuvé l'idée du président Clinton tout en estimant que *« le parachutage de secours est techniquement et militairement difficile »*.

A Londres, le Foreign Office a *« salué »* l'initiative américaine dans la mesure où *« elle représente une hausse significative de l'engagement américain dans les opérations humanitaires »* en Bosnie, tout en marquant ses réserves.

Enfin, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a approuvé mardi à Genève l'intention des Etats-Unis de parachuter des secours aux populations assiégées par les Serbes dans l'est de la Bosnie. *« Il s'agira d'opérations accessoires et limitées pour des zones s'avérant sinon inaccessibles pour des convois routiers »*, a déclaré le porte-parole du HCR, Mme Sylvana Foa. A ses yeux, *« tout ce qui permet d'apporter de la nourriture vaut la peine d'être tenté »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Des opérations très délicates

Les réticences du Pentagone à engager des G.I. sur le sol de l'ex-Yougoslavie – à l'exception de quelque trois cent cinquante hommes du service de santé américain à l'hôpital de Zagreb – expliquent que les Etats-Unis penchent en faveur du parachutage ou de l'héliportage de l'aide alimentaire aux populations, même si cette option présente des difficultés. Depuis le ciel, en effet, les soldats américains affrontent apparemment moins de risques que s'ils étaient déployés à bord de convois routiers, comme le sont aujourd'hui les personnels – protégés ou non par des « casques bleus » – de l'assistance humanitaire de l'ONU ou des organisations internationales.

Des opérations semblables de largage ont déjà eu lieu, notamment en Bangladesh, lorsqu'il s'est agi d'assister des populations victimes des inondations, ou, plus récemment, au Kurdistan, d'effectuer des missions d'assistance humanitaire. Mais, dans l'un comme dans l'autre cas, les actions ont été facilitées par le fait qu'il n'y a eu aucune hostilité délibérée des pays ou des populations survolés et que l'accord était général.

Dans l'ex-Yougoslavie, en revanche, les plans du Pentagone peuvent être à hauts risques. En raison du relief et de la rareté de grands espaces dégagés, les avions chargés de ces largages devraient opérer en altitude. Ce qui permet d'éviter les tirs anti-aériens de combattants au sol, mais qui accroît l'imprécision à l'impact et la malchance de manquer le vrai destinataire de l'opération. *« On arrose*, fait observer un pilote, *sans bien discerner le bénéficiaire et, donc, on gaspille. »* A basse altitude, les risques encourus au-dessus de zones d'insécurité sont encore plus grands, sauf à obtenir, au préalable, des cessez-le-feu momentanés ou des interdictions permanentes de survol des différents camps en présence. *« Dans ce cas,* ajoute le pilote, *l'hélicoptère peut rendre des services intéressants, si les conditions climatiques sont favorables, mais sa charge d'emport se révèle plus modeste. »*

Selon les circonstances, ces opérations de largage peuvent nécessiter des missions préalables de reconnaissance du terrain, voire l'envoi sur place d'équipes de guidage au sol qui servent à radioguider la trajectoire des appareils.

Mais, quelle que soit la formule retenue, il s'agit de missions aériennes très sensiblement plus chères que la voie routière et, surtout, offrant globalement moins de capacités pondéreuses et de souplesse logistique. C'est la raison pour laquelle il ne semble pas qu'un tel dispositif – qui dépend beaucoup, de surcroît, des conditions atmosphériques – puisse desservir, en permanence et pendant longtemps, de nombreuses populations en vivres urgents, en médicaments et en gazole.

JACQUES ISNARD

Entérinant le rapport de M. Tadeusz Mazowiecki

La commission des droits de l'homme de l'ONU condamne de nouveau les atrocités dans l'ex-Yougoslavie

GENÈVE

de notre correspondante

Impressionnés par les conclusions du quatrième rapport de M. Tadeusz Mazowiecki, ancien premier ministre polonais et rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie (*le Monde* du 16 février), la commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté, mardi 23 février, sans vote ni trop de difficultés, deux résolutions condamnant en termes particulièrement virulents les atrocités commises dans l'ancienne Yougoslavie, et principalement en Bosnie-Herzégovine.

Le texte de la première résolution condamne sans appel tout ce qui a trait à la purification ethnique : les déplacements forcés de population, les attaques contre des objectifs civils, les exécutions sommaires, les détentions arbitraires de civils, la pratique systématique du viol, ainsi que le blocage des stocks alimentaires et sanitaires nécessaires à la population, et, naturellement, les attaques contre la FORPRONU. La commission, qui se félicite de la décision du Conseil de sécurité, relative à la création d'un tribunal international pour connaître des crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie, a, pour sa part, décidé de proroger d'un an le mandat de M. Mazowiecki.

La deuxième résolution, concernant les viols et sévices dont sont victimes les femmes sur le territoire, a eu pour coauteurs la totalité des quarante-neuf membres de la commission. Par ce texte, la commission condamne avec la plus grande énergie des pratiques *« inhabituelles »* assimilables à des crimes de guerre, et marque son indignation du fait qu'elles sont utilisées comme arme de guerre contre des femmes et des enfants.

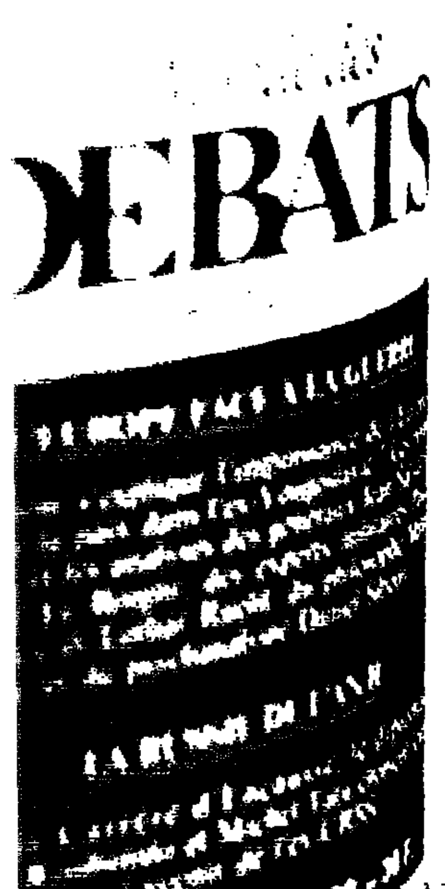
Solidarité de la Russie avec la Serbie

Elle exige que *« les parties en cause mettent fin immédiatement à ces actes révoltants qui constituent des violations flagrantes du droit humanitaire international »*. Les participants ont demandé au rapporteur spécial de poursuivre son enquête spécifique sur la pratique des viols, en coopération avec d'autres missions, notamment celle du Conseil de l'Europe, afin de pouvoir présenter un nouveau rapport.

Selon la plupart des membres de la commission, les responsables des forces paramilitaires serbes de Bosnie et de Croatie, ainsi que les chefs politiques et militaires de Belgrade, sont les responsables des actes les plus répréhensibles, les plus systématiquement organisés et les plus nombreux.

Toutefois, la délégation russe s'est élevée avec force contre la nature d'une condamnation jugée par elle unilatérale et exagérément partiale. Elle a ainsi marqué de nouveau sa solidarité avec la Serbie, mais elle n'a pas cherché, par une demande d'amendement, à compromettre le très large consensus qui s'était dégagé au sein de la commission. En revanche, le délégué de la Malaisie, s'exprimant au nom des Etats musulmans, a réclamé que soit supprimée la référence à des violations commises par *« toutes les parties au conflit »*. Pour lui, il ne semble pas faire de doute que les Serbes sont les seuls coupables, mais l'amendement a été rejeté par 29 voix contre 13 pour et 6 abstentions.

ISABELLE VICHNIAC



EUROPE

Russie : une armée courtisée et frustrée

Quelque vingt mille personnes ont manifesté, mardi 23 février, dans le centre de Moscou, pour crier leur haine de M. Boris Eltsine et rendre hommage à l'ex-armée soviétique

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Dehors, les bandits du Kremlin ! », « Vive la grande Union soviétique ! », « Pour le soixante-quinzième anniversaire de notre gloire, le ministre de la défense, déguisé en uniforme occidental, a trahi une nouvelle fois notre armée ! » Réunis, comme d'habitude, par leur haine commune et sans partage de Boris Eltsine et de sa politique, une vingtaine de milliers de communistes et de militants d'extrême droite ont défilé, mardi 23 février, dans le centre de Moscou et tenu un meeting place du Manège pour demander notamment la constitution d'un gouvernement de salut national, composé en grande partie d'anciens militaires.

Les opposants estimaient, en effet, que cette journée dédiée aux *« défenseurs de la patrie »*, autrefois *« Fête de l'armée soviétique »*, fournirait un motif idéal de mobilisation populaire. Certains responsables de la manifestation, qui avait été autorisée par les autorités municipales contrairement à ce qui s'était passée en 1992, n'attendaient-ils pas *« plus de trois cent mille personnes »* ? Composée, dans son immense majorité, de personnes âgées, la foule a applaudi, sans faire de détail, tous les orateurs : du général Valentin Varennikov, un des putschistes d'août 1991, à Guennadi Ziouganov, chef du « nouveau » Parti communiste russe, en passant par l'inévitable Vladimir Jirinovski, responsable du Parti libéral-démocrate, juché sur une camionette légérement à l'écart du podium central.

« Damnation éternelle »

Quelques oriflammes aux couleurs blanche, jaune et noire, de l'empire tsariste, brandis par des jeunes hommes musclés et martiaux, égayaient la mer des drapeaux rouges, ornés de la faucille et du marteau. Et certains portraits de Saddam Hussein voisinaient avec ceux de Staline. Si MM. Boris Eltsine et Pavel Gratchev furent les plus hués, M. Mikhaïl Gorbatchev reçut aussi sa volée de bois vert. Le matin même, l'ancien président avait été condamné *« à la damnation éternelle »* par un « tribunal populaire » institué par les ultra-conservateurs du Front de salut national. M. Gorbatchev a aussi été sommé de *« rendre toutes ses médailles et décorations »*.

Dans la foule, un manifestant, tout seul avec son drapeau rouge, aprés avoir hésité à *« répondre à un représentant d'une presse bourgeoise »*, dit qu'il est là pour *« soutenir la reconstitution de l'Union soviétique et inculper les dirigeants actuels de trahison »*. Au cas où ses amis prendraient le pouvoir, autoriseraient-ils l'opposition à manifester ? Sa réponse ne souffre aucune ambiguïté : *« Ceux qui sont maintenant au Kremlin, il faut les tuer ! Et il n'est pas question de permettre de manifester à ceux qui sont contre l'intérêt du peuple. »*

Ces manifestations « rouges-brunes », comme on les appelle ici, font désormais partie du paysage politique moscovite. Chaque occasion, du 1er mai à l'anniversaire de la naissance de Lénine, en passant par la commémoration de la révolution d'octobre et de la victoire de la deuxième guerre mondiale, est bonne pour occuper les rues de la capitale. Certes, pour une ville de neuf millions d'habitants, mobiliser au maximum trente mille personnes, venant d'horizons disparates, ne constitue pas un exploit, ni un motif de craindre une subversion *« par la rue »*.

Il n'empêche que ces nostalgiques sont, à l'heure actuelle, les seuls à se faire entendre. Et la pression continuelle qu'ils exercent sur le gouvernement et le Parlement finira tôt ou tard par trouver un écho. Car, *« en face »*, c'est la démobilisation totale : où sont les centaines de milliers de démocrates qui organisaient, en 1990 et 1991, des manifestations pour exiger des réformes ? Où sont tous les intellectuels, partisans des changements, qui soutenaient Boris Eltsine ?

Voilà que de nombreux observateurs comparent la situation actuelle de la Russie à celle de l'Allemagne de 1930 : difficultés économiques grandissantes, prolétarisation de couches de plus en plus nombreuses de la société, frustration nationaliste évidente... Faut-il ajouter à cela une armée de demi-soldes qui pourrait fournir à ces mouvements encore balbutiants l'ossature d'une véritable organisation politique factieuse ?

« Ça grogne mais ça marche »

Une chose est certaine : l'armée a été, ces derniers jours, l'objet de toutes les sollicitudes. Applaudie par les manifestants de la place du Manège, elle a recu aussi l'hommage des principaux dirigeants du pays, qui se sont inquiétés des conditions de vie des militaires. *« On ne peut compter avoir une armée forte si l'on n'assure pas une vie normale aux militaires et à leurs familles »*, a ainsi déclaré le ministre de la défense.

Voilà, en effet, une armée qui, en quelques mois, doit à la fois se convertir du tout au tout – l'armée russe n'a été portée sur les fonts baptismaux qu'en mars 1992 – se retirer de nombreux pays, réduire drastiquement ses effectifs, intervenir dans un grand nombre de conflits locaux, de la Géorgie au Tadjikistan en passant par la Moldavie, continuer à garder les frontières de l'ancien empire, et participer aussi aux forces de l'ONU... avec un budget de la défense qui retrécit comme peau de chagrin (5 % du PNB prévu en 1994 contre prés de 15 % avant) ! Les soldes des officiers ont, certes, été considérablement augmentées mais sans parvenir toutefois, comme d'ailleurs les salaires de la plupart des Russes, à « rattraper » une inflation galopante.

Trafics en tout genre

Le manque d'effectifs – sur une classe d'âge, 70% aujourd'hui des appelés potentiels parviennent à éviter le service militaire – oblige de plus en plus souvent les officiers à accomplir un certain nombre de tâches subalternes : monter la garde, par exemple.

Certains officiers parviennent à améliorer copieusement leurs fins de mois, grâce à des trafics en tout genre. En Extrême-Orient, un général avait ainsi mis au point un fructueux commerce de transport de voitures, avec des avions militaires, entre la zone Pacifique et Moscou ! D'autres vendent sans vergogne armes, tenues, hélicoptères. Les moins malins, ou les plus honnêtes, même si leurs conditions de vie restent décentes, se sentent malgré tout déclassés par rapport aux nouveaux riches qui dominent le pavé de Moscou.

« Pour le moment, l'armée grogne, mais marche » estime un expert occidental qui ne croit pas, dans les circonstances actuelles, à une dérive putschiste. *« D'abord,* explique-t-il, *parce que les chefs de cette armée sont tous personnellement dévoués à Boris Eltsine. Ensuite, parce qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'esprit de corps suffisamment fort pour craindre, par exemple, un soulèvement dans une région militaire. » « Aujourd'hui,* conclue-t-il, *quand un officier en a assez, il ne se mutine pas, il démissionne ! »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

GRÈCE

L'ex-roi Constantin remet en cause la République

Les déclarations de l'ex-roi Constantin de Grèce, estimant que la question du régime politique grec n'a pas été définitivement tranchée par le référendum de 1974 instaurant la République, ont provoqué un tollé mardi 23 février dans les rangs de l'opposition et dans l'entourage du chef de l'Etat, M. Constantin Caramanlis.

« Le fondement d'un régime ne dépend pas d'événements comme un référendum, mais des besoins de la nation (...). Le peuple grec a, à tout moment, le droit de décider quelque chose de différent de ce qui a été décidé dans le passé », a déclaré l'ex-roi dans un entretien accordé à la chaîne de télévision privée grecque Antenna (proche de la droite) et diffusé lundi soir.

L'ancien souverain, qui vit à Londres, faisait allusion au référendum du 8 décembre 1974, qui, après le rétablissement de la démocratie en Grèce, a rejeté la monarchie alors que M. Caramanlis dirigeait le pays. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : arrestations en série pour corruption en Vénétie.** – Une vingtaine de personnes, en grande majorité des chefs d'entreprise, ont été arrêtées à Vérone, et six autres à Rovigo, en Vénétie, dans le cadre d'enquêtes portant sur des pots-de-vin, et notamment sur le « Mundial » de football de 1990. Parmi les personnes arrêtées figurent deux importants entrepreneurs du bâtiment de la région de Ferrare, MM. Rafaelle Cervellati et Giovanni Donigaglia. A Rovigo, près de Venise, six personnes, dont un adjoint régional socialiste à la santé, M. Luigi Covolo, ont été arrêtées sous l'accusation de détournement de fonds publics, prévus en particulier pour des travaux dans un hôpital. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : parution d'un nouveau journal libéral.** – Le premier numéro de *Sevodnia* (« Aujourd'hui »), un journal libéral qui prévoit d'être quotidien, a été distribué, mardi 23 février, à Moscou. Vendu 10 roubles (10 centimes) le numéro et distribué gratuitement pendant trois mois à des abonnés potentiels, sa rédaction est assurée par une quarantaine de journalistes, dont certains viennent de la *Nezavissimaïa Gazeta*, et son financement par un groupe de banques et compagnies d'assurances *« uniquement russes »*. – *(AFP.)*

□ **GÉORGIE : la tension monte avec Moscou.** – Après la destruction, samedi 20 février, d'une vingtaine de maisons à Soukhoumi (capitale de l'Abkhazie géorgienne) par un bombardier russe, M. Chevardnadze a été contraint de menacer, mardi 23 février, d'avoir recours à une *« mobilisation générale »* si de telles attaques se renouvelaient. Selon son porte-parole, les Russes, loin de réduire leur présence dans les territoires tenus par les forces séparatistes abkhazes, la renforceraient. Tbilissi n'a cependant pas renoncé à reprendre le nouveau round de négociations avec Moscou prévu pour le 1er mars. – *(AFP.)*

□ **HAUT-KARABAKH : progression des forces arméniennes.** – Les « forces d'autodéfense » arméniennes du Haut-Karabakh, qui progressent depuis le début du mois dans le nord de l'enclave perdu l'été dernier, se sont emparées, mardi 23 février, de la centrale hydro-électrique de Sarsang et de la route stratégique qui la borde, selon l'agence Interfax. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Londres-Washington : la fin du romantisme

Suite de la première page

Ce repli ne signifiait pas une remise en cause de l'OTAN, ni la fin de la présence militaire américaine sur les îles britanniques et en Europe, mais soulignait le souci de Washington de réévaluer celle-ci, pour des raisons stratégiques et économiques.

« Etant donné les changements intervenus en Europe et dans le monde, explique M. Seitz, *il est évident que la nature des relations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne devait changer. Il y avait un élément stratégique essentiel dans ces relations ayant trait à la présence de forces militaires puissantes, hostiles et anti-démocratiques dans le centre de l'Europe : ce furent d'abord les nazis, puis les communistes. »* Depuis la seconde guerre mondiale, cette menace a servi de ciment idéologique à des « relations spéciales » dont Winston Churchill fut largement l'instigateur, et qui ont trouvé leur traduction dans une coopération étroite et multiforme : la défense et les renseignements, le nucléaire, la diplomatie et l'économie.

De cette époque date le sentiment, pour toute une génération d'Américains, que l' « Angleterre » est l'allié le plus fidèle des Etats-Unis en Europe. Il y avait bien sûr d'autres raisons : *« Les ambitions du plan Marshall* (1), rappelle le Dr Spyros Economides, spécialiste des relations internationales à la London School of Economics (LSE), *étaient à la fois de favoriser la résurrection de l'industrie européenne et de faire en sorte que les marchés européens soient compatibles avec les intérêts américains. La Grande-Bretagne incarnait en outre une sorte d'antidote contre ce que les leaders américains ont toujours considéré comme un danger, à savoir l'unification de l'Europe de l'Ouest : soit elle était réticente, soit elle était marginalisée, notamment par de Gaulle. »* Les fondations de ces relations exemplaires, marquées par la langue, l'Histoire et, pour une part, la culture, sont encore solides, mais elles tendent à se déliter.

Un « cliché diplomatique »

Au sein de l'*establishment* américain, le souvenir de la « camaraderie » de combat forgée lors de la seconde guerre mondiale s'estompe. L'administration américaine dresse aujourd'hui un bilan beaucoup moins « romantique » de la place de la Grande-Bretagne dans le monde : ses performances économiques en font, en Europe, un pays de second rang, devancé par l'Allemagne et la France, voire l'Italie.

Elle conserve cependant certains attributs d'une influence mondiale, parmi lesquels la capacité nucléaire et sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. *« La Grande-Bretagne veut continuer à projeter l'image d'une puissance globale,* souligne le Dr Economides, *son siège au Conseil de sécurité et la survivance du « cliché diplomatique » que sont les « relations spéciales » avec les Etats-Unis, sont donc des éléments essentiels pour lui préserver son rang et son prestige »*.

L'évocation, à Washington, d'une réorganisation du Conseil de sécurité de l'ONU, a donc provoqué une forte émotion à Londres, où on a cru discerner une volonté américaine d'obliger la Grande-Bretagne et la France à renoncer à leur siège de membre permanent, ce qui, insiste-t-on au Foreign Office, reviendrait à *« ouvrir une boîte de Pandore »*. *« Cela n'a jamais été dit, ni suggéré,* assure M. Seitz, *mais c'est vrai qu'il y a une certaine logique à considérer que l'Allemagne et le Japon pourraient jouer un rôle au sein du Conseil de sécurité. »* Cette affaire est symptomatique du nouveau climat de réalisme qui marque les relations entre les deux pays.



Globalement, certes, la Grande-Bretagne reste l'alliée des périodes de crises, comme en témoigne la guerre du Golfe. En revanche, la situation dans l'ex-Yougoslavie a fait ressortir des divergences marquées, notamment lorsque les Américains ont envisagé une mise en œuvre militaire de la zone d'exclusion aérienne en Bosnie. Echaudés par l'exemple de l'Irlande du Nord, les Britanniques ne veulent à aucun prix être entraînés dans un nouveau « bourbier » militaire.

La question nord-irlandaise a d'ailleurs jeté un autre « froid » diplomatique : pendant la campagne électorale américaine, M. Clinton avait émis l'idée de dépêcher un « envoyé de paix » américain dans la province. Connaissant les sentiments largement favorables aux « nationalistes » (catholiques) de l'Ulster des américano-irlandais, Londres avait énergiquement repoussé une telle proposition. Elu, M. Clinton a persisté, mais un arrangement a finalement été trouvé : la Grande-Bretagne ne voit plus d'objection à une initiative qui pourrait *« aider le processus de paix »*, étant bien entendu que le rôle de cette mission serait limité à une *« information »*. M. Thomas Foley, *speaker* démocrate de la Chambre des représentants, connu pour être proche du puissant « lobby irlandais », mais aussi pour avoir condamné le terrorisme de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), pourrait en prendre la tête.

Entre deux solidarités

En prélude aux conversations entre M. Major et M. Clinton, le Foreign Office s'est efforcé de dissiper le malentendu provoqué par le rôle joué par le Parti conservateur lors de la campagne américaine. M. Clinton n'avait pas apprécié que des conseillers en stratégie politique du parti de M. Major viennent épauler M. George Bush, et il l'avait fait savoir. L'ombre de ce « nuage » dans les relations personnelles entre le président américain et le premier ministre britannique est-elle totalement dissipée, comme on le souligne à Londres ?

Convient-il, de même, de ne pas attacher trop d'importance aux douze années de coopération politique entre les partis conservateur et républicain qui se sont achevées avec l'arrivée d'une administration démocrate ? Certes, comme le souligne M. Raymond Seitz, les relations entre M. Reagan et Mme Thatcher ont été marquées par *« une période de grande identification idéologique, presque une croisade »*, tout à fait exceptionnelle. Mais dans l'histoire des relations américano-britanniques, cette adéquation partisane n'a pas toujours été un gage de réussite. Les « couples » Churchill-Roosevelt et Kennedy-Macmillan sont des exemples d'entente très cordiale entre représentants de partis défendant des « valeurs » différentes mais, *a contrario*, les « duos » Johnson-Wilson et Nixon-Heath furent jugés peu harmonieux en dépit d'une convergence idéologique.

Les experts des relations américano-britanniques soulignent que MM. Clinton et Major ont le même *« background »* (un milieu peu privilégié) et appartiennent à la même génération, et rappellent que M. Clinton a passé des années *« heureuses »* à Oxford. Tout cela apparaît cependant insuffisant pour conjurer des motifs de discorde plus profonds. Car, au-delà des brouilles conjoncturelles, les relations bilatérales sont de plus en plus marquées par un double phénomène : le processus d'intégration européenne et les relations commerciales entre l'Amérique et la CEE. L'époque où les Etats-Unis voyaient dans la Grande-Bretagne une sorte de cheval de Troie ayant une influence sur l'émancipation politique de l'Europe, est révolue. Londres a joué un rôle non négligeable d'intermédiaire dans les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la CEE, ce qui lui a valu les critiques de ses partenaires européens.

Mais les discussions sur le GATT sont loin d'être conclues et les Américains ne se font pas d'illusions : à long terme, entre deux solidarités, la Grande-Bretagne devra faire prévaloir son appartenance à l'Europe. Les investissements britanniques continuent d'être importants aux Etats-Unis, mais le commerce de la Grande-Bretagne s'effectue de plus en plus au sein de la CEE. Si l'Europe du traité de Maastricht doit voir le jour, la spécificité britannique risque de se diluer, aux yeux de Washington, dans un ensemble géopolitique devenu une redoutable puissance économique. L'Amérique va, à son corps défendant, accentuer cette évolution en réduisant le nombre de ses soldats stationnés sur le Vieux Continent, une perspective qui préoccupe la Grande-Bretagne.

« Ce désengagement militaire, même partiel, ne peut que renforcer l'idée d'un pilier européen de l'OTAN, observe le Dr Economides, *qu'il s'agisse de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), ou de l'extension de la brigade franco-allemande. »* Cette dernière perspective porterait un coup très dur à la Grande-Bretagne, traditionnellement inquiète du renforcement de l'axe franco-allemand, et à plus forte raison si celui-ci, après avoir pris la forme d'une hégémonie économique, devient militaire.

« La véritable question, souligne l'ambassadeur Raymond Seitz, *est de savoir si les Etats-Unis et le Royaume-Uni continueront à avoir des intérêts parrallèles dans le monde. Sur ce point, j'en suis moins sûr. »* La Grande-Bretagne et les Etats-Unis partagent cependant, ajoute-t-il, *« la même vision stratégique, c'est-à-dire une vision parallèle du monde, à laquelle s'ajoutent une volonté et une capacité à agir »*. Au bout du compte, les relations entre les deux pays devraient gagner en maturité.

LAURENT ZECCHINI

(1) Le plan Marshall, du nom du général américain George Marshall, est le programme de reconstruction de l'Europe, adopté (en 1948) au lendemain de la seconde guerre mondiale, et qui comportait également des orientations politiques.

□ **M. Blanca nommé ambassadeur auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine.** – M. Antoine Blanca a été nommé ambassadeur, représentant la France auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui est installée à Washington.

[M. Antoine Blanca est né le 4 juin 1936. Il fut de 1981 à 1982 conseiller au cabinet du premier ministre avant d'être ambassadeur itinérant pour les pays d'Amérique du sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes. Il a également été ambassadeur à Buenos Aires.]



ASIE

Inde : Bombay après la « Saint-Barthélemy »

La capitale économique du pays est encore sous le choc des massacres de janvier qui ont fait six cents morts, presque tous musulmans

BOMBAY

de notre envoyé spécial

« Nous allons finir par nous sentir comme des juifs dans l'Allemagne nazie... » Cette phrase, entendue dans la bouche de musulmans de Bombay, donne la mesure du traumatisme subi pendant plus d'une semaine, en janvier, par la capitale commerciale de l'Inde moderne. La cible des violences était avant tout le musulman (environ 15 % de la population de Bombay), le barbu, l'homme en « longui » (pagne), les deux signes distinctifs des disciples du Prophète dans les quartiers pauvres de l'immense cité.

Mais de nombreux hindous ont aussi été tués dans la plus terrible orgie de fureur interconfessionnelle que Bombay ait jamais connue. Si l'on s'en tient aux chiffres fournis par les hôpitaux, le bilan des morts s'élève à environ six cents; celui des blessés est de plusieurs milliers. Mais il demeure impossible d'avancer des chiffres précis.

« Je suis sidéré, on aurait dit une Saint-Barthélemy à l'indienne » : M. J. R. D. Tata, le patriarche de quatre-vingt-huit ans qui a régné pendant des décennies sur le plus grand groupe industriel du pays, traduit le malaise de tous ceux qui, à Bombay, n'en reviennent pas. *« Cette ville n'arrête pas de grandir, les tensions y sont énormes »*, ajoute, d'un geste las, dans un français parfait, l'ancien élève du lycée Janson-de-Sailly.

Environ douze millions de personnes vivent dans cette presqu'île le long de l'océan. Nombre de ses habitants, dont beaucoup s'entassent dans les bidonvilles, aiment à la décrire comme la *« New-York de l'Inde »*. Ville-mirage, cité de tous les désirs, de toutes les passions, à l'image de ce cinéma hindi dont elle est la capitale incontestée. Fier de son caractère cosmopolite, creuset des espoirs, tombeau des illusions, le grand port vient de symboliser, dans l'horreur, les désordres d'une Inde en pleine effervescence politique et sociale, où dominent le retour du religieux et la montée du nationalisme hindou.

Tout a commencé à l'aube du 7 décembre, au lendemain de la destruction de la mosquée d'Ayodhya par plusieurs milliers de fanatiques hindous (1). Ce jour-là, de nombreuses villes de l'Inde s'embrasent.

Mais, déjà, c'est Bombay qui est la plus touchée : les musulmans donnent cours à leur colère dans les rues de la métropole après l'acte sacrilège. La police tire. On comptera, officiellement, plus de deux cents morts.

Mais la fièvre communautaire ne retombe pas. Lors de la prière du vendredi, les musulmans ont l'habitude de s'incliner par centaines vers La Mecque dans les rues du centre-ville, provoquant de gigantesques embouteillages. *« Faute de place dans les mosquées »*, disent-ils. Les hindous des milices extrémistes locales répondent en organisant les *Maha Artis* – de « grands feux » rituels dédiés aux divinités – autour des temples, bloquant à leur tour les rues de la ville.

« L'Armée de Shiva »

Il suffira alors de deux graves incidents, un réglement de comptes où deux dockers hindous ont trouvé la mort le 6 janvier, et le massacre, le lendemain, de cinq hindous, brûlés vifs par des mafieux musulmans dans un bidonville du quartier de Jogeshwari, au nord, pour que Bombay replonge dans la folie des affrontements religieux. *« Il faut donner aux musulmans une bonne leçon »* : M. Bal Thackeray, le *« dictateur »* (c'est ainsi qu'il se nomme lui-même) du parti fascisant Shiv Sena, appelle ses troupes à la revanche, le 8 janvier.

Calquant son nom – « l'Armée de Shiva » – sur l'empereur marathe Shivaji, qui fut au dix-septième siècle l'un des fers de lance de la résistance aux empereurs moghols musulmans, le Shiv Sena a été fondé en 1966. Son objectif était d'abord de défendre les droits des *« fils du sol »*, c'est-à-dire de la population de l'Etat du Maharashtra – dont Bombay est la capitale – contre les travailleurs migrants et autres « envahisseurs » non marathis venus chercher fortune. Aujourd'hui, le Shiv Sena a rejoint la mouvance hindouiste ultranationaliste qui accentue sa pression sur le gouvernement de New-Delhi.

Parti très structuré, populaire parmi les hindous, souvent violent, il dispose de milliers de sympathisants, dont nombre de jeunes sans travail attirés par une organisation *« née du chômage »*, selon l'expression du chercheur Gérard Heuzé. Le Shiv Sena est aujourd'hui l'accusé numéro un des récents « pogroms ». *« Si les musulmans ne veulent pas s'en aller, qu'on les chasse ! »*, a déclaré M. Thackeray dans un entretien à l'hebdomadaire américain *Time*. Le « dictateur » est revenu sur ses déclarations, mais elles ont fait du bruit !

Les émeutes ont surtout ravagé les quartiers populaires et les bidonvilles. Mais des incidents ont aussi éclaté à l'ombre des belles demeures victoriennes ou des buildings de certaines enclaves bourgeoises. Des marchés musulmans ont été brûlés, des maisons incendiées, des familles égorgées sur le trottoir, des gens précipités du haut de leurs balcons. Les armes automatiques n'ont été que rarement utilisées : on s'est battu au couteau, au sabre, à coups de pierres et de bombes incendiaires.

De nombreux témoignages indiquent que le Shiv Sena avait planifié de longue date les *« exécutions »* : *« Les maisons de musulmans avaient été marquées d'une croix noire; les branches locales du Shiv Sena savaient parfaitement qui était musulman et qui ne l'était pas »*, note un politicien musulman du quartier de Mahim. Dans les rues, les extrémistes hindous arrêtaient les automobilistes qui osaient encore circuler et demandaient son nom au conducteur. Malheur au musulman qui n'avait pas la présence d'esprit de s'inventer un patronyme hindou ! Pour être bien sûr, on forçait parfois les hommes de baisser leur pantalon pour vérifier s'ils étaient circoncis.

« Le gardien de mon immeuble est venu nous prévenir que deux jeeps remplies d'extrémistes cherchaient des musulmans dans le secteur, raconte S., enseignante de civilisation islamique, qui préfère garder l'anonymat. *Je me suis enfuie avec mon enfant pendant que mon mari dévissait la plaque de notre nom près des boîtes aux lettres. »* Dans ce quartier huppé des hauteurs de Bombay, les musulmans sont rares et représentent autant de cibles faciles. Avec l'accord des voisins, tous les noms des habitants ont été retirés afin d'éviter que des « blancs » ne trahissent la présence de résidents islamiques.

« Regardez, il n'y a que les boutiques hindoues qui tiennent encore debout », s'exclame M. Nihal Ahmad Hemad, un tanneur du bidonville de Dharavi, réputé le plus grand de l'Asie. Nihal nous a conduit à travers un écheveau de ruelles. Il désigne l'amas de ruines qui fut son atelier : *« Ils sont arrivés un soir et nous ont attaqués à coups de pierres. On s'est enfui. La police a tiré sur ceux qui résistaient. Deux personnes sont mortes. Quand on est revenu ici... Voyez ! »* Ce vieil homme déclare avoir vécu ici pendant des années en bon voisinage avec les hindous. *« Nous étions amis. Maintenant ils nous insultent »*, se lamente son épouse.

La police porte une grave responsabilité pour ces sombres jours de janvier. En majorité hindoues, les forces de l'ordre ont tantôt brillé par leur indifférence lors des massacres perpétrés contre les musulmans, tantôt elles ont pris une part active dans la répression. Des journalistes ont pu se procurer les bandes de conversations radio entre des officiers et leurs hommes. Alors que des policiers sont en train d'acheminer des vivres dans un quartier musulman sous couvre-feu, on les entend se faire tancer par leurs chefs : *« Vous allez donner du lait à ces enc... Vous voulez b... leurs femmes ou quoi ? »*

La responsabilité des mafias

Parfois, les forces de l'ordre se sont lancées elles-mêmes à l'assaut, parachevant l'œuvre des extrémistes. *« Ils sont arrivés le 9 janvier au matin, au lendemain d'une tentative d'attaque des hindous*, explique le mollah d'une mosquée du quartier de Dadar. *Puis ils ont tiré sur les hommes en prière. Ils ont cassé les micros du muezzin. Cinq personnes ont été tuées. »* Un commerçant ajoute : *« L'officier qui les dirigeait, l'inspecteur Salve, était tellement enragé que l'un de ses hommes, un sikh, a été obligé de le convaincre de ne pas exécuter tout le monde. »*

L'armée a été la seule force sur laquelle ont pu compter les populations terrorisées. Mais la guerre qui s'est ouverte entre le ministre de la défense, M. Sharad Pawar, ancien premier ministre du Maharashtra, et son successeur, M. S. Naik, a provoqué une réelle paralysie. Lundi 22 février, M. Naik a donné sa démission *(lire ci-dessous)*. L'ex-dauphin de M. Pawar s'était en effet retourné contre son mentor, faisant arrêter des députés du Congrès fidèles au ministre fédéral, qui étaient accusés de meurtres et de collusion avec le « milieu » de Bombay.

Car Bombay, c'est aussi la capitale de toutes les mafias. Celles-ci, souvent musulmanes, ont tissé leurs mailles à tous les niveaux et ne dédaignent pas, à l'occasion, de donner un coup de main au Shiv Sena ! Nul doute que les « parrains » locaux aient mis à profit le chaos de janvier pour régler leurs comptes, ou pour servir les puissants lobbies des promoteurs, en brûlant des bidonvilles, pour contraindre les habitants à s'enfuir et libérer ainsi du terrain à bâtir. Et Dieu sait si le terrain est cher à Bombay !

Résultat : quelque 200 000 personnes, pas seulement des musulmans, ont quitté la métropole depuis les émeutes. Mafieux ou gens du Shiv Sena ont également exigé de la part de nombreux habitants le versement de fortes sommes en échange de leur « protection ».

« Bombay ne sera plus jamais Bombay », dit la presse indienne. *« Bombay en a vu d'autres »*, assurent les plus blasés. Certains musulmans riches, pourtant, regardent déjà vers Dubaï et le Golfe, à la recherche d'autres perspectives commerciales. *« Je n'ai pas mis les pieds dans une mosquée depuis vingt-cinq ans*, nous explique un homme d'affaires musulman en faisant tinter les glaçons de son verre de whisky; *et aujourd'hui, on me rappelle que je suis disciple du Prophète ! »* La réflexion d'un jeune hindou cultivé, qui débute dans le cinéma, lui répond en un grinçant écho : *« Ce qui s'est passé est terrible, mais, tout de même, les musulmans avaient besoin d'une leçon... »*

BRUNO PHILIP

(1) Mosquée construite au seizième siècle par l'empereur musulman Babur sur l'emplacement, selon les hindous, du lieu de naissance de Rama, incarnation de Vishnou et l'un des héros les plus populaires de l'Inde. Les partis hindouistes ont mis à profit cette controverse pour rallumer les tensions confessionnelles.

Démission du premier ministre de l'Etat du Maharashtra

Alors que le Parti du peuple indien (BJP, hindouiste) appelle ses militants à une grande manifestation, jeudi 25 février, à New-Delhi, le parti du Congrès au pouvoir est la proie de conflits. M. Sudhakarrao Naïk, ministre en chef du Maharashtra, dont Bombay est la capitale, a donné sa démission lundi. M. Naïk avait déclenché une crise pour avoir renvoyé six de ses ministres, proches de M. Sharad Pawar, ministre fédéral de la défense et « patron » politique de l'Etat. Il était surtout accusé d'être demeuré en retrait lors des émeutes qui, en janvier, ont fait près de 700 morts dans la capitale économique de l'Inde.

Par ailleurs, le BJP a accusé le gouvernement fédéral d'avoir interpellé 100 000 de ses sympathisants en vue de prévenir sa manifestation. Le gouvernement reconnaît détenir 400 personnes. Pourtant, des fonctionnaires du ministère de l'intérieur ont admis en privé 40 000 arrestations. Le BJP se fait fort de mobiliser au moins 1 million de personnes en faveur d'élections anticipées et de la construction d'un temple au dieu Rama à l'emplacement d'une mosquée détruite le 6 décembre à Ayodhya. Enfin, l'ouverture de la session parlementaire mardi a donné lieu à des violences entre élus de l'opposition et de la majorité. – *(Reuter, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, ne figure plus sur la liste des membres du Parlement

Le *Quotidien du peuple* a publié, mardi 23 février, la liste des 2 977 députés à l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement) qui se réunira en session annuelle le 15 mars prochain à Pékin. *« Deng Xiaoping, l'architecte de la politique d'ouverture économique chinoise, sera membre de la délégation militaire »*, bien qu'il ait quitté son dernier poste officiel en 1990 et qu'il soit âgé de quatre-vingt-huit ans.

On remarque en revanche l'absence, sur la liste, de l'actuel chef de l'Etat, le général Yang Shangkun (quatre-vingt-cinq ans) et de M. Wan Li, président du comité permanent de l'ANP (soixante-dix sept ans). Ce qui devrait signifier qu'ils ne seront pas reconduits dans leurs fonctions. Autre absent de marque, l'ancien secrétaire général du PCC, M. Zhao Ziyang, qui avait été limogé pour *« libéralisme bourgeois »* après l'écrasement du « printemps de Pékin » en juin 1989. – *(AFP, Reuter.)*

COLOMBIE

Le président Gaviria déclare la guerre au terrorisme

Le président César Gaviria a présenté, lundi 22 février, un véritable plan de guerre contre le terrorisme des trafiquants de drogue et de la guérilla d'extrême gauche, incluant un budget de quelque 230 millions de dollars pour renforcer le ministère de la justice et les forces de l'ordre, dont les effectifs seront augmentés de 26 000 hommes. Cette décision intervient alors que le pays est de nouveau confronté à la violence des « narcos » et des « guérilleros », qui ont multiplié les attentats au cours des derniers mois.

Le dialogue entre la guérilla et le gouvernement est rompu depuis le mois d'octobre, tandis que les « narco-terroristes » du chef du cartel de Medellin, Pablo Escobar, sont considérés comme responsables, depuis fin janvier, de cinq attentats à la voiture piégée, qui ont fait 25 morts et plus de 160 blessés. Quelques heures après que le président Gaviria eut présenté son plan, une vaste opération était lancée par la police et l'armée, dans la région de Medellin, pour tenter de retrouver Pablo Escobar, en fuite depuis le 22 juillet 1992. – *(AFP, Reuter.)*

LAOS

L'Assemblée nationale confirme l'élection du chef de l'Etat et du premier ministre

L'Assemblée populaire suprême (APS) laotienne a réélu, lundi 22 février, M. Nouhak Phoumsavanh à la présidence de la République et confirmé le général Khamtay Siphandone au poste de premier ministre. L'APS a aussi reconduit MM. Phoun Sipaseuth, ancien ministre des affaires étrangères, et Khamphui Keoboualapha, ancien ministre des finances, comme vice-premiers ministres. Mais ces derniers abandonnent leur ancien portefeuille pour être respectivement remplacés par MM. Somsavat Lengsavath et Khamxay Souphanouvong. Cinq nouveaux ministres ont été aussi désignés : MM. Thongloun Sisoulit (travail et affaires sociales), Sompadith Vorasane (commerce), Phimmasone (éducation), Khamyon Boupha (justice), Osakan Thammatheva (information et culture), ainsi qu'un nouveau gouverneur de la Banque d'Etat, M. Butxabong Souvannavong.

Samedi, l'APS avait élu à sa présidence M. Samane Vignaket, membre du bureau politique du Parti populaire révolutionnaire (PPRL, communiste) et ministre sortant de l'éducation et des sports, en remplacement de M. Nouhak, devenu chef de l'Etat en novembre dernier après la mort de Kaysone Phomvihane. – *(AFP.)*

□ **BIRMANIE : six Prix Nobel de la paix réclament des sanctions contre la junte de Rangoun.** – Six Prix Nobel de la paix sont venus témoigner, lundi 22 février, devant la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, en faveur de la libération de la dissidente birmane Aung San Suu Kyi. Ils ont demandé que l'ONU prenne des sanctions diplomatiques et économiques contre la junte de Rangoun tant qu'elle n'aura pas libéré les détenus politiques et rétabli la démocratie. Accusant les Nobel *« de prendre parti pour les terroristes armés »*, la junte a affirmé mardi que cette campagne d'opinion ne la ferait pas changer de politique.

□ **GUATEMALA : reprise des pourparlers de paix.** – Les représentants du gouvernement du Guatemala et des quatre mouvements de guérilla, regroupés au sein de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (UNRG), ont repris leurs pourparlers de paix, mardi 23 février à Mexico, après une interruption de six mois. L'UNRG réclame la signature *« sans conditions »* d'un accord global sur les droits de l'homme entrant en vigueur immédiatement, sous contrôle international. – *(Reuter.)*

□ **CUBA : un rapport de l'ONU critique l'embargo américain.** – Chargé par l'ONU de dresser un rapport sur les droits de l'homme à Cuba, M. Carl-Johan Groth a estimé, mardi 23 février à Genève, que le régime de La Havane *« étouffait l'opposition et maltraitait ses prisonniers »*, mais a ajouté que l'embargo économique américain contre l'île était *« contre-productif »*. *« Une politique fondée sur des sanctions économiques et autres mesures visant à isoler l'île constituent (...) le moyen le plus sûr de prolonger une situation intérieure insoutenable »*, a-t-il écrit. Amnesty International estime que de 300 à 500 prisonniers politiques sont incarcérés. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : le cardinal Etchegaray a constaté un *« vif désir de reprendre le dialogue »*.** – A l'issue d'une visite de trois jours à Lomé, durant laquelle il s'est entretenu avec l'ensemble des dirigeants politiques, le cardinal Roger Etchegaray, émissaire du pape Jean-Paul II, a déclaré, mardi 23 février, avoir rencontré chez ses interlocuteurs un *« vif désir de reprendre le dialogue »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : la visite du secrétaire d'Etat américain

M. Christopher s'est heurté à l'intransigeance des Palestiniens

Le secrétaire d'Etat américain devait clore, mercredi 24 février, une visite d'un peu plus de quarante-huit heures en Israël, au terme d'une tournée au Proche-Orient destinée à relancer le processus de paix.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La première journée de la visite en Israël, mardi, de M. Christopher avait commencé dans l'euphorie. Elle s'est achevée sur un malaise, autrement dit sans le résultat escompté par les Israéliens : l'annonce de la reprise des négociations de paix suspendues depuis décembre dernier. Dès la fin du premier de ses entretiens avec son homologue américain, le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, était apparu particulièrement souriant sur le perron du ministère des affaires étrangères à Jérusalem.

« Un entretien excellent », confiait-il alors aux journalistes, en insistant sur la *« souplesse »* des Etats-Unis, qui, *« lorsque les discussions sont bloquées, présentent des propositions constructives et n'imposent pas d'arrangements »*. Le sentiment général, exprimé peu après par le porte-parole du premier ministre, M. Itzhak Rabin, est que *« toutes les parties arabes »* sont disposées à reprendre les pourparlers de paix *« le plus vite possible »*.

A ce stade, l'affaire des Palestiniens expulsés par Israël avait apparemment disparu, à la fois des préoccupations israéliennes, et des discussions entre les dirigeants de l'Etat juif et le secrétaire d'Etat, ce dernier multipliant les assurances concernant les engagements de Washington à l'égard du processus de paix et de la sécurité d'Israël. Les proches de la présidence du conseil indiquaient même que les Etats-Unis allaient essayer d'avancer la date des négociations bilatérales, jusqu'ici prévues pour la fin avril.

En fin d'après-midi, le vent tourna à Jérusalem, après un débat de près de deux heures, au consulat américain, entre M. Christopher et une délégation de dix responsables palestiniens, conduite par M. Fayçal Husseini. Ceux-ci ont clairement fait comprendre à l'émissaire du président Bill Clinton qu'ils sont le *« nœud »* des négociations, en remettant sur le tapis le problème des expulsés.

Ils commencèrent par lui remettre un mémorandum répertoriant les *« violations des droits de l'homme dans les territoires occupés »* et notant l'augmentation *« dramatique »* du nombre des jeunes manifestants tués ou blessés par les balles israéliennes depuis deux mois. Puis M. Husseini formula une vieille exigence, rejetée systématiquement par le gouvernement du Likoud et par son successeur travailliste : permettre la participation aux pourparlers d'habitants de Jérusalem-Est, et de membres de la diaspora palestinienne.

« Nous avons ensuite réaffirmé notre engagement à l'égard du processus de paix, mais en soulignant que les conditions ne nous permettent pas d'y prendre part pour le moment », a indiqué Mme Hanane Ashraoui, porte-parole de la délégation. *« Nous voulons être sûrs qu'il n'y aura plus de déportations et que les ordres de bannissement seront annulés »*. Autrement dit, les Palestiniens n'iront pas à Washington tant que tous les expulsés ne seront pas de retour chez eux. M. Christopher, au dire d'un délégué palestinien qui a requis l'anonymat, ne dissimule pas son irritation. *« Jusqu'à quand continuerez-vous de formuler des exigences? Il est temps de parler concrètement »*, aurait-il dit à ses interlocuteurs.

Le ton émanant des propos officiels israéliens devenait alors plus mesuré. Un haut fonctionnaire de la présidence du conseil faisait savoir que *« selon des informations parvenues mardi »*, l'Egypte serait favorable à une relance du processus de paix, mais *« liait »* la reprise des négociations à un règlement de la question des expulsés. Les Jordaniens seraient, eux aussi, disposés à reprendre les négociations, mais préféreraient attendre les Palestiniens.

Quant aux Syriens, ils auraient fait comprendre que si les quatre cents bannis ne constituaient pas pour eux un obstacle, ils ne prendraient pas part aux pourparlers sans les Jordaniens. *« Nous nous sommes peut-être réjouis trop tôt »*, admettait un diplomate israélien. *« L'intransigeance palestinienne risque d'inciter le secrétaire d'Etat à exiger d'Israël un geste en faveur des expulsés, et des habitants des territoires »*, ajoutait-il. Comme le relève l'éditorialiste du quotidien israélien *Yédiot Aharonot*, *« la première des deux journées d'entretiens prévues au programme du secrétaire d'Etat aura au moins eu un résultat : enfoncer plus profondément l'épine palestinienne dans le pied d'Israël »*. – *(Intérim.)*

La visite du ministre syrien des affaires étrangères

M. Al Charah et M. Dumas n'ont guère évoqué les sujets de discorde entre Paris et Damas

Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, a clos, mercredi 24 février, une visite officielle de vingt-quatre heures en France, au cours de laquelle il a été reçu par le président François Mitterrand.

Il a été question de tout sauf des relations bilatérales; ou très peu, lors d'un tête-à-tête avec M. Dumas. Pourquoi du reste Paris et Damas étaleraient-ils leurs divergences sur un sujet dont le volet financier laisse beaucoup à désirer – même si, par ailleurs, le dialogue entre les deux capitales se porte bien – malgré les déclarations de bonnes intentions de part et d'autre?

Après tout, le gouvernement français ne devrait plus être le même le mois prochain, et il était plus confortable pour l'une et l'autre partie de renvoyer à plus tard la question de la dette syrienne envers la France : 1,2 milliard de francs. Le Trésor ne veut pas reprendre les négociations financières sans que Damas commence par payer les échéances de ses arriérés, soit 5 millions de francs par mois. Même s'il ne s'agissait que d'une visite de réciprocité, après celle effectuée l'année dernière à Damas par M. Dumas, le séjour de M. Al Charah tirait son intérêt du fait qu'il intervenait dans la foulée des entretiens du secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, dans la capitale syrienne. Aussi est-ce essentiellement de cela que MM. Al Charah et Dumas ont parlé, et notamment de l'affaire des Palestiniens expulsés par Israël et de ses incidences éventuelles sur le processus de paix. Hors micro, les propos tenus par M. Al Charah à ce sujet n'ont pas été aussi clairs que ses déclarations publiques sur la nécessité d'établir une nette distinction entre les deux affaires. S'il est vrai qu'il a répété que les Arabes ne devaient pas tomber dans le piège de prendre l'initiative d'une rupture des pourparlers de paix, il n'en a pas moins dit qu'il voyait mal comment ceux-ci reprendraient si les Palestiniens expulsés demeuraient dans leur campement au Liban sud.

Il faut, estime-t-il, une solution globale et non pas saucissonnée – telle que la décision d'Israël d'en rapatrier cent un et de réduire à un an la durée du bannissement des autres, – mais il n'en a pas pour autant suggéré une. A Damas même toutefois, le chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, M. Nayef Hawatmeh, a fait état – pour le rejeter – d'un projet en cours de discussion en vertu duquel l'Arabie saoudite et le Maroc accueilleraient temporairement les deux tiers des Palestiniens expulsés, le tiers restant étant immédiatement rapatrié dans les territoires occupés. Ce qui est sûr, commente un diplomate, c'est que si le problème des expulsés n'est pas réglé avant la reprise des négociations de paix, les Syriens, à la table des pourparlers, seront les plus « durs » concernant l'affaire des expulsés.

La Syrie ne tient pas à proprement parler un double langage, mais des propos nuancés, selon les interlocuteurs : en d'autres termes, s'étant engagés auprès de Washington à se rendre à la table des négociations, les dirigeants syriens estimeraient qu'il ne serait pas inutile d'accroître la pression sur Israël pour qu'il consente à rapatrier le plus rapidement possible tous les expulsés. La France était à cet égard un partenaire de choix. N'a-t-elle pas réaffirmé, le 15 février encore, qu'elle considérait *« toujours que les principes et le contenu de la résolution 799* (exigeant le retour « immédiat » des expulsés), *adoptée à l'unanimité, demeurent d'application »*. Les entretiens de M. Al Charah ont également porté sur la situation en Irak, Damas constatant, avec une certaine inquiétude, que, du fait de la création de « zones d'exclusion » dans le sud et le nord du pays, l'Irak était *« divisé* de facto », et Paris se défendant d'avoir jamais envisagé un partage de ce pays. Quant au maintien de M. Saddam Hussein au pouvoir, les deux pays ne sont pas sur la même longueur d'onde. Si une fois que l'Irak se sera plié aux résolutions de l'ONU, Paris n'entend pas *« être plus royaliste que le roi »*, étant entendu que le dernier mot revient au peuple irakien et à la communauté internationale, Damas estime en revanche qu'*« il est de l'intérêt de l'Irak que Saddam ne reste pas »* au pouvoir.

Quant au retrait des troupes syriennes du Liban – évoqué lors du tête-à-tête avec M. Dumas, – c'est une affaire qui relève des accords inter-libanais de Taëf et des relations *« privilégiées »* entre Beyrouth et Damas, a dit M. Al Charah. A force de l'avoir martelé, et dans la mesure où les dirigeants libanais eux-mêmes semblent l'admettre, Damas a réussi à faire taire les critiques internationales à ce sujet.

MOUNA NAÏM

IRAK : en mission d'inspection des armes balistiques

Des experts des Nations unies ont eu « certains problèmes »

Deux missions de l'ONU qui opéraient conjointement lundi 22 février en Irak ont eu *« certains problèmes »* avec les autorités irakiennes, mais ont pu accomplir leur travail, a déclaré mardi à Bahreïn le chef de l'une de ces missions, M. Nikita Smidowitch. Il n'a cependant pas précisé quelle était la nature de ces *« problèmes »*.

L'expert de nationalité russe a rappelé que de manière générale les inspecteurs de l'ONU n'avaient pas toujours un accès immédiat aux sites d'inspection et qu'ils étaient victimes de harcèlement, comme des coups de téléphone anonymes ou des billets de menaces glissés dans leurs chambres d'hôtel.

« Nous avons pu néanmoins effectuer notre inspection », a-t-il ajouté, précisant que les membres des deux équipes étaient à la recherche d'*« équipements en relation avec les missiles »* balistiques. Mais il a refusé d'en dire plus, affirmant qu'il devait *« faire part des conclusions à la commission spéciale de l'ONU »* chargée de superviser le désarmement de l'Irak.

Par ailleurs, sans que *« cela signifie nécessairement un changement de politique à l'égard de l'Irak »*, l'Egypte a décidé d'envoyer un diplomate à Bagdad, pour renforcer le service des intérêts égyptiens à l'ambassade de l'Inde, actuellement tenu par deux fonctionnaires sans statut diplomatique. Bagdad, qui avait pris l'initiative, en février 1991, de rompre ses relations diplomatiques avec le Caire, a *« favorablement »* accueilli la décision égyptienne et décidé, *« par mesure de réciprocité »*, d'envoyer un diplomate au Caire pour veiller aux intérêts irakiens. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : un activiste islamiste condamné à mort.** – Accusé du meurtre d'un officier de police venu l'arrêter, et d'avoir tenté d'en tuer un autre, un activiste islamiste, Hassan Chebata Badrane, a été condamné à mort, mardi 23 février, par le tribunal militaire d'Alexandrie. C'est la deuxième fois que ce tribunal prononce une peine de mort. En novembre dernier, il avait condamné à la peine capitale huit islamistes, dans le procès dit des « vétérans d'Afghanistan ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOMALIE : alors que le pays connaît un regain de tension

L'ONU est saisie du cas d'un navire grec acheminant des armes en provenance de Serbie

Les informations du *New York Times*, qui avait révélé, dans son édition du mardi 23 février, qu'un navire grec, transportant vraisemblablement des armes en provenance de Serbie, était en route pour la Somalie, ont été confirmées, quelques heures plus tard, par le département d'Etat. Son porte-parole, M. Joe Snyder, a précisé que le gouvernement américain avait pris contact avec les gouvernements de la Grèce et du Kenya – où le navire marchand, anciennement *Maria* et rebaptisé *Bana-1*, semble se diriger – afin que le bateau soit arrêté et visité.

Malgré l'embargo commercial, décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui isole théoriquement la Serbie et le Montenegro, les pays frontaliers ont parfois des difficultés à faire appliquer ces sanctions. En outre, dès le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, un embargo sur le commerce des armes avait été adopté par l'ONU, mais son objectif premier était d'empêcher les belligérants de s'armer, plutôt que de leur interdire de vendre leurs arsenaux.

Le comité des sanctions de l'ONU, qui « gère » l'embargo, devait se réunir mercredi, à New-York, pour débattre du cas de l'ex-*Maria*, a ajouté M. Snyder. Si des sanctions devaient être prises, elles le seraient contre la compagnie qui a affrété le bateau, et non contre le gouvernement grec – dont le porte-parole américain a salué les efforts pour interdire la contrebande.

Pendant ce temps, les forces américaines présentes en Somalie ont lancé un ultimatum au général Mohamed Saïd Hersi, surnommé « Morgan », pour qu'il retire ses troupes du port de Kisimayo, *« avant jeudi minuit »*. Cet ultimatum, signé par le général Robert Johnson, commandant des forces armées américaines en Somalie, et par l'ambassadeur américain Robert Oakley, somme le chef de guerre et ses hommes de regagner *« la zone de cantonnement qui leur est assignée »*, non loin de la ville de Doble, à 50 kilomètres au nord-ouest de Kisimayo.

« Les Américains dehors ! »

A l'instar de la Belgique, les Etats-Unis ont démenti les affirmations de l'ONU, selon lesquelles la ville portuaire était tombée aux mains du général « Morgan ». Ce dernier ne se serait emparé que d'une zone de 1 kilomètre carré, après de violents combats contre son rival, le colonel Omar Jess, combats qui ont fait onze morts et au moins vingt et un blessés, lundi soir. Si les soldats belges et américains sont intervenus dans ces affrontements, c'est uniquement pour *« assurer la sécurité des organisations humanitaires »* et *« protéger les vies des* [militaires des] *forces de la coalition »*, a précisé, mardi, le porte-parole du contingent américain.

L'évolution des combats de Kisimayo (où chaque chef de clan espère « gagner » le plus de territoire, avant l'ouverture d'éventuelles négociations de paix) est suivie de près par les autres belligérants. C'est ainsi qu'à Mogadiscio, le général Mohamed Farah Aïdid a violemment dénoncé les agissements de la force multinationale, accusée de soutenir le général « Morgan ». Ce dernier aurait, à l'en croire, bénéficié de la mansuétude des Américains, qui l'auraient « autorisé » à prendre le contrôle de certaines régions, alors que les autres factions claniques se sont, elles, rassemblées dans leurs *« zones de cantonnement »*.

Joignant le geste à la parole, plusieurs milliers de partisans du général Aïdid ont bloqué, mardi, à l'aide de pneus enflammés, la route menant à l'ambassade des Etats-Unis et au QG logistique de la force multinationale, lapidant tous les véhicules passant à leur portée. Les slogans des manifestants – *« A bas l'Amérique ! »* ou *« Les Américains dehors ! »* – tranchaient singulièrement avec le chaleureux accueil réservé, par ces mêmes manifestants, il y a moins de deux mois, à l'ex-président George Bush.

L'incertitude qui prévaut à Kisimayo a conduit le Pentagone à différer le retrait des soldats américains de Somalie. Les quelque 3 000 marines, qui devaient quitter le pays d'ici mars, vont prolonger leur séjour pour une durée encore indéterminée. – *(AFP, Reuter.)*

ZAÏRE : prolongation du séjour en France de M. Mobutu

Le somptueux refuge du président

Alors qu'à Kinshasa des violences meurtrières ont fait au moins dix morts dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 février, lors d'affrontements entre militaires et habitants du quartier populaire de Massina, le président zaïrois, qui souffre de *« maux de dents »*, a fait savoir qu'il prolongerait *« de quelques jours »* son séjour en France, sur la Côte d'Azur, où il possède une luxueuse villa.

NICE

de notre correspondant

Le président Mobutu a abandonné sa légendaire toque léopard pour se rendre chez son chirurgien-dentiste, à Monaco. Un souci de discrétion qui contraste avec les fastes et le luxe dans lesquels il vit quand il vient sur la Côte d'Azur. Son domaine est situé sur les rivages de la Méditerranée, au cap Martin, face à Monaco. De la route, qui conduit de la principauté à Roquebrune, on n'en aperçoit rien, si ce n'est un austère portail noir, avec la simple mention « Villa del Mare ». L'entrée est étroitement surveillée par des gardes du corps, zaïrois et européens. Derrière commence un univers d'opulence.

Les arrivées de Mobutu sont toujours discrètes, grâce à l'héliport qui lui permet d'accéder à sa propriété en hélicoptère. La grande maison, une sorte de petit château avec rotonde et colonnades sur trois étages, est située au bord des rochers, en surplomb direct de la mer. La façade est recouverte de marbre rose et blanc. Trois autres villas sont construites sur les 10 hectares de parc richement boisé. La première, baptisée « pavillon des chasseurs », est réservée au gardien. Il y a des garages, mais surtout une cave pouvant recevoir plus de 2 000 bouteilles.

Le second bâtiment est une maison à deux étages, où logent les gardes du corps – ils peuvent être une vingtaine. La troisième, située au bord de la piscine, à proximité du court de tennis, fait office de club-house. On y trouve une deuxième piscine – couverte – avec sauna, jacuzzi, et toute une infrastructure pour la remise en forme.

Depuis qu'il a acheté cette somptueuse propriété, en 1986, au milliardaire saoudien Akram Ojjeh, le chef de l'Etat zaïrois se montre moins souvent sur la Côte d'Azur. Dans le passé, ses séjours ne passaient pas inaperçus : en 1979, à Cannes, 105 chambres de l'Hôtel Majestic lui avaient été réservées, pour le loger, lui et sa suite. Ses sorties restent néanmoins spectaculaires, du fait de l'impressionnante escorte qui l'accompagne. A Monaco, à chacune des visites du président chez son dentiste, trois voitures bourrées de gardes du corps investissent le quartier de l'avenue des Moulins.

Les séjours de M. Mobutu au cap Martin sont irréguliers. Sa somptueuse demeure n'est qu'un point de chute parmi d'autres en Europe : un appartement à Paris, avenue Foch, deux châteaux en Belgique et une propriété sur le lac Léman.

JEAN VERDIER

□ **KENYA : nouvelles saisies contre la presse d'opposition.** – La police a saisi, mardi 23 février, à Nairobi, des exemplaires de deux hebdomadaires d'opposition, *Society* et *Finance*, a indiqué le rédacteur en chef d'un des deux magazines. Les journalistes de *Society* ont déjà été inculpés pour *« sédition »*, tandis que les propriétaires du magazine sont poursuivis pour une cinquantaine d'accusations de *« diffamation »*, émanant des proches du chef de l'Etat. Le rédacteur en chef de *Finance*, et celui d'un autre hebdomadaire, *The Watchman*, eux aussi inculpés de *« sédition »* sont en prison dans l'attente de leur procès. – *(AFP.)*

□ **Alger et Rabat veulent « assainir » leurs relations.** – Au terme d'une visite de vingt-quatre heures au Maroc au cours de laquelle il a été reçu par le roi Hassan II, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Redha Malek, s'est déclaré convaincu, mardi 23 février, que *« le dialogue entre les deux pays se poursuivra à tous les niveaux pour assainir le climat »*. Les relations algéro-marocaines traversaient une période de tension à la suite de récentes déclarations du roi regrettant l'arrêt du processus électoral en Algérie en 1991. – *(Reuter.)*

SÉNÉGAL : le premier tour du scrutin présidentiel

L'éventuelle réélection de M. Diouf pourrait donner lieu à des troubles

DAKAR

de notre envoyée spéciale

Les résultats de l'élection présidentielle du 21 février devraient être rendus publics au plus tôt jeudi. Les Sénégalais, habitués à plus de promptitude, attendent le verdict avec d'autant plus de fébrilité que l'éventuelle réélection de M. Abdou Diouf pourrait donner lieu à des troubles. Jamais le Sénégal n'avait vécu pareille attente au lendemain d'une élection !

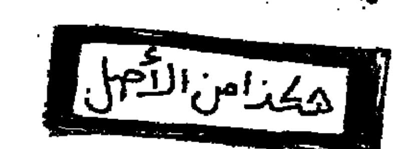
Rançon de la transparence, introduite par le nouveau code électoral, le dépouillement traîne en longueur. Chacun des quelque 8 200 procès-verbaux transmis par les bureaux de vote est, en effet, examiné au niveau départemental, puis au niveau national, par une commission composée de représentants des huits candidats. Une auscultation qui risque de s'éterniser, les cas litigieux étant légion.

Ordinateurs chez les uns, calculateurs chez les autres : dans tous les quartiers généraux des candidats, l'heure est aux additions. D'ores et déjà, un constat s'impose : l'électorat s'est polarisé sur deux noms, ceux de M. Abdou Diouf (Parti socialiste) et de Me Abdoulaye Wade (Parti démocratique sénégalais). Au Parti socialiste, le premier était crédité, mardi, d'une victoire assurée *« dans une fourchette entre 55 % et 59 % »* des suffrages. Au même moment, le PDS confirmait que, selon ses propres résultats partiels, M. Wade l'emportait *« avec 55 % des suffrages »*.

Une seule chose est sûre : le président sortant a perdu la bataille dans cinq communes, celles de Dakar, Pikine, Thiès, Kébémer et Bargny, d'où la conclusion d'un des bras droits de Me Wade : *« Une victoire de M. Diouf au premier tour serait mathématiquement impossible, sociologiquement incohérente et politiquement dangereuse »*.

Quelques blindés et camions de militaires ont été déployés dès lundi matin dans la capitale. *« On n'a jamais vu d'élections sans émeutes »*, rappelle un cadre. Tout le monde attend donc la réaction de la rue, en cas de réélection de M. Diouf dès le premier tour. Quelle serait, s'il y avait des débordements, l'attitude de Me Wade? *« J'appellerais au calme »* nous disait-il, mercredi. A la même question posée dimanche, il répondait : *« S'il y a eu fraude, je ne ferais aucune déclaration; je verrais ce que décident les Sénégalais. »*

MARIE-CLAIRE SUBTIL



La préparation des élections législatives

M. Bérégovoy a réuni à déjeuner MM. Delors, Fabius et Rocard

M. Pierre Bérégovoy a reçu à déjeuner, mardi 23 février, à l'hôtel Matignon, MM. Michel Rocard, Jacques Delors et Laurent Fabius, avec lesquels il souhaitait parler de la stratégie de campagne des socialistes. Le principe d'un appel commun aux électeurs de gauche a été retenu.

En temps ordinaire, cela aurait été fort banal. Que le premier ministre en exercice réunisse, le temps d'un déjeuner, le président de la Commission européenne, socialiste comme lui, le présidentiable «naturel» de la majorité parlementaire, le premier secrétaire du parti majoritaire, les présidents des groupes de sa majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat et le membre de son gouvernement chargé des rapports avec le Parlement, sous l'amical contrôle du secrétaire général de l'Elysée, quoi de plus normal ? Pourtant la présence, mardi, autour de la table de l'hôtel Matignon de MM. Bérégovoy, Delors, Rocard et Fabius, ainsi que de MM. Jean Auroux, Claude Estier, Louis Mermaz et Hubert Védrine, a fait figure d'événement. Faut-il que les proclamations d'unité dans l'adversité des leaders du PS manquent de crédibilité ?

Ce déjeuner, certes, avait été organisé avant que M. Rocard ne jette son pavé dans la mare socialiste. Le chef du gouvernement voulait, accessoirement, donner l'impression que, malgré les ennuis que lui valent les révélations sur les conditions d'achat de son appartement, il reste le meilleur commun dénominateur des dirigeants socialistes, au moins le temps de la campagne législative. Il tenait, surtout, à prendre une iniative prouvant qu'il avait été entendu quand, il y a trois semaines, il avait demandé à MM. Rocard et Delors de s'engager plus fortement dans cette bataille. Mais une semaine après le «big bang» de Montlouis-sur-Loire, cette rencontre ne pouvait mieux tomber. Les approbations formelles des uns et des autres ont laissé subsister trop d'arrière-pensées pour qu'il soit inutile de les mettre franchement sur la table.

Une proclamation commune

Ces agapes auront au moins servi, en partie, à cela, même si elles n'ont pas commencé dans un climat très fraternel. M. Bérégovoy tient à démontrer que l'initiative rocardienne n'est pas l'amorce d'une opération personnelle, mais le premier élément d'une stratégie collective. M. Fabius, pour le prouver, avait proposé que le meeting de clôture de la campagne qu'il devait tenir à Paris avec le premier ministre – et que la fédération socialiste parisienne avait refusé d'organiser, estimant que ses candidats avaient plus à y perdre qu'à y gagner, – soit élargi à un vaste rassemblement avec tous les dirigeants du PS ; or MM Lionel Jospin, Rocard et Delors ont fait savoir qu'ils étaient indisponibles.

Les mises au point indispensables ne pouvaient donc que constituer l'essentiel du menu. Le «candidat naturel» a assuré au premier secrétaire que son passé et ses déclarations prouvent que, pour lui, le PS ne peut qu'être le noyau du rassemblement qu'il souhaite. Assis côte à côte, les deux hérauts de la traditionnelle «deuxième gauche» semblaient faire prévaloir leur amitié sur leur compétition. Même M. Mermaz, pour qui la fidélité à M. François Mitterrand passe avant tout, paraissait, à sa sortie de Matignon, ravi d'avoir déjeuné avec un homme qui a déjà proclamé la mort du mitterrandisme.

La bonne ambiance d'un déjeuner ne saurait suffire, même si M. Bérégovoy, en déplacement mardi soir dans le Val-d'Oise, y a vu la preuve que chacun de ses hôtes avait compris qu'il était nécessaire d'élargir le Parti socialiste *«dans un grand mouvement qu'il nous faut créer autour de notre histoire»*, mais que *«demain commence aujourd'hui»*, c'est-à-dire que les législatives sont *«la première étape dans la bataille de la présidentielle»*.

L'idée d'un «grand meeting» a du plomb dans l'aile, mais n'est pas abandonnée, et le principe d'une proclamation signée par tous les dirigeants socialistes a été retenu. Reste à la rédiger avant le 21 mars. Cela ne sera pas le plus facile, tous les participants à ce repas n'ayant pas la même vision de ce qu'il conviendra de faire entre les législatives et la présidentielle.

THIERRY BRÉHIER

Une campagne très télématique

Suis-je de droite ou de gauche ? L'électeur indécis qui se pose ce genre de question existentielle a aujourd'hui la possibilité de trouver une réponse grâce au Minitel. Il lui suffit, par exemple, de s'adresser au service télématique 3617 POLITIQ. Il s'y verra soumis à une série d'interrogations-tests. On lui demandera, entre autres : *«Accepteriez-vous qu'une mosquée soit construite dans votre ville ou dans votre quartier ?»* A la fin de cette épreuve, il constatera peut-être qu'il se situe à 77 % à gauche ou à 54 % à droite...

Ouvert le 3 janvier, 3617 POLITIQ joue à fond de l'interactivité du Minitel. Mais sa principale rubrique est le dialogue direct. Chaque semaine, un dirigeant politique répond directement aux questions des «télémateurs». MM. Philippe Seguin, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Marie Le Pen et Gérard Longuet ont déjà utilisé ce créneau de campagne. Ce sont l'ancien ministre de la défense et le président du Front national qui ont, jusqu'à présent, suscité le plus grand nombre de connexions.

En effet, malgré une audience relativement modeste – deux mille cinq cents appels hebdomadaires selon les promoteurs du service, Bruno Clostre, agent immobilier, et Xavier Jullien, journaliste au service politique de RMC, – les hommes politiques ne boudent pas le Minitel. MM. Antoine Waechter, Alain Juppé, Brice Lalonde, Henri Emmanuelli et Georges Marchais doivent également se succéder sur ce fil jusqu'au scrutin. Au prix de 3,54 francs la minute, 3617 POLITIQ vise surtout les fans du débat politique. Ses promoteurs, toutefois, ne veulent pas en rester là.

Ils mettront en ligne, à partir du jeudi 25 février, un service 3617 SOSELECTIONS, qui veut constituer un véritable annuaire interactif de tous les candidats aux prochaines législatives. Une rubrique permettra aux électeurs d'interroger le candidat de leur choix et de lire quelques jours plus tard sa réponse à l'écran.

Originalités

Accessibles par le 3615 et moins chers, d'autres services télématiques visent la même clientèle. Le 3615 AVISAUXELUS se propose de recréer un véritable débat politique entre tous les citoyens. Au prix de 1,39 francs la minute, il offre à chacun la possibilité d'exposer son opinion ou de consulter les avis déjà exprimés. Originalité du service, il invite aussi les élus à faire part de leurs idées et à développer leurs projets.

3615 ELIR se veut le *vade-mecum* télématique de l'électeur. Ce service passe en revue les modalités du scrutin des 21 et 28 mars : il explique qui peut voter, comment on vote par procuration, qui peut être candidat et même quelles sont les peines encourues en cas de fraude. Tout aussi pratique, une rubrique du 3615 ELIR doit annoncer les résultats en direct au soir de chacun des deux tours.

Il n'y aura d'ailleurs pas d'exclusivité pour la diffusion de ces résultats. Un grand nombre de services télématiques, tel le 3615 LEMONDE, en collaboration avec l'AFP, proposeront à partir de 20 heures, les 21 et 28 mars, les résultats circonscription par circonscription.

Cette vogue a conduit presque tous les partis politiques à éditer des services télématiques à l'attention de leurs militants. Concentrés sur le «kiosque» grand public, le 3615, ils n'ont toutefois qu'une audience quasi confidentielle. Deux formations se distinguent pourtant : le Front national et le Parti radical, composante de l'UDF.

Le mouvement d'extrême droite s'adonnant volontiers au culte de la personnalité trois codes permettent de se connecter au même service : 3615 FN, 3615 LE PEN et 3615 JMLP (pour Jean-Marie Le Pen). Le mouvement radical valoisien, lui, fait apparemment dans l'originalité : par le 3615 FINCK, les minitellistes peuvent entrer en contact avec l'un de ses porte-drapeaux, un certain Michel Finck. Ce candidat de l'opposition précise qu'il a trente-sept ans, qu'il est né à Valence, qu'il est chef d'entreprise. Il résume son programme et s'offre de répondre aux questions de ses futurs électeurs, mais il oublie de dire... où il fait acte de candidature.

GUY DUTHEIL

La liste des candidats investis par le CNI

Après les listes des candidats investis par le RPR et l'UDF (*le Monde* du 22 janvier), le PS et le MRG (*le Monde* du 30 janvier), les Verts et Génération Ecologie (*le Monde* du 2 février), le Front national (*le Monde* du 5 février) et le PCF (*le Monde* du 13 février), nous publions celle des candidats du Centre national des indépendants et de la Démocratie chrétienne française.

Sur les quatre-vingts candidats du CNI, six bénéficient de l'investiture du RPR et de l'UDF. L'un d'eux, M. Jean-Marc Sergent dans la douzième circonscription du Pas-de Calais, est présenté par le CNI comme ayant l'investiture de l'UPF mais le RPR et l'UDF assurent qu'ils n'ont pas accordé d'investiture dans cette circonscription. Enfin sept candidats ont été investis par le CNI bien que non-adhérents, à ce jour, à ce parti. Parmi eux, figurent un député sortant app. RPR, M. Jean Kiffer (Moselle), mais également M. Jean-Claude Guibal (UDF-CDS), maire de Menton, qui se présente contre M. Emmanuel Aubert, député sortant RPR et candidat unique RPR-UDF.

ALSACE

Bas-Rhin. – 1re : Pascal Dupaix ; 2e : Philippe de Morant ; 6e : Frédéric Baussart.

Haut-Rhin. – 2e : Jacques Cattin ; 7e : Maurice Triponel.

AQUITAINE

Gironde. – 6e : Guy Coubris ; 8e : Claude Espied ; 9e : Marie-France Théron ; 11e : Bruno Georges.

Pyrénées-Atlantiques. – 3e : Lucien Basse Cathalinat, UPF-sout. CNI.

AUVERGNE

Allier. – 3e : Pierre Chabuel ; 4e : Gabriel Muler.

BOURGOGNE

Côte-d'Or. – 3e : Lucien Brenot, UPF.

BRETAGNE

Ille-et-Vilaine. – 3e : Henri David, DCF.

CENTRE

Eure-et-Loir. – 4e : Joseph Hudault.

Indre-et-Loire. – 3e : Jean Castagnou ; 4e : Marcellin Sigonneau ; 5e : Michel Montaubin.

Loir-et-Cher. – 1re : Olivier Bondois.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Ardennes. – 1re : Pierre Vassal, DCF ; 2e : François Miara.

Aube. – 1re : André Veltin, DCF.

CORSE

Haute-Corse. – 2e : Jean Colonna, sout. CNI.

ILE-DE-FRANCE

Paris. – 20e : Jacques Féron, UPF-sout. CNI.

Yvelines. – 1re : Eric Vassel de Fautereau ; 3e : Antoine Chaudron ; 6e : Pascal Voisin ; 7e : Jacques Michiels ; 8e : Serge Ancelot.

Essonne. – 3e : Joël Havet, DCF.

Hauts-de-Seine. – 1re : Jean-Louis Mas, DCF ; 2e : Vincent Vidal ; 5e : Roger Vivant ; 7e : Roger Tron, DCF ; 8e : Pierre Godicheau.

Seine-Saint-Denis. – 1re : Raoul Béteille, UPF ; 2e : Ferdinand Bramoulle ; 3e : Alain Ketterer ; 5e : René Trapet, DCF ; 6e : Daniel Philippot ; 10e : Jean-Jacques Horif ; 11e : Marie-Josèphe Descarpentries.

Val-de-Marne. – 4e : Olivier d'Ormesson.

Val-d'Oise. – 1re : Marcel Lopez, DCF ; 2e : Jean-Pierre Boufflet ; 4e : Jean-Marc Réa ; 5e : Lucien Amourette ; 6e : Jean-Pierre Le Denmat ; 7e : Bernard Lepidi.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Gard. – 4e : François Gilles.

Hérault. – 2e : Henri Temple.

Pyrénées-Orientales. – 4e : Jacques Clostermann.

LORRAINE

Meurthe-et-Moselle. – 5e : Louis Delagarde, DCF ; 6e : Roland Mentré ; 7e : Daniel Lallemant, DCF.

Moselle. – 3e : Joël Buguel ; 5e : Stéphane Kiffer ; 8e : Jean Kiffer, UPF-sout. CNI, d. s.

MIDI-PYRÉNÉES

Ariège. – 1re : Henri-René Garaud, UPF.

Haute-Garonne. – 2e : Jean-Pierre Bouissel.

Gers. – 1re : Yves Rispat.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 13e : Claude Prouvoyeur ; 14e : Gabriel Deblock ; 22e : Christian Deflandre.

Pas-de-Calais. – 12e : Jean-Marc Sergent, DCF ; 13e : Hervé Cadenne.

BASSE-NORMANDIE

Orne. 3e : Marie-France Le Bozec, sout. CNI.

HAUTE-NORMANDIE

Eure. – 3e : Jean-René Guilcher, DCF ; 4e : Christian Pigaglio.

Seine-Maritime. – 1re : Yann de Saint-Pol ; 4e : Laurent-Xavier Morin ; 8e : Olivier de Noyette.

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique. – 1re : André Bolo ; 5e : Jean-Baptiste de Scoraille.

Maine-et-Loire. – 2e : Alain Dubois.

Mayenne. – 3e : Christian Richard.

Sarthe. – 1re : Gérard Hamelin.

PICARDIE

Aisne. – 1re : Philippe Jarno ; 3e : Henri-Michel Falavigna ; 4e : Patrick Vallas ; 5e : Michel Mouilleseaux.

Oise. – 3e : Eric Froissart ; 5e : Guy Harlé d'Ophove ; 7e : Joël Dupuy.

Somme. – 1re : Brigitte Fouré.

POITOU-CHARENTES

Charente. – 4e : Alain Chailloux.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes. – 3e : Bernard Asso, RPR, sout. CNI ; 4e : Jean-Claude Guibal, CDS, sout. CNI.

Bouches-du-Rhône. – 4e : André Isoardo, UPF.

Var. – 1re : Jacques Croidieu ; 2e : Philippe Malaud.

RHÔNE-ALPES

Drôme. – 1re : Pierre Armand ; 2e : Franck Maisonnat ; 3e : Roch Abbate ; 4e : Richard Muller.

Isère. – 6e : Pierre Forestier ; 9e : Pierre Volpin.

Rhône. – 1re : Nathalie Tastevin ; 7e : Patrice Bontout ; 13e : Jacques Paoli.

□ **Le maire de Briançon est sérieusement blessé dans un accident de la route.** – Le maire de Briançon (Hautes-Alpes), M. Alain Bayrou (UDF-PR), a été sérieusement blessé, lundi 22 février, au début de la soirée, dans un accident de la circulation à l'entrée du village de Châteauroux (Hautes-Alpes), a-t-on appris mardi auprès de la mairie. Il est *«atteint de nombreuses fractures nécessitant plusieurs interventions chirurgicales dans les tout prochains jours»*, selon les médecins de l'hôpital de Gap, où il est hospitalisé.

Un entretien avec M. Brice Lalonde

« J'accepte la main tendue par M. Michel Rocard », nous déclare le président de Génération Ecologie

A moins de quatre semaines du premier tour des élections législatives, les écologistes continuent d'avoir le vent pour eux. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président de Génération Ecologie, M. Brice Lalonde, rappelle comment l'écologisme, selon lui, demeure le fils du printemps de 1968 et il affirme que « tout refermement sur le gaullo-communisme constituerait l'enfer ». *En réponse aux propositions de recomposition formulées par M. Michel Rocard, il* « accepte la main tendue » *par l'ancien premier ministre.*

« On connaît votre projet de recomposition autour d'écologistes réalistes, de centristes rénovateurs et de socialistes modernes. Mais pour quelle politique ? Il serait temps, tout de même, de dire ce que veulent les écologistes. Que proposent-ils, notamment, pour réduire le chômage ?

– Il n'y a pas de solution unique, mais un ensemble de politiques. Ce sont, du reste, les écologistes qui, les premiers, ont suggéré, depuis plus de dix ans, que la redistribution ou le partage du travail est sans doute la voie la plus prometteuse et que la croissance économique détruit plus d'emplois qu'elle n'en produit. Le corollaire indispensable de cette proposition est la réorganisation de la société autour du temps gagné. Celui-ci ne sera pas forcément du temps libre : il pourrait être consacré à l'autoproduction, aux soins à sa famille, aux relations avec ses voisins, à des activités bénévoles, humanitaires, sociales, culturelles ou politiques, voire à la création d'une entreprise. La nouvelle tâche de l'Etat et du marché serait, alors, de favoriser ces nouvelles activités, en proposant les services, les outils, les horaires, les aménagements, l'environnement et la formation nécessaires à cette autonomie.

» Cette intuition fonde l'un des grands axes de la politique écologiste depuis une vingtaine d'années. Elle est tirée d'Ivan Illitch et de bien d'autres expériences : au lieu d'attendre que tout vienne des services marchands, il faut faire les choses par soi-même, y compris l'entraide.

– Cela voudrait dire que l'on aurait, en quelque sorte, deux métiers ?

– Eventuellement. Le partage du travail, enfin reconnu avec plus ou moins de réticences par l'ensemble des forces politiques, consiste à reprendre le mouvement séculaire qui consacre les gains de productivité dans notre société, en libérant complètement les horaires, pour que cesse enfin cette société organisée en rangs par deux, où tout le monde travaille et prend ses vacances en même temps. Beaucoup plus qu'un palliatif provisoire, il s'agit là d'un projet social, fondé autour de l'idée d'autonomie, qui renvoie aux fondements mêmes de l'écologisme, à savoir le perfectionnement – l'élévation – de soi et des siens, sans oublier le sens de la fraternité, que nous avons souvent perdu.

Détaxer le travail

– Cette multi-activité ne risque-t-elle pas d'être un encouragement au travail précaire, au développement des petits boulots ?

– On vit sur un siècle d'idéologie positiviste, selon laquelle seul le travail de l'ingénieur, de celui qui travaille la matière, modifie la nature et la dompte, serait noble. C'est comme cela que nous déshumanisons notre société, en ajoutant des ordinateurs à la bureaucratie. Le réel, ce qui compte, ce sont les relations sociales. Nous avons besoin de services rendus aux êtres humains, d'un renforcement des relations entre les générations, les sexes, les voisins. Pour le reste, c'est-à-dire le travail, lorsqu'il est fastidieux, les robots sont utiles. Voilà notre orientation. C'est à ce type de problèmes que les écologistes veulent répondre.

– C'est un peu différent, semble-t-il, de ce que proposent vos partenaires des Verts, au sein de l'Entente des écologistes ?

– Entre les Verts et Génération Ecologie, il subsiste des différences d'appréciation. En général, nous sommes moins catégoriques. Une conception consiste à vouloir régenter de manière uniforme l'ensemble des activités ; une autre donne simplement le cadre dans lequel des expériences peuvent se multiplier.

» Mais j'en profite pour dire que, selon nous, l'essentiel, c'est la démocratie : qui décide, à la place du peuple, de l'environnement où ce peuple habite ? Qui décide de l'aménagement du quartier ou d'un coin de vallée ? Qui décide de la technique ? Qui décide de la modification du code génétique ? Ce sont là les fondements, culturels et politiques, de notre identité d'écologistes. J'ajoute que, pour moi, il ne s'agit pas de défendre l'ordre naturel, mais de choisir un environnement. Tout être humain devrait avoir la liberté fondamentale de contribuer à l'environnement dans lequel il habite. Or, pour les trois quarts d'entre eux, ce n'est pas le cas. Voilà en quoi l'écologie est une affaire de démocratie.

– Autre sujet de préoccupation majeur : la protection sociale. Etes-vous favorable à la pérennité du système actuel ?

– Evidemment, c'est même une marque de l'Europe, mais l'une des difficultés réside dans le fait que la protection sociale repose sur un système de transferts, où de grands services, de plus en plus inhumains, s'occupent de numéros. Cela ne suffit pas. Quand nous disons qu'il faut distribuer l'emploi, c'est bien parce que nous avons compris que le revenu ne suffit pas. Il faut aussi avoir une place dans la société. Eh bien ! là, c'est pareil.

» Quant au problème des paiements, la protection sociale est essentiellement fondée sur le travail. Or le travail diminue, donc on accumule les charges sur le travail, et donc le travail diminue plus encore : c'est un cercle vicieux. Cela veut dire qu'il faudrait financer la protection sociale à partir d'autres bases : la production, la consommation et – pourquoi pas ? – la pollution. Nous sommes favorables à un transfert de l'assiette fiscale : détaxer le travail, certes, mais accentuer les charges sur la pollution, les déchets, le gaspillage, la destruction de l'environnement.

» Enfin, je voudrais dire que l'un des problèmes français, qui renvoie à la politique générale, c'est que notre modèle est bâti, depuis 1789, sur l'Etat libérateur et modernisateur, exclusif, une sorte de grand frère de la société. Il y a une part de vrai, bien sûr, dans ce modèle, mais, poussé à l'extrême, l'Etat casse la sociabilité, les liens sociaux, les systèmes d'entraide bénévole. Le retour du bénévolat, la venue du temps gagné, du travail gratuit font partie des nécessités de notre société.

– La décentralisation a été l'une des grandes œuvres de la gauche. Iriez-vous plus avant, si vous en aviez la possibilité ?

– Il y a aujourd'hui un étage administratif et politique de trop, qui coûte beaucoup d'argent aux contribuables. A terme, je pense que ce sera le département. Mais on n'a pas besoin d'avoir une représentation uniforme de l'Etat sur l'ensemble du territoire. Prenez Paris, par ailleurs : on ne devrait pas admettre que, sous prétexte que M. Jacques Chirac est un grand politique, il n'y ait pas une communauté urbaine entre Paris et les communes de la proche couronne.

» La vérité, dans ce domaine, est que nous avons un système de représentation consternant et une classe politique médiocre. Tout cela est organisé par le système de la circonscription et du scrutin majoritaire. Car tous les féodaux refusent systématiquement de voter les lois qui les obligeraient à être moins nombreux. Nous avons un vrai problème en France, à ce propos : avec l'Etat, les collectivités locales, les transferts sociaux, les entreprises publiques, 60 % de la richesse produite est publique. Et, dans ce système, vous avez une sorte de « noblesse », qui gère tout. La situation est si particulière que, lors des prochaines élections législatives, nous allons élire cinq cents députés muets.

– Y compris les écologistes ?

– Je le crains. Le système est tel que nous risquons d'être noyés, sauf si nos députés sont nombreux. Je souhaite, pour ma part, que les écologistes ne cessent de ruer dans les brancards, car nous en avons besoin. Aujourd'hui, la France a des députés qui, globalement, sont rétribués non pas pour leur créativité, mais pour leur docilité. Je m'explique : ce sont les maires et les conseillers généraux qui gagnent les élections, grâce au cumul des mandats. Quand ils arrivent au Parlement, ils n'ont été formés que pour garder leurs fiefs. Aussi, quand un projet de loi leur est soumis, c'est le parti qui décide à leur place.

» En raison de cette extraordinaire combinaison française que nous avons entre la haute fonction publique, les entreprises publiques et les partis politiques, la situation est très préjudiciable à l'exercice de la démocratie. On parle de *« big bang »*, ces jours-ci, mais il s'agit surtout de *« big gangs »*. Et un gang peut en cacher un autre. C'est pourquoi il faut séparer les pouvoirs, revaloriser le rôle du Parlement. C'est finalement assez simple : qu'est-ce qui compte ? Que l'Etat fasse votre bonheur malgré vous, avec une nouvelle majorité ? Eh bien ! non, ils n'ont rien compris, encore une fois. Nous, nous voulons faire les choses par nous-mêmes. Le problème de la politique, ce sont les moyens, pas les fins. Le bonheur pour tous, bien sûr, tout le monde est d'accord. Mais dis-moi comment tu fais, et je te dirai qui tu es.

Les marginaux de l'UPF

– Entre vos propositions de cohabitation à trois, de gouvernement d'union provisoire et votre refus d'entrer dans un gouvernement, on s'y perd un peu. Que veulent vraiment les écologistes, au lendemain du 28 mars ?

– Antoine Waechter et moi n'avons pas sérieusement envisagé que le prochain gouvernement s'ouvre aux écologistes. J'ai suggéré, en revanche, que, si un contrat sérieux pouvait être passé, il faudrait un gouvernement d'union provisoire contre le chômage. Mais je ne vois personne défendre cette perspective.

» C'est pourquoi je pense désormais que, avec les Verts, il faut rappeler, avant les élections, la vingtaine de mesures que les écologistes attendent du prochain gouvernement – un contrat – et faire la démonstration que l'UPF ne s'y intéresse pas.

– Vous jugez aussi que le mouvement écologiste demeure fragile. Pourquoi ?

– Parce que les institutions françaises sont faites pour rejeter tout nouveau parti, pour maintenir le pouvoir féodal des partis existants. Le renouvellement n'est pas prévu par nos institutions. C'est en cela que nous avons une dette envers Michel Rocard : un bref instant, un premier ministre a pensé que l'on pouvait peut-être contribuer à laisser naître, en France, de nouveaux mouvements, grâce à une loi sur le financement des partis politiques. Voilà pourquoi je pense que Michel Rocard est le seul propre. Il a pensé au « comment faire ? ». C'est pourquoi il est normal que j'accepte sa main tendue.

» Quant aux autres, où sont-ils ? Je suis de plus en plus préoccupé par le fait que nous n'avons pas d'autres interlocuteurs, dans l'opposition, que des individus marginaux vis-à-vis de leurs mouvements. Où sont les centristes courageux ? Où sont les libéraux flamboyants ? Cela signifie que nous risquons d'avoir une chappe de béton qui s'abatte sur la France. Or, pour moi, tout refermement sur ce que j'appelle le « gaullo-communisme » – avec sa forte dose d'étatisme, de nationalisme, de productivisme – constitue véritablement l'enfer. Quand je parle de recomposition, ce n'est pas une affaire politicienne. C'est parce que notre culture est mondiale, libérale et écologiste. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS SAUX

Seine-Saint-Denis : M. Fanchtein, le repenti

Suppléant en 1989, adversaire en 1993. A l'occasion d'une élection législative partielle, il y a trois ans, M. Jean-Jacques Fanchtein avait été le suppléant de M. Roger Holeindre, membre du bureau politique du Front national. Le mois prochain, il sera l'un de ses concurrents dans la onzième circonscription de Seine-Saint-Denis (Sevran-Villepinte) dont M. François Asensi (PC) est le député sortant. M. Fanchtein est un adversaire acharné. Du genre de ceux qui veulent venger une passion déçue. *« Il faut avoir le courage de dire la vérité lorsque l'on évolue en politique dans un sens ou dans un autre. J'ai quitté le Front national, je ne veux plus avaler certaines couleuvres »*, écrit-il dans un tract où il précise qu'il ne se range pas, pour autant, sous le drapeau de l'opposition parlementaire.

Taraudé par l'anticommunisme dans cette « banlieue rouge », M. Fanchtein avait adhéré au Front national en 1983. Représentant du parti d'extrême droite à plusieurs élections, il a été conseiller municipal de Tremblay-en-France où il conduisait la liste du Front national en 1989. Parti chercher fortune en Guyane, il devient secrétaire départemental le 18 avril 1991 mais, de son propre aveu, ses *« activités professionnelles se sont mal terminées »*. A la suite d'une mauvaise gestion de son affaire d'importation de viande de métropole, il baisse pavillon.

De ce passage chez les Amérindiens, M. Fanchtein garde le souvenir d'un « coup » dont il n'est *« pas fier »* aujourd'hui. A l'occasion de son défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc, le 1er mai 1991 à Paris, le Front national s'était donné une note exotique aux relents douteux en s'offrant les services folkloriques d'un chef coutumier censé prouver que le lepénisme n'effrayait pas les autochtones d'outre-mer (*le Monde* du 3 mai 1991). L'idée venait de M. Fanchtein. A son retour en Guyane, Auguste Labonté ne put remettre les pieds dans sa tribu. *« Il a dû se cacher pendant deux mois dans la forêt car des gens ne voulaient pas de raciste dans leur village »*, confie M. Fanchtein, en indiquant que son propre nom lui a valu quelques allusions à caractère antisémite de la part de certains cadres du parti d'extrême droite.

Après lui avoir consacré beaucoup de son temps et de son argent, en septembre dernier il a finalement donné sa démission du Front national qui est devenu, si l'on ose dire, sa bête noire. *« Je n'ai pas tout renié*, dit-il, *mais il faut parler de préférence nationale avec dignité. »* Selon lui, les *« modérés »* du parti se font damer le pion par les défenseurs d'une *« ligne pure et dure »*. Dans sa propagande électorale, M. Fanchtein, le repenti, dénonce pêle-mêle les accointances passées avec la secte Moon, les largesses irakiennes, le racisme et l'embrigadement. *« Je sais de quoi je parle, j'en sors »*, écrit-il pour ceux qui douteraient de ses connaissances intérieures de la maison.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Alpes-de-Haute-Provence : duel socialiste.** – M. André Bellon (PS), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 22 février, qu'il se représente dans la deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence (Manosque) alors que le PS a investi M. José Escanez. Dans une lettre à ses électeurs, M. Bellon explique que sa *« mise à l'écart par le Parti socialiste est la conséquence de* [son] *indépendance, mais aussi de la constance de* [ses] *principes républicains »*.

□ **Côte-d'Or : retrait d'un candidat socialiste.** – M. Michel Neugnot (PS), vice-président du conseil régional de Bourgogne, a annoncé le retrait de sa candidature dans la quatrième circonscription (Montbard) de la Côte-d'Or, où le Parti socialiste soutient M. Jean-François Hory, président du MRG.

□ **Yonne : M. Gérard Le Gall (PS) est candidat dans la troisième circonscription.** – Membre du bureau exécutif du PS, M. Gérard Le Gall sera le candidat du Parti socialiste dans la troisième circonscription de l'Yonne (Sens), où se représente le député sortant, M. Philippe Auberger, RPR. – *(Corresp.)*

La gauche face au péril vert

Suite de la première page

Comme l'université de Vincennes, le plateau du Larzac devenait un repaire de contestataires fumeurs de haschisch et de gauchistes en mal de révolution. Mais, sous cette couverture bucolo-alternative se cachaient des anarchistes allemands et de redoutables professionnels de la déstabilisation. Les autorités ont cru en avoir la preuve lors de la guérilla contre Plogoff, utilisée par les autonomistes bretons, et surtout lors de la grande manifestation contre le surgénérateur de Creys-Malville, en 1977, où un militant antinucléaire, Vital Michalon, perdit la vie. A n'en pas douter, alors, ces malheureux écolos français étaient infiltrés par les *Grünen* allemands, beaucoup plus rouges que verts.

Même en admettant l'infiltration d'éléments douteux, comme ce fut le cas dans toutes les manifestations publiques des années 70, il est évident que les « autonomes » cachaient alors la forêt – clairsemée, certes – de tous ceux qui refusaient le nucléaire, le béton et la société de consommation. Très peu d'observateurs se sont avisés que les deux jugements portés contre les écologistes se contredisaient, donc s'annulaient. De deux choses l'une, en effet : ou bien les écolos n'étaient que du folklore, qui passerait comme l'écume des jours ; ou bien ils étaient dangereux, et il fallait alors les prendre au sérieux. La société française, dans son ensemble, n'a jamais voulu résoudre cette contradiction, naviguant sans cesse entre les deux critiques, également fausses, de la mouvance écologiste.

L'électrochoc de 1989

Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, la France crut être débarrassée de ces empêcheurs de jouir de la prospérité des Trente Glorieuses. En plein état de grâce, M. Mitterrand leur avait abandonné Plogoff et le Larzac, les privant ainsi de deux leviers majeurs de la contestation. Les militants écologistes, pratiquement réduits au combat antinucléaire, se retrouvent confinés dans un ghetto où ils sont bien seuls. Aucun parti politique, avant la création des Verts en 1984, ne prend le relais de leur protestation. Le paysage politique français, soudain tout occupé de la montée du Front national, oublie les écolos. La gauche respire. Au point que le pouvoir croit habile de laisser les services secrets agir pour empêcher Greenpeace de mener campagne contre les essais nucléaires de Mururoa... Bourde suprême, qui achève de couper les écolos de la gauche au pouvoir.

En mai 1988, Michel Rocard appelle Brice Lalonde dans son gouvernement. L'ancien chef de file du PSU a conservé une certaine tendresse pour l'esprit soixante-huitard, et il pense que l'animateur des Amis de la Terre est bien placé pour faire oublier l'affaire Greenpeace. Mais si Brice Lalonde réussit effectivement à apaiser Australiens et Néo-Zélandais, il est moins heureux dans son entreprise de séduction ou de neutralisation des Verts. Les élections cantonales de 1988, et surtout les municipales de 1989, voient soudain la mouvance écologiste s'octroyer 12 %, 15 %, parfois plus de 20 % des voix. La « bande des quatre » se réveille brutalement, ne comprenant pas ce qui arrive à ces Français qui, d'Alsace en Bretagne et du Puy-en-Velay à Paris, « se défoulent » en votant vert.

Le gouvernement a beau donner du galon à Brice Lalonde, le fossé ne cesse de s'élargir entre les écologistes et une gauche de plus en plus fascinée par le pouvoir, l'argent et les grands travaux. Le « peuple écolo » finit par ne plus faire de distinction entre la droite ou la gauche au pouvoir. Il éprouve même une rancœur particulière envers cette gauche qui, après les avoir cajolés, les a trahis. Même des militants de gauche incontestables comme Solange Fernex, la pacifiste, Didier Anger, l'antinucléaire, Yves Cochet, l'alternatif, ou Dominique Voynet, la féministe, ne supportent plus cette duplicité. *« Je ne suis pas un homme de gauche, je suis écologiste »*, déclarait Yves Cochet en septembre dernier, devant un parterre de jeunes rocardiens médusés.

Ce ne sont pas les derniers événements qui peuvent réconcilier les écolos avec le pouvoir. Ils ont évidemment mal pris l'engagement de la France dans la guerre du Golfe, où la reconquête démocratique avait une forte odeur de pétrole. Et ils ont beau jeu de dénoncer un gouvernement qui, d'une main, suspend les essais nucléaires, et, de l'autre, vend des Mirage à Taïwan et des chars aux émirs. Pour préserver l'emploi, ils préfèrent le partage du travail, que Guy Aznar, le théoricien des Amis de la Terre, préconise depuis belle lurette sans avoir été entendu... jusqu'à cette campagne électorale (1).

Rendez-vous manqués

Les socialistes, aujourd'hui, se récrient en voyant Brice Lalonde, resté quatre ans au sein d'un gouvernement « majorité présidentielle », préférer l'alliance avec les Verts. Le traître ! disent-ils. C'est nous qui l'avons mis en selle et voilà comment il nous remercie ! Ils oublient seulement que Brice Lalonde s'était mis en selle tout seul dès 1981, en se présentant à l'élection présidentielle. Et ils feignent d'oublier que, pendant ces quatre années, le ministre écolo a dû se battre contre presque tous ses collègues du gouvernement pour imposer ses vues. Il n'a reçu de soutien que du président de la République, pour d'évidentes raisons tactiques, et des premiers ministres successifs, Michel Rocard et Edith Cresson, le laissant faire au nom du pragmatisme.

Les écolos, eux, font ce constat amer : M. Mitterrand a toujours confié l'environnement à des « poids plume » politiques (M. Crépeau en 1981, Mme Bouchardeau en 1983 et M. Lalonde en 1988), tous candidats contre lui aux élections présidentielles de 1981. Et tous nommés simples secrétaires d'Etat, au moins pour commencer. C'est dire en quelle estime il tenait le poste de ministre de l'environnement, jusqu'à ce qu'il y place une fidèle de l'Elysée, Ségolène Royal... C'est pourquoi ils ne sont pas dupes de la fièvre verte qui s'est emparée, bien tardivement, du gouvernement et de sa majorité.

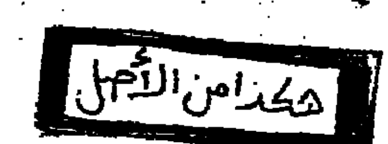
Ainsi, depuis 1968, tous les rendez-vous ont été manqués entre la gauche et les écologistes. Par dépit, socialistes et communistes en ont souvent conclu, sincèrement ou non, que les Verts penchent à droite. Les apparences semblent leur donner raison, car les Verts ont eu la suprême malice de mettre en avant Antoine Waechter, un Alsacien fondamentaliste un peu gourmé, qui n'avait jamais milité à gauche, mais qui y vient doucement. Quant à Brice Lalonde, éphémère adhérent du PSU, il s'est toujours situé au centre de l'échiquier et s'est parfois défini lui-même comme *« barriste de gauche »*. Mais juger tout un mouvement sur l'image de tel ou tel leader est une erreur. Les militants écologistes, dans leur immense majorité, ont le cœur à gauche. C'est pourquoi le divorce, aujourd'hui consommé, est un grave échec.

A moins que, si l'on en croit Brice Lalonde et, depuis peu, Michel Rocard, la rupture corresponde au « big bang » d'une nouvelle gauche, à la fois social-démocrate et verte. Auquel cas ces maudits écolos auront au moins servi de détonateurs pour une recomposition de la gauche française.

ROGER CANS

(1) Lire, à ce sujet, la nouvelle brochure intitulée *Vingt propositions pour redistribuer l'emploi*, de Guy Aznar (230 pages, 80 francs, frais de port compris), publiée par Génération Ecologie (57, boulevard de la Villette, 75010 Paris). Voir, aussi, le dernier livre d'Alain Lipietz *Vert espérance, l'avenir de l'écologie politique*, éditions La Découverte (144 pages, 85 francs), dont l'avant-propos s'intitule : « A un ami de gauche qui hésite encore à voter écologiste ».

□ **M. Bernard Frau (ex-GE) : *« Répondre à la main tendue »*.** – M. Bernard Frau, conseiller régional de Haute-Normandie et président de l'Entente pour la démocratie et l'écologie en Normandie (EDEN), estime, après le discours de M. Michel Rocard à Montlouis-sur-Loire, qu'*« à cette main tendue des socialistes ouverts les écologistes réalistes et, plus particulièrement, ceux nés de la majorité présidentielle, doivent répondre sans arrière-pensée »*.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

des élections législatives

Les anti-écologistes : caricatures et fantasmes

Pour dissuader d'éventuels électeurs désemparés de rallier la cause écologiste, il est commode de citer les auteurs qui mettent en garde contre le *« péril vert »*. Ainsi, à droite, on se repaît de *la Peste verte*, un pamphlet écrit au vitriol par un professeur d'économie de l'université d'Aix-en-Provence, Gérard Bramoullé. A l'en croire, les écolos ont une idéologie totalitaire (la nature avant tout) et si on donne le pouvoir à ces ayatollahs de l'écologie, ils feront subir au pays un traitement à la Pol Pot. Les *« Khmers verts »* se feraient en effet un malin plaisir de détruire l'économie occidentale pour la faire retourner à la bougie...

On retrouve là les fantasmes d'une certaine droite avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981. Bien sûr, cette critique économiste est trop caricaturale pour être crédible. D'autant que, depuis sa parution, une verte a pris le pouvoir au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, sans pour autant envoyer les bétonneurs au gibet ! Les exemples étrangers ne plaident pas non plus pour la thèse catastrophiste : Daniel Cohn-Bendit, pourtant chargé du dossier chaud des immigrés, n'a pas fait exploser le conseil municipal de Francfort. Et les Américains n'ont pas déclenché de dictature verte en envoyant un écolo à la vice-présidence des Etats-Unis, car Al Gore en est un (1).

A la française

La critique de gauche publiée par Luc Ferry (*le Nouvel Ordre écologique*) rencontre un vif succès dans les rangs socialistes : enfin un intellectuel qui dénonce *l'imposture écologiste* au nom des droits de l'homme et de *« l'humanisme laïc »* ! Mais Luc Ferry induit les lecteurs non avertis en erreur. Le philosophe, en effet, s'attache à remonter aux sources de l'idéologie écologiste, et cela débouche sur les procès du Moyen Age contre les animaux, d'une part, les lois nazies de protection de la nature, d'autre part, et enfin la *Deep Ecology* lancée aux Etats-Unis par des penseurs qui n'ont jamais franchi l'Atlantique autrement que par des gloses de troisième main (2).

Qu'il faille remonter, pour la France, au Moyen Age, est déjà la preuve que rien, dans la pensée française, ne prédispose à placer la nature avant l'homme. Même Rousseau et son bon sauvage réhabilite la nature dans l'intérêt de l'homme. Au demeurant, les écolos qui, depuis vingt ans, se battent dans l'Hexagone contre le nucléaire, le béton et le gaspillage des ressources n'ont jamais brandi de petit livre vert. Pour la bonne raison qu'il n'y en a pas.

Pourtant, Luc Ferry laisse entendre que cette *« écologie radicale »*, qui fait fureur en Californie, pourrait bien un jour pervertir nos gentils écologistes. Et il cite pour preuve *le Contrat naturel* de Michel Serres, universitaire français qui enseigne en Californie, le *Discours sur la technique* de Heidegger, philosophe allemand épris de Nietzsche et des présocratiques, qui ne s'est jamais désolidarisé du nazisme, et enfin *le Principe responsabilité*, du philosophe germano-américain Hans Jonas, qui vient de s'éteindre à New-York (3).

Laisser entendre que les militants français de l'écologie politique pourraient être, à leur insu ou en toute connaissance de cause, contaminés par les philosophes est une pétition de principe... de philosophe. Si Heidegger ou Jonas ont leurs disciples en France, ils ne militent pas dans les rangs verts. En outre, « l'idéologie française », pétrie de cartésianisme et de rationalisme, reste imperméable au romantisme germanique ou américain. L'écologie allemande est imprégnée d'un culte romantique de la nature et de la pureté qui a pu effectivement imprégner le nazisme. Mais elle n'a pas cours en France. Quant à la *Deep Ecology*, elle est dans la tradition des gourous californiens, très influencée par les philosophies orientales. Si elle imprègne un mouvement comme Greenpeace, né sur la côte américaine du Pacifique, elle n'a aucune part dans les cercles français de l'écologie politique. Il suffit de voir combien Greenpeace a du mal à s'implanter en France. Les rares partisans de l'écologie intégriste se découvrent parfois dans les associations locales de protection de la nature. Pas chez les militants politiques.

Les écologistes de l'Hexagone n'ont d'ailleurs jamais cherché leurs références dans la réflexion philosophique. Ni Bernard Charbonneau, ni Jacques Ellul, ni Denis de Rougemont, ni Philippe Saint-Marc n'ont trouvé grâce aux yeux d'anciens soixante-huitards qui les considèrent comme de « vieux réactionnaires ». Quant à l'Anglais James Lovelock et son hypothèse *Gaïa* (la Terre comme être vivant), elle suscite surtout des polémiques scientifiques, qui sont à cent lieues des combats de l'écologie politique.

Si Jean Brière, père fondateur de l'écologie politique, s'est un jour emporté contre le *« lobby juif »*, ce n'était ni sous l'influence du Front national, ni par attachement à la *Deep Ecology*. Au contraire, il avait laissé imprudemment parler son atavisme d'extrême gauche (il a milité dans les rangs communistes), indigné par la guerre du Golfe et l'omnipotence américaine.

Les hommes politiques doivent se faire une raison : ni les Verts ni Génération Ecologie ne recrutent chez les disciples de Hitler, Heidegger ou Jonas. Enfants de mai 1968 revenus du socialisme, ils rêvent toujours d'une société différente, douce et conviviale. Mais certainement pas de bûchers ni de camps d'extermination. Ni même de retour à la bougie.

R. C.

(1) *Earth in The Balance* vient d'être publié en français sous le titre *Sauver la planète Terre*, chez Albin Michel (350 pages, 120 F).

(2) La pensée écologiste américaine est excellemment décrite par Donald Webster dans *Nature's Economy* (1977), publié en 1992 par les éditions Sang de la Terre sous le titre *les Pionniers de l'écologie*.

(3) *Das Prinzip Verantwortung*, publié à Francfort en 1979, vient d'être édité au Cerf sous ce titre.

□ M. Mauroy estime que les écologistes *« détruiront toutes leurs illusions avec la droite »*. – Les écologistes *« ne feront rien avec la droite, avec laquelle ils détruiront toutes leurs illusions »*, a déclaré, mardi 23 février, à Lyon, M. Pierre Mauroy, maire de Lille et président de l'Internationale socialiste. Il a ajouté qu'il souhaite un désistement entre les candidats écologistes et ceux du PS là où ils seront en compétition pour le second tour des élections législatives.

M. Waechter se prononce contre l'installation d'une « majorité écrasante »

Dans un entretien publié par *Globe hebdo* (daté 24 février), M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, affirme qu'*« une majorité écrasante* [à l'Assemblée nationale], *c'est un mauvais service, et pour la France et pour nous, car les majorités écrasantes sont habituellement des majorités arrogantes »*. *« Je fais remarquer aux électeurs qu'ils ont deux bulletins de vote,* ajoute M. Waechter. *Un bulletin qu'ils vont utiliser le 21 mars et un autre qu'ils vont utiliser le 28 mars. Si, à l'issue du premier tour, il y a une centaine d'élus du RPR et de l'UDF et qu'on annonce qu'il va y en avoir trois cent cinquante autres, eh ! bien, qu'ils utilisent leur bulletin de vote pour éviter cela ! »*

Invité à donner son sentiment sur M. Michel Rocard, le porte-parole des Verts estime que l'ancien premier ministre *« s'est révélé être, pendant un certain nombre d'années, notre principal adversaire, en refusant la réforme du mode de scrutin »*. Toutefois, ajoute-t-il, *« il est suffisamment intelligent pour évoluer »*.

Jugeant la France « en récession »

M. Giscard d'Estaing préconise 20 milliards de francs d'économies budgétaires

M. Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a indiqué, mardi 24 février, au cours d'une conférence de presse destinée à préciser les objectifs économiques de l'opposition, que comme aux Etats-Unis, *« où M. Bush a perdu sur l'économie, le résultat des élections législatives en France va se jouer sur l'économie »*.

« L'économie française est en récession » et *« la cassure a eu lieu au début de l'été 1992 »*, a expliqué l'ancien président de la République, qui estime que la publication des chiffres sur la croissance française au quatrième trimestre 1992 donnera *« une mauvaise indication »*. M. Giscard d'Estaing a expliqué que l'objectif du RPR et de l'UDF est d'atteindre 2 % de croissance en 1994. Pour 1995 et 1996, il faut, selon l'ancien président de la République, *« viser 3 % de croissance »*, un objectif *« possible »* compte tenu de l'environnement international et, notamment, américain.

Le président de l'UDF préconise 20 milliards de francs d'économies budgétaires dès le printemps prochain, qui devront être consacrées, selon lui, *« exclusivement »* à des dépenses ou à des allègements de charges favorisant la reprise de l'activité. Il table, en outre, sur 40 milliards de francs de recette de privatisations en 1993 et environ 60 milliards de francs en 1994 et 1995. Ces mesures pourraient permettre de mettre un terme à *« la dérive du déficit budgétaire »* de la France, qui devrait atteindre, selon lui, un chiffre légèrement inférieur à 300 milliards de francs en 1993.

Le président de l'UDF a dénoncé le *« néo-protectionnisme »* américain à propos du volet agricole du GATT et des déclarations *« préoccupantes »* de M. Bill Clinton sur l'avion européen Airbus. Il souhaite que les Européens acquièrent *« une conscience beaucoup plus vive de la solidarité »* de leurs *« intérêts »*.

DÉFENSE

Aux Etats-Unis comme en France

Les services de renseignements tentent d'élargir leurs investigations à l'économie et à la finance

Depuis la fin de la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest et face à une compétition commerciale mondiale qui s'est exacerbée, les services de renseignements, notamment aux Etats-Unis et en France, tentent d'élargir le champ habituelde leurs investigations. Ils s'engagent désormais de plus en plus dans les secteurs de l'économie et de la finance, voire de la banque, comme dans celui de la concurrence ou des « coups fourrés » entre entreprises à la conquête de marchés extérieurs. Ils interviennent aussi dans le domaine de la criminalité internationale, dite organisée, quand elle interfère avec des conflits ethniques ou régionaux.



C'est aujourd'hui un débat de fond, au sein de ce qu'il est convenu d'appeler la « communauté du renseignement » à l'Ouest, que de déterminer les priorités nouvelles de services jadis obsédés par l'existence d'une menace unique à l'Est.

« Avant, a admis, au début de février, M. James Woolsey, le « patron » de la Central intelligence agency (CIA) désigné par la nouvelle administration Clinton, *il y avait un grand dragon. »* Sous-entendu : l'Union soviétique, et rien qu'elle. *« Maintenant*, a-t-il ajouté, *c'est une jungle remplie d'une variété ahurissante de serpents venimeux. »* Il y a quelques jours, encore, le « patron » de la nouvelle Direction du renseignement militaire (DRM) en France, le général Jean Heinrich, s'est publiquement interrogé sur le fait de savoir si les armées ne devaient pas aussi s'intéresser, par exemple, au trafic d'armes qui lierait la Mafia et les milices, à quelque camp qu'elles appartiennent, dans l'ex-Yougoslavie.

Les services de renseignements tendent à devenir *« un outil de gestion des crises »* – au même titre que d'autres instances étatiques – en élargissant le champ d'investigation qui leur était reconnu jusqu'à présent. A la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), en France, la mutation a été amorcée il y a deux à trois ans, avec une ouverture sur le renseignement de nature plus économique et financier que proprement de défense. C'est une voie sur laquelle la CIA semble vouloir, elle aussi, s'engager après le départ de M. Robert Gates qui s'était montré plus réservé que M. Woolsey pour emprunter une telle direction de recherche.

L'argent « sale »

Certes, les services, à l'Ouest, continuent de collecter le renseignement *politique* hors des frontières, dans la perspective d'un voyage de personnalités officielles ou en vue de protéger des intérêts nationaux là où ils seraient menacés. De même, ils se préoccupent de détecter les activités de contre-terrorisme, dans la mesure où elles émanent de directives d'Etat, et de suivre à la trace la prolifération des technologies nucléaires et balistiques. Mais, les services sont de plus en plus systématiquement accaparés par la quête de renseignements sur la négociation de grands contrats à l'exportation, sur la prise de contrôle de sociétés nationales *« sensibles »* par des investisseurs étrangers, sur *« l'argent sale »* (de source indéterminée ou indésirable), la fraude et le trafic de la drogue, ou encore sur le contournement des embargos et le détournement de produits dits « duals » (civils et militaires à la fois) par des pays mis au ban des échanges mondiaux.

Cette évolution – que d'aucuns attribuent à la volonté des services de se trouver de nouvelles raisons d'exister – s'inspire de la pratique chère à l'ancien KGB soviétique, selonlaquelle différents départements, en son sein, collectaient le renseignement « tous azimuts », à commencer par le département X chargé de traquer en Occident la technologie de pointe. Depuis la fin de la « guerre froide », la Russie n'a pas mis ses espions au chômage. Mais, dans un pays étatique et centralisé à l'extrême, comme l'était l'ancienne URSS, le travail des services secrets y est relativement facile, du fait qu'ils savent où, à qui, comment et au profit de qui adresser leur production.

Des « mercenaires industriels »

C'est une autre paire de manches dans les démocraties et, du reste, cela constitue actuellement l'objet de débats importants dans les « communautés du renseignement » concernées, aux Etats-Unis ou en France par exemple. Le renseignement économique, industriel, commercial et financier peut être d'ordre défensif (la sécurité et la préservation des secrets nationaux) ou bien de nature offensive (la connaissance par des méthodes clandestines, voire illégales, des secrets d'autrui). Mais, dans les deux cas, les services, engagés dans la recherche de ce type de renseignement, sont confrontés à un *« cauchemar »*, selon l'expression d'un haut-fonctionnaire français, c'est-à-dire à la question de savoir qui est le destinataire naturel des informations recueillies de la sorte et, donc, qui a droit d'en tirer quotidiennement bénéfice.

Dans un environnement – international autant que national – de compétition acharnée et de concurrence souvent déloyale, chaque renseignement économique, industriel, financier ou bancaire peut devenir un atout décisif pour son détenteur. A l'Ouest, on ne se prive pas d'accuser les pays – tels la Russie, la Chine, la Corée du sud, Israël, le Canada, les Etats-Unis, la France, le Japon ou l'Allemagne – qui ont recours, avec des succès divers, à cette forme d'espionnage commercial institutionnalisé pour obtenir des marchés.

A qui – et sur quelles bases – donner le renseignement en question, même s'il s'agit d'un « tuyau » de routine, sans désavantager, ni léser personne ? Comment éviter, en particulier, les éventuels délits d'initiés ? Comment prendre suffisamment de précautions pour empêcher un service de s'immiscer trop avant, par la suite, dans la stratégie d'une entreprise qu'il aura aidée et à qui il demanderait, en réciprocité, de fournir une « couverture » à un de ses agents opérant à l'étranger ?

L'interrogation se complique, aujourd'hui, du fait – comme l'a constaté M. Claude Silberzahn, le « patron » de la DGSE, dans les rapports entre les services et les groupes français – que maintes entreprises, dans les économies modernes, sont de plus en plus multinationaux, par le biais de prises de participations croisées avec l'étranger, et que le temps n'est plus où leurs intérêts bien compris correspondaient forcément à l'intérêt de la France.

Dans les services de renseignements eux-mêmes, il existe des réticences devant une telle évolution de leurs missions . C'est le cas de ces fonctionnaires *qui n'apprécient pas, comme* ils le disent, de devoir se muer en « mercenaires industriels » au profit d'interêts jugés mercantiles ou circonstanciels.

Dès lors, le risque apparaît que des services privés se multiplient, comme aux Etats-Unis, et qu'ils louent leurs moyens humains ou techniques de renseignement économique et financier à de puissants commanditaires sans scrupules. Ces services particuliers sont souvent le fait d'anciens agents à la retraite. La France n'est pas à l'abri. En Afrique, déjà, certaines grandes compagnies françaises ou multinationales ont monté des réseaux d'influence qui débordent de leur cadre industriel pour intervenir dans la politique locale, quitte à entraver l'action des services officiels de leur pays.

JACQUES ISNARD

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur . 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale

Les avocats se préparent à intervenir lors des gardes à vue

A partir du 1er mars, les personnes gardées à vue auront le droit, à partir de la vingtième heure, de s'entretenir avec un avocat dans les locaux de police ou de gendarmerie. La profession s'organise afin de répondre aux exigences de ces dispositions du nouveau code de procédure pénale. En 1990, 347 107 personnes ont été placées en garde à vue vingt-quatre heures, soit une augmentation de 26 % par rapport à 1981, et cette garde à vue a été prolongée pour 61 322 d'entre eux.

A compter du lundi 1er mars, toutes les personnes gardées à vue dans des locaux de police ou de gendarmerie de France pourront s'entretenir avec un avocat à partir de la vingtième heure ; à compter du 1er janvier 1994, cette intervention aura lieu dès le début de la garde à vue. En introduisant ainsi la défense dans les commissariats et les gendarmeries, les parlementaires, qui ont adopté le texte au mois d'octobre, ont aligné la France sur la quasi-totalité de ses voisins européens : le système judiciaire français est actuellement le seul, avec le système belge, à interdire tout contact avec l'avocat pendant cette phase décisive de l'enquête. *« L'accès de l'avocat aux personnes gardées à vue est incontestablement une grande avancée,* se félicite le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Me Georges Flécheux. *Cette réforme était indispensable pour mettre la France en accord avec les principes énoncés par la convention européenne des droits de l'homme. »*

L'accès de l'avocat aux locaux de police et de gendarmerie reste cependant timide : l'entretien avec le gardé à vue ne pourra durer plus d'une demi-heure, l'avocat n'assistera pas aux interrogatoires réalisés par les officiers de police judiciaire et il n'aura pas accès au dossier. Il pourra cependant présenter, à l'issue de l'entretien, des observations écrites qui seront jointes à la procédure. *« L'avocat n'aura pas un rôle de défense au sens classique du terme,* note M. Jean-René Farthouat, le dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris. *Il ne sera pas là pour mettre au point un système de défense, mais pour renseigner le gardé à vue sur ses droits et pour s'assurer que les conditions légales ont été respectées. Les avocats doivent donc rester prudents : en l'absence d'accès au dossier, il serait aberrant de conseiller un système de défense au gardé à vue. Il faut se contenter de l'éclairer sur les conséquences des systèmes de défense qu'il peut choisir. »*

Cette réforme, défendue par l'ancien ministre délégué à la justice, M. Michel Sapin, puis par l'actuel garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, s'accompagne d'un renforcement des droits des gardés à vue. Ces derniers pourront être examinés par un médecin s'ils le souhaitent, ce qui n'est pas le cas actuellement, et cet examen sera de droit si un membre de la famille le demande. Les gardés à vue se voient également reconnaître un droit élémentaire qui dépend aujourd'hui du seul bon vouloir des officiers de police judiciaire : celui de faire prévenir par téléphone un membre de leur famille. Si les policiers ou les gendarmes estiment ce contact contraire aux *« nécessités de l'enquête »*, ils pourront en référer au procureur de la République, qui sera le seul à pouvoir s'opposer à cette demande. Toute personne placée en garde à vue sera en outre *« immédiatement »* informée de ses droits *« dans une langue qu'elle comprend »*, et mention de cet avis sera portée sur un procès-verbal émargé par le gardé à vue.

Permanence téléphonique au barreau de Paris

Cette petite révolution, dont la plupart des avocats se félicitent, exige toutefois de gros efforts d'organisation. A Paris, le conseil de l'ordre a embauché des téléphonistes qui seront chargés dès lundi prochain, de répondre vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux services de police. Si le gardé à vue a déjà un avocat, le service de permanence le joindra à son cabinet dans la journée et à son domicile la nuit, s'il en est d'accord. Si le gardé à vue demande un avocat commis d'office, les téléphonistes appelleront, de nuit comme de jour, les avocats qui se seront portés volontaires auprès du barreau. *« Plus de cent avocats nous ont déjà contactés pour assurer ces permanences, et nous pensons arriver à environ deux cents d'ici à l'entrée en vigueur de la loi,* note M. Jean-René Farthouat. *Il est cependant difficile d'évaluer les demandes que nous recevrons : à Paris, il y a 43 000 gardes à vue par an, mais nous ignorons combien iront jusqu'à la vingtième heure, et parmi celles-là combien feront l'objet d'une demande. Pour le moment, nous prévoyons 40 à 60 demandes par jour. »*

Les conditions pratiques de cette intervention seront sans doute difficiles : à Paris comme en province, les locaux de garde à vue sont souvent vétustes, et certains se prêteront mal aux entretiens confidentiels entre les gardés à vue et les avocats. L'idéal serait de disposer de bureaux clos et vitrés, mais il faudra sans doute du temps pour en aménager dans les commissariats. *« Nous sommes suffisamment heureux de cette avancée pour ne pas être obsédés par des problèmes de confort,* note toutefois Me Jean-Yves Le Borgne, membre du conseil de l'ordre de Paris. *Nos seules exigences concernent le respect de la confidentialité de l'entretien. »*

Reste le problème du financement de ces nouvelles dispositions. Le gouvernement n'a pas prévu de crédits pour indemniser les avocats qui interviendront de jour comme de nuit dans les locaux de police et de gendarmerie ; du coup, les volontaires qui interviendront auprès des gardés à vue ne seront pas payés.

La profession a alerté à plusieurs reprises la chancellerie, mais le problème reste entier : pour que les interventions des avocats en garde à vue soient prises en charge par les crédits affectés aux justiciables les plus démunis, il faudrait une modification de la loi de 1990 sur l'aide judiciaire. La chancellerie affirme que cette modification ne saurait tarder, mais les avocats s'impatientent. *« La simple mise en place de la permanence téléphonique représente pour le barreau de Paris un coût de fonctionnement mensuel de près de 50 000 francs,* proteste Me Georges Flécheux. *Le barreau assume déjà une partie de l'aide juridictionnelle. Il ne peut assumer la charge financière de ces dispositions à la place de l'Etat. »*

Malgré ces imperfections, la plupart des avocats se disent prêts à assumer les contraintes imposées par cette nouvelle loi. Ils savent que la partie n'était pas gagnée d'avance, et que le ministère de l'intérieur s'était fermement opposé à la présence de l'avocat en garde à vue lors des discussions interministérielles qui avait précédé la rédaction du projet de loi. *« Sans rien abandonner de nos principes déontologiques et sans trahir la confiance de ceux qui nous appellent à l'aide, il est de notre responsabilité de ne pas créer d'incidents artificiels dont certains seraient trop heureux, et qui n'auraient d'autre effet que de remettre en cause le progrès que doit constituer cette réforme pour les droits de la défense »*, prévient ainsi Me Farthouat dans le *Bulletin du bâtonnier* consacré à la garde à vue. Dans une déclaration adoptée le 12 février, les quinze plus grands barreaux de province saluaient d'ailleurs ce *« progrès essentiel et irréversible »* avant d'ajouter : *« Il doit être assumé sans faiblesse, dès le 1er mars, par la profession pour la part qui lui incombe malgré les difficultés importantes auxquelles se heurte sa mise en œuvre. »*

ANNE CHEMIN

Un formulaire en neuf langues

Aujourd'hui, les personnes placées en garde à vue ignorent souvent la durée maximale et les conditions de déroulement de la mesure dont ils font l'objet. A partir du 1er mars, toutes les personnes placées en garde à vue recevront un formulaire de deux pages recensant leurs droits. Traduit en huit langues étrangères – allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, portugais, arabe et russe, – ce texte précise que le déroulement de la garde à vue est *« contrôlé par l'autorité judiciaire »*. Il indique les durées maximales de garde à vue pour les dossiers de droit commun, les dossiers de terrorisme et ceux de trafic de stupéfiants et reprend les articles du code de procédure pénale qui concernent le droit de faire prévenir sa famille par téléphone, celui d'être examiné par un médecin et celui de s'entretenir avec un avocat. *« Le déroulement complet de votre garde à vue figure à la fois sur le procès-verbal établi par l'officier de police judiciaire et sur un registre visé régulièrement par le procureur de la République,* conclut le texte. *Vous serez invité à émarger ces documents. »*

L'exemple espagnol

MADRID

de notre correspondant

La publication dans la presse britannique, la semaine dernière, d'un encart d'Amnesty International montrant le corps d'un Egyptien couvert d'hématomes accompagné de cette phrase : *« La couleur de sa peau ne plaisait pas à la Guardia civil, c'est pour cela qu'elle l'a changée »* n'a pas fait plaisir aux responsables policiers. Cette campagne contre la violence raciste qui règne dans les locaux de police a d'autant plus irrité les autorités espagnoles qu'Amnesty International a reconnu que ce cas avait été choisi simplement parce que *« la photo était bonne »*, et qu'il n'était pas dans l'intention de l'organisation de pointer tout particulièrement le doigt sur l'Espagne, car de mauvais traitements similaires se produisent dans tous les autres pays d'Europe.

Les choses ont en effet bien changé depuis l'époque des excès policiers et judiciaires du franquisme. Comme le fait remarquer un magistrat, M. José Antonio Martin Pallin : *« Avant, la personne arrêtée n'avait droit à un avocat que quand elle était inculpée, et cela pouvait prendre des mois. Aujourd'hui, ce droit existe dès que l'interpellé franchit les portes du commissariat. »* Et il est inscrit avec précision dans la Constitution. La « Carta Magna » espagnole, la Constitution de 1978, indique nettement dans son article 17 que *« toute personne détenue doit être informée immédiatement, et de façon compréhensible, de ses droits et des raisons de sa détention et ne peut être contrainte à faire des déclarations »*.

Dès son arrestation, un prévenu peut refuser de répondre aux questions. Il peut demander un médecin, indiquer à ses proches l'endroit où il est détenu et surtout exiger l'assistance de son conseil. Ce dernier a huit heures pour se présenter. S'il ne le fait pas ou si l'interpellé n'a pas de défenseur, la police appelle le collège des avocats, qui en désigne un d'office. Le service fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ses frais sont directement pris en charge par l'Etat.

Toutes les déclarations du prévenu sont faites en présence du conseil, qui les contresigne, sinon elles n'ont aucune valeur judiciaire. Comme le précise Me Francisca Cobos, membre de la commission pour les droits de l'homme, l'avocat n'est pas seulement présent, il « assiste » le prévenu, fait des observations, l'informe de ses droits. Au terme de cette période maximum de soixante-douze heures, l'avocat a droit à un entretien privé avec l'interpellé avant que ce dernier ne soit remis entre les mains de la justice. Ce qui permet quelquefois de savoir si des mauvais traitements ont été commis au cours des périodes hors interrogatoire où l'avocat n'est pas physiquement présent.

Les cas spéciaux

Le droit à la défense et à l'assistance d'un avocat, le droit d'être informé des accusations portées contre soi, le droit à un procès public dans des délais raisonnables comportant toutes les garanties, et notamment la présomption d'innocence, tout cela est écrit noir sur blanc dans l'article 24 de la Constitution. Il s'agit bien sûr des textes, et tout repose sur la conscience professionnelle des avocats.

Ces dispositions concernent le délinquant ou présumé tel de droit commun, exception faite des cas dits spéciaux que constituent le terrorisme, la rébellion et le trafic de drogue. Pour ces infractions graves, les soixante-douze heures peuvent être prolongées de quarante-huit heures et donc atteindre cinq jours maximum après autorisation du juge. Souvent, le prévenu est mis au secret après autorisation du juge. Cet *incomunicado* signifie que l'avocat est obligatoirement désigné d'office et que les contacts avec la famille ou les proches sont interdits.

Tout cela n'empêche pas, comme partout ailleurs, les bavures. Mais de là à être pris comme mauvais exemple par Amnesty International, les Espagnols n'en sont pas encore revenus. Tant de chemin a été parcouru depuis la mort du Caudillo, en 1975 !

MICHEL BOLE-RICHARD

A Nancy

Deux nouvelles inculpations dans l'affaire de l'Union des coopérateurs de Lorraine

NANCY

de notre correspondante

M. Marc Cailleux, ancien PDG de l'Union des coopérateurs de Lorraine (Coop), et M. René Collinet, ex-directeur administratif de l'entreprise, ont été inculpés, mardi 23 février, d'abus de biens sociaux par le juge d'instruction nancéen Vincent Turbeaux. Ces inculpations font suite à celle de M. Claude Catesson (*le Monde* du 20 février), alors adjoint (MRG) au maire (PS) de Lille (1).

Au centre de l'affaire, une facture de 100 000 F émanant de la Compagnie des réalisations techniques et d'études commerciales (CORTEC), un bureau d'études lillois dont M. Catesson était le gérant, et un chèque du même montant payé par l'Union des coopérateurs de Lorraine dont M. Cailleux était alors le PDG. Selon les ex-salariés des Coop, qui ont soumis l'affaire à la justice, *« ce chèque aurait servi à faciliter l'attribution de la Légion d'honneur à l'ancien juge consulaire (2), en remerciement des services rendus par celui-ci lors du dépôt de bilan de l'Union des coopérateurs de Lorraine en 1985 »*.

« M. Cailleux n'a pas signé ce chèque », a déclaré mardi Me Gérard Welzer, l'avocat de l'ancien PDG. Le défenseur de M. Collinet, Me Grégoire Bouvier, a indiqué que son client (en sa qualité de directeur administratif) n'avait pas de procuration pour signer des chèques. Reste que pour les parties civiles, ces 100 000 F ne correspondaient à aucune prestation d'assistance administrative effectivement réalisée par la CORTEC. Leur avocat, Me Alain Behr, a relevé que *« ce sont les salariés qui sont à l'origine des poursuites et ils sont d'autant plus déterminés à connaître la vérité que la dispersion des sommes s'est faite au moment où l'entreprise était en difficulté. Ils auraient préféré que cet argent soit utilisé à des fins sociales. Enfin il ne faut pas oublier que le principal témoin a disparu dans des conditions suspectes »*.

Le 26 février 1992, on devait en effet découvrir, dans leur pavillon de la banlieue nancéienne, les corps des époux Gaussin, qui s'étaient donné la mort. Marie-France Gaussin était précisément celle qui avait attiré l'attention de la justice sur l'affaire de la Légion d'honneur, en adressant une lettre au procureur de la République. Elle était la secrétaire particulière de M. Cailleux.

MONIQUE RAUX

(1) Après son inculpation, M. Catesson a été suspendu par M. Pierre Mauroy de sa délégation aux affaires européennes.

(2) L'ancien président du tribunal de commerce s'est constitué partie civile le 23 février afin que soit dissipé tout malentendu sur les conditions de l'attribution de sa distinction.

Après les accusations de MM. Dumas et Mauroy

Les magistrats instructeurs attendent la réaction du président de la République et du garde des sceaux

L'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) regrette, dans un communiqué du lundi 22 février, le développement d'une polémique *« orchestrée par plusieurs personnalités politiques, dont MM. Mauroy et Dumas, à l'encontre du travail réalisé par plusieurs magistrats instructeurs dans le respect de la légalité »*. Elle affirme attendre *« sereinement »* la réaction que le président de la République et le garde des sceaux, *« garants de l'indépendance de la magistrature, ne sauraient manquer d'avoir »*.

Samedi 20 février, à Lille, M. Pierre Mauroy avait dénoncé *« le maccarthysme antisocialiste »*, tandis que M. Roland Dumas affirmait au cours d'un meeting près de Périgueux : *« Il serait temps que l'on mette fin aux agissements des juges politiques qui s'en prennent au pouvoir »* (*le Monde* du 23 février).

Accusé du meurtre d'un restaurateur

Le beau-fils du maire de Nice a été écroué

NICE

de notre correspondant régional

M. Carmelo Fedele, vingt-quatre ans, beau-fils du sénateur (app. RPR) des Alpes-Maritimes et maire de Nice, M. Honoré Bailet, et deux de ses complices, ont été inculpés par le juge Jaqueline Alexandre et écroués, dimanche 21 et lundi 22 février, pour le meurtre d'un restaurateur niçois commis le 2 février dernier et trois autres affaires de vol aggravé.

Ancien gardien de la paix auxiliaire, M. Carmelo Fedele, fils d'un premier mariage de la seconde femme de M. Bailet, Mme Marcelle Mandicat, est accusé d'avoir tué Gérard Torrès, cinquante et un ans, gérant du Bistrot des artistes, une brasserie du cours Saleya dans la vieille ville de Nice. M. Torrès avait été agressé et délesté de la sacoche qui contenait la recette de la journée, 8 000 F environ, par trois hommes cagoulés qui le guettaient dans le parking de sa résidence, Le Clos de Chambrun, sur les hauteurs de Nice. Le restaurateur s'était défendu et aurait probablement reconnu l'un des complices de M. Carmelo Fedele, M. Frédéric Bulte, vingt-deux ans, qui avait travaillé dans son établissement quelques années auparavant. M. Carmelo Fedele – qu'accompagnait également M. Manuel Gomard, vingt-neuf ans, l'ami de sa sœur, Sylvie – aurait alors tué le restaurateur de deux balles de revolver dans la tête. Le meurtrier a été identifié grâce à un signalement précis fourni par l'un des copropriétaires de la résidence qui l'a aperçu rôdant dans le parking en compagnie de M. Frédéric Bulte.

Selon les enquêteurs, les trois hommes avaient commis, depuis le début de l'année, trois vols avec violence.

Des rumeurs insistantes de démission du maire de Nice couraient dans la ville durant la journée de mardi. Joint par le quotidien *Nice-Matin*, à Djerba (Tunisie), où il passe des vacances avec son épouse, M. Bailet a déclaré qu'il *« aviserait »* à son retour tout en précisant qu'il ne voyait pas *« ce qu'on peut* [lui] *reprocher, personnellement »*.

G. P.

FAITS DIVERS

Le démantèlement d'un réseau de trafiquants

2 tonnes de cannabis ont été saisies dans des cités HLM de Seine-Saint-Denis

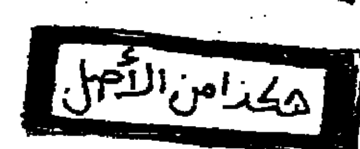
Deux tonnes de cannabis et près de 500 000 F en espèces ont été saisis à l'issue d'une enquête visant un réseau de trafiquants basé dans les cités HLM des Francs-Moisins à Saint-Denis et celle des « 4 000 » à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Interpellés par la brigade de répression du trafic illicite des stupéfiants et de la toxicomanie (BRTIST) de la police judiciaire de Paris, huit trafiquants ont été présentés au juge d'instruction chargé de ce dossier au tribunal de Bobigny, Mme Michèle Blin.

Agés de vingt-deux à soixante-dix ans, ces huit personnes interpellées appartiennent principalement à deux familles habitant ces cités HLM de Seine-Saint-Denis. Les fils aînés se chargeaient d'acheter la drogue à l'étranger, tandis que les plus jeunes s'occupaient du trafic de rue et que les parents participaient au blanchiment des bénéfices (les 2 tonnes de cannabis saisies correspondent à une somme de 20 millions de francs à la revente).

L'argent était investi dans l'achat de résidences secondaires et de commerces ou placé sur des livrets de caisse d'épargne.

Economies souterraines

Le démantèlement de ce réseau couvrant plusieurs cités de banlieue parisienne intervient après celui d'un réseau similaire opéré l'an passé à Vaulx-en-Velin (*le Monde* du 24 décembre). L'implantation de ces économies souterraines, axées sur le trafic de stupéfiants dans certaines cités HLM, fait écho aux rapports publiés en 1992 par le député (PS) Julien Dray et le sénateur (RPR) Gérard Larcher. Dans son rapport remis au ministre de l'intérieur, le préfet Robert Broussard avait lui aussi signalé le développement de *« systèmes microéconomiques de type mafieux »* (*le Monde* du 23 décembre 1992) dans ces quartiers difficiles.



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Selon une enquête du Comite national contre le tabagisme

La quasi-totalité des grandes entreprises déclarent appliquer le décret antitabac

Une enquête effectuée dans 307 grandes entreprises françaises du secteur privé par le Comité national contre le tabagisme (CNCT) révèle, quatre mois après l'entrée en vigueur du décret antitabac pris en application de la loi Evin du 10 janvier 1991 (*le Monde* daté 1er-2 novembre 1992), que celui-ci est *« mis en place »* dans 96 % d'entre elles. Dans les locaux des différents ministères et secrétariats d'Etat, l'application du décret est plus *« contrastée ».*

Quels ont été les effets du décret antitabac tant décrié ? Le Comité national de lutte contre le tabagisme (1) a enquêté en janvier dans 307 entreprises privées. L'étude conclut à *« une mise en place incontestable »* des dispositions réglementaires dans 96 % des sociétés sondées, mais selon *« un degré d'application variable ». « Rares sont les entreprises qui mettent en place des mesures parallèles, même si elles sont facultatives »*, soulignent les enquêteurs, chiffres à la clé : 47 % des employeurs interrogés ont inscrit les interdictions de fumer dans leur règlement intérieur, 40 % ont aménagé de vrais fumoirs, 28,6 % ont proposé à leurs salariés des « aides à l'arrêt ».

Parmi ces dernières sociétés, qui ont suivi le texte à la lettre, 65,2 % ont constaté une diminution de la consommation tabagique de leurs employés fumeurs. Une observation partagée par plus de la moitié de l'échantillon global (51,4 %), mais contestée par 43,7 % des sondés. 49,5 % des personnes interrogées considèrent par ailleurs que la nouvelle réglementation a eu des *« effets positifs »* pour le fonctionnement de leur entreprise, contre 35,8 % qui jugent ses *« effets nuls »*.

Deux ministères fumeurs

Pour les ministères, le CNCT note qu'*« il ne semble pas qu'il y ait une volonté très forte, dans les administrations centrales, de faire respecter les droits des non-fumeurs »*. Des zones réservées aux amateurs de tabac ont été installées dans les deux tiers des locaux ministériels, mais la moitié d'entre eux seulement ont jugé bon de diffuser une note interne d'information sur la nouvelle réglementation. Seuls le ministère de la ville et le secrétariat d'Etat à l'intégration ont reconnu ouvertement ne pas appliquer la loi, bien que MM. Bernard Tapie et Kofi Yamgnane soient eux-mêmes non-fumeurs.

Des propositions d'aide au sevrage ont été faites aux fonctionnaires de deux ministères, ceux de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports, et sont envisagées dans six autres. Dans vingt-deux administrations centrales, la législation antitabac a été jugée *« positive »*, mais *« sans effet »* dans dix-sept autres.

M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, avait diffusé une circulaire précisant les modalités d'application de la loi Evin contre le tabagisme dans les locaux gouvernementaux. Les enquêteurs ont constaté qu'*« elle a été très rarement évoquée spontanément »* par les intéressés et que *« la plupart d'entre eux n'en connaissaient même pas l'existence »*. M. Delebarre aurait demandé un bilan de l'application du décret antitabac pour le 31 mars 1993.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Comité national contre le tabagisme, B.P. 13, 92310 Sèvres. Tél. : (1) 46-23-15-15.

□ **Plusieurs publications demandent un réexamen de la loi Evin.** – Dans un appel commun aux *« hommes politiques »*, plusieurs publications (*l'Express, le Point, Paris-Match, l'Evénement du jeudi, le Nouvel Observateur, le Nouvel Economiste, VSD, Actuel, Libération* et *le Quotidien de Paris*) ont décidé, mardi 23 février, de demander le réexamen des dispositions de la loi Evin limitant la publicité sur le tabac et l'alcool. Les signataires estiment, en effet, que les recettes de la presse écrite seraient amputées de 15 % à 40 % par cette loi, dont ils jugent l'application *« trop brutale »*.

□ **La Californie interdit le tabac dans ses immeubles publics et ses prisons.** – Le gouverneur de l'Etat de Californie, M. Pete Wilson, a signé, lundi 22 février, un décret interdisant, à compter du 1er mars, la consommation de tabac dans les établissements publics, les hôpitaux et les prisons du territoire. La mesure, déjà en vigueur dans sept autres Etats américains, concerne 21 500 immeubles publics, soit 180 000 fonctionnaires, 110 000 détenus – la cigarette sera autorisée uniquement dans les cours de récréation extérieures – et 4 500 patients hospitalisés dans le secteur public. Le tabac provoque chaque année en Californie quelque 42 000 décès prématurés. – *(AFP.)*

RELIGIONS

A l'ouverture du carême

Le pape demande une attention spéciale pour l'Afrique

Le carême commence, mercredi 24 février, pour 900 millions de catholiques, 400 millions de protestants et 70 millions d'anglicans à travers le monde. Compte tenu de la différence de calendrier, pour les 180 millions d'orthodoxes, cette période de quarante jours de jeûne et de pénitence, précédant la fête de Pâques, débutera le 1er mars.

Dans son message de carême, le pape demande aux fidèles en 1993 une attention particulière aux populations d'Afrique, victimes de la sécheresse, de la désertification des terres et de la faim. La collecte annuelle du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) aura lieu le dimanche 28 mars.

Les conférences de carême, à Notre-Dame de Paris, seront données chaque dimanche, à partir du 28 février à 16 h 30, comme l'an dernier, par le Père Jean-Michel Garrigues, de la Fraternité monastique diocésaine de Saint-Nizier (Lyon). Celui-ci poursuivra le cycle de conférences amorcé en 1992 sur les alliances passées par Dieu avec les hommes, d'Adam à Moïse jusqu'à Jésus-Christ. Ses cinq conférences seront retransmises sur France-Culture, en léger différé, à 17 h 45. Les textes seront publiés chez Mame début juin.

Sur la même antenne, c'est Mgr Gérard Defois, archevêque de Sens-Auxerre, qui assurera les prédications de carême lors de la messe diffusée chaque dimanche matin de 10 heures à 11 heures.

Toujours sur France-Culture, le carême protestant sera prêché par le pasteur Jean-Pierre Monsarrat, ancien président de l'Eglise réformée de France, chaque samedi à 18 heures, à partir du 27 février. Son thème sera celui de la foi : *« A Dieu seul la gloire »*, le 27 février ; *« Le combat de la foi »*, le 6 mars ; *« La grâce seule »*, le 13 mars ; *« L'Eglise, communauté du Christ »*, le 20 mars ; *« Le témoignage des Ecritures »*, le 27 mars ; *« Service du Christ et service de l'Eglise »*, le 3 avril.

Le texte intégral de ces six prédications sera diffusé sous forme de cassettes et de brochures. Pour tous renseignements : Carême protestant, 27, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

ÉDUCATION

Un proviseur d'Annecy refuse l'installation d'un distributeur de préservatifs au lycée

ANNECY

de notre correspondant

Centenaire et fier de ses succès au baccalauréat, le lycée Berthollet d'Annecy (Haute-Savoie) défraie aujourd'hui la chronique. A la surprise d'une bonne partie de ses 140 enseignants et de ses 1 700 élèves, dont 150 en internat mixte, son proviseur, M. Jean Monchambert, refuse en effet l'installation d'un distributeur de préservatifs dans l'établissement, en dépit de la note adressée à ce sujet, le 26 juin 1992, par le ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 3 juillet et du 26 novembre 1992).

Lors d'un conseil d'administration de l'établissement, le 11 janvier, M. Monchambert s'était longuement expliqué, mettant en avant des principes moraux. *« Croyez-vous,* avait-il notamment déclaré aux enseignants, *que les résultats scolaires vont s'améliorer si des élèves se détournent de leur travail pour mieux chercher un partenaire de fin de semaine ? Ce qui leur sera d'autant plus facile qu'un distributeur de préservatifs sera mis librement à leur disposition. »* Le proviseur avait ensuite refusé d'organiser un vote sur ce sujet, souhaité par une majorité des professeurs, des parents d'élèves et des représentants des élèves.

Les partisans du distributeur sont cependant décidés à ne pas en rester là. Ils ont lancé une enquête parmi les professeurs afin de recueillir leur opinion sur la question. Même si certains émettent un jugement nuancé sur la note du ministre de l'éducation nationale, une majorité s'est déjà dégagée en faveur du distributeur dans l'enceinte de l'établissement.

Mme Annie Morch, documentaliste et responsable, pour le lycée Berthollet, du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), avoue *« respecter les convictions personnelles qui animent M. Monchambert, mais ne pas comprendre son obstination à les imposer à tout un lycée dans un contexte de propagation inquiétante du sida »*. La Haute-Savoie connaît en effet un taux important de progression de cette maladie et est aujourd'hui le département rhônalpin le plus touché. La municipalité d'Annecy, dirigée par M. Bernard Bosson (UDF-CDS), a d'ailleurs lancé, depuis la dernière rentrée scolaire, une large campagne d'information et de sensibilisation à la prévention du sida. *« Y'a le feu au lac »*, affirment les affiches présentes dans toute la ville pour suggérer aux jeunes l'utilisation de préservatifs.

GÉRARD DEL RIO

EN BREF

□ **Mort du savant karaïte Simon Szyszman.** – Simon Szyszman, l'un des derniers savants karaïtes d'Europe, est décédé lundi 22 février à Paris. Né en 1909 à Simféropol, en Crimée, Simon Szyszman avait trouvé asile à Beyrouth après la seconde guerre mondiale, puis en Egypte, avant de venir s'installer en France, où il collabora à la rédaction de *la Revue de Qumran*. La découverte des manuscrits de la mer Morte avait attiré l'attention sur les textes karaïtes, donnant un regain d'intérêt à l'hypothèse selon laquelle le karaïsme serait une des survivances de l'ancien judaïsme prépharisien, dont les esséniens sont les plus illustres. Il était l'auteur de l'ouvrage *le Karaïsme* (paru en 1980 aux éditions de l'Age d'or) et a laissé de nombreux écrits sur la parenté des écrits karaïtes avec ceux de Qumran, sur l'histoire des Karaïtes d'Europe (Byzance, Crimée, Lituanie) et d'Egypte.

□ **Inculpation à Paris du responsable présumé des commandos de l'ETA.** – Rafael Caride Simon, le chef présumé des commandos de l'organisation séparatiste basque ETA, a été inculpé, mardi 23 février, d' *« association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les armes à feu, recel de faux documents administratifs et usage »* et placé sous mandat de dépôt par M. Roger Le Loire, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris. Interpellé samedi 20 février à Toulouse (*le Monde* du 23 février), Rafael Caride Simon, quarante-sept ans, est soupçonné d'être l'un des organisateurs de l'attentat contre l'hypermarché Hipercor de Barcelone, qui avait fait vingt et un morts le 19 juin 1987.

□ **Un cargo spatial ravitaille la station Mir.** – Un cargo spatial Progress M-16 s'est amarré, mardi 23 février à 21 h 18 (heure française), à la station russe Mir. Lancé dimanche, ce véhicule non habité apporte des vivres, du matériel scientifique et du carburant aux deux cosmonautes Guennadi Manakov et Alexandre Poletchtchouk, qui séjournent à bord de Mir depuis le 24 janvier dernier, et doivent y rester jusqu'en juillet. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

REPÈRES

CONSOMMATION

Quarante-quatre produits amaigrissants retirés du marché

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation, a rendu publics, mardi 23 février, les résultats d'une enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) sur les produits alimentaires amaigrissants ou les compléments nutritifs destinés aux sportifs qui contiennent de la carnitine, une substance intervenant dans le métabolisme des acides gras, uniquement autorisée à faible dose.

Sur cent trente aliments ou boissons pour sportifs, trente-trois produits ont été retirés du marché. Douze procès-verbaux ont été dressés pour publicité mensongère et tromperie. Sur deux cent soixante-seize produits amaigrissants analysés d'autre part par les inspecteurs de la DGCCRF, neuf ont fait l'objet d'un retrait volontaire par les fabricants et deux ont été saisis.

Certains produits contenaient de la carnitine sans autorisation ou à des doses excessives, d'autres des substances non autorisées en France.

SÉCURITÉ

Accord entre pouvoirs publics assureurs et constructeurs contre les vols de voitures

A l'initiative de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, un protocole d'accord a été signé, mardi 23 février, entre les pouvoirs publics, les assureurs et les constructeurs automobiles français. Un groupe de travail chargé de l'étude d'un *« système perfectionné permettant de détecter, identifier, rechercher et récupérer les véhicules volés »* sera constitué. Les assureurs auront, sous certaines conditions, la possibilité d'accéder au fichier national des immatriculations et des automobiles. Les cartes grises seront également rendues infalsifiables. Enfin, un groupe de travail interministériel (intérieur, défense, justice, transports) va étudier la mise en place d'une *« procédure de personnalisation des plaques d'immatriculation »*. Elle pourrait prendre la forme d'une plaque attribuée définitivement à chaque automobiliste qui la conserverait pour chacun de ses véhicules successifs.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 février 1993 :

DES DÉCRETS

– No 93-232 du 22 février 1993 relatif au service central de prévention de la corruption institué par la loi no 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ;

– No 93-233 du 22 février 1993 relatif à l'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques par les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, les avocats et les avoués près les cours d'appel ;

– No 93-234 du 22 février 1993 relatif aux sociétés centrales d'assurances et aux entreprises nationales d'assurances ;

– No 93-235 du 23 février 1993 portant création de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire ;

– No 93-236 du 22 février 1993 du 22 février 1993 portant création de la mission interministérielle d'inspection du logement social ;

– No 93-237 du 22 février 1993 relatif aux groupements d'intérêt public constitués pour favoriser des activités de développement ou d'intérêt commun dans le domaine du tourisme ;

– No 93-238 du 22 février 1993 relatif à l'abattement de cotisations pour les emplois à temps partiel.

ÉCONOMIE

BILLET

G7 : la difficile présidence du Japon

Le Japon préside cette année le groupe des Sept, l'instance informelle des principaux pays industrialisés. En juillet, aura lieu à Tokyo la grand-messe annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement. Habituellement, l'hôte occupe une place un peu privilégiée, provoquant des rencontres, glissant des suggestions, faisant avancer des dossiers. Pour l'instant, Tokyo se trouve davantage en position d'accusé qu'en maître de cérémonie.

Les Européens et les Américains souhaitent obtenir une hausse significative du cours du yen afin de contenir les exportations nippones. Ils tiennent aussi à ce que Tokyo entame une véritable relance de son activité, afin de doper la consommation, de diminuer les ventes à l'étranger, voire – sait-on jamais – d'ouvrir un peu les frontières de l'archipel aux produits et services occidentaux. Samedi 27 février, à Londres, les ministres des finances demanderont sans nul doute à Tokyo des engagements sur le yen.

Mais les réticences japonaises sont bien compréhensibles, au moment où l'économie ralentit fortement, où la place financière de Tokyo est encore souffrante et où des licenciements massifs interviennent (*lire ci-contre*). Pourquoi risquer de mettre en péril la principale force actuelle de l'économie nippone, sa capacité exportatrice ? Chaque jour un peu plus ferme, le ministre des finances, M. Yoshiro Hayashi, a déclaré mercredi : *« Il est impossible qu'il y ait un accord pour guider artificiellement le yen plus haut. »*

Au même moment, pourtant, Tokyo laisse filtrer des informations relatives à un nouveau plan de relance qui ne saurait déplaire aux Etats-Unis ou à la CEE. Après avoir déjà annoncé, en août 1992, l'injection de 400 milliards de francs dans l'économie, un nouveau programme de travaux publics, peut-être assorti de réductions d'impôts, se profile déjà.

En fait, le Japon est surtout tiraillé entre la responsabilité inhérente à son rang « structurel » de deuxième puissance économique mondiale, celui « conjoncturel » de la présidence du G7, et le sentiment de ne pas savoir comment affronter une crise inédite. Un sentiment que les responsables nippons pourront retrouver à Londres, à des degrés divers, chez la plupart de leurs interlocuteurs. Les représentants de la CEE, qui viennent de donner le feu vert à plusieurs importants contrats de travaux publics dans le cadre de l'initiative européenne de croissance, ne sont peut-être pas beaucoup plus sûrs d'eux.

FRANÇOISE LAZARE

Les difficultés de l'unification allemande

Les chefs d'entreprise de l'est de l'Allemagne dénoncent les accords salariaux de 1991

Les employeurs est-allemands estiment que les salaires ont trop augmenté depuis 1990 par rapport aux progrès de la productivité. Pour la première fois depuis la guerre, ils remettent en cause des accords, ceux conclus en 1991 avec les syndicats, qui prévoyaient que le niveau des rémunérations à l'Est s'alignerait en quatre ou cinq ans sur celui de l'Ouest. Le chancelier Kohl demande aux salariés d'accepter *« un réexamen »*. Dans la chimie, un nouvel accord a été trouvé. Mais dans la mécanique, le syndicat IG Metall menace de déclencher des grèves.

FRANCFORT

de notre correspondant

L'Allemagne de l'Est devait être fondue dans la RFA. Les lois de l'Ouest, ses cultures, ses traditions économiques et sociales, devaient s'appliquer dans les nouveaux Länder. L'unification était une absorption. Le débat qui s'ouvre actuellement sur le niveau des salaires à l'Est remet cette stratégie en question. Contestant la vitesse de l'alignement social de l'Est sur l'Ouest, les entrepreneurs reconnaissent que ce qui a été fait depuis trois ans est un échec : le redémarrage économique se fait mal dans les nouvelles régions. Il faut, disent-ils, que les salaires de l'Est restent durablement inférieurs à ceux de l'Ouest si l'on veut attirer des investissements rentables. *« La situation est catastrophique »*, résume brutalement M. Dieter Kirchner, le patron des patrons de la mécanique des nouveaux Länder.

Les fédérations régionales dénoncent une à une (la Saxe la semaine passée, le Brandebourg lundi dernier) l'accord d'alignement conclu en 1991 dans l'euphorie de la réunification. Elles rejettent la hausse programmée pour avril de 26 % des rémunérations qui portera le niveau des salaires de l'Est à 82 % de celui de l'Ouest, l'égalisation totale étant prévue pour l'an prochain. Pour M. Kirchner, cette hausse menace directement 70 000 des 400 000 emplois qui restent dans sa branche. Sans pause, la saignée va se poursuivre jusqu'à la mort des 2 800 entreprises restantes. Beaucoup d'entre elles quittent les rangs de la fédération pour se soustraire aux obligations passées et pour négocier directement avec les salariés. Une révolution en Allemagne où la négociation par branche est au cœur des relations du travail. M. Kirchner propose une hausse de 9 %, soit l'équivalent de la hausse des prix depuis un an, et demande qu'on renégocie les accords de 1991 pour indexer les augmentations sur l'inflation pendant plusieurs années. Le syndicat IG Metall n'accepte pas qu'on dénonce un accord signé. M. Klaus Zwickel, son vice-président, appelle à *« un combat entreprise par entreprise, usine par usine, atelier par atelier »*. Pour protester contre *« la dégradation sociale »*, IG Metall veut renouer avec les grandes manifestations « du lundi » à Leipzig en souvenir de celles qui ont contribué à faire tomber le régime communiste fin 1989.

Pour les syndicats, les accords de 1991 devaient éviter de créer une sorte de Turquie à domicile, un pays avec deux zones sociales distinctes dont le patronat aurait pu jouer pour peser sur les salaires de l'Ouest. Le désenchantement des salariés les pousse, eux aussi, à quitter les organisations collectives. Leur mécontentement se nourrit de la forte augmentation des loyers (60 % l'an passé), des tarifs des bus (31 %) et des cantines (15 %). Le salaire moyen de la mécanique est de 1 800 marks (un peu plus de 6 000 francs). Compte tenu du temps de travail comparé (40 heures à l'Est) et de l'absence des avantages annexes dont bénéficient les ouvriers de l'Ouest (argent de Noël, prime de formation...), le niveau du revenu global n'atteint en réalité que 50 % de celui de l'Ouest.

A ces arguments, les entrepreneurs répondent en constatant que l'économie de l'Est s'est littéralement effondrée depuis l'unification. Il y avait 10 millions d'emplois en RDA, il n'en reste que la moitié. Les usines étaient tellement délabrées, contrairement à ce qu'on avait cru, qu'il a fallu « sabrer » dans les effectifs pour les diviser, ici par dix, là par vingt. Le taux de chômage officiel n'est que de 15 %. Mais en intégrant ceux qui ont cessé, en désespoir de cause, de chercher du travail et ceux qui sont en formations diverses, l'institut IWH de Halle arrive au chiffre de 40 %.

L'une des raisons principales de cette situation catastrophique est la hausse trop rapide des salaires. La vétusté des ateliers est telle que la productivité reste en moyenne à l'Est trois fois inférieure à celle de l'Ouest. Le travail ouvrier est donc, au total, de 60 % à 75 %, suivant les experts, plus cher à l'Est qu'à l'Ouest. Si l'on continue, note l'économiste Marcus Lübbering de IWH, *« les salaires des nouveaux Lander atteindront à la mi-1993 le niveau moyen des Etats-Unis alors que la productivité n'y sera que la moitié. Une telle politique salariale équivaut à une interdiction d'emploi »*.

L'institut de Halle soutient la proposition du patronat d'indexer les salaires sur l'inflation à l'Est. Il calcule que l'emploi pourrait, dans ces conditions, se mettre à croître à nouveau au rythme de 5 % l'an à la fin de la décennie. Dans la chimie, secteur plus dévasté que la mécanique et où il ne reste que 100 000 emplois, un nouvel accord a été trouvé, mardi 23 février, autour d'une hausse de 9 %. Mais rien n'indique qu'IG Metall acceptera un virage aussi radical.

La menace est lourde : si les partenaires sociaux ne parviennent pas à s'entendre, ils verront leurs rangs désertés et les négociations se dérouler dans le désordre. Ils auront dessiné un paysage social anarchique à l'Est qui ressemblera bien peu à celui de l'Ouest.

ÉRIC LE BOUCHER

Conjoncture médiocre et hausse du yen

Les entreprises japonaises prévoient de supprimer des dizaines de milliers d'emplois

Les grandes entreprises japonaises s'apprêtent à prendre des mesures drastiques pour affronter la mauvaise conjoncture économique. A quelques heures d'intervalle, le 23 et le 24 février, l'opérateur téléphonique NTT (Nippon Telegraph and Telephone Corp.) annonçait une réduction d'effectifs de 30 000 personnes d'ici à 1996 et Nissan, le deuxième constructeur automobile de l'archipel, décidait de supprimer 5 000 postes pendant la même période. On apprenait aussi la démission forcée du PDG de Matsushita, premier groupe mondial d'électronique grand public, motivée par l'implication de M. Akio Tanii dans un scandale financier, mais aussi par les mauvais résultats de sa firme. Il sera remplacé par l'actuel vice-président, M. Yoichi Morishita, âgé de cinquante-six ans.

Comme toutes les entreprises japonaises, Nissan a été confronté au ralentissement économique de l'archipel et à la hausse du yen qui renchérissait les exportations. Pour l'ensemble de l'exercice 1992, les immatriculations de véhicules ont baissé de 7,5 % au Japon et les exportations, de 1,5 %. Mal préparé à affronter ce retournement, Nissan prévoit d'annoncer une perte courante de 29 milliards de yens (1,4 milliards de francs environ) pour l'exercice se terminant le 31 mars 1993, soit presque le double de celle envisagée, contre un bénéfice courant de 87,76 milliards de yens (4,2 milliards de francs) en 1991/1992. Son chiffre d'affaires devrait baisser de 8,6 % pour atteindre 3 900 milliards de yens (185 milliards de francs). Pour enrayer ce mouvement, Nissan prévoit donc de réduire ses effectifs de 10 % sur trois ans, en supprimant 5 000 postes d'ici à mars 1996 par le biais de départs en retraite. Il va réduire sa gamme de véhicules et fermer, en 1995, son usine de Zama près de Tokyo.

L'électronique grand public a elle aussi été durement touchée. Au dernier trimestre 1992 (le troisième d'un exercice 1992 qui s'achèvera le 31 mars), le bénéfice consolidé imposable de Matsushita Electric Industrial (plus connu par ses marques Panasonic, Technics ou National) a chuté de 60 % par rapport à la même période de 1991 pour atteindre 50,2 milliards de yen (2,4 milliards de francs). Au cours du trimestre, les ventes sont tombées à 1 883 milliards de yen (– 6 %).

Enfin, la réduction d'effectifs de NTT de 30 000 personnes, les ramenant à 200 000, serait due aux mauvais résultats de son secteur des communications téléphoniques interurbaines qui a souffert de l'arrivée de nouveaux concurrents. NTT envisage de fermer un tiers de ses points de vente et de demander aux salariés les plus âgés de partir en préretraite. D'autres seront transférés vers des filiales. Ce plan sera soumis au ministère japonais des finances. NTT, partiellement privatisé, est encore détenu aux deux tiers par l'Etat.

A. K.

En l'attente des décisions de la Commission européenne

Retour au calme dans la crise de la pêche

Le calme est revenu, mardi 23 février, parmi les marins-pêcheurs français, après la libération des cinq manifestants interpellés lors des manifestations de Rungis. Chacun attend les décisions de la Commission européenne en fin de semaine tandis que le ministre de la mer va améliorer son soutien aux familles en difficulté.

Les marins-pêcheurs bretons en colère ont décidé, mardi 23 février, de reprendre leur activité dès l'après-midi du mercredi 24 février, tout en poursuivant l'action. Après les dégâts occasionnés la veille au marché de Rungis (*le Monde* du 24 février) et la libération des cinq manifestants interpellés, l'heure est aux comptes : selon la Semmaris, la société qui gère le marché, 700 à 800 tonnes de poisson ont été détruites, soit une perte de 20 millions de francs.

En fin d'après-midi, le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, indiquait qu'il fallait améliorer le volet social du plan d'urgence arrêté la semaine dernière par la France. Sur un total de 272 millions de francs, celui-ci ne prévoyait que 2 millions de francs d'aide pour les familles en détresse (*le Monde* daté 21-22 février). *« Il va falloir aller au-delà de 2 millions de francs »*, estimait le ministre, soulignant la nécessité d'une application rapide des mesures.

Sur le terrain communautaire, le comité de gestion des pêches doit se pencher, jeudi 25 février, sur la question de l'instauration de prix minima à l'importation de certaines espèces comme le cabillaud, le merlu, le lieu noir et la lotte ainsi que sur les produits qui pourraient s'y substituer. *« Il va falloir se battre pour que les prix de référence soient les meilleurs possibles »*, a indiqué M. Josselin. Ce sera ensuite au tour de la Commission européenne de se prononcer le lendemain sur cette mesure qui pourrait être publiée au *Journal officiel* des Communautés européennes samedi pour application lundi.

Compensation monétaire

De son côté, le ministre de l'économie, M. Michel Sapin, a évoqué, mardi 23 février, la possibilité de mettre en place des mécanismes de compensation monétaire afin d'éviter une *« concurrence déloyale »*. *« Pendant longtemps, notre monnaie a été faible, le mécanisme des montants compensatoires jouait à notre détriment. Aujourd'hui, nous avons une monnaie stable, je pense que des mécanismes de compensation de cet ordre-là joueraient en notre avantage »*, a ajouté le ministre lors de son point de presse, en précisant que le gouvernement ferait des propositions à Bruxelles. Les évolutions monétaires sont en effet venues aggraver les difficultés rencontrées par les marins-pêcheurs tricolores.

Celles-ci sont de plusieurs ordres. La première est structurelle : les pêcheurs sont confrontés à une crise de ressources, c'est-à-dire à une baisse des quantités pêchées. Les causes sont connues : les méthode de pêche, la pollution, les marées noires... (« le Monde l'économie » du 12 janvier). Mais jusqu'à la mi-1992, cette évolution était masquée par la bonne tenue des cours. A cette date, changement de décor, les cours baissent : selon des chiffres recueillis au ministère de la mer, le recul a été de 11 % entre 1991 et 1992. En janvier, cette détérioration s'est brusquement accélérée : par rapport à janvier 1992, la chute est de 30 %. Cet effondrement des cours a plongé des familles entières dans les difficultés et intervient en pleine saison : novembre, décembre, janvier et février sont des bons mois pour la production et la consommation.

Plusieurs facteurs se sont combinés :

– l'évolution erratique de monnaies comme la livre britannique, la lire italienne et la peseta espagnole ont modifié la compétitivité des produits français par rapport à ceux de leurs concurrents soit sur le marché hexagonal, soit à l'exportation ;

– le ralentissement de la croissance économique a détourné le consommateur des espèces chères, voire même l'a incité à consommer de la viande – en baisse – plutôt que du poisson ;

– pour aggraver le tout, on a assisté à un afflux d'importations de certains poissons. C'est le cas du cabillaud, importé de Norvège, dont on soupçonne qu'il provient en réalité de Russie. C'est celui, aussi du merlu (en fait, le colin), venu d'Amérique du Sud (du Chili). Ou encore, celui de la lotte, pêchée aux Etat-Unis où elle n'est pas commercialisée, et donc envoyée en totalité à l'exportation. Répondant aux marins-pêcheurs français qui se plaignent des entrées frauduleuses en Europe, la Communauté a d'ailleurs mis en garde les pays exportateurs (Norvège, Pologne, Islande, Russie) sur les dangers des détournements de trafic. Elle a aussi rappelé aux Etats membres leurs obligations en matière de contrôle d'origine.

F. V.

Les marins-pêcheurs à Rungis : « On reviendra »

« Il n'est pas question que nous repartions sans nos camarades. » Le sentiment était unanimement partagé par chacun des 300 marins-pêcheurs rassemblés, mardi 23 février, devant le commissariat du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis. Les traits sont tirés, la nuit a été longue. Venus la veille par centaines de la Manche, de la Vendée et surtout du Finistère, ils ont investi durant la nuit le pavillon de la marée de Rungis et détruit les caisses de poisson et de coquillages. A l'aube, ils apprenaient que cinq de leurs camarades avaient été interpellés, à la suite de cette action, par la police.

Une quinzaine de cars sont aussitôt partis à Nanterre où devait avoir lieu l'assemblée générale du comité national de la pêche maritime. *« C'est seulement là-bas que nous avons appris que nos camarades étaient placés en garde à vue au commissariat de Rungis*, précise un jeune artisan-pêcheur de Lorient. *Demi-tour, et nous revoilà »*, lâche-t-il, amusé. A midi, les cars sont alignés près de la grande tour administrative du MIN, le long du commissariat.

Sur le petit parking situé au pied des quelques marches du bâtiment de police, les discussions vont bon train. Dénonçant la chute des prix du poisson, critiquant volontiers la dévaluation de la livre britannique, la plupart fulminent contre les charges qui grèvent les revenus des pêcheurs : *« Comment voulez-vous que nos produits soient compétitifs face à des poissons importés de pays où les charges sont moins lourdes ? »*, souligne l'un d'eux. A ses côtés, Gilles, venu du pays breton de Bigouden, présente une feuille de paie : pour une campagne de pêche de 11 jours, son salaire net s'élève à 1 090 francs. *« J'y étais, cette nuit, au pavillon de la marée*, poursuit-il. *Avec les étiquettes, c'était pas compliqué à comprendre : Chili, Norvège, Sénégal, Maroc. A peine 10 % des produits venaient de ports français. »*

« Libérez les otages »

Après deux heures d'attente, le cordon de CRS qui protège l'entrée du commissariat est renforcé. L'ambiance, jusqu'ici bon enfant, se tend tout à coup : le commissaire a annoncé qu'une réponse serait donnée à 15 heures. *« Libérez les otages »*, scandent les manifestants avant d'entamer le célèbre chant breton de *Loguivy de la mer*. Et trois cents voix de reprendre le fameux refrain : *« Au fond de ton vieux port s'entassent les carcasses des bateaux déjà morts. »*

A 15 h 15, un de leurs représentants, venus négocier avec les autorités, annonce la décision du parquet de Créteil : *« C'est signé »*, lance-t-il, encadré de CRS. Les manifestants sont soulagés, fatigués. Dix minutes plus tard, leurs camarades libérés sortent du commissariat, accueillis par des acclamations. Les derniers regards sont échangés avec les CRS : *« On reviendra »*, crient les manifestants avant de rejoindre, sagement, les cars qui doivent les ramener chez eux.

OLIVIER PIOT

Turbulences monétaires

La peseta affaiblie au sein du SME

Les turbulences qui affectent depuis plusieurs mois le système monétaire européen (SME) touchent depuis quelques jours la peseta. Lundi 22 et mardi 23 février, la devise espagnole a fortement chuté vis-à-vis du mark et des autres monnaies du SME, contraignant la banque centrale à intervenir et entraînant l'escudo portugais dans son sillage. La Banque d'Espagne avait pourtant abaissé, il y a quelques jours, son taux d'escompte d'un quart de point. Cet accès de faiblesse survient après l'annonce d'une forte dégradation de l'emploi en Espagne. Le nombre de chômeurs est passé au-dessus de la barre de trois millions, soit 20 % de la population active (*le Monde* du 18 février). Certains opérateurs redoutent qu'après deux dévaluations successives, les 16 septembre et 21 novembre, l'Espagne soit de nouveau contrainte de réviser la parité de sa monnaie au sein du SME.

Une polémique s'est engagée entre le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, et M. Jacques Delors. Le premier reproche au président de la Commission européenne d'avoir déclaré, le 11 février, qu'un pays dont le taux de chômage atteint 20 % ne pourra pas mener à leur terme les efforts nécessaires pour participer à la troisième étape de l'Union monétaire européenne.

ÉCONOMIE

ETRANGER

Devant la Chambre de commerce américaine

M. Clinton demande aux banques de soutenir son programme

Contredisant les informations plus optimistes fournies la veille par d'autres indicateurs, l'indice de confiance des consommateurs, établi par le Conference Board de New-York, a fortement baissé en février pour s'établir à 68,5 contre 76,7 le mois précédent. A en juger par sa réaction, mardi 23 février, Wall Street a semblé préoccupé par cette information. Conscient que la partie n'est pas gagnée (les constructions de maisons neuves ont chuté de 7,2 % en janvier, selon un autre indicateur publié le 22 février par le département du commerce), M. Clinton demande au secteur bancaire de l'aider à soutenir l'économie.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

A peine rentré, la veille, de la côte ouest où l'avait conduit la dernière étape de sa campagne post-électorale, M. Bill Clinton s'est adressé, mardi 23 février, à la Chambre de commerce américaine de Washington pour plaider cette fois devant l'establishment économique de la capitale fédérale, les points forts du programme économique qu'il entend appliquer durant la durée de son mandat.

Le président américain qui n'a pu s'empêcher d'évoquer, pour la troisième fois en trois jours, la question des subventions accordées au consortium européen Airbus, lesquelles, selon lui, compromettent l'emploi chez Boeing, a indiqué qu'il allait prendre *«dans les prochains jours»* des mesures visant à mettre un terme au *credit crunch*, c'est-à-dire la pénurie de crédits bancaires. Celle-ci avait caractérisé non seulement la récente récession mais aussi la sortie de la crise, compromettant un redémarrage plus vigoureux de l'économie. M. Clinton n'a pas voulu en dire davantage sinon qu'il allait se pencher sur les réglementations actuellement en vigueur dans le secteur bancaire pour remédier à cette situation. De son côté, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, qui intervenait quasiment en même temps devant la sous-commission bancaire de la Chambre des représentants, a indiqué que la Fed et le Trésor étudiaient effectivement des dispositions nouvelles *«pour mettre un terme au* credit crunch*»*. M. Greenspan a estimé que les banques américaines disposaient actuellement d'un niveau de liquidités *«extraordinaire»* pour faire face aux demandes de prêts mais que les établissements préféraient souvent s'abstenir, faute de trouver des occasions rentables pour prêter de l'argent, notamment aux petites et moyennes entreprises.

Le président Clinton a également tenu à souligner la baisse importante intervenue sur les taux d'intérêt qui, selon lui, constitue un élément moteur pour la croissance de l'économie. *«Cette baisse a permis à des millions de familles américaines de réaliser d'importantes économies»*, a affirmé le nouveau président qui met régulièrement en avant cet argument pour compenser les effets que devrait avoir auprès de la classe moyenne l'augmentation des impôts indirects, notamment la taxe sur l'énergie, contenue dans son programme budgétaire à cinq ans.

La diminution du loyer de l'argent, bénéfique pour les entreprises comme pour les particuliers *via* les prêts hypothécaires (forte en 1991 et 1992), a été particulièrement remarquée le 22 février lorsque le taux de rendement des bons du Trésor à trente ans, en décélération constante depuis plusieurs mois, est repassé au-dessous de la barre symbolique de 7 %, pour la première fois depuis la mi-1973, pour s'établir à 6,93 %. A titre de comparaison, ces bons avaient atteint leur plus haut niveau de rendement en 1981, à 14,75 %, ce qui constituait alors un record historique.

SERGE MARTI

Malgré les désaccords sur la banane

L'Europe et l'Amérique centrale vont renforcer leur coopération

SAN-SALVADOR

de notre envoyé spécial

La neuvième conférence des ministres des affaires étrangères sur le *«dialogue politique et la coopération économique»* entre la Communauté économique européenne et les six pays d'Amérique centrale (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et Salvador), qui s'est tenue à San-Salvador les 22 et 23 février, en présence de trois pays «observateurs» – Colombie, Mexique, Venezuela – a donné lieu à la signature d'un nouvel accord-cadre de coopération pour les cinq prochaines années.

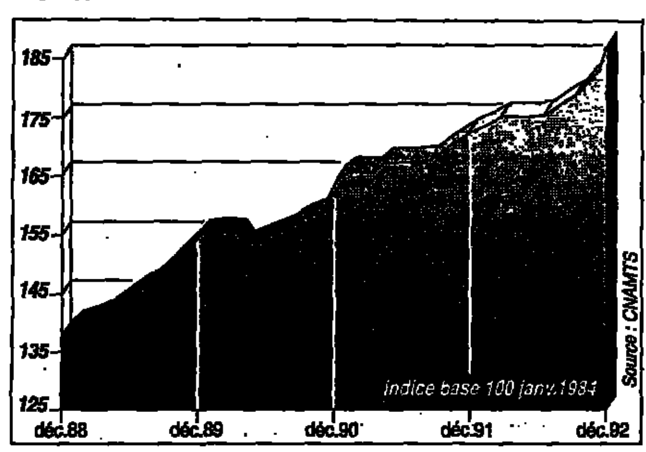
Pour couper court aux récriminations des pays exportateurs de bananes, qui avaient décidé d'utiliser la réunion de San-Salvador pour protester contre les nouvelles règles imposées par la Communauté européenne à partir du 1er juillet, le chef de la délégation française, M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, a lancé à ses collègues centraméricains : *«Laissez-nous manger notre banane communautaire!»*

«Sur cinq bananes consommées en Europe, trois viennent d'Amérique latine», a rappelé le ministre français pour dédramatiser le différend qui risquait d'empoisonner la rencontre annuelle des ministres des affaires étrangères des deux continents. A la suite de la décision de la CEE de limiter à 2 millions de tonnes par an les importations de «bananes dollar», les pays latino-américains ont entrepris une vaste offensive pour obtenir la libéralisation totale du commerce dans ce secteur. Ils ont porté le différend devant le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et rejettent l'argument invoqué par la Communauté qui dit vouloir protéger les producteurs des départements d'outre-mer, des Canaries, de Crète et de Madère. Le Costa-Rica – deuxième producteur mondial, derrière l'Equateur – a obtenu l'appui de ses voisins pour négocier une augmentation du contingent à 2,4 millions de tonnes qui correspond pratiquement aux ventes réalisées en 1992.

A San-Salvador, le compromis l'a finalement emporté... sans qu'aucune des deux parties ne modifie son point de vue, la position de chacun figurant dans le communiqué final. Au-delà de ce contentieux, la coopération entre les deux continents, lancée en 1984 lors de la réunion de San-José (Costa-Rica), progresse. Depuis 1979, la CEE a accordé plus de 1 milliard de dollars dans le cadre de l'aide au développement de l'Amérique centrale. En 1992, cette région a reçu 143 millions d'écus pour une population de moins de 30 millions d'habitants, ce qui en fait la principale bénéficiaire *per capita* de l'aide fournie par la CEE.

BERTRAND DE LA GRANGE

Hausse de 7,1 % des dépenses d'assurance-maladie en 1992



Les remboursements réalisés en 1992 par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ont représenté 379,3 milliards de francs, en progression de 7,1 % contre 6,6 % en 1991. Cette accélération s'explique notamment par la forte hausse des versements aux établissements publics d'hospitalisation qui se chiffrent à 177 milliards (+ 10,5 %), alors que les versements au secteur privé n'ont augmenté que de 1,4 %. La CNAMTS observe «une progression relativement modérée» des autres dépenses. Les honoraires privés, dont la croissance atteint tout de même 7,8 %, n'évoluent pas plus vite que l'année précédente malgré la revalorisation des lettres-clés. Les prescriptions enregistrent une accélération de 7,1 % (dont 7,6 % pour la pharmacie) contre 4,9 % pour les prestations en espèces.

Point de passage obligé pour les livraisons vers l'Europe

L'Ukraine est menacée de ne plus recevoir de gaz russe

Entre la Russie et l'Ukraine un contentieux supplémentaire a resurgi le week-end dernier : sur le gaz. Moscou menace Kiev d'interrompre à partir du jeudi 25 février ses fournitures gazières si l'Ukraine n'a pas réglé d'ici là 168 milliards de roubles (environ 1,6 milliard de francs) d'arriérés de paiement. L'Ukraine, a indiqué le président par intérim de Gazprom, la société gazière russe, M. Rem Viyakhirev, n'a pas payé un seul mètre cube de gaz depuis le 1er janvier.

Querelle sur le partage de la flotte de la mer Noire, querelle sur la dette de l'ex-URSS, querelle sur la propriété des ambassades de l'ancien Etat soviétique à l'étranger : entre les deux Etats, les dossiers empoisonnés s'accumulent. Mais celui sur le gaz revêt une importance particulière. Troisième consommateur mondial de gaz, selon des statistiques non officielles, l'Ukraine importe de Russie les trois quarts de ses besoins. Que les livraisons russes cessent et, rapidement, de larges pans d'une économie nationale déjà en piteux état en subiront les conséquences.

Plus inquiétant pour les économies d'Europe occidentale et de Turquie : l'Ukraine est la voie de passage obligé pour le gaz importé de Sibérie. Plus de 90 % des exportations gazières russes transitent par le territoire ukrainien. Kiev dispose là d'une carte stratégique : en cas d'interruption de ses fournitures, le gouvernement de M. Léonid Koutchma, le premier ministre, peut facilement riposter en détournant à son profit le gaz russe destiné à l'Allemagne ou à la France. Le scénario n'a rien de saugrenu : à l'automne dernier, l'Ukraine l'a expérimenté pendant quelques jours. Alors que la Russie représente la principale source d'approvisionnement gazier de la France (32 % des importations en 1992), devant l'Algérie, Gaz de France (GDF) affiche une grande sérénité. *«Nous pouvons faire face à une interruption d'une de nos sources pendant un an»*, indique un dirigeant de l'entreprise publique. La marge de manœuvre apparaît donc large. Elle résulte à la fois d'une politique de stockage volontariste (l'équivalent d'un trimestre de consommation moyenne est stocké dans des réservoirs naturels), de la souplesse des contrats d'approvisionnement conclus par GDF (ils prévoient la possibilité d'accroître temporairement les volumes enlevés), enfin de la possibilité que s'est réservée l'entreprise publique d'interrompre les livraisons à certains gros consommateurs. Les clients dits «interruptibles» représentent à eux seuls 20 % de la consommation gazière nationale.

Les livraisons de gaz russe vont peut-être devenir chaotiques dans les prochaines semaines (mais la saison hivernale est quasiment terminée). Jusqu'ici, les querelles entre Kiev et Moscou n'ont guère eu d'incidence sur les volumes de gaz exportés. En 1992, la France a réceptionné l'équivalent de 125 milliards de kWh de gaz, contre 117 milliards en 1991.

JEAN-PIERRE TUQUOI

SOCIAL

Le financement des retraites

Le président de l'AGIRC propose un «fonds de solidarité intergénérations»

Constatant que l'essentiel du patrimoine se concentre entre les mains des catégories les plus âgées, M. Pierre Guillen, ancien président de la commission sociale du CNPF et actuel président de l'AGIRC (la caisse de retraite complémentaire des cadres), avance une suggestion originale. Selon lui, il conviendrait de créer un *«fonds de solidarité intergénérations»* qui, assorti de facilités fiscales, permettrait de regrouper l'épargne de plusieurs générations avec un *«droit de tirage»* décidé en commun.

«J'estime que des retraités sont prêts à investir pour préparer les retraites de leurs enfants et petits-enfants», assure M. Guillen. Il entend ainsi formaliser les flux financiers entre générations, qui se sont fortement accrus au cours des dernières années en raison de l'arrivée à maturité des régimes de retraite (le pouvoir d'achat par unité de consommation des retraités est supérieur à celui des actifs), de l'allongement de la durée de vie (l'âge de l'héritage a reculé) et de la montée des taux d'intérêt réels (les possibilités d'endettement des jeunes ménages sont de plus en plus limitées).

«La société française va au-devant de véritables tremblements de terre si l'on accroît indéfiniment les cotisations de retraite des actifs», a souligné M. Guillen, qui s'exprimait, mardi 23 février, lors d'une réunion organisée par l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers) et l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale). L'ancien numéro deux du CNPF a admis qu'il a *«fait rire»* ses interlocuteurs lorsqu'il a évoqué sa proposition devant des représentants de la majorité et de l'opposition. Dans ces conditions, a-t-il ironisé, *«en 2010, les centenaires détiendront 90 % du patrimoine national...»*

J.-M. N.

Les syndicats de l'ANPE appellent à la grève le 25 février

Dans un communiqué commun, les syndicats CFDT, CGT, FO et CFE-CGC ont lancé un appel à la grève nationale de vingt-quatre heures, pour le jeudi 25 février, à l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi). *«Seul un mouvement qui montre la volonté de tous peut obliger la direction générale à faire d'autres propositions»*, affirme le texte qui revendique *«l'amélioration immédiate des conditions de travail»* et *«des moyens supplémentaires»*. Depuis des mois, la mise en place du plan interne de développement provoque des tensions parmi les 14 000 salariés de l'agence, la modernisation devant aller de pair avec le traitement de chômeurs de plus en plus nombreux.

COMMUNICATION

Dans la banlieue de Bruxelles

Deux chaînes de télévision francophones interdites par les autorités flamandes

BRUXELLES

de notre correspondant

La «guerre linguistique» entre Flamands et Wallons va-t-elle se rallumer sur le front de l'audiovisuel ? Une affaire d'apparence mineure suscite, depuis le lundi 22 février, une série de déclarations fracassantes chez certains dirigeants francophones, qui parlent d' *«ignominie»* et de recours auprès des instances de la Communauté européenne.

Les hostilités ont commencé, samedi, avec la décision de l'exécutif flamand (le gouvernement des néerlandophones, souverain en certaines matières, dont l'audiovisuel) d'interdire prochainement la diffusion de deux chaînes de télévision francophones dans deux communes de la périphérie bruxelloise, Wemmel et Drogenbos.

Il s'agit de communes dites «à facilités», ce qui signifie que les francophones qui les habitent ont le droit de se servir de leur langue dans leurs rapports avec l'administration bien qu'ils se trouvent en terre néerlandophone, Bruxelles étant enclavée dans le Brabant flamand. Ces communes sont régulièrement le théâtre des querelles communautaires en raison de l'extrême complexité de leur statut et de la surveillance attentive exercée par les intégristes des deux bords.

Pour le moment, les téléspectateurs de Wemmel et de Drogenbos sont à la même enseigne que les Bruxellois. Disposant tous du réseau câblé, comme partout en Belgique, ils ont le choix entre une trentaine de chaînes, belges, françaises, mais aussi allemandes, britanniques, italiennes, espagnoles, américaines. Le zapping auquel se livre une partie de la population comporte une halte possible sur Télé-Bruxelles, chaîne régionale francophone, et Canal Plus Belgique, filiale de Canal Plus France, qui compte cinq cents abonnés dans les communes en question.

«Un mur de la pensée»

Normalement, après l'injonction flamande, Coditel, la société de télédistribution pour la région bruxelloise, devrait rayer du programme Canal Plus et Télé-Bruxelles à partir du mois d'avril. Or cette décision intervient au moment où le Parlement débat d'une réforme constitutionnelle qui vise à donner des pouvoirs accrus aux entités régionales et linguistiques. Selon M. Bernard Anselme, responsable de la communauté francophone, l'exécutif flamand veut *«ériger un mur de la pensée aux portes de sa région»*.

Le président de cet exécutif, M. Luc Van den Brande, nous a déclaré, pour sa part, que les décisions ponctuelles concernant une télévision régionale et une chaîne commerciale dont le cahier des charges est un peu flou ne remettent nullement en question le *statu quo* : les chaînes françaises et les chaînes belges francophones ont accès au réseau câblé en Flandre, tout comme les chaînes néerlandophones de Belgique et des Pays-Bas sont visibles en Wallonie. *«Partant d'une identité accrue, nous voulons être encore plus ouverts»*, nous a dit M. Van den Brande, par référence à la réforme constitutionnelle en cours. Reste que TV 5, la chaîne française à vocation francophone, ne peut pas émettre en Flandre et que la Cour européenne de justice a demandé que cesse cette entorse au principe de la télévision sans frontières.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Un nouveau quotidien en projet : « Le Jour »

Un nouveau quotidien d'informations générales, *Le Jour*, est à l'étude. Son promoteur, M. Jean-Christophe Nothias, a réuni plusieurs amis, issus de quotidiens et mensuels parisiens, afin de rassembler la somme – *«très raisonnable»*, assure-t-il – permettant de lancer un nouveau journal du matin de seize pages au format dit «berlinois» (celui du *Monde)*. *«Nous faisons un pari. Ni* le Monde *ni* Libération *n'avaient beaucoup d'argent quand ils se sont lancés,* nous a déclaré M. Nothias. *Ce pari est fondé sur la transparence et l'indépendance, rédactionnelle et financière, vis-à-vis des grands groupes de communication, des industriels et des politiques.»* *Le Jour* serait vendu 4 francs et tiré à 100 000 exemplaires. M. Nothias affirme discuter actuellement avec *«différentes imprimeries»*, son souhait étant de paraître le 15 mars ou début avril. Ancien membre de la rédaction de *Paris-Normandie*, M. Nothias détient notamment une participation dans un quotidien de Macédoine, *Republica*.

Ancien directeur de « Paris-Match » et de « Marie-Claire »

Hervé Mille est mort

Hervé Mille, qui fut notamment directeur de *Paris-Match* et de *Marie-Claire*, est décédé à Paris, dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 février, à l'âge de quatre-vingt trois ans.

[Né le 23 septembre 1909 à Constantinople, (qui était alors le nom de la ville turque d'Istamboul), Hervé Mille était devenu journaliste en 1929 à l'Eclaireur de Nice, avant de co-diriger avec Pierre Lazareff, à partir de 1937, les rédactions des quotidiens Paris-Soir, Paris-Soir dimanche, Paris-Midi, ainsi que celles de Match et Marie-Claire, magazines que l'industriel Jean Prouvost venait de lancer.

Après la guerre, *Hervé Mille* avait exercé les fonctions de directeur général de France-Soir et de Paris-Presse-L'Intransigeant, tout en dirigeant Paris-Match et Marie-Claire, jusqu'en 1969. Il avait été aussi administrateur et directeur de Télé 7 jours.

Il venait de publier ses mémoires, intitulés Cinquante ans de presse parisienne (Editions la Table ronde).]

□ **Huit quotidiens régionaux du Centre se regroupent pour une «réflexion commune».** – Huit quotidiens du «grand centre» de la France viennent de créer un «comité stratégique» pour mener une *«réflexion commune»* sur leur avenir à l'heure du Marché unique européen. *la Nouvelle République* (Tours), *la République du Centre* (Orléans), *la Montagne* (Clermont-Ferrand), *le Populaire*, (Limousin) *le Berry républicain* (Bourges), *le journal du Centre* (Nevers) *l'Yonne républicaine* (Auxerre) et *l'Echo républicain* (Chartres) veulent étudier *«sans obligation de résultat»*, les économies de coût et les perspectives publicitaires extra-régionales communes. – (*Corresp.)*

□ **CUBA : Reporters sans frontières demande la libération de trois journalistes.** – L'association Reporters sans frontières a *«demandé instamment»* à M. Fidel Castro, mardi 23 février, *«d'user de son droit de grâce pour libérer»* trois journalistes cubains, Yndamiro Restano Diaz, Fernando Velasquez Medina et Pablo Reyes Martinez, à l'occasion des élections législatives qui devaient avoir lieu mercredi à Cuba. L'association précise : *«Ces trois journalistes croupissent dans une prison cubaine comme beaucoup d'autres prisonniers d'opinion ou politiques pour «déviationnisme, atteinte à la sûreté de l'Etat ou membre d'une organisation illégale». Leur seul tort est d'avoir émis des idées divergentes de celles en cours dans les hautes sphères du pouvoir.»*

VIE DES ENTREPRISES

En accord avec les syndicats

Réduction du temps de travail et des salaires à la Compagnie française du cristal Daum

La direction et les syndicats CFDT et CFE-CGC de la Compagnie française du cristal (CFC) Daum viennent de conclure un accord prévoyant une réduction du temps de travail et des rémunérations qui devrait assurer le maintien de 60 emplois, sur un total de 468 salariés, et *« la pérennité de l'entreprise »*. A compter du 1er février et jusqu'au 31 décembre de cette année, l'essentiel des 468 salariés de Daum – qui emploie 330 personnes à Vannes-le-Châtel (Meurthe-et-Moselle), 77 à Nancy et 61 à Paris – subiront une baisse de 3 % à 6 % des salaires selon la catégorie. Parallèlement, les horaires de travail seront ramenés à 36 heures par semaine en moyenne, contre 39 heures actuellement (soit une baisse de deux cents francs par mois en bas de l'échelle). Quant aux cadres, qui représentent quelque 10 % du personnel, ils ne bénéficieront pas de réduction du temps de travail.

Cet accord, signé vendredi 19 février par la CFDT, majoritaire, et la CFE-CGC, permet de maintenir 60 emplois en 1993, en attendant une reprise d'activité. La direction n'entend pas se séparer de cette *« main-d'œuvre surqualifiée, toujours plus rare »*. Confronté à la crise du marché du luxe, CFC Daum, qui gère les marques Daum et Cristal de Sèvres, devrait accuser cette année une perte deux fois moins importante qu'en 1991 (43 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 170 millions de francs) et compte se rapprocher de l'équilibre financier en 1993.

Porté par l'engouement du public pour une énergie « propre » et « bon marché »

Gaz de France a augmenté son bénéfice de moitié en 1992

A l'heure où les résultats des entreprises ont tendance à piquer du nez, les bulletins de bonne santé étonnent. Surtout s'ils émanent de firmes n'appartenant pas au secteur concurrentiel. Il y a deux semaines, Electricité de France (EDF) annonçait la couleur en affichant un résultat net de 2,5 milliards de francs et – chiffre autrement plus significatif – une marge brute d'autofinancement équivalente au tiers du chiffre d'affaires ou peu s'en faut. Entreprise bénéficiant comme EDF d'un monopole, Gaz de France (GDF) a publié, mercredi 24 février, des résultats tout aussi brillants.

En 1991, le gazier avait réalisé un bénéfice net de 1 milliard de francs. Il a grimpé l'année dernière à 1,6 milliard (après versement à l'Etat de 790 millions), tandis que la marge brute d'autofinancement culminait à 7,6 milliards. Le seul indicateur économique à marquer le pas est le chiffre d'affaires, qui a stagné à 49 milliards. En grande partie, les performances de GDF s'expliquent par des facteurs indépendants de l'entreprise. L'effritement du dollar en 1992 (monnaie de paiement des hydrocarbures) et, surtout, la chute des cours du pétrole brut (ils dictent les prix du gaz) ont, en particulier, bénéficié à l'entreprise publique. De plus de 21 milliards de francs en 1991, le coût de ses approvisionnements est ainsi revenu à 18 milliards en 1992. Cette dégringolade a certes profité aux consommateurs (deux baisses de tarifs – 3 % et 2 % successivement – ont eu lieu en 1992), mais elle n'a été que *« partiellement répercutée »* sur les tarifs, reconnaît le directeur général de GDF, M. Pierre Gadonneix.

L'entreprise publique a su, par ailleurs, mettre à profit l'engouement dont bénéficie le gaz, une énergie réputée *« propre »*, par opposition au fioul, et *« bon marché »* comparée à l'électricité. C'est ainsi que, à l'image de l'année précédente, les ventes au secteur domestique ont crû de 3,5 % en 1992 (année pourtant « chaude » du point de vue climatique), tandis que celles au secteur tertiaire grimpaient de 6 %. Pour cause de langueur de l'économie française, en revanche, les performances auprès de la clientèle des industriels sont moindres (+ 4,5 % pour les PME/PMI et – 1 % pour les grandes entreprises). Il n'en demeure pas moins que, toutes énergies confondues, GDF a bien tiré son épingle du jeu avec des ventes en hausse de 3 % d'une année sur l'autre. Et cela en dépit d'une baisse des effectifs (– 400 personnes) et d'une réduction *« substantielle »* des aides financières offertes pour promouvoir le gaz face à ses concurrents.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Le groupe aérien TAT en équilibre.** – Le groupe TAT est l'un des rares opérateurs européens du transport aérien à avoir été bénéficiaire en 1992. En baisse (5 millions de francs de bénéfices par rapport à 42 millions en 1991), ce résultat recouvre des réalités assez contrastées entre l'activité de transport aérien proprement dite qui, avec la compagnie aérienne TAT European Airlines, a perdu environ 100 millions de francs et les autres filiales Lab (maintenance), TAT Express, Chronopost ou Sodexi (transport express), qui sont rentables. Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 1,75 milliards de francs (+3 %). C'est le dernier exercice où les comptes du groupe sont consolidés, car l'entrée de British Airways pour 49,9 % dans le capital de TAT European Airlines amènera à individualiser les comptes de celle-ci. Les vols européens de la compagnie vers Munich, Copenhague, Stockholm, Londres seront effectuées avec des avions repeints aux couleurs de British Airways.

□ **Amstrad se redresse grâce à ses activités hors informatique.** – Amstrad, le groupe britannique d'électronique et d'informatique, a redressé la barre après un exercice 1991-1992 désastreux, en annonçant, mardi 23 février un bénéfice imposable de 5,61 millions de livres (45 millions de francs) pour le premier semestre 1992-1993. Ce bénéfice, supérieur aux attentes des analystes, a été réalisé grâce aux ventes de fin d'année, a expliqué M. Alan Sugar, président-fondateur d'Amstrad. Le retour aux profits, après une perte annuelle de 74,4 millions de livres pour l'exercice 1991-1992, a été rendu possible par les ventes *« très satisfaisantes »* d'antennes paraboliques en Grande-Bretagne et en Allemagne, et à la bonne tenue des marchés des fac-similés et de l'audio. Mais la micro-informatique, secteur de prédilection d'Amstrad, a dégagé des marges faibles, voire nulles, sur un marché de plus en plus compétitif, a indiqué M. Sugar.

□ **DMC : bénéfice net *« de l'ordre de 50 millions de francs »* en 1992.** – Le groupe textile DMC (Dollfus, Mieg et Cie) devrait réaliser en 1992 un bénéfice net global (avant rémunération des intérêts minoritaires) *« de l'ordre de 50 millions de francs »*, alors que, sur le seul premier semestre, le groupe avait réalisé un bénéfice net (part du groupe) de 56 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi l'an dernier à 8,6 milliards de francs en baisse de 4 % (le recul n'était que de 1 % pour les six premiers mois de l'exercice). Dans un communiqué, le groupe souligne que, en sus d'une conjoncture très défavorable, *« la mode a favorisé les produits lainiers et les tissus unis, au détriment notamment des tissus imprimés »*, sa principale spécialité. DMC a réduit l'an dernier ses effectifs de plus de 500 personnes, pour maintenir sa rentabilité brute autour de 26 % et se désendetter de 500 millions de francs en 1992 (contre 750 millions en 1991).

ACCORD

□ **EDF s'engage à acheter 2,5 millions de tonnes de charbon par an jusqu'à 1998.** – Les Charbonnages de France (CDF) et Electricité de France (EDF) ont signé, lundi 22 février, un accord qui les liera pour la période 1994-1998. Dans la lignée des conventions précédentes, il prévoit l'achat par l'électricien de 2 millions de tonnes par an, en moyenne, de charbon lorrain et *« par l'ouverture d'un débouché supplémentaire de 500 000 tonnes »*, indique un communiqué du ministère de l'industrie. Ce débouché nouveau, précise-t-il, *« conduira EDF à accroître significativement son recours aux centrales à charbon* [et] *permettra aux Houillères du bassin de Lorraine de pallier la très forte réduction des enlèvements destinés à la sidérurgie »*. Dans ces conditions, le maintien de l'exploitation charbonnière lorraine jusqu'en 2005 paraît assurée.

ACQUISITIONS

□ **Castel répond aux demandes de la CEE et reprend la source Pierval à Nestlé.** – Le groupe français Castel va reprendre à Nestlé la source Pierval, en sus des neuf autres sources qu'il s'était déjà engagé à lui racheter, ce qui permettra au groupe suisse de remplir *« en totalité les engagements pris »* vis-à-vis de la Commission européenne. Dans un communiqué commun publié mardi 23 février à Paris, les deux groupes précisent que Pierval a réalisé en 1992 des ventes d'un volume de 88 millions de litres. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 127 millions de francs. Le montant de la transaction n'a pas été indiqué. Le 4 février, Castel avait repris neuf sources à Nestlé : Saint-Yorre, Vichy-Célestins, Thonon, Châteauneuf, Régina, Charrier, Rozanna, Sargentale et Gantie. Nestlé avait trouvé ces sources dans l'escarcelle de Perrier qu'il avait acquis de haute lutte l'année précédente.

□ **Guyomarc'h prend le contrôle de Coudène SA.** – Le groupe agroalimentaire Guyomarc'h (Père Dodu, Royal Canin) a pris le contrôle de la société Michel Coudène SA, implantée à Saint-Christol-lès-Alès, près de Nîmes, et spécialisée dans la production et la commercialisation de la brandade de morue. Guyomarc'h (filiale du groupe Paribas) souligne que Coudène SA réalise un chiffre d'affaires de 20 millions de francs et emploie 12 salariés. Coudène SA développe aussi des aromates et produits d'accompagnement utilisés dans la cuisine méridionale. Guyomarc'h entend développer cette société au travers de son pôle alimentation humaine Maleina, en la dotant d'une nouvelle unité de production.

INVESTISSEMENT

□ **Du Pont de Nemours et Rhône-Poulenc vont investir 290 millions de francs dans Butachimie.** – Les sociétés Du Pont de Nemours et Rhône-Poulenc vont investir 290 millions de francs dans leur filiale commune – à 50-50 – Butachimie. Grâce à cet investissement, Butachimie espère augmenter en novembre 1993 sa capacité de production d'adiponitrile, dans l'usine de Chalampé (Haut-Rhin). L'adiponitrile est utilisé dans la fabrication du nylon.

AUTOMOBILE

Veillée d'armes à Genève

La Renault Racoon.

Le Salon de Genève, qui ouvre ses portes le 4 mars prochain, va être bien sûr l'occasion, pour les constructeurs du monde entier, de présenter leurs nouvelles gammes. Genève est à cet égard une place de choix, car s'y croisent encore les clients potentiels les plus riches du monde. Certains des modèles qui seront là sont néanmoins déjà distribués dans l'Hexagone. C'est le cas par exemple des 306 de Peugeot, que l'on verra plus tard sur le marché suisse. Il n'en est pas de même pour les Xantia de Citroën, qui rejoindront le réseau français au lendemain des journées de presse fixées aux 2 et 3 mars. De la même façon, Opel va y lancer ses nouvelles Corsa dont les lignes ne sont pas sans rappeler les audacieux choix de Renault pour la Twingo.

Mais le Salon de Genève, c'est aussi pour les marques l'occasion de faire figurer sur leurs stands les prototypes et produits d'images de synthèse imaginés par les bureaux d'études, dont certains peuvent dans l'avenir connaître des carrières inattendues. Renault, qui a actuellement le vent en poupe, va ainsi montrer un « concept-car » baptisé Racoon qui regroupe toutes les avancées techniques susceptibles d'être exploitées sur un véhicule en cette fin de siècle. Il s'agit d'un 4X4, bien que ce type de voitures connaisse aujourd'hui sur le marché des difficultés, mais un 4X4 très spécial, de franchissement tous terrains certes, très confortable et doté de suspensions que l'on nous annonce comme révolutionnaires. L'engin, il va de soi, marche sur l'eau. Quant au vitrage, il serait hydrophobe et la communication intérieure passerait par le canal d'un satellite, etc ! Les détails donnés par la marque au losange sont si extravagants, du moins en 1993, que l'on croirait avoir affaire, avec Racoon, au résultat d'une divagation d'ingénieurs laissés libres de créer l'automobile du futur. Ah ! si le Salon de Genève avait ouvert ses portes un 1er avril...

Pour revenir sur terre, Renault va aussi mettre sur son stand au Salon une nouvelle Clio qui va prendre une place laissée vacante immédiatement sous le modèle 16 soupapes, riche et coûteux. Cette Clio qui prend le sigle SRi se voit dotée du 1 794 cm³ de la 19. C'est un 4 cylindres à 8 soupapes, multipoint et dépollué. Avec quatre freins à disque et les 110 chevaux au moteur, nous avons là un petit engin particulièrement éveillé et qui réclame tout de même une certaine maîtrise de conduite de la part de son conducteur. En outre, il faut envisager pour l'acquérir une dépense qui reste coquette (entre 96 000 F et 114 000 F).

Dernière nouvelle de chez Renault en cette veillée d'armes, la distinction de Bernard Dudot, le directeur technique (sport) qui a mené l'an dernier à la victoire les V 10 de la marque sur les circuits de F1 et sur les châssis de Williams. Le voilà « homme de l'année automobile ».

C. L.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 février ⬇ Prises de bénéfice

Après quatre séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris a ployé mardi 23 février sous le poids des prises de bénéfice dans un marché calme. Stable à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite cédé du terrain pour terminer la journée sur une perte de 0,77 % à 1 944,13 points. Ces dégagements bénéficiaires se sont manifestés dans un marché calme, le montant des échanges ayant atteint 2,5 milliards de francs.

Après une hausse sensible pendant quatre séances, les opérateurs ont jugé opportun de dégager quelques bénéfices, notamment sur de grandes valeurs. Quelques-unes ont continué à progresser sensiblement comme Sis (+ 12 %), CFI (+ 7,6 %) et Dynaction (+ 6,5 %). Bail Equipement a pris 4,5 %.

Les valeurs du groupe de Bernard Arnault, qui avaient beaucoup monté ces derniers jours, ont cédé du terrain, notamment Bon Marché en recul de 4,3 % et LVMH de 2,6 %. L'action LVMH a été affectée par la politique de réduction des prix du champagne adoptée par la société et par la révision en baisse par au moins deux courtiers anglo-saxons de leur opinion sur la société. Morgan Stanley a ainsi renforcé son sentiment négatif dans une note publiée mardi.

Promodès, qui a racheté au groupe Pinault-Printemps le grossiste alimentaire Discol, a baissé de 1,4 %, certains analystes estimant que le prix payé pour cette acquisition est un peu trop élevé.

De grandes valeurs comme Saint-Gobain, Peugeot, UAP, Carrefour et Canal Plus ont également subi des prises de bénéfice.

NEW-YORK, 23 février ⬇ Incertitudes

Wall Street a terminé en baisse d'une vingtaine de points, mardi 23 février, tiraillée entre les espoirs de réduction du déficit budgétaire américain et les incertitudes sur les conséquences du plan économique du président Bill Clinton sur la croissance des Etats-Unis. Le marché a été également déprimé par l'annonce d'un net recul à 68,5 % de l'indice de confiance des consommateurs américains en février, contre 76,7 % en janvier, ce qui a entraîné une baisse des valeurs dans le secteur automobile et des fabricants de biens durables. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 323,27 en baisse de 19,72 points, soit un recul de 0,59 %. Les échanges ont été très soutenus avec quelque 321 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 058 contre 913. 512 titres ont été inchangés.

Les investisseurs commencent à étudier le plan économique de M. Clinton et s'inquiètent de savoir sous quelle forme sera adopté ce plan et ce que seront ses conséquences sur la reprise de l'économie américaine, selon William Dodge, responsable chez Dean Witter Reynolds. Le marché a adopté une attitude de « wait and see », a souligné, de son côté, Alfred Goldman, directeur chez A. G. Edward and Sons.

VALEURS	Cours du 22 fév.	Cours du 23 fév.
Alcoa	71	71 1/4
ATT	54 3/8	54 5/8
Boeing	34 1/2	34 1/2
Chase Manhattan Bank	31 1/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	47 5/8	47 3/4
Eastman Kodak	51 1/2	50 7/8
Exxon	64 3/8	63 1/2
Ford	46 3/4	44 7/8
General Electric	83 1/8	83 1/2
General Motors	38 5/8	36 7/8
Goodyear	67 1/4	67
IBM	51 1/4	51 1/8
ITT	74 3/8	73 3/4
Mobil Oil	66 7/8	67 3/8
Pfizer	54	57
Schlumberger	60 3/8	58 7/8
Texaco	63 1/4	62 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	114	111 7/8
Union Carbide	16 3/4	16 5/8
United Tech.	44 7/8	44 3/4
Westinghouse	13 1/2	13 1/4
Xerox Corp.	82 1/4	81

LONDRES, 23 février ⬇ Nouveau recul

Les valeurs ont reculé, mardi 23 février, au Stock Exchange, affectées par une vague de ventes sur les valeurs bancaires et les groupes de tabac. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 20,3 points à 2 818 points, soit un recul de 0,7 %, alors qu'il avait débuté la séance en hausse de 14,2 points après la publication de plusieurs bons résultats de sociétés. Le volume des échanges a diminué à 496,7 millions de titres contre 551,8 millions la veille. Les pertes du marché à terme et la faiblesse de Wall Street ont contribué au recul en fin de séance. National Westminster Bank, qui a annoncé des résultats conforme aux prévisions des analystes, a souffert de la constitution de provisions pour mauvaises dettes plus élevées que prévu et a cédé 16 pence à 443. Les autres banques ont perdu du terrain par sympathie. Barclays a perdu 21,5 pence à 427,5. Les groupes de tabac ont piqué du nez dans la crainte d'une augmentation des taxes américaines et britanniques. BAT Industries a reculé de 33 pence à 926 et Rothmans International de 19 pence à 602.

TOKYO, 24 février ⬇ Légère baisse

Les valeurs ont terminé en baisse à Tokyo, mercredi 24 février, dans un marché dépourvu d'élément directeur. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 64,21 points, soit 0,38 %, à 16 798,94 points, dans un volume estimé à 220 millions de titres. Le marché avait ouvert en légère hausse, soulagé par la pause du yen sur les marchés des changes, après sa récente envolée, mais les investisseurs hésitent toujours à se porter acheteurs. La cote n'a même pas réagi aux déclarations du ministre des finances, M. Yoshiro Hayashi, qui a affirmé qu'une nouvelle baisse de l'escompte n'était pas exclue.

VALEURS	Cours du 23 fév.	Cours du 24 fév.
Ajinomoto	1 200	1 210
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 310	1 320
Fuji Bank	1 760	1 780
Honda Motors	1 270	1 250
Matsushita Electric	1 060	1 040
Mitsubishi Heavy	505	498
Sony Corp.	3 910	3 860
Toyota Motors	1 330	1 330

CHANGES

Dollar : 5,49 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en légère baisse mercredi 24 février, s'échangeant à Paris à 5,49 F contre 5,5285 F la veille selon le cours indicatif de la Banque de France. A Tokyo, la monnaie américaine regagnait un peu de terrain.

FRANCFORT	23 fév.	24 fév.
Dollar (en DM)	1,6125	1,6180
TOKYO	23 fév.	24 fév.
Dollar (en yens)	116,78	116,93

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (24 fév.) .... 11 3/16-11 5/16 %
New-York (23 fév.) .... 2 7/8 %

BOURSES

	22 fév.	23 fév.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	517,18	520,44
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 959,23	1 944,13

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 fév.	23 fév.
Industrielles	3 342,99	3 323,27

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	22 fév.	23 fév.
100 valeurs	2 838,30	2 818
30 valeurs	2 198	2 180,70
Mines d'or	93,30	93,50
Fonds d'Etat	96,57	96,54

FRANCFORT

	22 fév.	23 fév.
Dax	1 680,74	1 661,58

TOKYO

	23 fév.	24 fév.
Nikkei Dow Jones	16 863,15	16 798,94
Indice général	1 281,31	1 275,28

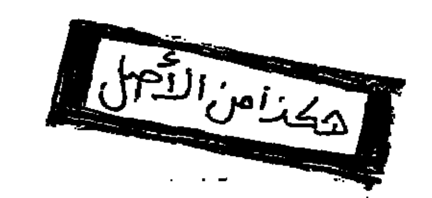
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5060	5,5080	5,6285	5,6355
Yen (100)	4,7120	4,7158	4,8158	4,8249
Ecu	6,5554	6,5606	6,5946	6,6075
Deutschemark	3,3942	3,3947	3,4252	3,4292
Franc suisse	3,6780	3,6819	3,7371	3,7455
Lire italienne (1000)	3,4750	3,4800	3,4766	3,4864
Livre sterling	7,9560	7,9629	8,0732	8,0877
Peseta (100)	4,6819	4,6877	4,6287	4,6538

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8	9 1/16	9 3/16
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 3/16	8 5/16	7 3/4	7 7/8
Franc suisse	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 1/8	5 1/4
Lire italienne (1000)	11 5/8	11 7/8	11 1/4	11 5/8	11 1/8	11 1/2
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	18	20	15 1/2	17	13 7/8	15 3/8
Franc français	11 3/4	12 1/8	11 3/4	12 1/4	10 3/4	11 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 FÉVRIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8% 78	99 85	8 09
10,80% 79/94	101	5 11
Emp.Etat 13,4% 83	102 35	2 38
10,26% mars 86	105 60	9 61
OAT 10% 5/2000	112 82	7 47
OAT 9,9% 12/1997	108 20	1 98
OAT 9,8% 1/1996	104 64	0 67
PTT 11,2% 85	....	2 51
CFF 10,25% nov 90	111 55	9 71
CNA 10 % 1979	100 33	0 12
CNB Bques 5000F	99	1 28
CNB Paribas 5000F	97 55	1 28
CNB Suez 5000F	97	1 28
CNI 1/82 5000F	98 75	1 28
CNT 9 % 86	....	7 16
CRH 10,90% déc.85	110 45	1 50
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1075	....
Cerus	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	400	400
Bains C.Monaco	890	899
B.Hypoth.Europ.	212	....
B.N.P. Intercont.	336	340
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	31 20	29
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	345	353
Case Pocclain	2 85	....
C.B.C.	291	285 20
C.E.G.F (Frigor.)	770	...
Centenaire Blanzy	300	....
Ceragan	22	....
Champex Ny	19 90	....
CIC (CIP)	196	193 50
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3747	....
Cpt Lyon Alemand	315	330
Concorde	606	625
Conser.Mér.Prov.	15 40	....
Crédit Gén.Ind.	90 50	....
Cr Universel (Cie)	301	....
Darblay	561	....
Didot Bottin	560	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	305	306
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin Cl.	470	475
Fidei	379	379
Finalens	301	....
F.I.P.P.	51 05	....
F.N.A.C.	2290	....
Foncière (Cie)	443	....
Foncina	330	....
France I.A.R.D.	392	....
France SA (La)	1656	1637
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	459	455
Genefim	280	....
Gévelot	438	....
G.F.C.	342	345
Groupe Victoire	800	....
G.T.I (Transport)	211	....
Immobail	340	344
Immobanque	661	645
Im.Marseillaise	4186	....
Invest.(Sté Cie.)	3000	3000
Lille Bonnières	939	....
Louvre	2570	2550
Lucia	201	....
Machines Bull	24	23 60
Mag.Uniprix	160 10	....
Métal Déployé	325	....
Mors	38 50	42
Navigation (Nle)	146 50	....
Optorg	270	270
Oréal (L')	572	....
Origny-Desvroise	572	....
Palais Nouveauté	1100	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	160	....
Paris France	215	....
Paris Orléans	175	....
Parthena Invest	237	....
Piper Heidsieck	880	....
Porcher	270	....
Promodès (Ci)	385	....
Publicis	625	628
Rochefortaise	140	....
Rosario	140 50	145
Rougier	195	....
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	256	....
S.A.F.I.C Alcan	165 10	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	120	120
Salins du Midi	563	563
Savoisienne M.	140	....
Sific	601	606
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	182	....
Sofitam (ex Satam)	83	....
Sofragi	2424	....
Soudure Autogène	710	....
Sovabail	282	....
Stami	770	....
Taittinger	2080	2070
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1104	....
Vicat	385	378
Viniprix	1500	....
Virax	102	....
Maroc Sté Brasserie	201	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	580	....
Akzo Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	102 50	....
American Brands	210	....
Arbed	316	....
Asturienne Mines	90 25	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglements Int.	20000	....
Can.Pacifique	73	....
Chrysler Corp.	218	....
C I R	3 15	....
Commerzbank	935	....
Dow Chemical	308	300 10
Fiat	17 70	....
GBL (Brux Lamb.)	490	....
Gevaert	1100	....
Glaxo Holdings Ltd	57 50	....
Goodyear Tire	362	....
Grace and Co (WR)	191	....
Honeywell Inc. Im.	184 20	....
Johannesburg	65	....
Koninklijke Pakhoed	89 50	....
Kubota	25	....
Noranda Mines	78	....
Olivetti priv.	4 35	....
Pfizer Inc.	325	320
Ricoh	25 60	....
Robeco	308	303 20
Rodamco NV	141 70	....
Rolinco	297 40	295 50
Saipem	3 88	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	57	....
Tenneco Inc.	245	....
Tomy Ind.	27	....
West Rand Cons.	5 35	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	60	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	583	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soufres Ind.	8 10	....
Gay Degrenne	261	....
Lecteurs du Monde	235	....
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	680	....
Particip. Percier	190 10	....
Rorento N.V.	250	....
St-Gobain-Emballage	1720	....
Schlumberger Ind.	485 50	....
S.E.P.R.	1385	....
S.M.T. Goupil	1 80	....
S.P.R. act. B.	300	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	465	486 40
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	496	496
Boisset (Lyon)	240	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	735	735
Calberson	260	....
Cardif	948	945
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	207	....
C.N.I.M.	1187	1190
Codetour	285	....
Creeks	115	....
Dauphin	242	....
Devanlay	1115	1118
Dollfus	129	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	201	200
Finacor	144 50	....
G.F.F. (group.fon.f.)	49	....
G.L.M.	401	....
Gravograph	129	....
Guintoli	583	....
I.C.C.	188	....
Idianova	62	....
Immob. Hôtelière	1000	....
Int. Computer	136	....
I.P.B.M.	34 90	....
Molex	140	....
N.S.C. Schlumberger	747	749
Publ.Filipacchi	733	729
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
Select Invest (Ly)	96	....
Serbo	155	....
Sopra	340	....
TF1	460 20	451 50
Thermador H. (Ly)	326	....
Unilog	305	....
Vial et Cie	140 10	....
Y. St-Laurent Groupe	775	771

SICAV (sélection) 23/2

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 23/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 518	5 628	5 3	5 8
Écu	8 575	8 588	....	....
Allemagne (100 dm)	339 090	339 280	328	348
Belgique (100 F)	16 454	16 460	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 220	301 410	290	310
Italie (1000 lires)	3 516	3 497	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 380	88 230	83	91
Irlande (1 iep)	8 264	8 258	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 032	8 014	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 521	2 510	2 1	2 8
Suisse (100 f)	370 140	370 120	357	377
Suède (100 krs)	72 770	72 070	68	77
Norvège (100 k)	78 550	78 500	75	84
Autriche (100 sch)	48 184	48 208	46 8	49 6
Espagne (100 pes)	4 675	4 692	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 690	3 670	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 372	4 399	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 727	4 737	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/2
Or fin (kilo en barre)	58300	58400
Or fin (en lingot)	58900	58500
Napoléon (20f)	332	335
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	332	338
Pièce Latine (20 f)	332	338
Souverain	431	431
Pièce 20 dollars	2105	2100
Pièce 10 dollars	1110	1102 50
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2165	2190
Pièce 10 florins	346	346

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 23 février 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 207 266			
COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,76	116,16	116,34
Précédent	113,84	116,14	115,54

CAC 40 A TERME Volume : 25 241			
COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 950	1 973	2 000
Précédent	1 961	1 984	2 001

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

LE MONDE DES CARRIÈRES

MISSION DIPLOMATIQUE

à STRASBOURG recherche

ASSISTANT

27/35 ans de langue maternelle française, licencié (politique internationale) Bilingue anglais exigé. Ecrire CV + photo au journal sous référence 7424 Le Monde Publicité 15/17, rue du Col.-P.-AVIA 75902 Paris Cedex 15

Expéditeur International recherche : un CONTROLEUR EXPÉRIMENTÉ ayant AU MOINS 5 ANS d'expérience dans tous les aspects de la comptabilité. Opérant à partir de Paris, vous aurez une bonne maîtrise de l'anglais, écrit et parlé. Le bon candidat bénéficiera de conditions de travail excellentes et négociables. Envoyez votre curriculum vitae EN ANGLAIS A : M. M. Smith, personnel Dépt., 56 Cranston Close, Hounslow, Middlesex TW3 3DG, U.K.

GROUPE FRANCO-AMERICAIN LEADER

Dans le cadre de son développement en France et en Europe. RECHERCHE

HOMMES ET FEMMES

Indépendants, dynamiques
• COMMERCIAUX •
Vente détail temps partiel ou plein temps
• ANIMATEURS • DE GROUPES
Recrutement et encadrement
Revenus substantiels
Ecrire sous réf. : 8630 La Monde Publicité 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

LE GROUPE SUP DE Co AMIENS PICARDIE recrute

PROFESSEURS

Permanents dans les disciplines suivantes :
- Finances, comptabilité ;
- sciences humaines, développement de la personnalité.

Formation bac + 5 minimum. Une expérience pédagogique ou de consultant sera fortement appréciée. Envoyez c.v., lettre manuscrite, photo et prét. à :
ROGER DAVIS
18, place Saint-Michel
80038 Amiens Cedex 1.

FÉDÉRATION NATIONALE
Secteur social recherche

Chargé(e) de mission Formation continue

Développement et coordination actions nationales et décentralisées. Exp. associative ou sociale. Paris. Déplacements. Env. lettre + c.v. à : F.N.A.R.S. 76, rue du Fbg-St-Denis. 75010 PARIS.

MISSION LOCALE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

NORD DE LA RÉGION PARISIENNE

recherche

SON DIRECTEUR

MISSION :

■ Conseil à l'élaboration de la politique locale d'insertion décidée par le Conseil d'administration et direction de sa mise en œuvre.
■ Animation de coopérations et montage de projets entre collectivités territoriales, services de l'État, partenaires économiques et sociaux, associations.
■ Direction d'une équipe technique pluridisciplinaire (10 personnes).
■ Gestion d'un budget important.

PROFIL :

■ Formation supérieure (Bac + 4 minimum).
■ Expérience du monde de l'entreprise.
■ Connaissance des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes mis en œuvre par l'État.
■ Aptitude à la relation avec des partenaires très divers.
■ Capacités de gestion des ressources humaines et financières.
■ Excellente expression écrite exigée.
■ Dynamisme et capacités importantes de mobilisation et d'investissement dans des projets de développement local.

Une expérience identifiable réussie dans un poste similaire constituerait un atout certain.
Rémunération motivante.

Adresser candidature sous n° 8631 AU MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 PARIS. Cedex 15 *qui transmettra.*

Professeurs de portugais, comptabilité, vacataires. F2A FORMATION Tél. : 42-93-48-36

VITICULTEUR Beaujolais recherche COMMERCIAL. Tél. : (16) 74-66-12-16

Rech. directeurs camps de vacances avec BAFD du 15-07 au 0-08-93 Maroc et Portugal. Tél. : 44-86-01-86.

Sté d'INGENIERIE dans le domaine Thermique recherche

UN RESPONSABLE d'AFFAIRES

Vous serez chargé de suivre la réalisation d'un contrat important pour l'Armement (DGA) et responsable des relations client, contrôle qualité et sous-traitants. Ingénieur ou équivalent, vous posséderez une bonne expérience de la coordination de contrats avec des organismes publics, nécessitant une gestion rigoureuse et connaissance de l'assurance qualité. Basé à SAINT-GERMAIN (78) près RER. Merci d'envoyer votre curriculum vitae à : sous réf. : 8627 Le Monde Publicité 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

La Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne met au concours un poste à plein temps de :

PROFESSEUR EN SCIENCES SOCIALES

Pour l'enseignement « Le changement social : théories et rech. ».

Doctorat en sciences sociales, thèse d'Etat ou titre jugé équivalent. Entrée en fonction : 1er sept. 1993. Cahier des charges : sur demande. Candidature (jusqu'au 20 mars 1993) avec C.V., liste des publications et publications en deux exemplaires à adr. au Président de la Commission « Le changement social ».
Faculté des SSP, BFSH 2, 1015 Lausanne, Suisse. Tél. : 19-41-21/692-46-55.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

La Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne met au concours un poste à plein temps de :

PROFESSEUR EN SCIENCES SOCIALES

Pour l'enseignement « Formation et processus d'apprentissage : théories, méthodes et pratiques ».

Doctorat en sciences sociales, thèse d'Etat ou titre jugé équivalent. Entrée en fonctions : 1er sept. 1993. Cahier des charges : sur demande. Candidature (jusqu'au 20 mars 1993) avec C.V., liste des publications en deux ex. à adresser au Président de la Commission « Formation et processus d'apprentissage »
Faculté des SSP, BFSH 2, 1015 Lausanne, Suisse, Tél. : 19-41-21/692-46-55.

The CSCE Conflict Prevention Centre Vienna needs urgently 3 collaborators for operational support to CSCE missions in various countries :
Head of section, logistician, accountant.
Expérience in field operations of International organizations/institutions highly desirable. Applications with detailed curriculum-vitae, including knowledge of languages, before 15 March to CPC Herrengasse 6-8, 1010 Vienna, fax, + 43-1-532 81 28.

Agent commercial bien placé dans principaux centres commerciaux domaine du jouet + jeux didactiques pour représenter usine portugaise grande produc. matériel innovateur. Bons prix. CIF. Pinto Gumaraes & Barros Lda Tél. : 351-2-9272300 Fax : 351-2-9284012

propositions commerciales

ENTREPRISE SUISSE cherche entreprise de vente pharmaceutique connue des pharmacies et drogueries. Nous offrirons : NOUVEAUTÉ MONDIALE EXCLUSIVE très bons profits, demande constante. PERYCUT, CH-8053 Zürich, Wehrenbachhalde 54 Tél. : 41-1-422-53-50. Fax 41 1 422 53 69

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

5e arrdt

4, RUE MIRBEL

Beau 4 P. 87 m² dans imm. p. de t., entièrement rénové. Sud. Charme. Belle vue. 42-89-24-63

6e arrdt

JARDINS LUXEMBOURG IMM. CARACTÈRE. Jard. fleuri. Vue dégagée, ensoleillé, mezzanine, tt cft. Faibles charg. 448 000. 44-53-05-07

8e arrdt

RUE DU COLISÉE. Bel imm. 3 P. en professionnel 75 m². Urgent. 43-35-18-36

11e arrdt

OPÉRA BASTILLE, superbe volume. Poutres 18e, grande hauteur, 110 m², 1 chambre, possibilité 2, petite véranda. Tél. : 42-67-79-79.

14e arrdt

ALÉSIA 3 P.

cuis. bains terrasse, 130 m². 3 100 000. 43-29-76-07.

15e arrdt

« ARCADIE »

Superbe studio, étage élevé. Balcon. Soleil. Refait neuf. Park. possible. 850 000 F. 42-88-01-58

SOTRAFIM

Proche Champ-de-Mars, Tour Eiffel

LUXUEUX APPTS

du studio au 5 PIECES, maisons, duplex
3 P. duplex : 2 600 000 F
maison : 86,50 m² : 3 000 000 F
Livraison immédiate

VILLA DU THÉÂTRE

Maison et appartement décoré ouverts à partir de jeudi 14 heures 43, rue du Théâtre

Tél. : 40-59-99-47

Commercialisation

CPM Patrice Musy Tél. : 48-25-55-00

VAUGIRARD 2/3 P + Balcon calme – soleil 1 280 000 F viager possible – 42-65-07-57.

16e arrdt

Métro Victor-Hugo. Pierre de taille standing env. 380 m², triple réception + 5 ch. + s. de b. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

18e arrdt

IMM. NEUF, DISPO 20 A 23 000 F/M²

3 et 4 P. terrasse et balcon ét. élevé ANOR 42-71-23-30.

LAMARCK. 2 P. 53 m². Calme + park. Imm. récent 790 000. SOTTO. 42-93-39-87

20e arrdt

MÉTRO A. DUMAS APPT STYLE LOFT

Beau volume, hauteur s/plafond, parquet, habitable de suite, 1 200 000 F. Box ou park. possible MCD. Tél. : 47-00-02-22.

78 - Yvelines

RAMBOUILLET/CENTRE Appts neufs. Grand standing. DUPLEX 122 m² UTILES. CAVE. GARAGE. PARKING. PX NOT. INCLUS 1 345 000 F AG. REMARDE : 34-83-02-82

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. PROX. SEINE 19 000 F le m². Pierre de taille. 3 p. 66 m², 5e, balc. SUD - 42-85-02-89

93 Seine-Saint-Denis

A PAVILLONS-SOUS-BOIS 93 Dans petite résidence calme, très bon état - 3 pièces 67 m², loggia, cave 15 m², 2 boxes individuels. PRIX : 750 000 F. Tél. : 48-48-02-85.

Province

Bel F5 LYON-SUD place village 10 mn gare Perrache. Seul/palier. Fr. réduits. 960 KF. Prêt poss. 8 %. **Cause mutation.** H B. 72-20-80-00 Sr 72-39-04-71

SAVOIE - LE CORBIER gd studio 4 pers. 150 000 F A SAISIR - 45-87-80-91.

Superbe studio 30 m², entièrement meublé, équipé, standing (piscine, tennis), calme, ensoleillé, frontière française, 20 minutes centre ville Genève. 340 000 FF. T. privé : (19) 41 22/757-47-62 dès 18 heures.

appartements achats

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées, 8e, recherche de toute urgence beaux apparts de standing petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite s. demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

EMBASSY SERVICE

recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS. RÉSIDENTIEL

(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 p. Paris. Préfère rive gauche. Paie comptant chez notaire. 48-73-35-43 même le soir.

viagers

15e LIMITE 7e. 70 m² occupé, 1 tête homme. 490 000 F + rente 2 800 F. FRANCE IMMO 45-67-80-91.

15e près 7e part. cède viager occupé 1 tête. Beau 70 m² 7e ét. asc. s/verdure. 700 000 F + rente. Tél. : 43-06-60-67.

propriétés

Part. à part. vend propriété viticole A.O.C. Saint-Emilion, 8 ha 72, chai-cuvier, tout matériel nécessaire, maison d'habitation à rénover.

Prix 8 M à négocier.

Ecr. : Château La Garelle n° 8, 33330 SAINT-EMILION

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE

VAL-DE-MARNE

Villa 7 pièces sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée. 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbrs, s.-de-bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 800 000 F. Après 19 h : 45-98-12-78

boxes - parking

A VENDRE PARKINGS PARIS 11e AV. PHILIPPE-AUGUSTE 159 000 F. 48-27-42-22.

villas

A TRIEL (78), 5 mn RER POISSY. 20 mn Charles-de-Gaulle-Etoile 15 mn Cergy-Pontoise SNCF Triel 40 mn Paris St-Lazare. Particulier vend MAISON de style rustique sur 1 430 m² de terrain arboré. 7 PCES possibilité 8 dont 2 indépendantes pouvant convenir à profession libérale – 160 m² habitables sur s/sol total de 118 m² – poutres chêne, mezzanine, colombages, etc autres prestations de qualité 2 450 000 F frais de notaire réduits. TÉLÉPHONE : 39-74-16-36.

EVREUX Villa 1 000 m² 6 p Cuis. sdb. Cab. toilette chauff. cent. s/sol 100 m² garage prox. gare (SNCF) TGV, Autoroute, étab. sco., Hospit. comm. 1 000 000 F 16/61-71-63-98 à début

AUBAGNE Villa, 2 app. 1 T 3, 1 T 4, 230 m², 2 200 m², jard 70 m² s/sol. Piscine 8/4 m. (16) 42-03-40-13

Ile de RÉ. St-Martin-de-Ré Part. vd maison ancienne rénovée, 5 p., jardin Prix : 880.000 F Tél. : 35-70-57-95

terrain

MARNE-LA-VALLÉE (Chanteloup-en-Brie)

Pour PME/PMI/Artisans dans Parc d'Activité du Gasset

RESTE

2 TERRAINS VIABILISÉS

2.858 m² - 1.014 m²

Accès :
- Autoroute A4 (sortie Val-de-Bussy)
- Lagny/RN 34 - Direction Provins
- SNCF : Lagny
- RER : Bussy-Saint-Georges
- RER : Chessy-Eurodisney.

Renseignements : MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE. Tél. : 64-02-22-82.

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². Prix : 1 400 000 F. Frais de notaire réduits. Tél. : 34-72-32-94, apr. 20 h.

SENS bld Sarrail maison F6 58 U. F3 + s/sol + terr. 47 U. F6 52 U. Tél. 91-71-48-77 soir

ILE-DE-RÉ, ST-MARTIN-DE-RÉ Part. vd maison ancienne rénovée 5 P. jardin. Prix : 890 000 F Tél. : (16) 35-70-57-95.

TOURS

Plein centre, près halles, part. vend maison de caractère 2 niveaux, 160 m² hab. + 2 caves voûtées, terrasse 20 m², cour. 1,2 MF Tél. : (16) 47-61-23-94.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE*

FNAIM

Ventes

94 CHOISY PARC

Très bonne situation sur terrain clos de 407 m² PAVILLON MEULIERE 7 PIECES 120 m² habitables. Prix 1 690 000 F

CABINET COULON

48-53-36-72
48-90-44-90.

VILLEMOMBLE « LE PLATEAU » Résidence Stand. dans parc Bel APPT 84 m² Grand confort vue dégagée – calme ; PRIX 1 090 000 francs S.A.I.R 42-86-09-15 ou (16) 48-94-50-61.

NEUILLY PROX. SEINE 19 000 F LE m² Pierre de Taille. 3 Pces 68 m² – 5e balcon SUD – 42-85-02-89.

50, AV. FOCH GD STAND. STUDETTE EQUIPÉE 1er étage 15 M² – 42-85-02-89.

PROX. IÉNA, imm. prestige récent BEAU STUDIO 5e étage ASC CALME – 42-80-37-72.

ALESIA récent. Rue s. jardin. liv. 3 ch. 2 bns 110 m box 2 950 000 F 43-35-18-36.

St-Germain im. XVIIe gd 2 p. 84 m² tout confort 3,80 m H.P. Id. pied à ter. 3 450 000. 43-35-18-36.

Montparnasse Pdt liv. 3 ch cuis. équipée, 2 bains, 115 m² 3 600 000 F. 43-35-18-36.

A VENDRE PARKINGS PARIS 11e AV. PHILIPPE AUGUSTE 150 000 F. 48-27-42-22.

M. DORMOY imm. rénové

1 PCE 13 M² 170 000 F

P. INVEST. 39-55-06-24.

Locations

École militaire

Spacieux séjour. 2 chbres bon état 11 500 F + charges 42-88-01-58

Parc MONTSOURIS Calme

Double séj. + chbre. Réfect. 6 450 F + 511,25 F ch. D.V.I. 44-18-07-07

RARE ILE DE LA CITÉ SITE PRIVILEGIE S/SEINE HOTEL XIIIe 65 m² 8 000 F C.C. 3-4 P 90 m² 15 000 C.C. 135 m² 17 000 C.C. PARTENA – 40-07-86-50.

A LOUER PARIS 19e CRIMÉE APPT. F2 CUIS. S. de B. WC. LOYER C/C 4 605 F 48-27-42-22.

BEAUBOURG Petit Imm. R + 5 480 m². Loyer 20 000 mens. + Cession – 42-85-02-89.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

locations non meublées offres

Paris

16e SUD. 47-27-84-24

5 P. 125 m². 11 000 F, 1er étg. POSS. PROFESS. LIBÉRALE

BD MALESHERBES/ST-AUGUSTIN BEAU 6 P. 180 m². 18 000 F PARTENA. 40-07-86-50

Exceptionnel. Grand standing sur jard. 100 m², 2e ét., 3 p., dble terrasse, box. 12 500 + ch. 42-67-79-79.

GOBELINS. 2/3 P. 60 m² 5e étg. asc. Bel imm. stand. 5 600 H.C. 39-55-06-24

GUY-MOQUET. 5 P. 110 m² 5e étg. asc. 2 gds balc.. Park. 8 000 H.C. 39-55-06-24

LUXEMBOURG. GD STAND. SUPERBE 6 P. 17 000 H.C. PARTENA. 40-07-86-50

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

(1) 45-62-30-00

MASTER GROUP

rech. appartements vides ou meublés du studio au 7 p. pour cadres, dirigeants de société et banque. 47, r. Vaneau, Paris 7e. Tél. : 42-22-98-70.

locations meublées offres

Paris

7e SÈVRES 2 P

étage élevé, clair, calme 6 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

BLOMET DUPLEX Façon ATELIER D'ARTISTE MEUBLES DE QUALITÉ 7 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

MONTMARTRE duplex 90 m² Terrasse, 7 à 12 mois 15 000 F/m. T. (1) 42-58-19-77

Parc MONTSOURIS. Calme, dble séj. + chbre, refait 6 460 F + 511,25 F. ch. DVI 44-18-07-07

bureaux

Locations

CHÂTELET

12 bureaux, 4e ét., asc. Excellent état. Pptaire : 42-71-23-30.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations

7e VANEAU. Entrepôt, prox. rue de Sèvres, 40 m2, env. Loyer 4 500 F C.C. Bail neuf, 3-6-9. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

Près Nation. Beau local neuf, 200 m², tout usage. 21 612 F TTC par mois. 43-73-33-31.

Avis d'Appels d'offres

VILLE DE PARIS
XVe arrondissement

APPEL D'OFFRES
POUR L'ACQUISITION DES DROITS DE CONSTRUIRE RELATIFS A UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS LOCATIFS INTERMÉDIAIRES A CRÉER DANS LA ZAC CITROËN-CÉVENNES

En accord avec la Ville de Paris, la SEMEA XV, Société d'Économie Mixte d'Équipement et d'Aménagement du XVe arrondissement, lance un appel d'offres en vue de la cession, en pleine propriété, des droits de construire relatifs à un programme immobilier affecté principalement à du logement locatif intermédiaire. Ce programme, dénommé « Les Bussières », sera réalisé à l'angle de la rue Cauchy et d'une future voie piétonne publique, à proximité immédiate du Parc André-Citroën, dans le périmètre de la ZAC Citroën-Cévennes, à Paris-15e arrondissement.

Cette consultation s'adresse aux professionnels de l'immobilier, promoteurs et investisseurs. Les investisseurs pourront répondre seuls à celle-ci, ou conjointement avec un promoteur. Par contre, en raison de la nature du programme destiné aux investisseurs, les promoteurs ne pourront répondre seuls.

La présente consultation porte essentiellement sur le montant du prix d'acquisition des droits de construire relatifs à ce bâtiment.

PROGRAMME :

Les droits de construire cédés comportent la propriété d'un terrain d'environ 2 230 m² assortie de l'obligation d'y réaliser un bâtiment d'une surface de l'ordre de 8 450 m² HON de plancher, comprenant :
- des logements locatifs intermédiaires de type Ville de Paris ;
- des locaux commerciaux et un bureau de poste en rez-de-chaussée ;
- des places de stationnement en sous-sol.

L'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération a d'ores et déjà été désigné par la Ville de Paris.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION :

Date de mise à disposition du dossier : LUNDI 1er MARS 1993
Il est demandé aux futurs candidats de bien vouloir faire part à la SEMEA XV, le plus rapidement possible, de leur intention de retirer un dossier.

Date limite de remise des propositions :
VENDREDI 30 AVRIL 1993, avant 17 heures.

Les retraits des dossiers (1) et la remise des propositions se feront auprès de :

SEMEA XV, 55, quai de Grenelle - 75015 PARIS
TÉL. : 45-77-09-00

(1) Moyennant la somme de 2 750 F TTC pour participation aux frais.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ET INFORMATICIEN – 43 ans – master informatique industrielle – anglais, espagnol – grande expérience micromécanique (contrôle de forme, circularité, état de surface) et informatique microprocesseur, logiciel, conception de microsystème.
RECHERCHE : poste ingénieur dans PMI/PME ou grande entreprise France, étranger. (Section BCO/MS 2394.)

F. 25 ans – diplôme supérieur communication et relations publiques + maîtrise LEA allemand, anglais – expérience agence et grande société (événements, relation presse, partenariats, Salons).
RECHERCHE : poste chargée assistante communication, relations publiques. (Section BCO/JC 2395.)

J.F. – licence lettres modernes + IRCOM (formation prof. à la communication) – 2 ans expérience relations publiques, organisation de congrès), traitement de texte – bilingue anglais.
RECHERCHE : poste chargée de communication interne et/ou externe à Paris ou R.P. (Section BCO/JC 2396.)

J.H. 27 ans – ESC – 3 ans expér. – bilingue anglais (2 ans Australie, Angleterre).
RECHERCHE : poste commercial France ou export. (Section BCO/JC 2397.)

CADRE DIRIGEANT – 37 ans – bilingue anglais + allemand – espagnol – 12 ans expérience marketing ventes management équipes chefs de produit et commerciaux France, Europe.
RECHERCHE : poste de management ou coordination de plusieurs départements d'un même groupe France ou étranger – mobilité Paris – R.P. ou Lyon/Rhône, Alpes/sud, Europe, USA. (Section BCO/JV 2398.)

F. 28 ans – Formation socio éco. – bac + 5 – 5 ans expérience prof. + formations techniques de gestion culturelle.
RECHERCHE : poste secteur artistique et culturel, gestion et management de projet, coordination, organisation, communication, marketing culturel. (Section BCO/JC 2399.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Candidat MBA américain, 27 ans, recherche stage dans établissement commercial français. Voudrait apprendre comment marche l'exportation, surtout celle du vin. Connaissance du commerce international, parle anglais, français et espagnol. Certificat Pratique de français commercial. Disponible juin 1993. Pour renseignements ou CV, appelez ou faxez SVP à 1-408-372-1467.

Jeune homme russe 17 ans, parlant couramment anglais et désirant se perfectionner en français, cherche famille au pair région parisienne, pour année 1993-1994. Ecrire Mlle TATIANA DMITRIEVA 81, avenue Charles-de-Gaulle 60260 LAMORLAYE

Lectrice, accompagnatrice préceptrice, auditrice, répétitrice 32 a. Univ. étud prop. Tél. : 40-44-65-95.

H. 47 ans CONDUCTEUR spécialisé 2e niveau 8e échelon Groupe 4 6 ans expérience d'armée dans Pompiers de Paris Fonctionnaire territorial depuis 1985. Souhaiterait mutation Yvelines/Normandie Tél. : 16/91-98-62-12.

Homme 36 ans, Paris, recherche poste sérieux de CHAUFFEUR. Tél. : (1) 43-80-99-61.

Candidat MBA américain, 27 ans, recherche stage dans établissement commercial français, voudrait apprendre comment marche l'exportation, surtout celle du vin. Connaissance du commerce international, parle anglais, français et espagnol. Certificat Pratique de français commercial. Disponible juin 1993. Pour renseignements ou curriculum vitae, appelez ou faxez SVP à 1-408-372-1467.

F 38 a. BAC + 4 angl/espagnol bureautique exp. prof. de poste Assistante de Direction 78 ou Paris. Dispo 1-03. 30-43-81-27.

Français, anglais courant, 60 ans, retraité, marié, grand-père souhaite améliorer ses revenus. Peut tenir compagnie, rendre service, conduire voit., accomp. voy. France, étranger, monsieur ou dame seul(e), résid. Paris ou banlieue. Tél. soir : 30-50-16-27.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher, tous bijoux or, très pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie

ACHAT – ECHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle bld des Italiens 4, Ch. d'Antin, mag. à l'ETOILE 37, av. Victor-Hugo autre grand choix.

Cours

PIANISTE CONCERTISTE donne cours AMATEURS, PROFESSIONNELS, ENFANTS, ADULTES. TÉL. : 48-78-42-34 Une autre approche Une autre technique

Vacances, tourisme, loisirs

A louer à la semaine de juin à septembre à Sainte-Maxime, grand studio tout confort pour deux personnes, plein centre, près port et plages. Tél. : (16) 94-96-13-04.

3 heures de Paris par TGV

JURA (près Mouthe)

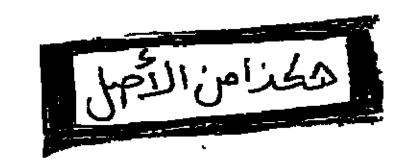
En pleine zone nordique. Ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, location stud. indép. et chbres en pension ou ½ pens. Activités : cours et prêt matériel ski fond, V.T.T., tire à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison, rens. et réserv. (16) 81-49-00-72

automobiles

ventes

moins de 5 CV

Voiturette LIGIER à vendre, 1re main. Très bon état, 2 000 km. 8 500 F. Tél. 49-30-97-01



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 46 m², 1er étage poss. parking	80-82, rue Saint-Dominique **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44**	4 600 + 790
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **GERER – 40-67-06-99**	6 850 + 990

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 4e étage parking	12-14, rue des Bleuets **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 760 + 580 4 099

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3-4 PIÈCES 90 m² + balc. 5e étage	63-63 *bis*, rue de Wattignies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 700 + 600 6 534
2 PIÈCES 63 m², 1er étage	29, avenue Ledru-Rollin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 000 + 1 150 3 558
2 PIÈCES 56 m², 3e étage	32, rue de Picpus **GERER – 40-67-06-99**	5 300 + 784

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 90 m², 1er étage terr. 15 m², park.	14, rue Charles-Fourier **GERER – 49-42-25-40** Commission d'agence	8 900 + 800 5 073
4 PIÈCES 81 m², 3e étage parking	2, villa Tolbiac **GERER – 40-67-06-99**	7 705 + 820

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 68 m², 4e étage parking	8, rue de l'Ouest **AGIFRANCE – 43-20-54-58** Frais de commission	6 837 + 795 4 865
3 PIÈCES 65 m², 2e étage parking	47, rue Froidevaux **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 710 + 1 218 4 475
4 PIÈCES 87 m², 1er étage 2 parkings	199-201, avenue du Maine **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais d'agence	9 800 + 736 7 326
4 PIÈCES 74 m², 4e étage ascenseur	3, villa Brune **LOCARE – 40-61-66-00** Commission d'agence	5 800 + 1 289 5 054

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 35 m², 6e étage asc., balcon	18, rue Tiphaine **LOCARE – 40-61-66-00** Commission d'agence	3 878 + 437 3 554
3 PIÈCES 78 m², 6e étage *parking (+ 610 F)*	13, square Ch.-Laurent **GERER – 49-42-25-40** Commission d'agence	7 200 + 1 250 5 185

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 81 m², 4e étage	60, avenue Foch **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 840 + 850 6 291
4-5 PIÈCES 174 m², 7e étage vue sur Seine poss. parking	15-17, rue Raynouard **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44**	20 000 + 3 706

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES dont 3 chambres 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	15 000 + 2 208 640

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES pavillon récent 130 m², avec 1 étage garage	**GUYANCOURT** 6, allée des Genêts **SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36** Commission d'agence	7 200 + 464 5 184
3 PIÈCES duplex, 63 m², RDC + 1er étage 2 parkings	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 14, rue du Docteur-Timsit **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais d'agence	4 688 + 1 060 3 654
3 PIÈCES 75 m², 3e étage parking	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 670 + 911 4 077
3 PIÈCES 90 m² + balcon 3e étage parking	**VERSAILLES** 7, place Robert-Deny **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 060 + 1 000 3 906
2 PIÈCES 45 m² + terr. RDC, parking	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 120 + 650 2 516

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES Pavillon récent 154 m², avec 1 étage double garage	**DRAVEIL** 22, allée des Erables **SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36** Commission d'agence	7 700 + 583 5 544
4 PIÈCES pavillon 122 m² rez-de-jardin parking	**LONGJUMEAU** 2, rue des Bruyères **AGIFRANCE – 49-03-43-05** Frais de commission	6 471 + 358 4 605

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 10e étage parking	**COURBEVOIE** 3, avenue du Parc **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 710 + 402 2 640
2 PIÈCES 49 m², 3e étage parking	**BOULOGNE** 7, rue de l'Abreuvoir **AGIFRANCE – 46-05-81-85** Frais de commission	4 801 + 804 3 758
2-3 PIÈCES 51 m², 6e étage parking	**BOULOGNE** 229, bd Jean-Jaurès **GCI – 40-16-28-71** Honoraires de rédaction	5 100 + 410 283
3 PIÈCES 82 m², RDC parking	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 300 + 1 842 5 906
3 PIÈCES 89 m², 3e étage	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **GERER – 40-67-06-99**	7 300 + 1 035
4 PIÈCES 82,59 m², rez-de-ch. terrasse 20 m² parking	**BOULOGNE** 62, rue de Bellevue **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	8 100 + 820 4 617
3 PIÈCES 81 m², 6e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 139, rue de Longchamp **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	8 919 + 1 248 6 346
3 PIÈCES 80 m², 3e étage parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 22 *ter*, bd du Général-Leclerc **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	8 975 + 1 045 416
3 PIÈCES 70 m² + terrasse 7e étage poss. parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 223, av. Charles-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 930 + 1 153 5 980
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box	**NEUILLY-SUR-SEINE** 74, rue de Chézy **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
3 PIÈCES 72 m², 2e étage récent, parking	**SAINT-CLOUD** 21, rue de la Libération **SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36** Commission d'agence	6 600 + 838 4 752
3 PIÈCES 80 m², 5e étage	**SÈVRES** 37, Grande-Rue **GERER – 40-67-06-99**	6 970 + 800

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 3e étage récent, parking	**CACHAN** 4, av. Cousin-de-Méricourt **SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36** Commission d'agence	4 850 + 864 3 492
3 PIÈCES 76 m² + balcon 2e étage 2 parkings	**LE KREMLIN-BICÊTRE** 1-5, av. du Docteur-Lacroix **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais d'agence	7 042 + 860 5 382
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	**NOGENT** 68, rue François-Rolland **GERER – 40-67-06-99**	6 700 + 1 570
4 PIÈCES 96 m² + balcon 2e étage, 2 park.	**SAINT-MANDÉ** 2, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais d'agence	9 054 + 996 6 750
4 PIÈCES 86 m², 1er étage parking	**VINCENNES** 40, rue des Vignerons **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 384 + 870 5 255

95 VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES imm. récent, prox. lac 83 m², 1er étage Cave, 2 parkings	**ENGHIEN-LES-BAINS** 103, rue du Gal-de-Gaulle **SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85** Commission d'agence	6 220 + 841 4 478
4 PIÈCES imm. récent, prox. lac 82 m² cave + 2 parkings	**ENGHIEN-LES-BAINS** 101, rue du Général-de-Gaulle **SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85** Commission d'agence	5 000 + 851 3 600

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION

gérer



CIGIMO GROUPE GTF







SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

CULTURE

Bob Dylan, dans sa plus simple expression...

C'est un récital de long-courrier, avec décollage et palier électrique, suivis de pilotage acoustique et retour sur terre aux instruments. Bob Dylan ne se dément pas. Inégal, très contrôlé, ce qu'il offre, c'est une forme de présence assez irréfutable. Il se penche toujours sur le micro, vers l'espace qu'il boit et qu'il souffle. L'harmonica porté, sans recours aux mains, au vibrato ou aux trilles, est le signe très sommaire de cela : le chant comme on respire. La curiosité du mythe tient à cette incarnation pauvre mais tenace. Il occupe la scène et la salle (avec sagesse).

Au Zénith, beaucoup de familles, de couples parent-enfant, de jeunes garçons qui viennent de travailler les paroles de *Blowin'in the Wind* avec le prof d'anglais, d'à peine grandes filles qui sifflent dans leurs doigts, plus deux générations d'avant. La traversée électrique secoue sans excès d'imagination rythmique. Quelques trous d'air en passant.

Moteurs coupés, le vélivole acoustique enchante. La voix est plus nue, plus distincte, de cette diction qui fredonne, bredouille ou se brise. On reconnaît en fermant les yeux un *Mr Tambourine* très enlevé avec longs motifs répétitifs et tourneurs pour toute variation. Très réussi. *Don't Think Twice It's All Right* se chante tout seul, comme porté sur la mémoire de son accompagnement, brusquement crié, à la limite du dérapage et de l'évocation. Sans rien oublier de cette atmosphère de pub irlandais revue par le blues et le country qu'il a chevillée au corps, Bob Dylan semble chanter des chansons qu'il aurait connues jadis. Comme une distraction de la mémoire. Il l'aura assez dit : les chansons sont simplement dépensées.

A peine si elles donnent l'illusion d'arrêter le temps. En fait, elles le souligneraient plutôt. Elles disent, en douce, la gravité du temps qui passe. Elles ne se laissent pas oublier. Le concert, au son moins lisible que celui des disques, est joué comme une pièce par une troupe honnête : John Jackson, Winston Watson Jr, William Baxter et Antony Garnier. Il dit l'histoire de sa propre histoire. Ni plus ni moins. On peut en concevoir une infime déception ou se laisser gagner par ce bref passage de la pensée : bien authentifié par la présence d'un bonhomme sans âge, que l'on croit trop âgé et qui est tout sauf l'ombre de lui-même.

FRANCIS MARMANDE

CORRESPONDANCE

La fièvre des musées

*Après l'enquête de Michel Guerrin et Emmanuel de Roux sur la situation des nouveaux musées français (*le Monde *des 2, 3 et 4 février), Mᵉ François Gibault, avocat de Pierre-Yves Trémois, dont le musée niçois est l'objet de nombreuses polémiques, nous écrit :*

Il est faux de dire que le bâtiment conçu par Kenzo Tange devait être financé par des mécènes. Il a toujours été entendu que le financement du bâtiment serait effectué par le département des Alpes-Maritimes, le terrain étant apporté par la ville de Nice.

Il est pareillement faux d'écrire que la direction des musées de France ignorait quelle serait la répartition des œuvres exposées entre les œuvres japonaises et les œuvres de Trémois, puisque le musée a déjà été homologué comme Musée municipal avec affectation de la totalité du bâtiment à la donation Trémois.

Il est encore faux d'écrire que Trémois, exploitant le *« flou artistique »* voudrait que la majorité des salles du musée soient occupées par ses œuvres. Dans le projet actuel, l'œuvre de Trémois occupera moins d'un tiers de la surface d'exposition du musée.

Michel Guerrin reproche par ailleurs à Trémois (qui donne des œuvres évaluées à 34 366 300 francs) de vouloir se mêler du fonctionnement du musée, alors qu'il est seulement prévu qu'il participe au comité artistique chargé du choix des expositions temporaires, des achats d'œuvres nouvelles et de l'acceptation des donations.

Votre collaborateur oublie que tout donateur a le droit d'assortir sa donation d'un certain nombre de conditions, et qu'aucun donateur ne s'en prive. Il oublie aussi que Trémois est à l'origine de ce projet et que c'est à sa demande que Kenzo Tange a bien voulu établir le plan du bâtiment, unanimement considéré comme un chef-d'œuvre architectural, lequel a été spécialement conçu pour recevoir sa donation.

Quant au jugement porté par M. Guerrin sur Trémois, *« artiste encombrant »*, et sur son œuvre, permettez-moi de rappeler ici qu'il est de l'Académie des beaux-arts depuis quelque quinze ans, qu'il fut l'ami de Dali, de Masson et des plus grands artistes de notre temps, qui le tenaient en haute estime, et qu'il a travaillé pour et avec Montherlant, Claudel, Jean Rostand, Michel Tournier et quelques autres.

[1. Plusieurs personnalités du conseil général des Alpes-Maritimes nous ont confirmé que des mécènes devaient participer à la construction de ce musée.

2. Si la répartition entre les œuvres de M. Trémois et la collection d'art japonais de ce dernier était si précise, comment expliquer le différend actuel entre l'artiste français et le conseil général des Alpes-Maritimes ? Pourquoi ce même conseil a-t-il soumis deux contre-projets à M. Trémois ? Pourquoi les deux parties négocient-elles toujours le contenu du musée ? Pourquoi le conseil général a-t-il envisagé des solutions de substitution au cas où les négociations avec M. Trémois n'aboutiraient pas ?

3. Mᵉ Gibault reconnaît qu'un donateur peut *« assortir sa donation d'un certain nombre de conditions »*. Selon la direction du conseil général, ces conditions étaient inacceptables.

4. « Encombrant » est un qualificatif nuancé par rapport à ceux que nous avons recueillis au conseil général des Alpes-Maritimes, à la ville de Nice et à la direction des musées de France. – M. G.]

∴

L'architecte Antoine Grumbach, auteur d'un projet non retenu par la ville d'Arles, nous écrit de son côté :

M. Rouquette, conservateur des Antiquités d'Arles, estime que ma proposition pour le Musée d'Archéologie d'Arles serait *« une ineptie scientifique et une erreur financière... »*.

Une « ineptie scientifique » :

Je considère que l'ensemble de la ville antique, ses monuments et son musée, est un tout riche, unique, de confrontations entre tous ces lieux. En installant le musée sur un site archéologique coupé de la ville par une autoroute et relié, à son centre, par un cheminement peu accueillant sous les voies, j'ai considéré en mon âme et conscience qu'il fallait attirer l'attention de la maîtrise d'ouvrage sur les difficultés de cette greffe et le détournement des flux touristiques que cette réalisation allait engendrer. On a tué des villes pour moins que cela.

Poétiquement, la collection des monuments antiques reliée par une promenade architecturale ponctuée de salles permanentes insérées dans ceux-ci constitue un ensemble unique et vivant, une image plus riche qu'un objet architectural célibataire sur un champ de ruines coupé de toute une vie urbaine et culturelle. Le parcours mettait en évidence la persistance des tracés romains dans la structure des rues et des places de la ville. En résumé, une conception scientifique héritée des études que Georges-Henri Rivière a développées et qui est aujourd'hui appliquée avec succès dans le monde entier. En établisssant un tel dispositif, il était patent que la ville antique et son histoire étaient réintégrées dans la muséographie, ce qui – au dire de nombreux scientifiques – est le contraire d'une ineptie mais plutôt une vérité fondamentale que la réalisation d'un musée hors la ville avait ignorée.

Une « erreur financière » :

Lors du concours, la capacité financière de la ville ne paraissait pas en accord avec les ambitions de ce musée, le financement de l'Etat ne semblait pas assuré. Il a, dès lors, semblé plus juste de découper cette ambitieuse réalisation, d'un côté, en un ensemble scientifique nécessaire à court terme : les laboratoires et l'exposition permanente installés sur le site des fouilles et, par ailleurs, de réaliser un ensemble de salles pouvant être échelonné dans le temps et accompagnant la mise en valeur de monuments dans le tissu urbain. Ce découpage paru suffisamment réaliste pour qu'il retienne l'attention de M. le maire, qui dès sa première élection, héritait d'un projet de la précédente municipalité et qui me convoqua pour exprimer le regret que mon projet n'ait pas été choisi car il lui semblait plus cohérent avec le développement culturel de la ville.

J'ai eu l'occasion de présenter le projet à de nombreuses instances internationales en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et même en Chine. Chaque fois, les instances chargées du développement culturel des villes ont trouvé ce projet riche et contemporain en termes scientifiques, et également une solution intelligente par la possibilité d'étaler le coût d'investissement du musée. Les moyens techniques contemporains de surveillance et de billetterie permettant une gestion centralisée qui complète et s'appuie sur le personnel déjà en place dans les monuments historiques. Pas de créations de postes superflus !

Aussi, vous comprendrez qu'étant engagé aujourd'hui sur plusieurs réflexions en vue d'aménagements urbains et de muséographie, je considère que les propos de M. Rouquette sont une atteinte à ma notoriété.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5984

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III				■					
IV					■				
V				■				■	
VI		■			■				
VII									
VIII			■			■			■
IX					■				
X									
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Suites de couches. – II. Auquel on ne peut rien reprocher. Sur la Dendre. – III. Peut provoquer un arrêt de courant. Est couvert de plaques. – IV. Peut être une cause d'horreur quand elle est profonde. Qui s'est fait tout petit. – V. Mauvaise conseillère, autrefois. Comme le cœur quand on sait à quoi s'en tenir. – VI. Point de départ. Bonne origine pour une volaille. – VII. Ne travaillent évidemment pas dans la « précipitation ». – VIII. Une conquête de Zeus. Pronom. Au nord de Dijon. – IX. Un sculpteur qui n'évoque pas la douceur. Quelque chose de mieux. – X. Dont on ne verra pas la fin. – XI. Chef d'escadron. Pas conservées.

VERTICALEMENT

1. Une sorte de bonnet. – 2. N'apporte jamais de gêne au caissier. N'a pas un beau profil quand elle est plate. – 3. Pour se mettre au travail, il doit parfois attendre d'avoir du chagrin. Il ne faut pas compter sur eux pour abolir le hasard. – 4. Un peu de tabac. Coucher sur des feuilles, par exemple. – 5. Coule à l'étranger. Qui a circulé. Un spectacle complet. – 6. Eventuel pensionnaire de zoo. Echappement libre. – 7. Plat, en Provence. – 8. Coupure dans un câble. Ne mourut pas dans la solitude. – 9. Sont mises avec les légumes. Possessif.

Solution du problème nº 5983

Horizontalement

I. Furieux. – II. Urètre. AI. – III. Ta. Osling. – IV. Indu. Emeu. – V. Lui. – VI. Essentiel. – VII. Clé. Nil. – VIII. Evoé. Cède. – IX. Neuvaine. – X. Ré. Etre. – XI. Osé. Lest.

Verticalement

1. Futilement. – 2. Uranus. Vé. – 3. Ré. Discours. – 4. Itou. Elevée. – 5. Ers. Une. – 6. Uélé. Ciel. – 7. Imminente. – 8. Ane. Eiders. – 9. Aiguille. Et.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Mᵐᵉ Michel Charles,
M Lucien Charles (A. et M., Aix 37)
et Mᵐᵉ Lyse Dorduron,
Le docteur Geneviève Charles,
M. et Mᵐᵉ Jean-Luc Charles
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Michel CHARLES,

survenu à Porto-Vecchio (Corse), le 18 février 1993.

Une cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Arès (Gironde), le vendredi 26 février, à 11 heures.

1, rue René-Coty,
33740 Arès.

Yannick DANILO
et
Thierry OLIGNER

ont été emportés par la maladie le même jour, le samedi 20 février 1993, chacun près de sa famille, l'un en Bretagne, l'autre dans l'Allier. Ils avaient à peine trente ans.

De la part de celles et ceux qui ont croisé leur chemin, et qui les aimaient.

« Mon bel amour, mon cher amour, ma déchirure... »

L'Atelier, le Village,
30140 Corbes.

– Le conseil d'administration de l'OSE,
Les collaborateurs de l'association,
Les amis et anciens de l'OSE,
ont la douleur de faire part du décès de

Martine KHAIAT,

survenu le 22 février 1993, à Margency (Val-d'Oise).

Les obsèques ont eu lieu le 24 février, à Margency.

Œuvre de secours aux enfants,
9, passage de la Boule-Blanche,
75012 Paris.

– Mᵐᵉ Jean Lecanuet,
son épouse,

Françoise Lecanuet,
Brigitte Lecanuet,
Yves Lecanuet,
ses enfants,

Sarah et Jean-Baptiste,
ses petits-enfants,

Les familles Fortin, Labastire et Fournier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LECANUET,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

ancien ministre d'Etat,
président du conseil général
de la Seine-Maritime,
maire de Rouen,
président de la commission
des affaires étrangères, de la défense
et des forces armées du Sénat,

survenu le 22 février 1993.

Hôtel de ville,
76037 Rouen Cedex.

– Département
de la Seine-Maritime.

Mᵐᵉˢ et MM. les conseillers généraux de la Seine-Maritime,
Le directeur général des services
Et le personnel du département,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Jean LECANUET,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

ancien ministre d'Etat,
maire de Rouen,
président de la commission
des affaires étrangères, de la défense
et des forces armées du Sénat,

survenu le 22 février 1993.

Conseil général,
hôtel du département,
76101 Rouen Cedex.

– Ville de Rouen.

Mᵐᵉˢ et MM. les adjoints,
Les membres du conseil municipal,
M. le secrétaire général,
Le personnel municipal,
ont la douleur de faire part du décès du sénateur et maire de Rouen,

M. Jean LECANUET,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

ancien ministre d'Etat,
président du conseil général
de la Seine-Maritime,
président de la commission
des affaires étrangères, de la défense
et des forces armées du Sénat,

survenu le 22 février 1993.

Hôtel de ville,
76037 Rouen Cedex.

– Région de Haute-Normandie.

M. Antoine Rufenacht, président du conseil régional de Haute-Normandie,
Mᵐᵉˢ et MM. les conseillers régionaux de Haute-Normandie,
ont la douleur de faire part du décès du premier président du conseil régional de Haute-Normandie en 1974,

M. Jean LECANUET,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

ancien ministre d'Etat,
président du conseil général
de la Seine-Maritime,
maire de Rouen,
président de la commission
des affaires étrangères, de la défense
et des forces armées du Sénat,

survenu le 22 février 1993.

Hôtel de région,
25, boulevard Gambetta, BP 1129,
76174 Rouen Cedex.

– Département
de la Seine-Maritime.

Mᵐᵉˢ et MM. les maires de l'Assemblée départementale des maires,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Jean LECANUET,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

ancien ministre d'Etat,
maire de Rouen,
président de la commission
des affaires étrangères, de la défense
et des forces armées du Sénat,

survenu le 22 février 1993.

Hôtel de ville,
76037 Rouen Cedex.

– Centre hospitalier universitaire de Rouen.

M. Claude Pimont, vice-président du conseil d'administration,
Le conseil d'administration du centre hospitalier universitaire de Rouen,
M. Alain Halbout, directeur général,
Le personnel du centre hospitalier universitaire de Rouen.
M. le professeur Hecketsweiler, président de la commission médicale d'établissement et la communauté médicale,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Jean LECANUET,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

ancien ministre d'Etat,
président du conseil général
de la Seine-Maritime,
maire de Rouen,
président de la commission
des affaires étrangères, de la défense
et des forces armées du Sénat,

survenu le 22 février 1993.

CHU, 1, rue de Germont,
76031 Rouen Cedex.

– M. Jean-Luc Moudenc, président national,
M. Cyrille Moreau, secrétaire général,
Le bureau national élargi des Jeunes démocrates sociaux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LECANUET,
sénateur et maire de Rouen,
président du conseil général
de la Seine-Maritime,
ancien ministre,
fondateur
du Centre des démocrates sociaux.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Rouen, le jeudi 25 février, à 11 heures.

(Le Monde des 23 et 24 février.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mᵐᵉ Nguyễn Duy Thanh,
M. et Mᵐᵉ Nguyễn Duy Tân
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Nguyễn Tử Tâm
et ses enfants,
Toute la famille en France, au Viêt-Nam et dans le monde,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 23 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de leur époux, père, beau-père, grand-père,

M. NGUYỄN DUY THANH,
ancien ministre du Plan
et de la Reconstruction
de l'Etat du Viêt-Nam (1951-1952),
ancien conseiller de l'Union française
(1952-1958),
ancien ingénieur ESME au Centre
national de la recherche scientifique
(le Phytotron 1960-1975).

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 février, à 17 h 30, dans l'intimité, au cimetière communal de Cachan (à côté du RER Arcueil-Cachan).

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez adresser vos dons aux œuvres de charité ou à la pagode Truc Lâm Thiên Viên.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20-22, avenue du Président-Wilson,
94230 Cachan.

Condoléances

– Profondément émus par la disparition de

Jean LECANUET,

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, les membres du bureau politique et du conseil national, tous ceux qui se souviennent qu'il a mis, pendant quinze ans, toute sa volonté et son enthousiasme à construire l'Union pour la démocratie française, tous ceux qui ont partagé ses convictions, participé à son action et ont eu la joie de vivre avec lui son idéal, s'unissent à sa famille et à ses proches dans leur douleur.

Anniversaires

– Pour le dix-neuvième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de recherche

– *Scouts-Avenir*, revue de la branche aînée des Scouts de France, recherche des *témoignages* d'anciens routiers scouts de France à l'initiative d'actions sociales ou d'actions de développement économique.

Ecrire : Richard Amalvy, Scouts de France, 54, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

Communications diverses

– Jeudi 25 février 1993, à 20 h 30, le CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ, reçoit M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Soutenance publique d'une thèse de doctorat en sciences de gestion, de Dominique Besaire sur « La nature du contrôle de gestion dans les entreprises du commerce de détail intégré », sous la direction de M. le professeur Capet, le jeudi 25 février 1993, à 15 h 30, salle 113, galerie Jean-Baptiste-Dumas, Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5ᵉ.

– Gianfranco Stroppini soutiendra sa thèse de doctorat « L'amour dans *les Bucoliques* de Virgile », le 26 février 1993, à 14 heures, en Sorbonne, bibliothèque de l'Institut de latin. Force unificatrice des dyades divergentes, l'amour recompose dans le chant l'harmonie cosmique.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 FÉVRIER

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 h 15, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Sur les pas du fantôme de l'Opéra : des dessous mystérieux aux salons fastueux » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Visite pour les jeunes ; Monuments historiques).

« La Sorbonne, parties fermées au public », 14 heures, 46, rue Saint-Jacques (Mᵐᵉ Cazes).

« La mairie du premier et celle du deuxième arrondissement », 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Monuments historiques).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« La chapelle expiatoire », 14 h 30, 29, rue Pasquier (Tourisme culturel).

« Les trésors de la Cité interdite, à Chinagora », 14 h 30, métro Alfort-École-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 181 (C. Merle).

« Deux mille ans d'histoire sous le parvis de Notre-Dame », 14 h 30, entrée de la crypte (Art et histoire).

« Passages couverts : le Paris du dix-neuvième siècle », 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (A nous deux, Paris).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Sorbonne, avec accès exceptionnel au grand amphithéâtre, aux salons et à la chapelle. Histoire de l'université », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

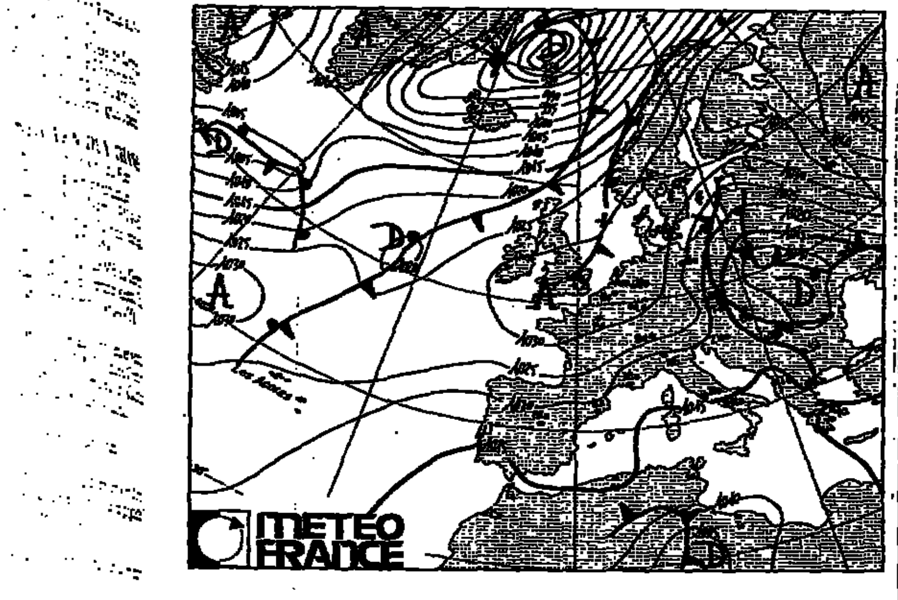
« Le palais du Louvre, architecture et appartements royaux », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (E. Romann).

« Exposition : Au paradis des dames, au palais Galliera », 15 h 30, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (Tourisme culturel).

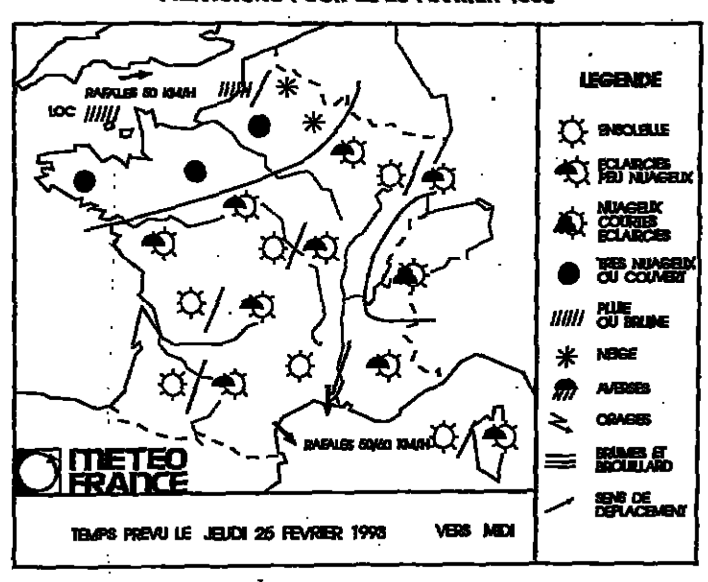
« Exposition Capiello, 1875-1942 », Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (Paris et son histoire).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER 1993



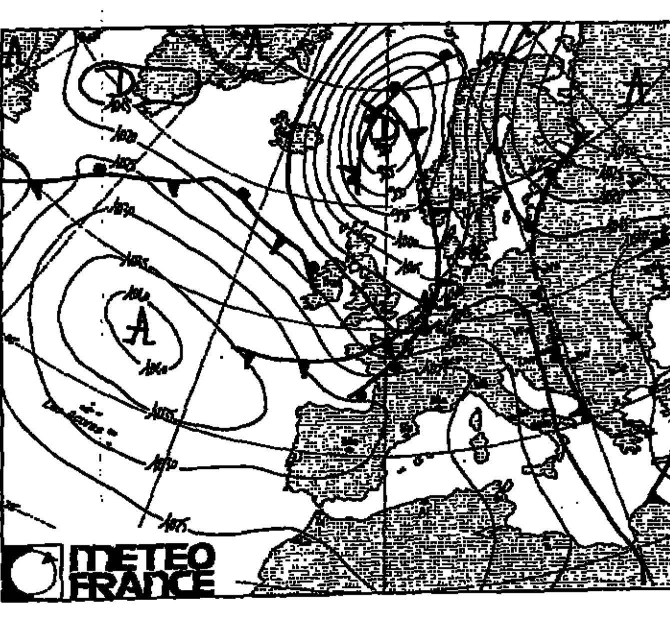
Jeudi : arrivée d'une perturbation sur les côtes de la Manche donnant de la neige dans l'intérieur. – Le matin, le temps sera gris sur les régions proches des côtes de la Manche avec quelques bruines. En cours de journée, les nuages progresseront vers le Sud-Est pour toucher les pays de Loire, l'Ile-de-France, le Centre et la Champagne-Ardennes. Il y aura de la neige sur l'intérieur du Nord, de la Picardie, la Normandie. L'Ile-de-France et la Champagne-Ardennes ne seront touchées que dans la nuit.

Sur le reste du pays, le soleil dominera malgré quelques nuages sur les Alpes.

Mistral et tramontane souffleront modérément à 50 km/heure.

Côté températures, il fera toujours froid. Le matin : 0 à –3 degrés sur la Bretagne, –4 à –8 degrés en général, localement –8 à –10 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est. L'après-midi, 5 à 8 degrés sur les côtes de la Manche, dans l'Ouest et le Sud-Ouest, 7 à 12 degrés près de la Méditerranée, 0 degré dans le Nord-Est et 1 à 4 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 24-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-2-1993 à 18 heures TUC et le 24-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	10	–4	D
BIARRITZ	8	–1	D
BORDEAUX	7	–3	D
BOURGES	4	–5	D
BREST	7	–2	D
CAEN	6	–2	C
CHERBOURG	6	–2	C
CLERMONT-FER	2	–7	D
DIJON	3	–7	D
GRENOBLE	4	–6	N
LILLE	2	–4	N
LIMOGES	8	–7	D
LYON	3	–6	D
MARSEILLE	8	–1	N
NANCY	–1	–10	D
NANTES	8	–3	D
NICE	1	–1	D
PARIS-MONTS	5	–2	D
PAU	6	–4	D
PERPIGNAN	8	–1	D
POINTE-A-PITRE	30	19	D
RENNES	8	–2	N
ST-ETIENNE	2	–7	N
STRASBOURG	8	–7	D
TOULOUSE	6	–6	D
TOURS	5	–5	D

ÉTRANGER

ALGER	13	7	N
AMSTERDAM	4	–3	B
ATHÈNES	12	4	C
BANGKOK	36	24	N
BARCELONE	11	1	N
BELGRADE	–3	–6	C
BERLIN	–1	–2	*
BRUXELLES	2	–2	D
COPENHAGUE	–1	–3	D
DAKAR	22	17	D
GENÈVE	0	–7	N
ISTANBUL	9	2	N
JÉRUSALEM	15	2	D
LE CAIRE	23	15	D
LISBONNE	14	6	D
LONDRES	7	3	P
LOS ANGELES	16	12	D
LUXEMBOURG	–2	–9	D
MADRID	10	–2	D
MARRAKECH	18	10	N
MEXICO	22	12	D
MILAN	6	–11	D
MONTRÉAL	–7	–13	*
MOSCOU	–4	–10	D
NAIROBI	25	12	N
NEW-DELHI	25	15	C
NEW-YORK	3	–3	N
PALMA	9	4	P
PÉKIN	5	–4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	11	–4	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	18	3	N
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	–2	–4	C
SYDNEY	28	16	D
TOKYO	11	3	D
TUNIS	12	3	N
VARSOVIE	–3	–3	*
VENISE	5	–2	D
VIENNE	–2	–5	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Deux peuples pour une terre

DE temps à autre, quand le hasard leur donne un visage, quand les cris des mères crèvent les murailles de l'accoutumance statistique, les petits morts de l'intifada nous serrent fugitivement le cœur. Un pincement vite effacé. L'intifada n'a jamais eu droit aux grandes orgues de l'émotion télévisée, au « 20 heures » en direct de Gaza ou de Naplouse. C'est une horreur diluée, quelques larmes chaque semaine dans le fleuve sombre de l'actualité. Et pourtant ! On fait subir cela à des enfants ?

Oui. Et ces soldats qui tirent sont eux-mêmes les enfants des survivants d'Auschwitz ? Encore oui. Comment en est-on arrivé là ? Disons-le : cette histoire de la Palestine, programmée en deux soirées, à une heure décente, par France 3, dans le cadre de « Planète chaude », était mille fois bienvenue. Comme la télévision est belle quand elle prend les habits du professeur d'histoire, de cette histoire, à nos portes, que l'on n'enseigne pas dans les lycées, et qui éclaire si bien, de sa lumière tourmentée, les images fragmentaires, heurtées, souvent décervelées, qu'offre au jour le jour le bric à brac du journal.

Voici donc comment la fatalité, quelque peu aidée par les puissances, jeta l'un contre l'autre les enfants d'Israël et ceux d'Ismaël, les petits-enfants d'Abraham. S'aimèrent-ils un jour d'un amour fraternel, comme le susurre la chanson ? La première partie le laissait penser, qui nous replongeait dans la Jérusalem de la fin du siècle dernier, celle de l'Empire ottoman finissant, celle d'avant le sionisme, où Juifs et Arabes cohabitaient en paix. Et puis, la Grande Guerre, le partage du Proche-Orient à coups de crayon par deux diplomates – un Anglais et un Français, – la montée du nazisme et l'Holocauste, les Britanniques qui hésitent, louvoient et capitulent, la reconnaissance d'Israël, enfin, marquant le début de l'errance sanglante du peuple vaincu, les Palestiniens, des camps de réfugiés au terrorisme.

On aimerait tout citer, de Sadate à la Knesset – ces images-là, on eût aimé se les repasser dix fois, – à ces deux belles interviews lasses d'Arafat et de Golda Meir, opportunément montées à la suite l'une de l'autre. Un seul regret : le commentaire était presque trop intelligent pour cette terre électrisée par les mythes. Y manquait la dimension passionnelle, irrationnelle, le souffle biblique, de cette empoignade de deux peuples. Pour comprendre ce qui se joue entre Jérusalem, Bethléem et Nazareth, remonter un siècle en arrière était évidemment nécessaire. Mais suffisant ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 février

TF 1

- **20.50 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial bonne humeur.
- **22.50 Magazine : Grands reportages.** Katie et Eilish, les petites siamoises de Dublin, de Mark Galloyaw.
- **23.50 Journal et Météo.**
- **23.55 Série : Intrigues.**

FRANCE 2

- **20.50 Téléfilm : Des voix dans le jardin.** De Pierre Boutron
- **22.25 ▶ Première ligne.** Justice en France : des hommes en prison, documentaire de Philippe Boucher, Daniel Karlin et Tony Lainé.
- **0.00 Journal et Météo.**
- **0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **20.45 Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Législatives 1993 : *les écologistes au pouvoir ?*
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.55 Sport : Voile** Tour du monde en 80 jours : Défi Charal.
- **23.05 Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- **21.00 Cinéma : Class Action.** □ Film américain de Michael Apted (1990).
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.50 Cinéma : Extremities.** ■ Film américain de Robert M. Young (1986).
- **0.15 Cinéma : Que la fête commence !** ■■■ Film français de Bertrand Tavernier (1974).

ARTE

- **20.40 Musica : Musicarchives.** Alexis Weissenberg interprète *Petrouchka*, de Stravinsky. Réalisation d'Ake Falck.
- **21.10 Documentaire : The Yellow Shark.** Frank Zappa.
- **22.40 Documentaire : Jours invisibles ou la Légende des crocodiles blancs.** D'Eva Hiller.
- **23.55 Magazine : Mégamix** (55 min, rediff.).

M 6

- **20.45 Magazine : Etat de choc.** La Cavale infernale, de Bruno Le Jean ; Cas de conscience, de Jim Henshaw ; Pris au piège, de Michel Huisman ; Transport à hauts risques, de Steve Smith ; Dimanche rouge, de Philippe Abecassis.
- **22.30 Téléfilm : Sale Affaire.** D'Alfred Zacharias.
- **0.00 Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Tire ta langue.** Raconter le football : le langage du commentaire sportif.
- **21.28 Poésie sur parole.**
- **21.32 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Champ libre. 1. L'anthropozoologie.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 27 juillet 1992 lors du Festival de Béziers) : Los Villancicos, de Soler, par les Petits Chanteurs de la Escolania de l'abbaye de Santa-Cruz, le Chœur Padre Laurentino Saenz de Buruaga, Pierre Catala, ténor, Luis Alvarez, baryton.
- **21.45 Concert** (donné le 6 février, salle Olivier-Messiaen) : Strati pour piano, d'Agobet ; Fractions du silence, livre 2, pour quintette ; Upon Re La Mi pour quintette, de Narboni ; Lumières du lointain pour quatuor de trombones, de Bortoli ; Marge IV pour piano seul, de Durieux, par le Quintette Hélios, le Quatuor de trombones Courtois, Eric Davoust, piano.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes en ré bémol majeur op. 41, de Pierné ; Quatuor inachevé, de Lekeu.
- **0.33 L'Heure bleue.**

Jeudi 25 février

TF 1

- **15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.05 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **16.30 Club Dorothée.**
- **17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.**
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.25 Jeu : Une famille en or.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne.
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.30).
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Téléfilm : L'Irlandaise.** De José Giovanni
- **22.25 Magazine : Méfiez-vous des blondes !** Présenté par Amanda Lear. Invité : Michel Leeb.
- **23.35 Série : Mike Hammer.** Une balle... trois cibles, de Jon Anderson.
- **0.35 Journal et Météo.**
- **0.40 Série : Intrigues.**

FRANCE 2

- **15.25 Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Autour du juke-box.
- **16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.45 Feuilleton : Beaumanoir.**
- **17.10 Magazine : Giga.**
- **18.50 Jeu : Score à battre.** Animé par William Leymergie.
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
- **20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Débat : Audition publique.** Présenté par Paul Amar, Arlette Chabot et Albert du Roy, en direct et en public. Spécial élections législatives. Thèmes : éducation, morale politique, justice. Invités : François Bayrou (U.D.F.) ; Bruno Mégret (F.N.) ; Gisèle Moreau (P.C.) ; Lionel Jospin (P.S.) ; Michel Sapin (P.S.) ; Jacques Toubon (R.P.R.) ; Antoine Waechter (Les Verts).
- **22.20 Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invitée : Jane Birkin.
- **23.45 Journal et Météo.**
- **0.00 Sport : Basket-ball.** Pau-Orthez-Trévise.

FRANCE 3

- **15.35 Série : La croisière s'amuse.**
- **16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Présenté par Vincent Perrot.
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez. Spécial Québec. Invités : Robert Charlebois, Carole Laure.
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
- **18.50 Un livre, un jour.** Emission présentée par Olivier Barrot. *Le Nain astronome*, de Chet Raymo.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Cinéma : L'inspecteur ne renonce jamais.** ■ Film américain de James Fargo (1976).
- **22.30 Journal et Météo.**
- **22.55 Magazine : Pégase.** Histoire de 7, de Bernard Besnier.
- **23.55 Téléfilm : Transatomic Express.** De Paul Krasny.
- **1.25 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

- **15.20 Documentaire : Les Allumés...** La Mobylette ambulance, d'Ion Babeanu.
- **16.00 Cinéma : Le Ciel de Paris.** ■■■ Film français de Michel Bena (1991).
- **17.20 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.** Présenté par Laurent Baffie (rediff.).
- **17.30 Le Journal du cinéma.**
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 19.30

- **18.30 Ça cartoon.**
- **18.50 Flash d'information.**
- **18.55 Sport : Football.** Monaco-Marseille. Présentation du Match de la 27e journée du championnat de France de D1, en direct. A 19.25, coup d'envoi du match.
- **21.30 Flash d'informations.**
- **21.35 Cinéma : Chucky, la poupée de sang.** □ Film américain de John Lafia (1990).
- **22.55 Cinéma : L'Eveil.** ■ Film américain de Penny Marshall (1990) (v.o.).
- **0.55 Cinéma : Permanent Record.** ■ Film américain de Marisa Silver (1988).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Documentaire : Terra X, les îles du Dragonnier** (rediff.).
- **17.45 Portrait d'Elia Kazan.** D'Annie Tresgot et Michel Ciment (rediff.).
- **19.00 Magazine : Rencontre.** Cheikh Oumar Sissoko/Calliste Bellaya.
- **19.25 Documentaire : Studs Terkel.** Le piéton de Chicago, de Georg Stephan Troller.
- **19.55 Documentaire : Les Métiers du bois.** De Jacqueline Veuve. Armand Rouiller, fabricant de luges.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 ▶ Soirée thématique : Maternité ou IVG, une affaire d'Etat.** Soirée conçue par Otto Wilfert.
- **20.41 Présentation de la soirée.** Par Maria von Welser.
- **20.45 Reportage : Allemagne, deux lois pour un pays.** De Gerd Tocken.
- **21.10 Reportage : L'IVG en France, liberté sous surveillance.** De Jacqueline Pérard.
- **21.25 Reportage : L'Affaire du RU 486.** De Peter Treppner. Suivi d'un débat.
- **21.55 Reportage : Messe, ménage et maternité.** De Stanislas Krzeminski.
- **22.20 Reportage : Le Ferry des Irlandaises.** De Gina Keller. Suivi d'un débat.
- **22.55 Reportage : Les Femmes violées en Bosnie.** De Babette Boers. Suivi d'un débat.
- **23.15 Téléfilm : Inquisition en Bavière.** De Norbert Kückelmann, avec Hans Zischler, Jörg Hubo (100 min).

M 6

- **14.15 Magazine : Destination musique.** Mylène Farmer.
- **17.00 Variétés : Multitop.**
- **17.30 Série : L'Etalon noir.**
- **18.00 Série : Booker.**
- **19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.**
- **19.50 Météo des neiges.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.35 Météo 6.**
- **20.45 Cinéma : Le Mariage du siècle.** □ Film français de Philippe Galland (1985).
- **22.35 Téléfilm : Contes d'outre-tombe.** De Walter Hill.
- **0.00 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.10 Musique : Flashback.** Spécial années 70.

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Le Théâtre maghrébin.** 10. La Récréation des clowns, de Nourredine Aba.
- **21.30 Profils perdus.** Jean Prouvost. 2. Le poids d'un patron, le choc des journaux.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** La vie sous X... (3).
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Jean-Yves Guérin (Camus, portrait de l'artiste en citoyen).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.23 Un fauteuil pour l'orchestre.**
- **20.30 Concert** (donné au Concertgebouw d'Amsterdam) : Benvenuto Cellini, ouverture, de Berlioz ; Ma mère l'Oye, de Ravel ; Symphonie n° 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 Ainsi la nuit.** Impromptus pour piano op. 5, de Schumann ; Lieder, de Clara Schumann ; Sonate pour violon et piano, de R. Schumann.
- **0.33 L'Heure bleue.**

Le Monde

D'après un rapport de la Caisse nationale d'assurance-maladie

De nombreux médecins ne respectent pas la réglementation sur le secteur privé hospitalier

Selon une enquête menée par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), une forte proportion des médecins hospitaliers ayant une activité libérale à l'hôpital ne respectent pas la réglementation sur le secteur privé à l'hôpital, définie par le décret du 25 novembre 1987. *« Ni les instances hospitalières ni les autorités de tutelle ne semblent exercer un contrôle strict de l'activité libérale, contrôle dont les a pourtant chargés le législateur »*, lit-on dans le rapport. Il s'agit là, estime la CNAM, de *« tolérances inacceptables »*.

A quoi servent les réglementations? Comment ne pas se poser cette question après la lecture du rapport que la Caisse d'assurance-maladie vient de consacrer au secteur privé à l'hôpital?

Théoriquement, pourtant, tout semblait clair et net. Depuis 1958, les médecins hospitaliers exerçant à l'hôpital peuvent y avoir une activité libérale. Cette possibilité d'avoir un « secteur privé » est soumise à la réglementation définie par le décret du 25 novembre 1987. Celui-ci prévoit que le médecin qui passe un contrat avec l'hôpital ne peut consacrer plus de deux demi-journées par semaine à des consultations « privées ». En outre, le nombre de lits destinés aux patients traités dans le cadre de son activité libérale ne peut excéder 8 % des lits du service.

Par ailleurs, le médecin doit respecter la nomenclature des actes médicaux, chirurgicaux, biologiques et radiologiques, et reverser à l'hôpital un pourcentage de ses honoraires, variable selon le type d'actes. L'hôpital est tenu d'intégrer ces sommes à son budget, minorant ainsi la dotation versée par l'assurance-maladie. Dans chaque établissement, une commission de l'activité libérale est chargée du suivi et du contrôle de cette activité.

Or, que montre l'enquête menée par la CNAM auprès de praticiens dont les honoraires bruts dépassent 500 000 francs par an, ou dont l'exercice semblait non conforme aux textes (1)? Avant toute chose, qu'une ou plusieurs anomalies apparaissent dans 62 % des cas. La plus fréquente (59 % des dossiers) concerne un non-respect des contrats précisant les conditions de l'activité libérale du praticien.

Plusieurs types d'infractions ont été constatés : il peut s'agir du fractionnement des demi-journées de consultation autorisées, entraînant un étalement des consultations privées sur plusieurs jours, souvent au détriment de l'activité publique. Ce peut être aussi une occupation des lits non conforme, le praticien utilisant plus de lits en secteur privé que ne lui permet son contrat, ou encore transférant des malades hospitalisés en secteur public vers des lits privés.

Dans 26 % des cas, ont été retrouvées des cotations excessives. Des cas de doublement de ces cotations – qui fixent le prix des actes – ont été observés à Paris et Lille (KC160 au lieu de 80), *« voire même de quintuplement à Dijon (KC100 au lieu de 20) »*.

Dans 15 % des cas, l'enquête a révélé des dépassements d'honoraires *« plus de trois fois supérieurs aux honoraires conventionnels »*, alors que, déontologiquement, le médecin est tenu de respecter la notion de « tact et mesure ». Sur 90 cas recensés, 55 l'ont été en région parisienne.

Le manque d'information des malades, et donc le non-respect de la liberté de choix, représente 11 % des cas. Ici, soit les règles d'affichage n'avaient pas été respectées, soit le malade n'avait pas été informé de la possibilité d'être soigné en secteur public lors de sa prise de rendez-vous.

Certaines pratiques contraires aux règles déontologiques ont été mises en lumière, posant un problème de responsabilité médicale : cotations et facturations d'actes effectués par un autre médecin, actes médicaux pratiqués par des auxiliaires.

Verdict sans appel

Au total, 400 dossiers individuels ont permis de recenser 642 anomalies. En outre, il apparaît que dans près d'un hôpital sur quatre (exactement dans 23 % des cas), la Commission de l'activité libérale ne fonctionne pas, soit qu'elle n'existe pas (22 établissements), soit qu'elle ne se réunisse jamais (44 établissements). Dans 12 établissements sur 107, les reversements au budget n'ont pas été correctement effectués.

Ainsi, par exemple, de 1989 à 1991, le CHR de Clermont-Ferrand n'a-t-il pas intégré dans son budget près de 2 millions de francs pour chaque exercice. Quant aux CHR de Limoges et de Dijon, ils ont purement et simplement refusé de communiquer à la CNAM les documents nécessaires à cette vérification...

Le jugement sur ces données doit être pondéré par le fait que les choix méthodologiques effectués donnaient la priorité aux praticiens les plus susceptibles d'avoir un exercice non conforme aux textes. Toutefois, vu la taille de l'échantillon retenu par la CNAM, la portée de cette étude et sa valeur significative ne sauraient être, globalement, remises en cause. « Ainsi, estime le rapport, *il est incontestable qu'au moins 11 % des praticiens ayant une activité libérale et 23 % des établissements ne respectent pas la réglementation.* »

Le verdict de la CNAM est sans appel : *« Ni les instances hospitalières ni les autorités de tutelle ne semblent exercer un contrôle strict de l'activité libérale. » « Si l'on comprend leurs motivations (recherche de prestige d'une clientèle « haut de gamme » et surtout maintien dans l'hôpital public de praticiens généralement beaucoup moins bien rémunérés que dans le secteur privé), il n'en demeure pas moins que les anomalies constatées, par leur nombre et leur gravité parfois, rendent ces tolérances inacceptables. »*

L'assurance-maladie constate donc que, *« à son corps défendant »*, elle paie *« des dotations non correctement atténuées, des prestations indues, alors même que le libre choix du patient n'est pas toujours respecté »*.

Au total, la CNAM a décidé d'engager 695 actions vis-à-vis des praticiens ou des établissements coupables d'anomalies. Huit saisines de conseil de l'ordre et trois actions au pénal sont envisagées.

FRANCK NOUCHI

(1) Sur les 3 579 praticiens hospitaliers ayant une activité libérale, 726 contrats liant les médecins aux établissements ont été étudiés. 705 enquêtes individuelles ont été menées et 252 établissements ont été contrôlés. Figure en annexe du rapport le détail des anomalies par hôpital et par décret.

En passant un contrat avec Thomson-CSF

L'armée espagnole s'équipe de radiocommunications françaises

En s'adressant au groupe Thomson-CSF, l'armée de terre espagnole a adopté un système de radiocommunications tactiques à très hautes fréquences (VHF), qui est basé sur le système PR4G (poste de radio de quatrième génération) en usage dans l'armée de terre française. Selon le constructeur, qui ne donne pas davantage de détails, le contrat porte sur plusieurs centaines d'émetteurs-récepteurs, livrables dès cette année, pour plusieurs dizaines de millions de francs. Il s'agit d'une première tranche de commandes. Après la France et les Pays-Bas en 1991, l'Espagne est le troisième client de ce matériel.

Dérivé du PR4G français, le système espagnol répond aux besoins, en radio de combat VHF à évasion de fréquences (phonie et transmissions de données) des armées à tous les niveaux de forces, depuis le fantassin jusqu'aux véhicules de toutes sortes en service dans une division. Il est protégé contre les effets de la guerre électronique (brouillage, localisation, écoute et impulsion électromagnétique dégagée par une explosion nucléaire). Filiale du groupe Amper, à Madrid, la société espagnole APEC (Amper Programas Electronica y Comunicaciones) est chargée de la fourniture des matériels. A cette fin, Thomson prend d'ores et déjà une participation de 15 % à son capital. Cette part sera ensuite portée à 49 %.

Le groupe français, qui estime le marché mondial à l'exportation à près de 20 000 postes, est en discussions avec d'autres clients, notamment le Royaume-Uni et le Canada.

Aux États-Unis

Un jury multiethnique a été choisi pour le second procès de M. Rodney King

LOS ANGELES

correspondance

Deux Noirs et un Hispanique figureront parmi les douze jurés du second procès (fédéral) dans l'affaire Rodney King, l'automobiliste noir qui avait été battu à coups de matraque lors de son arrestation, le 3 mars 1991, qui avait été filmée par un cinéaste amateur.

A l'issue des audiences qui devaient commencer, mercredi 24 février, à Los Angeles, il s'agira de juger si les droits civiques de M. King définis par la Constitution ont été intentionnellement violés par quatre policiers lors de son arrestation pour excès de vitesse et tentative de fuite.

Aucun Noir ne figurait dans le jury qui avait acquitté, le 29 avril 1992, trois des quatre policiers lors du premier procès tenu devant une juridiction locale. Ce verdict avait déclenché des émeutes qui avaient fait plus de cinquante morts et 1 milliard de dollars de dégâts à travers la ville.

Pour le nouveau procès, le procureur, M. Steven Clymer, a imposé au dernier moment, en plus d'une employée des postes déjà choisie, un second juré noir, un « ancien marine » qui a vécu vingt-cinq ans à Watts, le ghetto noir et hispanique du centre-ville. Tous les jurés, huit hommes et quatre femmes, resteront anonymes et seront cloîtrés le temps du procès, qui pourrait durer jusqu'à huit semaines. Les caméras resteront cette fois à l'extérieur du tribunal. M. King, qui n'avait pas témoigné en avril dernier, comparaîtra dès le début du procès.

La crédibilité de l'homme, déjà condamné pour avoir dévalisé une épicerie et, depuis le procès d'avril, arrêté à plusieurs reprises en état d'ébriété, a souvent été mise en cause. Son récit, comme ceux de nouveaux témoins cités – quasiment deux fois plus que lors du premier procès – seront les pièces maîtresses des deux procureurs délégués par Washington.

RÉGIS NAVARRE

Au taux de 7,51 %

La première émission de bons du Trésor en écus a été un succès

La première émission en écus à cinq ans du Trésor français a reçu, mardi 23 février, un accueil favorable du marché, qui a absorbé en quelques minutes les 2 milliards d'écus (13,2 milliards de francs) de bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel (BTAN) adjugés. Le taux de rendement est ressorti à 7,51 %, soit, à quelques points de base près, le niveau des BTAN en francs de même maturité (1998) qui se traitaient au même moment à un taux de 7,47-7,50 %.

Le placement, dirigé par Paribas et le CCF, auxquels étaient associés l'ensemble des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) de la place, a été réalisé essentiellement auprès des investisseurs non résidents, *« clientèle privilégiée »* des émissions en écus.

Cette nouvelle émission, d'un volume important qui crée d'emblée une liquidité jugée satisfaisante par les SVT parisiens, vient étendre la gamme des titres en écus émis par la France. Jusqu'à présent, les titres en écu émis par le Trésor – six lignes ouvertes depuis avril 1989 – portaient des échéances variant de dix à trente ans.

SOMMAIRE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

CULTURE

ARTS ◆ SPECTACLES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 21 à 32

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1993 a été tiré à 477 322 exemplaires.

Un plan de sauvetage est en cours d'élaboration

Le Comptoir des entrepreneurs en difficulté

Rien ne va plus au Comptoir des entrepreneurs (CDE). Une semaine à peine après une révision en baisse de la qualité de ses émissions à long terme par l'agence de notation américaine Standard and Poor's, il vient de subir une nouvelle dégradation, cette fois sur ses titres à court terme. Dirigé par M. Jean-Jacques Piette, le Comptoir des entrepreneurs, spécialisé dans le financement de l'immobilier, fait aussi l'objet d'une enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB) entamée au début du mois. Selon *les Echos* du 24 février, le Comptoir des entrepreneurs se serait retrouvé, mercredi 17 février, dans l'impossibilité de rembourser une partie des sommes empruntées au jour le jour. Un incident similaire se serait produit deux jours plus tard. Les pouvoirs publics se sont emparés de l'affaire et tentent de mettre sur pied rapidement une solution de sauvetage avec les principaux actionnaires du CDE. On trouve parmi ces derniers : les AGF, avec plus de 20 % du capital, la Mutuelle des assurances du BTP (13 %), Depfa Bank (10 %), l'UAP (6 %) et des participations plus réduites du GAN, de CDC participations, de Bouygues, de la SAE et de la SGE.

Une recapitalisation, sans doute de plusieurs milliards de francs, est nécessaire. Le CDE est un établissement de taille respectable – plus de 40 milliards de francs d'encours – au statut très particulier. Il est certes coté en Bourse, mais son président est nommé en conseil des ministres et deux de ses administrateurs sont des représentants de l'Etat.

Débutant en août

La finale du championnat du monde d'échecs aura lieu à Manchester

La Fédération internationale des échecs (FIDE) a désigné, mardi 24 février, Manchester (Grande-Bretagne) pour organiser la finale du championnat du monde qui opposera le tenant du titre, le Russe Garry Kasparov, à son challenger, l'Anglais Nigel Short. Cette finale, dotée d'un prix de 2 530 000 francs suisses (environ 9 millions de francs), commencera en août. Kasparov défendra son titre dans le fief de Short, originaire du Lancashire.

Après deux semaines de négociations, la FIDE a écarté l'offre initiale de 5 600 000 dollars (environ 30 millions de francs) du banquier serbe Jezdimir Vasiljevic (qui avait monté la rencontre Fischer-Spassky) pour organiser cette finale, en raison de l'embargo de l'ONU contre l'ex-Yougoslavie.

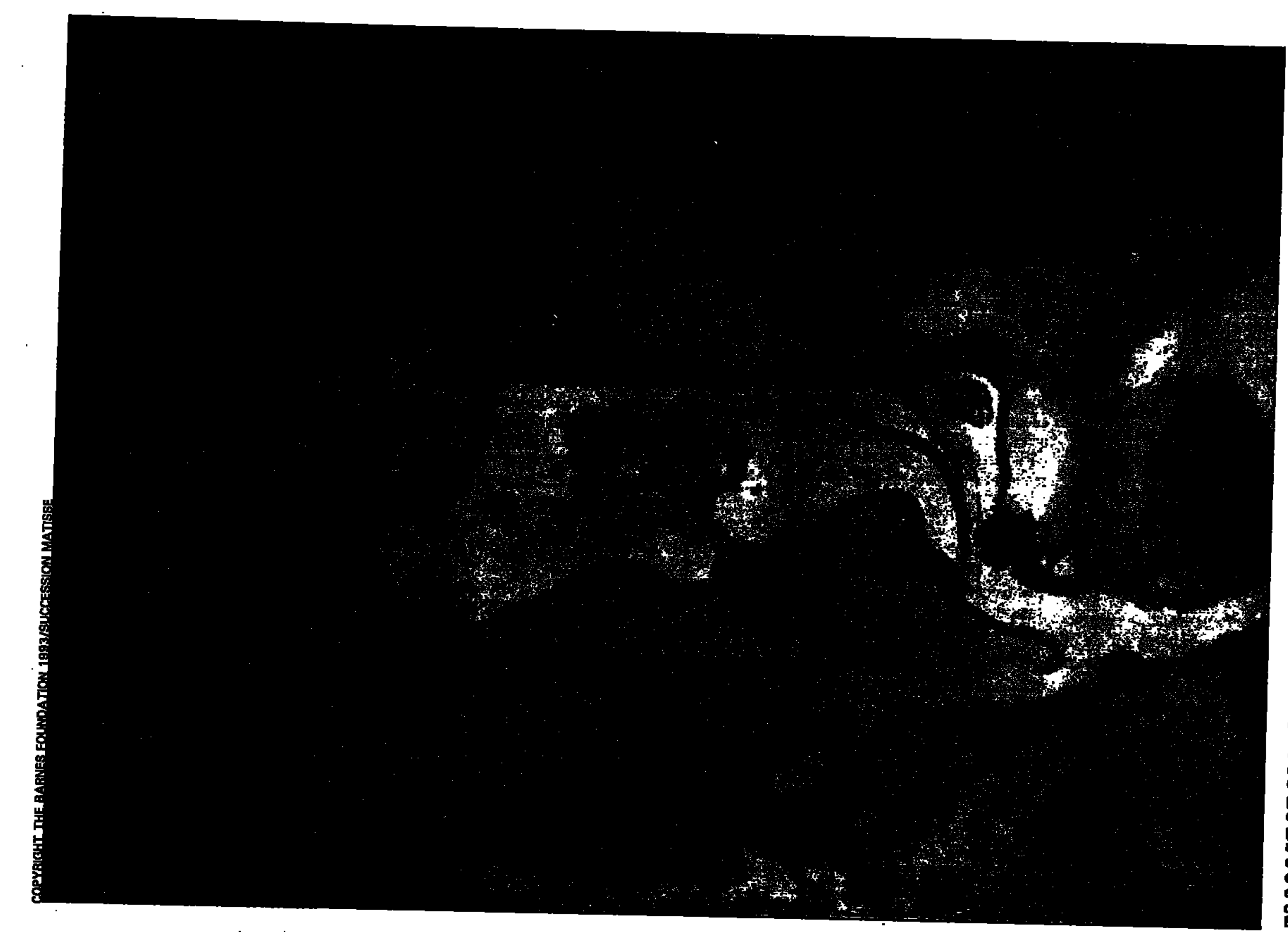
Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : un entretien avec Nathalie Sarraute

Nathalie Sarraute, qui n'a jamais accordé beaucoup d'entretiens, répond aux questions de Michèle Pardina sur son enfance en Russie, sur la littérature, le nouveau roman... Edgar Reichmann présente Mihaï Eminescu, écrivain roumain de la deuxième moitié du XIXe siècle, romantique crépusculaire dont deux nouvelles viennent d'être traduites en français. Pierre Bourdieu a dirigé une vaste enquête sur toutes les formes de la misère ; Georges Balandier en rend compte.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



La Fondation Barnes de Philadelphie (Pennsylvanie) nous a autorisés à reproduire pour la première fois en couleurs « le Bonheur de vivre » (1906), l'une des toiles majeures d'Henri Matisse. Apothéose du fauvisme, elle porte à son paroxysme la libération de la couleur. C'est contre cette œuvre que Pablo Picasso entreprit « les Demoiselles d'Avignon ». Cette toile sera présentée à Paris en septembre prochain à l'occasion de la venue en Europe des chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.

MATISSE, SOLEIL NOIR

Matisse comme on ne l'a jamais vu, comme on ne le verra plus peut-être : dans toute la complexité, dans toutes les oscillations et les aventures d'une peinture sans repos ni certitudes. En cent trente toiles réunies, du 25 février au 21 juin 1993, au Centre Georges-Pompidou, une douzaine d'années de peinture sont mises à nu – les plus fortes, les plus belles années de Matisse.

CHARMES de Matisse, couleurs fluides et vives, luxe des nuances fleuries, bonheur de peindre, bonheur de vivre – autant de certitudes, largement proclamées et célébrées. Surviennent les œuvres d'entre 1904 et 1917. Elles sont disposées dans des salles simples et de juste taille, sur des murs blancs assez hauts, le long d'un cheminement sans artifices ni effets. Elles sont accrochées sans esprit de système, sans volonté de démonstration affichée, à l'inverse de la rétrospective new-yorkaise, avec pour souci de permettre au regard d'isoler chacune pour mieux la pénétrer, pour mieux éprouver sa densité, pour mieux l'affronter face à face. Elles sont rangées selon la chronologie, chronologie toute de balancements, de retours, de reprises et de sursauts. Quelques bronzes nécessaires, quelques rares aquarelles les accompagnent.

Que voit-on ? Non point des tableaux inconnus, mais des tableaux rendus à leurs énigmes et au trouble de leur naissance, des tableaux qui déconcertent de cent façons différentes, qui vibrent et se tendent, qui tantôt paraissent se ramasser sur eux-mêmes jusqu'à n'être plus qu'un noyau infrangible et tantôt semblent s'étendre hors de leurs limites et diffuser autour d'eux des nuées rouges et vertes. Des connaissances sues par cœur, des légendes aimables, rien ne subsiste plus. La peinture les détruit. Violence de Matisse.

Ainsi du « fauvisme » et de ses couleurs. Lesquelles dominent ? Un vert assez sombre, un bleu dur, un rouge étrange et coupé de brun, des ocres et le noir. Le noir ? Sans cesse. Il construit *l'Autoportrait* au tricot rayé de 1906 et le *Nu debout* de l'hiver qui suit. Il ceint le cou de Marguerite, dans le portrait que Matisse donne à Picasso au même moment. Une toile de 1908 porte ce titre *Nu, noir et or*. Les yeux sont des orbites ténébreuses sans regard, le buste une architecture d'ombre. Ces yeux vides et parfaitement noirs sont ceux de *la Dame en vert*, de Mme Matisse, de Germaine Raynal, d'Yvonne Landsberg, de Greta Prozor, d'Auguste Pellerin – autant de portraits d'entre 1909 et 1917.

A partir de l'hiver 1913-1914, le noir est encore dans les natures mortes, qu'il divise de ses verticales et de ses obliques tranchantes et dont il envahit le fond. *Les Coloquintes* se détachent sur un trapèze charbonneux et un autre gris bleuté, sans éclat, sans lumière. *Les Pommes*, nature morte que l'on croirait cézanienne, opposent à l'ombre obscure leurs ovales de rouges et de jaunes. La *Porte-fenêtre à Collioure* s'ouvre sur un rectangle de nuit. Le noir serait-il, visible ou recouvert, le fond de chaque toile ?

L'œil, quand il a reconnu la fréquence de la « non-couleur », aperçoit des indices de plus en plus nombreux de sa force. Voyez *la Famille du peintre*, grande composition de 1911. Décorative ? Elégiaque ? Mais Marguerite, jeune fille de noir uniformément vêtue, entre dans la pièce, raide, sévère, la bouche serrée, un livre jaune cadmium à la main. Voyez, face à *la Famille*, *la Conversation*. Sur nulle toile, autant de gloses n'ont été inventées. Ce serait un moment sacré, l'icône d'une communion, une invitation à la Nature, par la fenêtre ouverte. Un homme vêtu d'un pyjama rayé bleu et blanc est debout devant une femme aux cheveux noirs, à la robe noire, à l'œil noir, à la chair couleur d'os, assise dans un fauteuil. Quelle sentence se décide ? Quelle révélation éclate, sur fond bleu saturé ?

C'est assez simple du reste : chaque fois que la figure humaine apparaît, que ce soit sous l'espèce du nu ou celle du portrait, la peinture se trouble – et le peintre. L'absence de *Madame Matisse à la raie verte* et de la *Femme au chapeau* empêche de le vérifier en 1905. Mais la formidable série des Marguerite, fille aînée du peintre, suffit à l'établir : de son modèle préféré, Matisse écrase, comprime, taille, scalpe le visage, le farde de rose et bleu, le traite à la manière de Cranach. Il le griffe, le gratte, le déchire, le malaxe et l'écrase comme une boule de terre dans la main. Il ne peut en finir avec lui, il ne peut se décider pour une effigie gracieuse ou un masque funèbre, pour une allégorie de la beauté ou une vanité. Le temps, le vieillissement, la mort (dont l'immobilité, le silence et le noir sont les signes distinctifs) le disputent à la lumière, à la jeunesse, au mouvement.

Les natures mortes et les élégies symboliques s'opposent-elles à pareil sentiment ? Mais ces natures mortes de tissus à ramages et de bouquets sont des toiles tendues sur le noir, qui transparaît cependant, qui pénètre par les interstices, qui se glisse par en dessous. Un courant d'air soulève-t-il une tenture ? La nuit vide est derrière. Matisse veut l'ignorer, le plus souvent. En manière de défense, il accumule aussitôt, follement, vainement, motifs chamarrés, étoffes brochées, feuillages et fleurs de géranium pour essayer de boucher la profondeur qui se creuse. Afin de se mieux prémunir, il cite un de ses tableaux « heureux », *la Danse* ou *le Luxe*, et ses bronzes. Etrange redondance, qui suffirait à alerter.

Mais il y a *la Danse*, justement, et *le Luxe*, et *Calme, luxe et volupté*, direz-vous, ces œuvres solaires à programme enivrant. Oui. Matisse est dans ce balancement, cette oscillation qu'il maîtrise et qui est son sujet essentiel. Il se refuse au drame, à l'inverse de Picasso. Il se refuse tout autant à croire tout uniment aux idylles et au règne de la volupté. En 1906, il peint *le Bonheur de vivre*. En 1907, Picasso réplique : il peint *les Demoiselles d'Avignon*. Au début de l'année suivante, Matisse achève la querelle : il peint les *Baigneuses à la tortue*, trois femmes nues dans un paysage abstrait, vert, bleu, gris-bleu. L'une est assise, la tête penchée en avant, pose habituelle de la mélancolie. Une seconde, accroupie, vue de dos, nourrit l'animal sans le regarder. La troisième, droite, au centre, a une tête énorme, disproportionnée, la face grise, à peu près monstrueuse. Trois figures s'affrontent et s'équilibrent. Justesse de Matisse.

PHILIPPE DAGEN

LE BONHEUR DE PEINDRE PAGES 22 à 25

Comment rendre compte des plus fécondes années de l'œuvre de Matisse ? « le Monde Arts-Spectacles » a demandé à six peintres vivants, d'inspirations et de manières très différentes, de témoigner de l'influence du maître sur leur propre travail *(lire les entretiens recueillis par Harry Bellet page 22)*. Le poète Marcelin Pleynet, auteur d'une biographie remarquée de Matisse, dit l'importance exceptionnelle du peintre dans l'histoire de l'art *(page 23)*. L'exposition du Centre Georges-Pompidou a ressuscité une querelle jamais résolue : la « nationalisation » par Lénine en 1918 de la collection de Sergueï Chtoukine, industriel moscovite éclairé, dont une vingtaine de toiles sont présentées à Beaubourg. Sa fille Irina, citoyenne française, veut aujourd'hui que l'on reconnaisse les droits moraux de son père et que la Russie lui permette de faire don, « de [son] plein gré », des biens de sa famille à la Ville de Moscou *(lire l'enquête d'Emmanuel de Roux pages 24 et 25)*.

LES BIOGRAPHIES AU CINÉMA PAGES 31 et 32

Après « Chaplin » de Richard Attenborough, avant « Hoffa » de Danny de Vito, sort sur les écrans français « Malcolm X », le nouveau film de Spike Lee. Le cinéaste élève à la mémoire du leader noir assassiné un monument dont l'Amérique est coutumière *(lire la critique de Jean-Michel Frodon page 31)*. Ce projet a connu mille et un avatars depuis que l'écrivain James Baldwin a accepté en 1968 d'adapter pour l'écran la biograhie d'Alex Haley *(lire le récit d'Henri Béhar page 31)*. Mais Hollywood s'est fait une spécialité du « bio-film » : entre 1927 et 1960, trois cents longs métrages de ce type sont sortis des studios *(lire l'enquête d'Henri Béhar page 32)*.

MATISSE

TÉMOIGNAGES

UN MAITRE VU PAR...

Nous avons demandé à six peintres contemporains ce que leur inspirait l'œuvre d'Henri Matisse. Jean-Michel Alberola est à la croisée de l'art conceptuel et de la tradition picturale classique ; Pierre Buraglio insuffle au minimalisme un air d'élégie ; Daniel Dezeuze a glissé de Supports/Surfaces vers l'étude sur le motif ; l'Américain Ellsworth Kelly découpe des géométries dans la couleur ; l'Allemand Gerhard Richter oscille entre hyperréalisme et dérision de l'abstraction ; enfin, François Rouan détruit et reconstruit les objets et les formes.

JEAN-MICHEL ALBEROLA

« Matisse ? Le seul peintre dont j'ai rêvé. Ma première émotion esthétique, à quinze ans, c'était devant *l'Atelier rouge*. Pour la première fois, j'ai eu le sentiment que la peinture pouvait être quelque chose d'étal, d'irrigué, de vivant. Le succès de l'exposition Matisse à New-York, les files d'attente... Tout cela n'est pas surprenant : les gens ont besoin de peinture et il y a de moins en moins de peintres.

» La date de 1917 choisie à Paris pour clore l'exposition, m'inquiète. C'est le côté « enseignement » de Paris, qui veut rester dans l'art moderne. Pourtant, la question du sentiment se vérifie mieux durant la période niçoise, et c'est ce que les tenants de l'art moderne ne supportent pas. Il est important de considérer cette période, d'abord parce qu'une œuvre ne se découpe pas en tranches, mais aussi parce que c'est à ce moment que Matisse pose d'une façon capitale la question du rapport au modèle.

» Bien sûr, les débuts sont importants : Matisse, Picasso, sont arrivés en terrain vierge, il y avait tout à faire et ils ont tout essayé. Mais les enseignements de ces hardiesses ne se perçoivent que dans les années 20 où, hors inventions, Matisse est passionnant. J'espère que l'absence de cette période à Paris est d'ordre économique, et non pas idéologique, de cette idéologie qui ne donne qu'un seul sens à l'Histoire : les premières années, plus les papiers découpés, égalent la peinture moderne américaine...

» Du moins verra-t-on le culot, et la jeunesse. Dans la peinture de Matisse, il y a une grande irresponsabilité, et en même temps une grande conscience des lois qui gouvernent le tableau. Jusqu'au fauvisme, qu'il aborde comme un notaire, par comparaison avec Derain et Vlaminck. En fait, il est encore plus tordu que Picasso. Il arrive à un rapport juste, et là, il décale une ligne de deux centimètres, hausse une couleur d'un ou deux tons, et parvient à un très subtil déséquilibre. Picasso, lui, est dans la démesure dès le début. Cézanne parlait de chaos irisé : Matisse prend les deux termes. Le reste de la modernité, c'est juste le chaos...

» Matisse va plus vite que Picasso parce qu'il n'est pas encombré par des problèmes mystiques. Sa grande phrase, c'est « Dépêche-toi ». Il y a une urgence chez Matisse, comme s'il voulait dire tout le Louvre. Parce que le vrai problème, pour un peintre, c'est le Louvre. Matisse s'est posé cette question : il y a aussi dans sa peinture, et toujours, une grande obéissance. Il respecte les lois, mais il en pervertit toujours un élément, soit la couleur, soit la composition. C'est son côté horloger, mais une horloge aux rouages subtilement édentés, ou décalés, une dérive très légère. C'est ce qu'on trouve dans sa peinture de l'entre-deux-guerres, où il réactive ses inventions dans une manière apparemment classique.

» C'est le paradoxe de Matisse : Derain l'appelait « le teinturier » et Duchamp disait qu'il était le plus grand parmi les peintres. Il n'y a pas de peinture plus culottée, tout en restant digne du Louvre. C'est d'actualité : sans le Louvre, nous sommes foutus. J'y vais tous les jours, à l'heure de l'ouverture : je n'y ai jamais rencontré un seul peintre de ma génération. Peut-être qu'ils se lèvent plus tard... »

PIERRE BURAGLIO

« Quelques citations de Matisse extraites d'*Ecrits et propos sur l'art* (Dominique Fourcade, Hermann éditeur) :

« ... *Vous savez, on n'a qu'une idée, on naît avec, toute une vie durant on développe son idée fixe, on la fait respirer...*

... *N'ayez pas peur d'être banals...*

... *Nous appartenons à notre temps...*

... *Long travail d'amalgation (je souligne le mot).*

... *En un mot, je voulais me comprendre moi-même (et) il s'agit de se perdre...* »

... *Vendez autre part votre deuil ! Quant à moy, je n'en ayaire...* (Matisse, citant Charles d'Orléans, qu'il a illustré)

... *On n'a jamais fini...*

... *J'ai travaillé des années pour que l'on se dise : Matisse, ce n'est que ça !*

... *Nous ne devons pas faire d'autographes...*

... *Il faut être plus fort que ses dons...*

... *Arriver = prison, et l'artiste ne doit jamais être prisonnier.* »

» Ce choix de paroles (malgré l'interdit) du peintre veut indiquer mon choix de Matisse – que *Joueurs de boules* de 1908 (à l'Ermitage) ou *Chemin de croix* de la chapelle du Rosaire (Vence) de 1950, manifestent. »

DANIEL DEZEUZE

« Ce qui dans l'œuvre de Matisse m'a le plus retenu est ce grand moment des gouaches découpées. J'y reconnais la couleur pure issue directement de son époque fauve, mais aussi une logique du dessin à travers ce travail des ciseaux ferme mais sans agressivité. Une fois que les formes sont *ventilées* au mur, elles deviennent des fusées chromatiques ; elles se fragmentent ici pour se recomposer là.

» Mes pièces de gazes découpées des années 1977-1979 sont redevables de cette relation du fragment à l'unité.

» Auparavant, l'influence chromatique de Matisse avait permis aux peintres de Supports/Surfaces de rompre avec le monolithisme du *color-field* américain et de ne pas chuter dans le monochrome, qui était alors l'horizon absolu de la couleur pour les avant-gardes picturales.

» Mais ce qui m'intéresse surtout chez Matisse, c'est qu'il ne croit pas que la souffrance puisse être un moteur pour l'art. Aussi mon œuvre nous tire hors de toute macération du type *art pathétique* ou *peinture clinique*. Avec Matisse nous sommes de plain-pied avec un gai savoir qui peut prendre une forme intimiste ou devenir un souffle étourdissant. »

ELLSWORTH KELLY

« Beaucoup d'artistes estiment aujourd'hui que formes et couleurs ne suffisent plus au travail de l'artiste. La mode du jour exige de l'art des considérations politiques, écologiques ou ethniques. Je crois personnellement en « l'art pour l'art », à l'image de Matisse. Il peignait seulement pour son plaisir, ni pour plaire au monde, ni pour le changer. Ce qui n'a pas empêché cet art de modifier la manière dont les gens envisagent le monde.

» Aujourd'hui, après cinquante ans d'admiration pour Matisse, celle-ci continue de croître et fortifie ma résolution de pratiquer un art qui s'adresse à l'esprit. »

FRANÇOIS ROUAN

« Dans les années 70, j'ai eu une réaction très négative, non contre l'œuvre de Matisse, mais contre ce qui était alors produit dans la peinture française au nom de l'héritage de Matisse : le « post-matissisme » à la française m'a réellement agacé.

» Ce qui me mettait en colère, c'est la fantastique réduction qui s'est opérée dans ma génération à propos de Matisse et qui préparait le terrain pour d'autres réductions, qui n'avaient rien à voir non plus avec ce qui est en jeu chez Matisse. Aujourd'hui, tout cela est oublié, complètement. Les années 80 ont vu le débordement d'un processus régressif qui a tout recouvert – et, du coup, les spécialistes de l'enseignement de la peinture, et toute l'arrogance des années 70, se sont tus comme par enchantement. Il n'en reste pas moins que ce qui m'intéresse, c'est de croiser les regards, et que j'ai l'impression que, s'agissant de Matisse, c'est toujours un regard assez réducteur.

» Une exposition comme celle-ci peut rectifier les regards. Pour de nombreuses raisons. Focaliser ainsi le regard sur le travail d'une période devrait permettre de le voir d'une façon différente, sans les habituels développements sur l'arabesque, de lui redonner une épaisseur, celle des tableaux aux fonds noirs, alors qu'il a été un peu trop limité au bleu et rose.

» Et même quand il est bleu et rose, il « arrache » au-delà de ce que je pouvais en savoir à l'époque. Quand je regarde dans le livre publié par Lydia Delectorskaya les tableaux qui m'apparaissaient comme de magistrales mises en place exécutées en une séance, j'apprends qu'ils sont passés par quinze ou seize développements successifs. Je pense à un tableau qui est dans les collections nationales, *le Rêve*. La première fois que j'ai vu ce tableau, alors chez Pierre Matisse, c'était l'époque où je passais un temps invraisemblable à finir mes propres tableaux. J'ai parlé à mon bonnet, et je me suis dit : « Un grand peintre, c'est ça. » Mais je regardais ce tableau comme si c'était un premier jet : le peintre arrive le matin, le modèle est là, il fait une première mise en place sur la toile, il prend de la distance au bout de quelques instants et dit : « C'est bon comme ça, j'arrête. » Je n'aurais jamais pensé à tant de repentirs, d'acharnement : à regarder la toile, on a une apparence de spontanéité, que dément la documentation de Lydia Delectorskaya. Elle m'a prouvé, quinze ans après, à quel point je m'étais complètement trompé. Il n'y a pourtant dans cette toile aucune trace de combat, rien de rugueux.

» Et dire que le discours des artistes, ou des gens qui font profession de regarder, peut réduire la peinture de Matisse à un point... Les peintres de ma génération avaient une idée de Matisse fondée sur les grands décors russes, ceux de Barnes et les gouaches découpées qui introduisaient, par Ellsworth Kelly interposé, à la modernité. Le discours marchait très bien, mais évacuait la fantastique complexité de l'univers de Matisse, et surtout un aspect essentiel : malgré son refus de l'académisme, les enjeux du tableau pour le peintre sont maintenus.

» Pour mes contemporains, la lutte avec la toile a été oubliée au profit d'une frontalité un peu plate, moderniste. Cette réduction légitimait toutes les pratiques décoratives de ce mouvement qu'on appelait alors Supports/Surfaces. Leur référence, c'était ce Matisse d'autant plus édulcoré qu'il était passé par le filtre puritain de la peinture américaine. Alors que ce qui m'intéresse chez Matisse, c'est à l'inverse la brutalité, l'arrachement. »

GERHARD RICHTER

« Mon travail n'a aucun rapport avec Matisse, et ne subit en aucun cas son influence. Je suis beaucoup plus intéressé par Picasso, ou par Marcel Duchamp, qui sont des artistes plus importants. Voyez-vous, je ne suis absolument pas d'accord avec ce que Matisse a écrit à propos du tableau qui doit être reposant comme un bon fauteuil confortable. Cela confirme ce que je pense de son art, qui relève d'une vision trop privée...

» Ce qui ne veut pas dire que l'art doive être complètement public pour autant. Entendons-nous bien, Matisse fait des tableaux magnifiques, mais mon œuvre n'a aucun rapport avec ça. »

Propos recueillis par **HARRY BELLET**

Quatorze années de tension

Isabelle Monod-Fontaine et Dominique Fourcade, commissaires de l'exposition Matisse, n'ont pas voulu proposer une nouvelle lecture exhaustive de l'œuvre du peintre. Ils ont plutôt choisi de retracer, le plus soigneusement possible, la période où il fut le plus prolixe et de restituer ses rythmes et ses méthodes de travail.

« Alors que le Museum of Modern Art (MOMA) de New-York a présenté une rétrospective de l'œuvre complet de Matisse, vous avez choisi de consacrer votre exposition aux années 1904-1917. Pourquoi cette limitation ?

– Dominique Fourcade : à l'été 1990, quatre musées, le MOMA, le Musée national d'art moderne de Paris, le Musée Pouchkine à Moscou et l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, ont décidé de réunir exceptionnellement leurs Matisse. Deux solutions s'offraient alors, celle qu'a retenue le MOMA et la nôtre. Une rétrospective complète supposait de vider entièrement le musée : New-York a pris cette décision, nous l'avons refusée. Il nous a paru préférable de nous consacrer à la période 1904-1917, qui est la plus importante dans l'œuvre de Matisse – quatorze années de tension d'une intensité stupéfiante qui nous ébranle encore aujourd'hui.

» En 1917 commence une crise, qui est encore mal comprise aujourd'hui. Matisse, me semble-t-il, en arrive alors à une situation impossible, il ne sait pas comment continuer. Et il part à Nice... Nous avons consacré tous nos efforts à ce qui est évidemment la grande époque du peintre, en augmentant de trente toiles cette sélection par rapport à ce qui était montré à New-York.

– N'y a-t-il pas d'autres raisons à votre choix ? Des raisons financières par exemple ?

– Isabelle Monod-Fontaine : il est certain que l'exposition coûte très cher, entre 23 et 24 millions de francs. Réunir des toiles dont la valeur d'assurance, pour les plus illustres, dépasse 50 millions de dollars par œuvre n'est pas facile. Je me demande même si une telle entreprise n'est pas la dernière du genre. On pourra encore rassembler 50 Matisse dans un musée, mais on ne pourra plus en réunir 140 comme nous l'avons fait, et 140 auxquels ne manque à peu près aucune toile majeure.

– Avez-vous rencontré des difficultés avec les prêteurs ?

– Isabelle Monod-Fontaine : quelques-unes. Il faut savoir que nombre des Matisse de ces années-là ont été exécutés sans aucun souci de technique. En fait, il peignait très mal... Quelques mois après leur achèvement, des craquelures apparaissaient déjà et les collectionneurs se plaignaient aux marchands. Le portrait de *Madame Matisse à la raie verte*, la *Femme au chapeau*, *l'Atelier rose* sont véritablement beaucoup trop fragiles pour être transportés. Les *Femmes à la Rivière* de l'Art Institute de Chicago, qui ne sont pas en mauvais état, ne sont pas venues non plus – mais on sait que l'Art Institute ne prête pas volontiers ses œuvres majeures. Il manquera aussi le *Bonheur de Vivre* de la Fondation Barnes, qui sera à Paris cet automne, six mois trop tard.

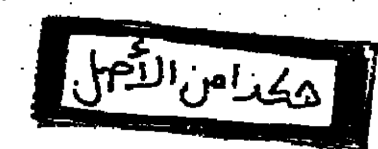
– L'exposition a-t-elle été pour vous l'occasion de découvertes ?

– Dominique Fourcade : pas de découvertes d'œuvres, non . Nous n'avons pas cherché non plus à proposer une nouvelle lecture de l'œuvre mais à coller le plus strictement possible à l'itinéraire du peintre, sans rien éliminer de ce qu'il a fait, en restituant le rythme du travail, qui n'est pas linéaire mais procède par sauts et retours.

» Il est néanmoins un domaine où nous avons pu vérifier ce que nous soupçonnions : celui de la réception de l'œuvre. Dès 1907, 1908 au plus tard, Matisse est célèbre et ses toiles se vendent vite et bien. A peine exécutées, elles sont emportées par les amateurs. Parmi ceux-ci figurent évidemment des Américains – les Stein, – des Russes – Chtoukine et Morosov, – des Danois et des Allemands, mais aussi des Français, beaucoup plus de Français qu'on ne l'a dit. L'hémorragie des Matisse hors de France n'a pas eu lieu avant 1914, mais dans l'entre-deux-guerres et dans les années 40, quand les musées français ont laissé sortir les toiles, par négligence, par indifférence, comme ils l'ont fait pour Picasso du reste.

» Dans le catalogue, nous nous sommes appliqués à décrire très minutieusement l'histoire de ces œuvres afin de mieux établir ce point : on y verra figurer nombre d'acheteurs français. »

Propos recueillis par **PHILIPPE DAGEN**



P A R C O U R S

LE PUR PLAISIR D'INVENTER

«Réunir le passé avec l'avenir de la tradition plastique.» Cette simple et ambitieuse profession de foi impose aujourd'hui l'œuvre de Matisse comme la plus prestigieuse réalisation de l'art français du XXe siècle. Internationalement reconnu comme un des événements fondateurs de l'art moderne, l'œuvre de Matisse établit une mesure à laquelle l'art de son temps se trouve inévitablement confronté. Nous savons désormais que non seulement l'histoire de l'art de notre époque ne s'écrira pas sans lui, mais qu'elle s'écrira d'abord à partir de lui, à partir de celui qui s'oppose à une tradition morte au nom d'une tradition vivante et dont l'œuvre se confond, en effet, avec l'avenir de la tradition plastique.

par Marcelin Pleynet

DANS le message qu'il adresse à sa ville natale, Le Cateau-Cambrésis, à l'occasion de l'inauguration du musée qui lui est consacré, Matisse ne laisse subsister aucun doute sur le sentiment immédiat et *«constant de l'importance de sa détermination»*. Si, après des études de droit, il aborde tardivement sa carrière picturale à l'âge de vingt et un ans, on ne peut pas douter qu'il ne le fasse immédiatement en toute connaissance de cause. Il précisera lui-même : *«J'ai foncé tête baissée dans le travail avec le principe que j'avais entendu toute ma jeune vie, énoncé par ces mots : «Dépêche-toi.»* Incontestablement, l'œuvre de Matisse témoigne d'un mouvement de détermination et d'urgence qui n'abandonne rien des acquis du passé que le peintre ne cesse de déplacer et de précipiter en avant, *«poussé»*, nous dit-il, *«par une force que je considère comme étrangère à ma vie d'homme normal»*.

Sortant d'un milieu qui n'avait aucune raison de l'y pousser, sa découverte de la peinture l'entraîne à Paris, sans que pour autant il renie les principes familiaux. Sa vocation est un appel à l'œuvre, une invitation, un voyage au cours duquel l'action de la mémoire rassemble la pensée. En 1930, au retour d'un voyage à Tahiti, il confie à André Tériade : *«On reprend son chemin avec plus de certitudes quand la préoccupation de la partie antérieure du voyage, n'ayant pas été détruite par la quantité d'impressions reçues du monde nouveau dans lequel on s'est plongé, reprend possession du cerveau.»*

Mais n'est-ce pas de la même façon qu'en 1954 il évoque ses premières visites, en 1890, au Musée Lécuyer à Saint-Quentin, comme la partie la plus antérieure, la plus initiale de sa carrière? *«On y voyait,* écrit-il, *une centaine d'esquisses exécutées par Quentin de La Tour au pastel avant de faire ses grands portraits d'apparat. Touché par ces aimables visages, j'ai constaté ensuite que chacun d'eux était bien personnel. J'étais surpris, en sortant du musée, de la variété de sourire particulier à chacun des masques... ils m'impressionnaient au point d'en avoir les muscles du rire fatigués.»* C'est ainsi que, l'année même de sa mort, Matisse nous informe que c'est Quentin de La Tour, ce merveilleux peintre du XVIIIe siècle, que nous avons abandonné en effigie sur les billets de 50 francs, qui, traversant toute sa carrière, rassemble encore en sa pensée, avec ces aimables visages, l'invitation à l'œuvre comme proximité, forme d'un élargissement de la sensibilité et de l'intelligence où l'homme s'accorde à lui-même le luxe d'une existence réconciliée.

Initialement placées sous le patronage des premières œuvres d'art que le peintre ait peut-être jamais vues, les pastels de Quentin de La Tour, dont les frères Goncourt diront *«C'est mieux que l'art, c'est de la vie»*, la carrière et la peinture de Matisse connaissent effectivement, entre 1904 et 1906, une très décisive précipitation, au sens chimique du terme. Avec sa première grande composition comportant plusieurs nus féminins, *Luxe, calme et volupté*, de 1904, avec les toiles qui figurent dans la «cage aux fauves» du Salon d'automne de 1905, notamment le portrait de Mme Matisse dit *la Femme au chapeau* et, définitivement, fin 1905, début 1906, avec *le Bonheur de vivre*, Matisse réalise déjà ce qui va constituer, pour l'essentiel, la singularité de son œuvre. Il ne manquera d'ailleurs pas, par la suite, de prendre de multiples précautions et d'insister pour qu'aucun malentendu ne subsiste quant à ce qui, dès ce moment, ordonne son art.

A partir de 1906, c'est quasi systématiquement que l'œuvre de Matisse développe un certain nombre de thèmes récurrents, tous plus ou moins directement inspirés du programme éthique et esthétique qu'imposent *Luxe, calme et volupté* et *le Bonheur de vivre*. Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer les titres qui, de la période des ateliers parisiens à la période niçoise, ponctuent le parcours de l'artiste, entre autres : *le Luxe* (1907 – deux versions), *la Musique* (1907), *Harmonie en rouge* (1908), *la Danse* (1909-1910 – deux versions), *Nature morte à la danse* (1909), *la Musique* (1910), *l'Atelier rouge* (1911), *Capucines «à la Danse»* (1912 – deux versions), *Porte-fenêtre à Collioure* (1914), *Femmes à la rivière* (projet de 1909, commencé en 1913 et terminé en 1916), *la Leçon de piano* (1916), *la Leçon de musique* (1917), *le Violoniste* (1918), etc.

De ces toiles, dont la plupart sont directement constituées par une sorte de zoom avant sur un détail du *Bonheur de vivre*, de ce fabuleux parcours, et de la force créatrice qui l'impose, il faut aussi retenir qu'ils sont le fait d'un homme encore jeune, mais qui n'est plus un jeune homme; ils sont le fait d'un homme dans sa maturité à qui s'imposent brusquement et avec enthousiasme la jouissance et la maîtrise de son art. Il n'est pas besoin de chercher d'autre justification aux œuvres que Matisse réalise à partir de 1906 : seule la certitude qu'a le peintre de se trouver, comme il l'écrit lui-même, *«dans sa vraie voie»* justifie la peinture d'être, dans l'invention de la peinture, un bonheur de vivre. Ici, l'expérience picturale est d'abord une expérience existentielle. Expérience intime qui entraîne Matisse à constater que *«les tableaux appellent des beaux bleus, des beaux rouges, des beaux jaunes, des matières qui remuent le fond sensuel des hommes»*.

La liberté et l'audace, pour tout dire la vérité des inventions formelles et chromatiques qui feront écrire à Apollinaire que Matisse est *«le fauve des Fauves»*, ne manqueront pas, par ailleurs, de troubler la misère ambiante et de scandaliser les esprits timorés, jusqu'à entraîner la foule à brûler en effigie le *Nu bleu, souvenir de Biskra* (1907) lors de sa présentation dans le cadre de l'exposition itinérante de l'Armory Show à Chicago en 1913.

Mais aujourd'hui encore, pour des raisons voisines bien qu'inverses, si cet assaut, cette libre association sur les formes traditionnelles de la peinture, ne provoque plus aussi violemment le puritanisme contemporain, on ne s'emploie pas moins à dissocier les quinze premières années de la carrière du peintre, la période plus particulièrement parisienne, de la période niçoise. Des œuvres comme le *Nu bleu, souvenir de Biskra* (1907), *l'Atelier rouge* (1911), *Femmes à la rivière* (1913-1916), le *Portrait de Mademoiselle Landsberg* (1914), *la Vue de Notre-Dame de Paris* (1914), *la Porte-fenêtre à Collioure* (1914), *la Leçon de piano* (1916) sont encore présentées comme *«abstraction et expérimentation»* (dans le catalogue de la Rétrospective du Musée d'art moderne de New-York, 1992) qui les verse au compte d'on ne sait quelles intentions formalistes et avant-gardistes, quand, comme l'ensemble de l'œuvre, elles témoignent, d'abord et essentiellement, de ce que Matisse ne cesse de revendiquer : le luxe, le pur plaisir d'invention que, dans l'enthousiasme de sa désormais toujours nouvelle liberté d'expression, l'artiste s'accorde à lui-même.

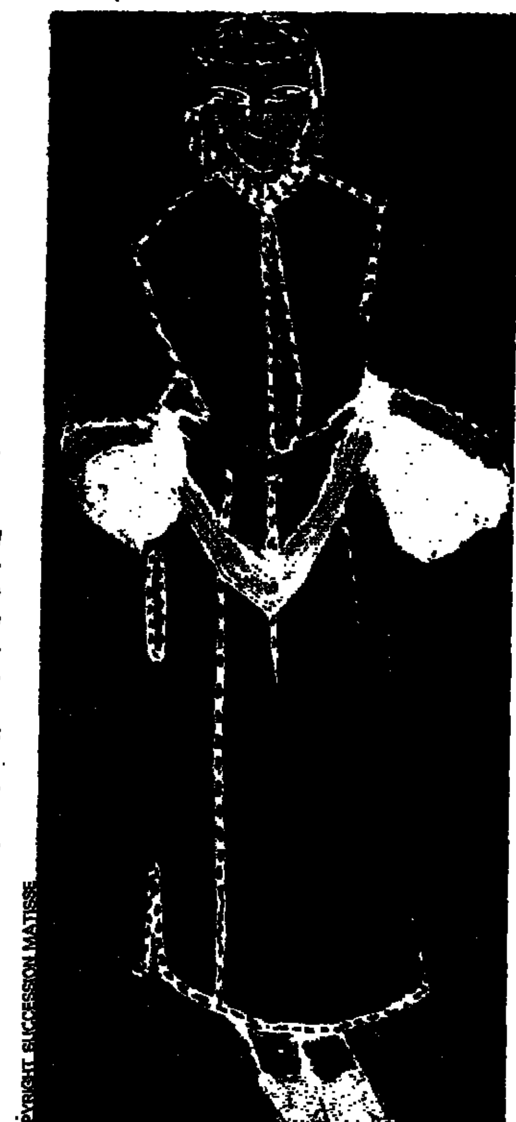
En 1913, et justement à une journaliste d'outre-Atlantique qui s'étonne qu'une œuvre aussi *«anormale» (sic)* eût pour auteur un homme en apparence aussi *«ordinaire et sain» (sic)*, Matisse se voit dans l'obligation de préciser : *«Oh! dites bien aux Américains que je suis un homme normal, que je suis un père et un mari dévoué, que j'ai trois enfants, que je vais au théâtre, pratique l'équitation, que j'ai une maison confortable, un beau jardin, que j'adore les fleurs, etc., exactement comme tout le monde.»* Faut-il aujourd'hui encore insister sur ce point? Matisse, il est vrai, l'aura fait jusqu'à la fin de sa vie, puisqu'en 1952 il déclare : *«Du* Bonheur de vivre – *j'avais trente-cinq ans – à ces papiers découpés – j'en ai quatre-vingt-deux – je suis resté le même : non comme l'entendent mes amis qui veulent à toute force me complimenter sur ma mine, mais parce que tout ce temps j'ai cherché les mêmes choses que j'ai peut-être réalisées avec des moyens différents.»* Le *Bonheur de vivre*, ce fut d'abord, et continûment pour Matisse, le bonheur de peindre, le bonheur d'inventer la peinture, le bonheur de réconcilier librement le langage pictural avec lui-même et, par voie de conséquence, de réconcilier l'homme avec son langage.

A partir de 1916, Matisse séjourne de plus en plus souvent à Nice, jusqu'à ce qu'il y installe définitivement son atelier en 1921. Si les séjours à Nice sont d'abord déterminés par le *«grand émerveillement»* du peintre pour le Sud et pour sa lumière, ils participent aussi de ces voyages (en Corse en 1898, au Maroc en 1911, à Tahiti en 1930) qui ponctuent sa carrière et sont comme autant de ressourcements pour lui-même et pour son art. L'installation à Nice a pourtant ceci de particulier : elle se situe à la fin de la première guerre mondiale, à un moment où, en pleine maîtrise de ses moyens, Matisse, conscient de la démoralisation et du nihilisme de la société d'après-guerre, sait pouvoir réaffirmer plus déclarativement les valeurs qui sont les siennes.

N'est-ce pas d'abord dans cette perspective qu'il choisira l'occasion d'un de ses premiers séjours à Nice pour rencontrer Renoir? Rencontre à laquelle il ne cessera d'accorder la plus grande importance en ces mêmes années où Marcel Proust, de son côté, écrit : *«Les gens de goût disent aujourd'hui que Renoir est un grand peintre du XVIIIe siècle.»* C'est déclarativement qu'en ces années le Matisse qui n'a pas oublié Quentin de La Tour rencontre le Renoir qui n'a cessé de se réclamer de Watteau. Dès son séjour à Nice, Matisse s'emploie à réaffirmer ce qu'est pour lui une tradition vivante et dynamique en mettant en évidence tout ce que l'esprit de sa peinture doit à l'art mouvant et libre du XVIIIe siècle français. Il est très étonnant qu'un certain nombre d'historiens aient cru pouvoir placer sous la rubrique du «retour à l'ordre» des œuvres comme *Antoinette au chapeau à plumes, debout torse nu* de 1919, l'admirable *Odalisque à la culotte rouge* de 1921, et pourquoi pas la *Nature morte avec un volume des «Pensées» de Pascal* de 1924? Ne devrait-on pas, au contraire, penser que la chair découverte et magnifiée des modèles tels que *Nu au peigne espagnol assis près de la fenêtre* (1919), *la Méditation, après le bain* (1920), et les jeux de dames qui, malicieusement, accompagnent et commentent les couples d'odalisques comme *Deux odalisques dont l'une dévêtue, avec fond ornemental et damier* (1928), ou *le Repos des modèles, fond ornemental et damier* (1928), font plutôt «désordre» pour les conventions aujourd'hui encore dominantes?

Seulement voilà, Matisse est non seulement aussi vivant entre 1919 et 1930 qu'entre 1907 et 1916, mais il l'est peut-être alors beaucoup trop librement pour la tartufferie qui s'emploie à considérer les admirables réalisations de la période niçoise comme un «retour à l'ordre». De cette société, qui se fait alors plus ou moins complice de la toujours évitable ascension du fascisme, le Matisse de la période niçoise pourrait déjà dire ce qu'en 1940 il écrit à son fils Pierre : *«Si tout le monde faisait son métier comme Picasso et moi faisons le nôtre, ça ne serait pas arrivé» (sic)*. Pour lui, comme avant lui pour Cézanne, la peinture *«fait vérité en peinture»*. En 1930, au retour de son voyage à Tahiti, il pourra déclarer : *«Quand l'homme est formé, organisé, avec un cerveau ordonné, il ne fait plus de confusions et il sait davantage d'où lui viennent son euphorie et sa dilatation.»* La période niçoise réconcilie définitivement Matisse avec l'histoire de son art. Comme il le dit lui-même, il y prend *«conseil de sa jeunesse»* et de la dynamique des formes qui réalisent heureusement ses sensations.

La mesure et l'intelligence de son œuvre sont d'abord mesure et intelligence de l'euphorie qu'il éprouve à pratiquer librement la «dilatation» du langage qui est le sien. Faut-il rappeler que «dilater» consiste à augmenter le volume d'un corps en élevant sa température. Toutes les inventions de Matisse, et, d'abord, l'extraordinaire organisation spatiale que déploie son œuvre, sont littéralement liées à l'augmentation, à la chaleur, à la dilatation des données de l'expérience plastique. Littéralement, cette ampleur des données de l'expérience plastique se manifeste par le passage de la toute petite farandole au centre du *Bonheur de vivre* (1907) à la monumentale décoration (trois exemplaires) de *la Danse* (3,40 m × 12,76 m) de 1931-1932, par l'ensemble des grands papiers découpés, et plus encore par l'extraordinaire réalisation de la chapelle du Rosaire à Vence. Libre de lui-même dans le bonheur de peindre, d'inventer la peinture et de s'inventer dans la peinture, l'art de Matisse témoigne désormais, contre tous les nihilismes de son siècle, de la souveraine liberté de la pensée réconciliée avec les formes de la vérité (ces formes qui sont aussi celles des odalisques) qui, de toutes parts, lui font signe. Pour Matisse, la liberté de la pensée est sans limite pour qui sait *«donner à une surface très limitée l'idée d'immensité»*. *«C'est ce que j'ai fait,* ajoute-t-il, *avec la chapelle de Vence.»* C'est ce que d'une autre façon il entend lorsqu'il déclare vouloir *«réunir le passé avec l'avenir de la tradition»*. ■







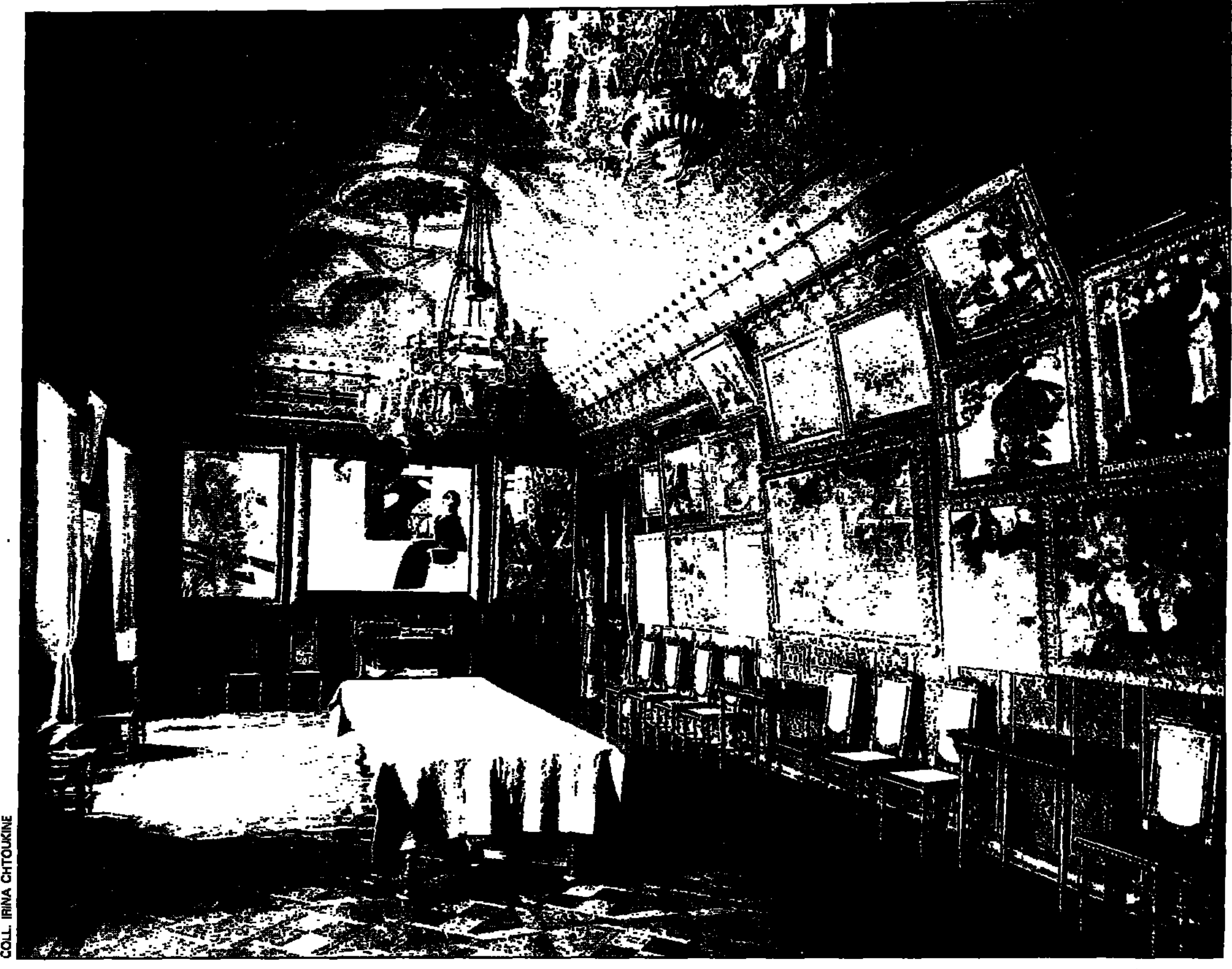
De haut en bas :
«Zorah debout», 1913.
«Nature morte camaïeu bleu», 1909.
«Capucines «à la Danse», 1912.

MATISSE

QUERELLE AUTOUR DES TABLEAUX ISSUS DE LA COLLECTION CHTOUKINE

LES EMPRUNTS RUSSES

La préparation de l'exposition Matisse a été perturbée ces derniers jours par l'émergence d'une querelle que personne n'attendait. Irina, fille du collectionneur russe Chtoukine, citoyenne française, fait valoir qu'une vingtaine d'œuvres présentées au Centre Georges-Pompidou proviennent de la collection de son père et qu'elles ont été abusivement «nationalisées» par Lénine en 1918. S'appuyant sur un argumentaire juridique étoffé, elle demande non pas qu'on lui restitue «ses» toiles mais que l'on réhabilite la mémoire de son père et que l'on reconnaisse ses droits sur des œuvres dont elle voudrait faire don «de son plein gré» à la Ville de Moscou.



COLL. IRINA CHTOUKINE

La salle à manger avec les toiles de Gauguin et, au fond, «la Conversation» de Matisse.

UN commissaire de police ou un huissier viendront-ils perturber l'exposition Matisse? Le catalogue sera-t-il saisi? Ces questions ne sont pas si absurdes qu'elles en ont l'air. Dans la rétrospective présentée au Centre Pompidou figurent une vingtaine d'œuvres venant de l'ancienne collection Chtoukine. Et parmi celles-ci des toiles majeures : *«la Danse»* (1909), *«la Conversation»* (1909), *«la Famille du peintre»* (1911), *«le Riffin»* (1912) ou *«le Portrait de Mme Matisse»* (1913). La collection de cet industriel russe a été nationalisée – sans indemnité – en 1918, par un décret signé de Lénine lui-même. Sergueï Chtoukine est mort en 1936, laissant (entre autres) une fille, Irina, aujourd'hui âgée de soixante-dix-sept ans.

C'est elle qui prétend perturber au nom du droit et de la mémoire les réjouissances matissiennes. Sur quoi s'appuie-t-elle? La Déclaration des droits de l'homme, reprise par la Constitution de la Ve République, qui stipule que nul ne peut être privé de sa propriété sans une juste indemnité. C'est ainsi qu'en 1925 des bateaux appartenant à des compagnies nationalisées par le jeune pouvoir soviétique ont été saisis dans les eaux territoriales françaises, à la requête de leurs anciens propriétaires. La plupart des démocraties occidentales ont eu la même attitude que la France. De plus, s'agissant de «meubles» (les tableaux sont inclus dans cette catégorie), la loi successorale qui leur est appliquée est celle du dernier domicile du défunt.

Sergueï Chtoukine est mort à Paris. Son ultime testament a été signé à Paris, en 1926. Il institue pour légataires universels son fils Ivan (aujourd'hui décédé), sa femme (également décédée) et ses filles, Catherine et Irina. En raison de ce testament, Irina peut introduire une action pour revendiquer sa propriété en dépit du principe imposé par les relations internationales : la juridiction française est incompétente dans une affaire où une nation souveraine est impliquée. Mais aujourd'hui, demande l'avocat d'Irina Chtoukine, Me Bernard Jouanneau, les Musées Pouchkine et de l'Ermitage, où sont déposées les œuvres incriminées, sont-ils réductibles à un état souverain?

Enfin, si le droit moral attaché à une œuvre relève de l'artiste ou de ses héritiers, le monopole de la propriété incorporelle (droit de reproduction et droit de représentation donc d'exposition) appartient aux propriétaires de l'œuvre (ou à ses héritiers), si celle-ci a été achetée avant 1910. Or 20 toiles de Matisse sont entrées dans la collection Chtoukine avant cette date.

Par ailleurs, Sergueï et son héritière n'ont jamais renoncé formellement à leur collection. A tel point qu'en 1954, lors de la première sortie de 34 «Picasso de Chtoukine» hors d'URSS (exposés à Paris à la Maison de la pensée française, émanation du Parti communiste français), Irina introduisit un référé pour obtenir la saisie des œuvres. Démarche non couronnée de succès sur le plan juridique (le tribunal se déclara incompétent, position qui fut dénoncée à l'époque comme un *«acte de complaisance»*) ni sur le plan médiatique (Picasso suggéra d'inciter le comte de Paris à réclamer le château de Versailles!), mais elle aboutit à l'interruption brusquée de l'exposition et au rapatriement des œuvres en catastrophe.

Aussi, par la suite, les exposants occidentaux ont toujours sollicité l'autorisation d'Irina avant de présenter les tableaux de l'ancienne collection Chtoukine. Autorisation toujours accordée *«pour ne pas porter atteinte aux intérêts d'Etat de la République française, qui avait si généreusement accueilli ma famille»*, indique Irina Chtoukine, qui, en 1965, écrit au général de Gaulle pour lui signifier que, sans renoncer à ses droits d'héritière, elle s'abstiendrait de les exercer alors qu'une politique de rapprochement et de coopération était en œuvre avec l'URSS. L'Elysée lui en donnera acte le 15 juin 1965.

«Aujourd'hui, la situation a changé : la situation de l'URSS, l'instauration en cours en Russie d'un Etat de droit, commandent que l'on réfléchisse sur les spoliations qu'un tel Etat ne saurait tolérer, à commencer par celles du talent et de la mémoire, tout autant que d'un patrimoine familial privé.» Ces lignes sont extraites d'une lettre adressée au président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, par Irina Chtoukine le 1er février dernier. Sa demande est donc une reconnaissance de son droit moral et la réhabilitation de la mémoire de son père.

Ce dernier, héritier d'une dynastie d'industriels du textile, commença à collectionner des tableaux dès la fin du siècle dernier. A cette époque, ce n'est plus un jeune homme – il est né en 1856 – il tient en main les destinées de l'«empire» familial. Ce n'est pas non plus le premier collectionneur de la famille. Trois de ses frères sont atteints du même «virus». Mais c'est le seul qui se passionne pour l'art «moderne occidental». Son frère, Ivan, installé de longue date dans la capitale française, familier de Rodin, ami de Renoir et de Degas, mène grand train dans son hôtel particulier de l'avenue de Wagram. Il a peut-être joué un rôle d'intercesseur.

En 1897, lors d'un voyage à Paris, Sergueï a le coup de foudre pour une toile de Monet, *Lilas au soleil*, aperçu chez Durand-Ruel, le marchand de tableaux de la rue Laffitte. Il l'achète sur-le-champ. Sa passion pour les impressionnistes ne va pas s'arrêter là. Il va acquérir d'autres œuvres de Monet – *le Déjeuner sur l'herbe*, entre autres, – puis des tableaux de Cézanne, Pissarro, Renoir, et Degas. Il ne s'agit pas là de découvertes : depuis une dizaine d'années déjà, ces artistes sont reconnus par un public d'amateurs qui va s'élargissant. L'industriel russe se tourne ensuite vers Van Gogh et surtout Gauguin, encore largement méconnus. En 1904, il découvre l'œuvre d'Henri Matisse, puis celle d'André Derain. Cinq ans plus tard, il tombera sous le charme du jeune Picasso.

Les œuvres de ses «protégés» sont accrochées dans le palais Troubetskoï qu'habite Sergueï Chtoukine, près du Kremlin. Un petit cabinet voûté est dédié à Picasso, son salon de musique est consacré aux impressionnistes, sa salle à manger à Gauguin, son salon rose à Matisse. A celui-ci, il commandera, en 1909, trois grands formats pour orner son escalier. Deux d'entre eux – *la Musique* et *la Danse* – sont réalisés, et livrés. Le peintre, reçu fastueusement par le maître de maison, viendra admirer l'accrochage sur place, en 1911.

En 1914, Chtoukine possède 450 toiles (dont 51 Picasso, 17 Gauguin, 5 Degas, 4 Van Gogh, 16 Derain, 39 Matisse, 13 Monet, 7 Douanier-Rousseau). C'est, à l'époque, un ensemble d'œuvres contemporaines unique au monde – la très belle collection de son ami Ivan Morozov ne compte que 187 toiles. Sa demeure est ouverte au public le dimanche : on se presse pour découvrir les dernières acquisitions de Chtoukine. Matisse – comme Picasso – figure dans l'exposition moscovite organisée par le groupe le Valet de carreau (1911), qui en un mois voit défiler 10 000 visiteurs. En 1912, une revue moscovite, *la Toison d'or*, consacre un numéro entier à Matisse, devenu le peintre occidental le plus célèbre en Russie. De jeunes artistes comme Larionov, Gontcharova ou Kontchalovski fréquentent assidûment le palais Troubetskoï. *«Après ce piment, la nourriture d'école est insipide»*, se navre Valentin Serov, professeur à l'Académie des beaux-arts de Moscou.

Vient la révolution de février 1917, que Chtoukine, libéral, accueille favorablement. Il annonce son intention de donner ses tableaux à la Ville de Moscou et fait partie d'une commission d'étude, officielle, qui propose de transformer tout le Kremlin en espace muséal. Où sa collection pourrait figurer en bonne place. La suite des événements, la révolution d'Octobre, la prise du pouvoir par les bolcheviques, puis l'installation de Lénine au Kremlin rendront ce projet caduc et inciteront le capitaliste amateur d'art à quitter son pays. Au cours de l'été 1918, il émigre avec sa femme, qui a dissimulé ses bijoux dans le ventre d'une poupée portée par Irina, âgée de trois ans.







Le salon Matisse réaccroché par le peintre lui-même lors de son voyage en 1911.



COLL. IRINA CHTOUKINE

Sergueï Chtoukine vers 1900.

Sa fille aînée, Catherine de Keller, reste à Moscou pour veiller sur ses trésors. Pour peu de temps. Ils sont nationalisés en octobre 1918 avec ceux d'Ivan Morozov. Le ministre de l'instruction publique, Lounacharski, peut ainsi déclarer ouvert, à Moscou, un «musée d'art moderne occidental». Qu'on peut visiter en se rendant aux anciens domiciles des deux collectionneurs...

La crise du logement qui frappe la capitale du nouvel Etat, amène en 1928 le regroupement des tableaux dans le seul hôtel Morozov. Dès la fin des années 20, les œuvres jugées décadentes ne sont plus montrées au public. Pendant la guerre, elles sont mises en caisses et évacuées du côté de l'Oural. Après la victoire, elles reviennent à Moscou. Toujours en caisses. Puis sont dispersées entre le Musée Pouchkine de Moscou et celui de l'Ermitage à Leningrad, selon, semble-t-il, des critères de format ! A partir de la fin des années 50, certaines œuvres sont exposées. Elles le seront toutes dix ans plus tard, mais toujours sans mention d'«origine».

Les deux prestigieux musées vont-ils devoir rendre leurs précieux dépôts ? Sans doute pas. Mais l'Etat russe pourra-t-il ignorer superbement la requête de l'héritière de Chtoukine ? Non plus. Car, dans ce cas, les escarmouches judiciaires risquent de se multiplier à chaque sortie des œuvres hors du territoire russe. Les exposants risquent des saisies de catalogues – les œuvres incriminées y sont reproduites – et des polémiques désagréables. Or les musées russes ont besoin de faire voyager leurs toiles. C'est, pour eux, l'un des seuls moyens de récupérer les devises qui leur manquent cruellement.

Que réclame Irina Chtoukine ? La restitution de tous les tableaux ? Non. Elle veut *« conserver cette collection dans l'héritage artistique de notre pays : la Russie, mais que Sergueï Ivanovitch Chtoukine et ses héritiers ne soient plus humiliés et offensés comme ils l'ont été. Voilà qui implique que la Russie rapporte le décret spoliateur de 1918 et que la famille Chtoukine effectue de son plein gré le transfert de sa collection à la Ville de Moscou envisagé par mon père. »* Plus précisément, elle demande que soit portée la mention «donation Chtoukine» à côté du titre du tableau ; la réunion de l'ensemble de la collection dans un lieu unique ; la restitution du palais Troubetskoï, qui pourrait ainsi être affecté à une Fondation pour les jeunes artistes russes – le bâtiment est occupé actuellement par des services du ministère de la défense russe ; enfin, une « indemnité symbolique » qui pourrait être de l'ordre de 1 % de la valeur d'assurance des œuvres – ce qui fait quand même plusieurs dizaines de millions de francs.

A l'ambassade de Russie, qui a eu connaissance de la lettre envoyée à Boris Eltsine, on se refuse à tout commentaire. Les conservateurs des musées russes venus pour accompagner les collections tombent des nues quand on leur parle de cette «affaire». Selon Alexandra Zemskaïa, archiviste du musée Pouchkine qui semble être en charge de ce dossier : *« Il est très difficile de recomposer les collections de tous les musées russes si on veut respecter les droits des anciens propriétaires. Nous avons eu tort d'oublier les noms des collectionneurs, de ne pas les citer dans les expositions. Ce que nous pouvons faire, au maximum, c'est indiquer ces noms au bas des toiles et donner des explications détaillées sur la genèse de ces collections ».* Au Centre Pompidou on indique que *« l'héritière de Sergueï Chtoukine pose un problème qui dépasse largement notre institution. La requête de cette dernière, fondée sur le nouvel état de droit russe, est adressée à Boris Eltsine. Nous ne sommes, en l'occurrence, que des otages. De notre côté, c'est au ministère des affaires étrangères de régler ce dossier. Nous attendons la rencontre qui devrait avoir lieu entre un représentant du Quai d'Orsay et Mme Chtoukine. Par ailleurs, si on nous demande notre avis, nous indiquerons que la réunion de la collection Chtoukine dans un seul lieu ne nous semble pas exorbitante ».*

L'affaire est d'autant plus sérieuse qu'elle n'affecte pas la seule œuvre de Matisse. Qu'il s'agisse de Picasso ou de Derain, les toiles de la collection Chtoukine sont d'une importance capitale. Elles permettent de reconstituer exactement l'itinéraire des deux artistes entre 1905 et 1914, autrement dit la période décisive du fauvisme et du cubisme. Si un précédent était créé, il est clair que les musées russes répugneraient désormais à prêter ces tableaux essentiels et que toute exposition consacrée à cette période en pâtirait cruellement.

EMMANUEL DE ROUX

Bibliographie

UN ouvrage monumental domine depuis une décennie de tout son poids et de toute l'opulence de son illustration les publications matissiennes. Dans sa seconde édition, le *Matisse* de Pierre Schneider compte en effet 752 pages et 930 illustrations. Il ne s'agit ni d'une biographie, en dépit de l'abondance des informations, ni d'un catalogue raisonné, malgré la richesse des images, mais d'un très vaste essai, interprétation d'ensemble de l'œuvre, analysée selon sa poétique de l'âge d'or. Esthétique, iconographie et histoire combinent en une logique démonstrative très construite. Il s'agit de rien de moins que d'ordonner tableaux, dessins et sculptures selon un thème et ses innombrables variations. Le thème serait celui d'une communion heureuse avec la nature, les variations seraient de manières – couleur, lumière, espace, gouache découpée – et de motifs – nus, fleurs, fruits, paysages solaires. Deux toiles, *Luxe, calme et volupté* en 1904 et *le Bonheur de vivre* en 1906 feraient ainsi office de symboles-clés.

De cette lecture, celle de Marcelin Pleynet se distingue nettement. Plus que l'aspiration au sacré, le poète, romancier et critique reconnaît dans l'œuvre l'intensité d'un désir jamais satisfait. Il met en exergue de son analyse ce mot de Matisse : *« Sans la volupté il n'y a rien. »* Il suggère avec force la jubilation créatrice du peintre et voit en lui l'héritier du XVIIIe siècle, de Chardin et de Quentin de La Tour, autant que celui de Cézanne et de Gauguin. Son Matisse est un artiste amoureux, hostile à toute forme de puritanisme – un artiste fort éloigné du Matisse de la critique américaine, annonciateur de Rothko et de Stella.

Ces deux livres, deux rééditions revues, augmentées et corrigées, dominent la bibliographie, riche, trop riche en monographies de vulgarisation et en «beaux livres» où l'éclat des quadrichromies ne suffit pas à excuser la banalité des textes. Mieux vaut prêter attention à deux études partielles de haute tenue scientifique. L'une a quelques années : il s'agit de *Matisse au Maroc*, étude très attentive des voyages du peintre, des toiles qu'ils suscitèrent et de leurs conséquences dans l'œuvre, la première qui ait reconstitué le détail de cet épisode essentiel dans la vie du peintre. L'autre, *Matisse et la Russie*, étudie minutieusement, très minutieusement même, les relations du peintre et de ses collectionneurs Morosov et Chtoukine. Leurs correspondances et nombre d'informations peu connues sur la presse russe et le voyage du peintre à l'automne 1911 ajoutent à l'intérêt du livre.

Reste le catalogue de l'exposition parisienne. Absolument différent du catalogue new-yorkais, vaste monographie entièrement gouvernée par l'ordre chronologique, il associe une ample et belle préface d'Yves-Alain Bois à des notices historiques très largement développées, qui s'efforcent de retracer sans lacune le destin de chaque tableau, de l'atelier aux collectionneurs et aux musées. A cette recherche s'ajoute, outil de travail extrêmement utile, une anthologie de la critique matissienne si fournie et variée qu'elle devrait inciter les historiens à réviser sérieusement le roman du peintre d'avant-garde pauvre et ignoré ne triomphant de l'indifférence qu'après des décennies de combat. Un dernier livre encore, pour ceux qui ne seraient pas encore satisfaits ? Qu'ils lisent donc Matisse lui-même, qui a largement écrit et parlé sur son art, ses préférences et, moins largement, sur sa vie et ses contemporains. Aucun ouvrage n'introduit mieux à la connaissance des œuvres que cet autoportrait fragmenté.

Ph. D.

★ *Matisse*, de Pierre Schneider, 752 pages, 930 ill., Flammarion, 995 francs relié, 499 francs broché.

★ *Henri Matisse*, de Marcelin Pleynet, Gallimard, « Folio Essais », 316 pages, 61 francs.

★ *Matisse au Maroc*, de Jack Cowart, Pierre Schneider et John Elderfield, Adam Biro, 277 pages, 490 francs.

★ *Matisse et la Russie*, de Natalia Semionova et Albert Kostenevitch, traduction d'Antoine Garcia, Flammarion, 192 pages, 150 ill., 350 francs.

★ *Henri Matisse, 1904-1917*, préface d'Yves-Alain Bois, textes d'Isabelle Monod-Fontaine, Dominique Fourcade et Eric de Chassey, Editions du Centre Pompidou, 520 pages, 220 francs.

★ *Ecrits et propos sur l'art*, d'Henri Matisse, Hermann, 365 pages, 140 francs.

Agenda

L'exposition «Henri Matisse, 1904-1917» sera ouverte du 25 février au 21 juin à la Grande Galerie du 5e étage du Centre Georges-Pompidou. Elle rassemble des toiles du Centre, du Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, du Musée Pouchkine de Moscou, du Statens Museum for Kunst de Copenhague et du Museum of Modern Art de New-York.

Du lundi au vendredi de 12 heures à 22 heures. Samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé le mardi et le 1er mai.

Tarifs individuels : 45 F ; 30 F pour les moins de vingt-cinq ans ; gratuit pour les enfants de moins de sept ans. Achat du billet possible à l'avance pour le jour de votre choix au Centre, dans toutes les FNAC de France et par Minitel : 3615 BEAUBOURG et 3615 FNAC (paiement par chèque et carte bancaire).

Préachat en nombre : plus de 21 billets, 40 F l'unité. Plus de cent billets, 35 F l'unité. Billets valables le jour de votre choix pendant toute la durée de l'exposition. Par correspondance, information et demande de bon de commande : Liaison/Tourisme, Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04. Tél. : 44-78-40-86. Fax : 44-78-12-03. A la boutique Musée et Compagnie, 49, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris. Tous les jours de 10 heures à 18 h 30, sauf dimanche et jours fériés.

Visites régulières chaque jour de 16 heures à 20 heures. Gratuit avec le prix du billet. Visites de groupes limités à quinze personnes, sur réservation obligatoire par téléphone : 44-78-46-73. Groupes sans animation de plus de 15 personnes : de 20 F à 40 F par personne. Groupes avec animation de plus de 15 personnes : de 400 F à 1 100 F par groupe.

★ Pour tout renseignement : 44-18-12-33. Minitel : 3615 BEAUBOURG.

CINEMA

Tous les films nouveaux

A fleur de mer

de Joao Cesar Monteiro,
avec Laura Morante, Philip Spinelli, Manuela de Freitas, Teresa Vilaverde, Georges Claisse, Sergio Antunes.
Portugais (2 h 17).

Trois femmes dans une grande maison au bord de la mer, l'irruption d'un bel inconnu naufragé, des flibustiers modernes qui rôdent alentour... Entre Tchekhov et *l'Ile au trésor*, Monteiro invente un conte enchanté et ironique, porté par l'émotion et une mise en images splendide.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Malcolm X

de Spike Lee,
avec Denzel Washington, Angela Bassett, Albert Hall, Al Freeman Jr., Delroy Lindo, Spike Lee.
Américain (3 h 21).

(Lire les articles de Jean-Michel Frodon et Henri Béhar pages 31 et 32).

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) (36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) (36-65-70-18) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96) (36-65-71-44).

Prague

de Ian Sellar,
avec Alan Cumming, Sandrine Bonnaire, Bruno Ganz.
Anglo-français (1 h 28).

Amour et politique autour d'un extrait de film mystérieux. L'action, comme le titre l'indique, se déroule à Prague, photographiée par l'Ecossais Ian Sellar.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) (36-65-70-67).

Simetierre 2

de Mary Lambert,
avec Edward Furlong, Anthony Edwards, Clancy Brown, Jared Rushton, Darlanne Fluegel, Jason McGuire.
Américain (1 h 40).
Interdit – 16 ans.

Retour au cimetière de tous les maléfices, en compagnie de deux enfants trop curieux.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) (36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46) (36-65-70-74).
VF : U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) (36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22).

Une brève histoire du temps

d'Errol Morris,
Anglo-américain (1 h 18).

La « mise en film » du livre du célèbre astrophysicien, qui illustre ses hypothèses et ses démonstrations à l'aide de croquis ou au moyen d'entretiens.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) (36-65-75-08).

Paris

Arizona Dream

d'Emir Kusturica,
avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova.
Américano-français (2 h 20).

Kusturica bricole une étrange machine volante faite de tendresse et d'humour, de souvenirs de cinéma et de regard écarquillé sur l'Amérique d'aujourd'hui, de lyrisme généreux et d'onirisme sans apprêt, et fait décoller les salles.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) (36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (36-65-70-43) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) (36-65-70-68) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) (36-65-70-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) (36-65-70-44) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) (36-65-70-14).

Bhumika

de Shyam Benegal,
avec Smita Patil, Anant Nag, Amrish Puri, Naseeruddin Shah, Sulabha Deshpande, Amol Palekar.
Indien (2 h 22).

Benegal épouse toutes les règles du grand mélo indien, et les magnifie pour mieux les transformer en pamphlet contre l'oppression, et en superbe portrait de femme, superbement interprétée par Smita Patil.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Héros malgré lui

de Stephen Frears,
avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack.
Américain (1 h 58).

Dans la tradition de la comédie à l'américaine, Stephen Frears emballe une comédie féroce sur les mensonges médiatiques et la crédulité des foules.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) (36-65-75-08) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) (36-65-70-74) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) (36-65-70-61).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) (36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) (36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) (36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) (36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) (36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Hors saison

de Daniel Schmid,
avec Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven, Dieter Meier, Ulli Lommel, Andréa Ferréol.
Suisse-français-allemand (1 h 35).

Sur le mode du « je me souviens », une évocation émouvante, souriante et onirique de la vie d'un grand hôtel au début du siècle.

Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Lioubov

de Valéri Todorovski,
avec Evguéni Mironov, Natalia Petrova, Dimitri Marianov, Tatiana Skorokhodova.
Russe (1 h 45).

Sous couvert d'une comédie sentimentale adolescente, la dénonciation de l'antisémitisme dans la Russie contemporaine.

VO : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit - 12 ans.

A toute allure sur les chemins dangereux de la vie et de l'amour, un formidable élan d'énergie, d'humour et de tendresse piloté par Cyril Collard, sans ceinture de sécurité.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) (36-65-70-73) ; U.G.C. Triomphe, 8e (45-74-93-50) (36-65-70-76).

Qiu Ju une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

Ta Dona

d'Adama Drabo,
avec Fily Traore, Mamadou Fomba, Ballamoussa Keita, Ballamoussa Keita.
Franco-malien (1 h 40).

Mêlant les mythes traditionnels et le pamphlet politique contemporain, Adama Drabo invente un film composite, déroutant, d'une étonnante richesse.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Documentaires à l'écran

UNE grande manifestation consacrée au film documentaire se déroule à Paris jusqu'au 2 mai, dans les cinémas Utopia (5e) et L'Entrepôt (14e). L'opération a été lancée par l'association Documentaire sur grand écran, fondée il y a deux ans par un groupe de passionnés du genre, cinéastes et critiques. Dix-sept films, français et étrangers, classiques et récents, sont présentés, et donnent lieu à des débats entre les réalisateurs et le public.

« Il n'y a pas, d'un côté, le film de fiction, et de l'autre, le documentaire : ils utilisent tous deux le même langage cinématographique », dit Simone Vannier, responsable de la programmation. A l'affiche cette semaine, des histoires d'hommes et de violence. *La Bête lumineuse* (1983), du cinéaste québécois Pierre Perrault, raconte comment une chasse à l'orignal dans la forêt canadienne révèle peu à peu la nature des hommes coupés de leur vie ordinaire ; *les Moissons de fer* (1991), des Français Gérard Rougeron et Jean-Claude Lubtchansky, reconstitue à partir de films d'archives, de correspondances et de témoignages inédits, la bataille de la Somme en 1916.

Hommage à François Reichenbach avec *Marines* (1959) où, caméra à l'épaule, le cinéaste récemment disparu suit de jeunes volontaires qui s'entraînent à devenir les éléments du corps d'élite américain. Les images sont montées à un rythme infernal. Véritable exploit d'un cinéaste qui parvient à se faire le plus discret possible.

Le temps fort de la manifestation sera la venue à Paris du réalisateur russe Alexeï Khanutin. L'auteur de *D. M. B.91 – Au cœur de l'armée rouge* (1990) sera présent à L'Entrepôt le dimanche 28 février, pour animer le débat qui suivra la projection de son film. Khanutin a choisi lui aussi de tourner à l'intérieur de l'univers militaire, en suivant un groupe de conscrits dans un camp de l'armée en Sibérie. *D. M. B.91* décrit la souffrance et le désespoir de jeunes appelés, désespoir qui peut aller jusqu'au suicide. Interdit par les autorités militaires, ce film représente un tournant dans l'histoire du « cinéma vérité » soviétique.

C. S.



JEAN-LOUIS CASTELLI

« Le Journal d'une femme de chambre », de Luis Bunuel.

Reprise

Le Journal d'une femme de chambre

de Luis Bunuel,
avec Jeanne Moreau, Georges Géret, Michel Piccoli, Françoise Lugagne, Jean Ozenne, Daniel Ivernel.
Français, 1964, noir et blanc (1 h 38).

Par le trou de serrure des passions domestiques, un jeu ironique sur le désir et la frustration, la séduction et les perversions, du fétichisme au fascisme, sous le regard de Jeanne Moreau, impériale servante.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Festivals

Les cinémas du Canada

Quatrième semaine au Centre Georges-Pompidou de la rétrospective consacrée au cinéma de l'Ontario avec notamment des œuvres des expérimentateurs Michael Snow et Norman McLaren, *Speaking parts*, qui révéla Atom Egoyan, *Videodrome*, qui confirma David Cronenberg, et la découverte prometteuse de Patricia Rozema (*White Room*).

Jusqu'au 7 juin, salle Garance. Programme enregistré au 42-78-37-29.

Charlot à Paris

Parallèlement à la sortie en France du film de Richard Attenborough, *Chaplin*, le cinéma Grand Action (5e) continue sa rétrospective « Les chefs-d'œuvre de Charles Chaplin ». On pourra retrouver, en copie neuve, sept de ses films les plus fameux : *le Cirque, les Lumières de la ville, les Temps modernes, la Ruée vers l'or, le Dictateur, le Kid* et *le Pèlerin*.

Jusqu'au 16 mars au Grand Action (salle panoramique Henri-Langlois). Tél. : 43-29-44-40. Prix unique des places : 30 F.

Je t'aime, je te filme... à Lyon

L'Institut Lumière invite les cinéphiles lyonnais à une balade romantique à travers des films dus à des couples réalisateur-interprète mémorables : Jean-Luc Godard et Anne Wiazemsky (*One plus one*), Michelangelo Antonioni et Monica Vitti (*la Nuit*), Pier Paolo Pasolini et Franco Citti (*Accatone*)... Le festival s'achèvera par la projection de *Mauvais Sang*, avec Juliette Binoche devant la caméra de Léos Carax.

Jusqu'au 28 février à l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon. Tél. : 78-00-86-68.

Séance spéciale

Six courts métrages

Le Passage du Nord-Ouest propose, le dimanche 28 février, une séance spéciale consacrée à six films courts français de 1992. Ils explorent le no man's land entre le vrai et le faux, entre la fiction et le documentaire. Conte poétique, univers insolite ou animation d'images de synthèse, les films choisis reflètent les tendances actuelles du court métrage français. Ce programme sera repris le 21 mars.

Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, 9e. De 14 h à 22 h. Tél. : 47-70-81-47.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

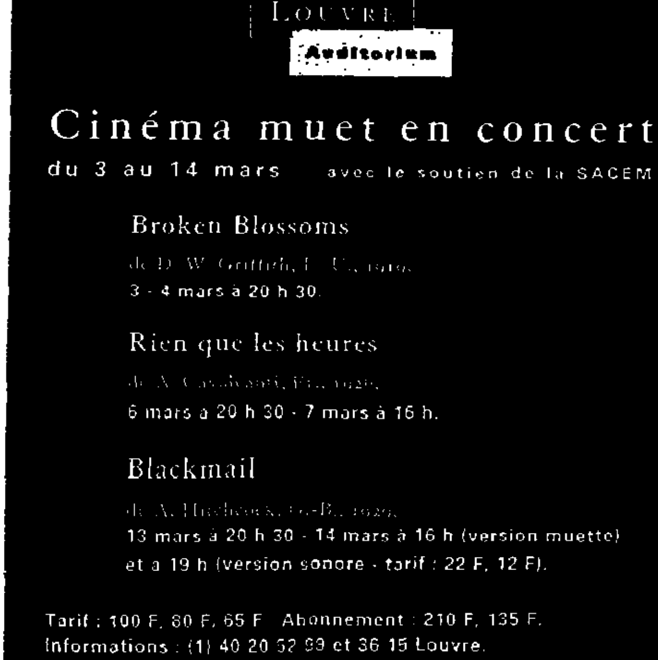
Les entrées à Paris

Chaplin, de Richard Attenborough, malgré une critique unanimement réservée (c'est un euphémisme), frise les 50 000 entrées, et arrive largement en tête des nouveaux films qui démarrent mollement. *Innocent Blood* de John Landis, où Anne Parillaud apparaît en séduisante vampiresse new-look, n'attire que 35 000 mordus en 20 salles, et *les Pilleurs* de Walter Hill, malgré la présence au générique des stars du rap Ice-T et Ice-Cube, n'a pas tellement profité des vacances scolaires, avec un peu plus de 25 000 amateurs en 17 salles.

Le phénomène le plus marquant reste la confirmation du triomphe des *Visiteurs* de Jean-Marie Poiré qui atteint les 695 000 entrées à Paris en un mois, et arrive largement premier aussi dans toutes les villes de province où il est sorti (déjà près de deux millions d'entrées cumulées en France). L'autre comédie récemment apparue, *Héros malgré lui* de Stephen Frears, dépasse toujours avec vaillance les 100 000 spectateurs hebdomadaires, tandis que *la Crise* de Coline Serreau sert encore d'antidote à la morosité ambiante à 22 000 Parisiens, après trois mois d'exploitation.

A noter le joli score du joli film de Kenneth Brannagh en troisième semaine. Dans une petite combinaison de 11 salles, *Peters' Friends* a réuni près de trente mille amis. A surveiller, la remontée probable la semaine prochaine des entrées d'*Indochine* de Régis Wargnier, qui ne se donne plus que dans une seule salle parisienne et que douze nominations aux Césars et deux aux Oscars devraient doper vigoureusement.

★ Chiffres : *le Film français*.



THEATRE

Spectacles nouveaux

Le Bal du lieutenant Helt

de Gabriel Arout,
mise en scène
de Catherine Brieux,
avec Omar Bekhaled, Stefan Godin, Pascal Laurens, Jean-Pierre Maurin, Céline Rafestin, Yolande Remery et Alexandra Szuttenberg.

Un soir de bal, quelque part en Palestine, au temps des belles colonies. Les troubles aventures d'un jeune homme convenable.

Cinq Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, 13e. A partir du 24 février. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 45-80-51-31. Durée : 1 h 45. 50 F et 90 F.

Les dits de lumière et d'amour

Organisées par Marie-Paule André, lectures de grands textes mystiques, avec accompagnement musical. L'un des succès du dernier Festival d'Avignon.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 26 février. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. 50 F et 70 F.

L'Escalier

de Charles Dyer,
mise en scène
de Jacques Destoop,
avec Jean Barney et Philippe Ogouz.

Un couple bourgeois mais homosexuel. La pièce d'avant le sida, du temps où il fallait dire que les homos pouvaient rencontrer les problèmes de tout le monde, donc qu'ils sont comme tout un chacun.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 25 février. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Faust

de Johann Wolfgang von Goethe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio, Chantal Neuwirth et Yves Favier.

La première version du chef-d'œuvre légendaire. Les tentations d'un Faust promené par un Méphisto éblouissant.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 1er mars. Du mardi au samedi à 20 h 30, le mardi à 19 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 90 F.

Il ne faut jurer de rien

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Roland Blanche, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Nicolas Pignon, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Pauline Famelart, Olivier Perrin, Jacques Pszenica et Antoine Tsaoussis.

Le dernier volet consacré par Jean-Pierre Vincent à « l'enfant du siècle », le Musset de toujours.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 2 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

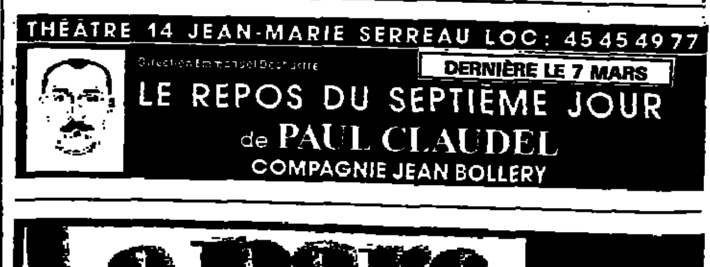
Les Joueurs ; la Sortie d'un théâtre

de Nicolaï Gogol,
mise en scène
de René Cheneaux,
avec André Badin, Frédéric Ducasse, Pierre Alanic, Patrick Sueur, Giacomo Ravicchio, Kamel Abdelli, Yves Arnault, Vincent Masquelier et Guy Lafrance.

Deux pièces pour faire rire.

Théâtre Firmin-Gémier, Place Firmin-Gémier, 92000 Antony. A partir du 27 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-66-02-74. 80 F et 110 F.

➡





Tél : 49 80 18 88



DE LA SEMAINE

Les Marchands de gloire

de Marcel Pagnol,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Florence Bosson, Rémy Carpentier, Romaine Friess, Michèle Gleizer, Georges Mavros, Jean-François Perrier, Jean-Pierre Sentier et Géraldine Viossat.

Un village provençal en campagne électorale. La première pièce de Pagnol, avec déjà sa façon de montrer les failles. Et le talent sensible de Jean-Louis Martinelli.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 2 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

La Marelle ; Didascalies

d'Israël Horovitz,
mise en scène
de l'auteur,
avec Olivier Granier, Rafaèle Moutier, Anne-Lise Sabouret, Jean-Pierre Stewart et Laura Zichy.

En deux pièces courtes, ce que pense l'auteur de la famille et de l'amour. De quoi faire grincer des dents.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 24 février. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Minima Moralia

par Thierry Bédard,
Hélène Gailly, Sylvie Jobert.
avec Pauline Bruel, Arnaud Carbonnier, Jean-Louis Coulloch, Paula De Ascensao, Claudie Decultis, Richard Dubelski, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Alain Guillo, Raphaël Hornung, Sylvie Jobert, Marina Moncade, Valérie Philippin, Marina Tomé, Jean-Marc Roosz, Nathalie Schmidt.

Deux « leçons de morale », *l'Indulgence* et *la Cruauté*, présentées en alternance, et qui toutes deux bénéficient d'une qualité rare : l'humour. Rire, charme et littérature.

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, spectacle hors les murs, 4, place de la Légion d'honneur, métro Saint-Denis-Basilique. *l'Indulgence*, les mardis, jeudis et samedis à 20 h 45. *La Cruauté* les mercredis et vendredis à 20 h 45, les dimanches à 17 heures. Du 2 mars au 4 avril. Tél. : 42-43-17-17.

Les Passions

de Germaine de Staël,
mise en scène
de Pierre Franck,
avec Thérèse Liotard et Roger Mirmont.

Les amours de Benjamin Constant et de Madame de Staël

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. A partir du 25 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 240 F à 40 F.

Pierre et Jean

de Guy de Maupassant,
mise en scène
de Vincent Colin,
avec Viviane Théophilidès, Bernard Brieux, Lionel Tavera, Véronique Chiloux, Jean-Robert Viard et Murray Gronwall.

Les horreurs familiales vues par Maupassant. Les Atrides de la bourgeoisie provinciale.

Théâtre des Arts, Place des Arts., 95000 Cergy. A partir du 26 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 30-30-33-33. De 130 F à 60 F.

Quichotte

de Maryse Lefebvre,
d'après Cervantes,
mise en scène
de Jean-Louis Crinon,
avec Serge Garbasi, Nadine Hermet, Sylvie Garbais, Denis Mariette et Didier Mauberty.

Une fois de plus les utopies du Chevalier à la triste figure.

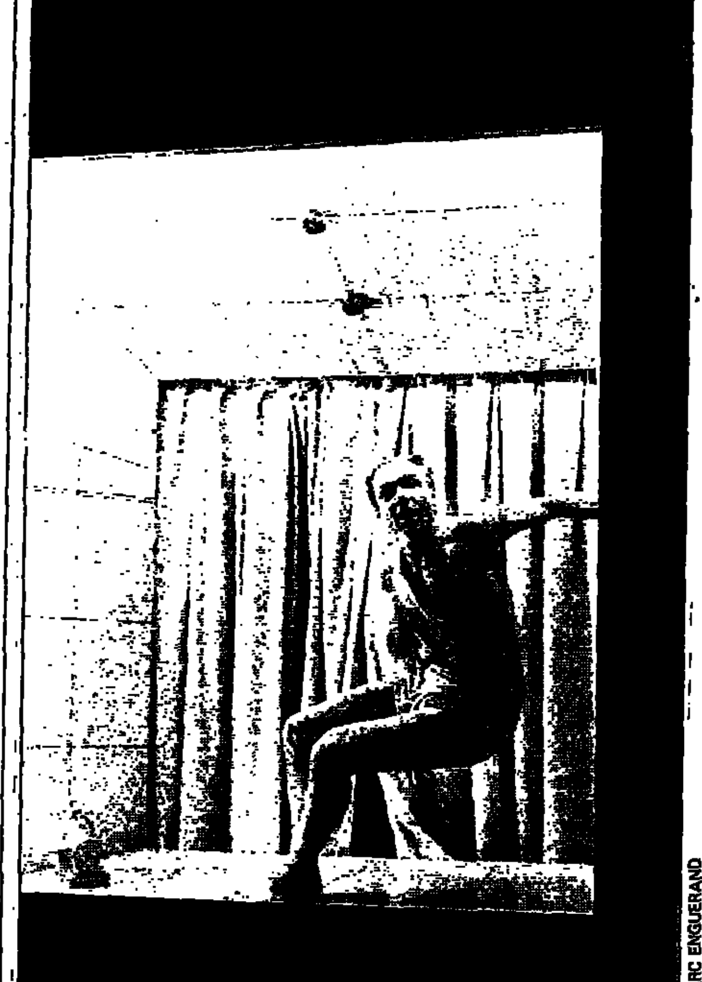
Bouffons-Théâtre du XIXe, 28, rue de Meaux, 19e. A partir du 1 mars. Du lundi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-38-35-53. 60 F et 80 F.

Solness le constructeur

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
de Jean-Claude Amyl,
avec Emmanuelle Baillot, Dominique Bernard, François Delaive, Bruno Sermonne, Anne Saint-Mor, Jean-François Delacour et Nathalie Boutefeu.

Portrait d'un homme brisé, histoire d'un retour vers la jeunesse. Comme si le temps pouvait s'effacer. Avec la cruauté minutieuse d'Ibsen.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. A partir du 2 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-16-30. 80 F et 110 F.



MARC ENGUERAND

« Le Siège de Numance », mise en scène de Robert Cantarella, au Théâtre du Rond-Point.

Paris

Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux

mise en scène
de Michel Laubu,
avec Fabrice Groléat, Michel Laubu, Christophe Roche et Spolino Barucci.

La magie des objets inutiles, porteurs de secrets, sur le point d'être envoyés à la destruction.

Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e. Les 24, 25, 26 et 28 février, 15 heures ; les 1er et 2 mars, 14 h 30 et 20 h 30 (et les 24, 25, 26, 28 février). Tél. : 45-84-72-00. 70 F et 100 F.

Calderon

de Pier Paolo Pasolini,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec Gaël Baron, Massimo Bellini, Sarah Chaumette, Philippe Cherdel, Cécile Cholet, Valérie Druguet, Olivier Dupuy, Jean-Charles Dumay, Frédérich Fisbach, Philippe Joiris, Nathalie Kousnetzoff, Valérie Lang, Myrto Procopiou, Stéphanie Retornaz et Laurent Sauvage.

Derniers jours pour savourer les réflexions foisonnantes d'un homme déchiré sur tous les totalitarismes.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 3 heures. De 40 F à 100 F.
Dernière représentation le 27 février.

Désir sous les ormes

d'Eugène O'Neill,
mise en scène
de Matthias Langhoff,
avec Evelyne Didi, Clovis Cornillac, Jean-Marc Stéhlé, Pierre Meunier, Gilles Privat, Emilien Tessier, Andrew More et Alain Cuny (voix off).

La tragédie américaine des immigrés surveillés par un Dieu de colère, qui cherchent à retrouver leur âme sur une terre hostile, dans des amours impossibles. Une splendeur.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 3 heures. De 100 F à 130 F.
Dernière représentation le 27 février.

L'Entretien du solitaire

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Jean-Gabriel Nordmann,
avec Michel André et Pauline Sales.

Un auteur est interviewé, un homme se dévoile un peu.

Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 100 F.

Les Fausses Confidences

de Marivaux,
mise en scène
de Christian Rist assisté de Denis Podalydès,
avec Michel Ambert, Simon Bakhouche, Nathalie Baye, Jean-Yves Berteloot, Didier Bezace, Cécile Brune, Alain Mottet, Denis Podalydès, Emmanuel Quatra et Andréa Retz-Rouyet.

Les simplicités de Marivaux, servi avec grâce.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Filumena Marturano

d'Eduardo de Filippo,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi, Dominique Bluzet, Michel Demiautte, Edmonde Franchi, Marianne Groves, Moussa Maaskri, Mathias Maréchal et Mama Prassinos.

Le duo époustouflant Fabian-Maréchal.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 15. 100 F et 140 F.

Iphigénie

de Rainer Werner Fassbinder,
mise en scène
de Philippe Honoré,
avec Michel B. Duberiat, Hadj Belhecene, Jean-Louis Chabran, Béatrice Corbier, Nathalie Grauwin, Marie Seux et Nicolas Soloy.

Une pièce inédite de Fassbinder, hymne au plaisir et satire politique.

Espace Saint-Sabin, 50, rue Saint-Sabin, 11e. Les lundi, jeudi, vendredi et samedi à 20 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-97-55-20. 100 F et 60 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Buenos Aires comme si vous y étiez. Un Buenos Aires de rêve, de chansons, de danse, de drôlerie, de tendresse, de charme.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 200 F à 90 F.

Noir baroque

mise en scène
de Christian Taguet,
avec Mohamed Arbia, Michel Arias, Laurent Attali, Emmanuelle Beraud-Dufour, Pierre Billon, Hilarion Brumant, Eliane Domanski, Saïd Gherbi, Aurélie Horde, Bérénice Lévy, Didier Mugica, Pierre Munoz, Karine Noël, Eric Stieffatre, Ernesto Terri et Frédéric Zipperlin.

Les plaisirs du cirque retrouvés par une bande de jeunes artistes, très branchés sur l'époque.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Le 24 février, 15 heures ; les 25 et 26, 20 h 30 (et les 24, 25 et 26). Tél. : 42-88-64-44. De 150 F à 80 F.
Dernière représentation le 26 février.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Les derniers jours avant tournée des enchantements de Bartabas.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 180 F et 120 F.

Pygmalion

de George Bernard Shaw,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Sophie Marceau, Lambert Wilson, Micheline Boudet, Michel Duchaussoy, Pierre Doris, Régine Blaess, Stéphanie Murat, Yveline Ailhaud, Urbain Cancelier, Pierre-Arnaud Juin, Daniel Milgram, Elise Arpentinier, Frankie Pain, Virginie Vignon, Frédéric Wilman et Dominique Chavagnac.

Un professeur rébarbatif et une jolie marchande de fleurs. Il parle bien, elle parle vrai. Il veut l'éduquer, elle le séduit.

Hébertot, 78 *bis*, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 16 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 290 F à 100 F.

Le Repos du septième jour

de Paul Claudel,
mise en scène
de Jean Bollery,
avec Emmanuel Dechartre, Jean Bollery, Reine Bartève, Xavier Bouvier, Emmanuel Pierson, Claude Petit, Jean-José Fleury, Benoît Cassard, Elisabeth Tamaris et Laurent d'Olce.

Les fascinations pour l'empire chinois en train de disparaître.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. De 55 F à 110 F.

Le Siège de Numance

de Cervantes,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Marc Berman, Evelyne Bork, Christophe Brault, Marie-Pia Bureau, Antonin Broutard, Frédéric Costa, Luc-Antoine Diquero, Hélène Force, Christophe Germain, Florence Giorgetti, Denis Loubaton, Alexandre Meyer, Frédéric Minière, Jean-Michel Noiret, Claude Perron, Anne Réjony, Jacques Vincey et Daniel Znyk.

Créée au dernier Festival d'Avignon, une immense épopée tragique et sarcastique, adaptée par Philippe Minyana.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 2 h 30. De 60 F à 120 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard.

DANSE

Tanztheater Wuppertal/ Pina Bausch

Orphée et Eurydice

Si Gluck a inspiré Pina Bausch pour *Orphée et Eurydice* comme il l'a fait pour *Iphigénie en Tauride*, présenté à Garnier il y a deux ans, voilà à coup sûr l'un des grands spectacles de la saison.

Opéra de Paris-Garnier, les 24, 25, 26 et 27 février, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30F à 360F.

Meg Stuart, Hsiu-Wei Lin

Disfigure Study (1), The Back of Beyond (2)

Une Américaine, Meg Stuart, étudie ici les « dysfonctionnements émotionnels » du corps ; un Chinois, Hsiu-Wei Lin, cherche à recréer l'eau, le feu, la terre, le vent et le vide.

Théâtre de la Bastille, (1) le 27 février à 21 heures et le 28 à 17 heures, (2) du 2 au 6 mars à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 100F.

Odile Duboc

Projet de la matière

Pour l'ouverture de la Biennale de danse du Val-de-Marne, qui se déroulera jusqu'au 9 avril, une création dans laquelle Odile Duboc souhaite *« évoquer les aventures physiques, les rêveries du corps et de l'âme, les saisir dans l'oubli et l'abandon de leur rationalité... »*.

Créteil, Maison des Arts, du 3 au 6 mars. Tél. : 49-80-18-88. 100F.

Avignon

Les Hivernales 93

Thème choisi cette fois : « Danses mises en scènes », c'est-à-dire les relations profondes qui lient aujourd'hui la danse au théâtre. A l'affiche : Jean Gaudin, Charles Cré-Ange, Roc in Lichen, Geneviève Sorin et beaucoup d'autres.

Diverses salles d'Avignon, du 27 février au 6 mars, divers horaires. Tél. : 90-86-35-34. De 30F à 120F.

Ballet de l'Opéra de Nice

Le Mandarin merveilleux – Dancing Games – Souvenance – Symphonie de Psaumes.

Milko Sparemblek s'attaque, après beaucoup d'autres (dont récemment Béjart, avec bonheur), à la somptueuse partition de Bartok et à l'histoire du mandarin que la force de son désir empêche trois fois de mourir. Les trois autres ballets sont signés respectivement Dennis Wayne, Eddy Toussaint et Françoise Adret.

Opéra, le 26 février à 20 heures, le 27 à 16 heures. Tél. : 93-85-67-31. 40F et 80F.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Mercredi 24 février

Beethoven

Trente-trois variations sur une valse de Diabelli

Chopin

Barcarolle
Sonate pour piano op. 58
Anatol Ugorsky (piano).

Le premier disque de ce pianiste russe était consacré aux *Diabelli* de Beethoven, son premier concert français donné à La Roque était également consacré au grand œuvre pianistique de Beethoven. C'est l'oeuvre qu'il a choisi de présenter au public parisien, en première partie de son récital. La seconde est consacrée à Chopin. Et à deux de ses œuvres les plus parfaites.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 70 F à 120 F.

Mozart

Symphonie n° 35 « Haffner »

Rachmaninov

Rapsodie sur un thème de Paganini

Rimski-Korsakov

Schéhérazade
Michel Béroff (piano),
Orchestre de Paris,
Emmanuel Krivine (direction).

La grande rentrée de Michel Béroff dans une œuvre exaltante que l'on entend peu souvent en concert. Krivine est à la tête de l'Orchestre de Paris. Il a choisi Mozart qu'il dirige à la perfection, et Rimski-Korsakov qu'il adore.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 25). Tél. : 45-63-88-73. De 60 F à 230 F.

Jeudi 25

Denisov

Cloches dans le brouillard

Part

Fratres

Schnittke

Concerto grosso n° 5

Prokofiev

Symphonie n° 4
Gidon Kremer (violon),
Vadim Sakharov (piano),
Orchestre national de France,
Neeme Järvi (direction).

Neeme Järvi, recordman du disque, retrouve l'Orchestre national de France. La première fois qu'il était venu, il avait vraiment déçu dans un programme Brahms (*Double Concerto*, avec Michèle Boussinot et Misha Maïsky) et Chostakovitch. Surtout dans Brahms ! Le voici dans un répertoire différent et à la tête d'un orchestre qui, depuis qu'il travaille avec Charles Dutoit, retrouve confiance en soi.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 70 F à 110 F.

Vendredi 26

Haydn

Symphonie n° 92

Bartok

Concerto pour violon et orchestre n° 2

Dvorak

Symphonie n° 8
Thomas Zehetmair (violon),
Philharmonia Orchestra,
Ivan Fischer (direction).

Changement de programme pour ce concert où l'on a remplacé la *Musique pour cordes, percussion et celesta* par la *Huitième Symphonie* de Dvorak. Dommage ! Ce Bartok-là était plus rare, plus intéressant que ce Dvorak-ci.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Samedi 27

Saint-Saëns

Septuor pour trompette, deux violons, alto, violoncelle, contrebasse et piano

Ravel

Chansons madécasses

Milhaud

Création du monde

Poulenc

Le Bestiaire
Le Bal masqué

Stravinsky

Octuor

Bliss

Conversations
Nash Ensemble,
François Le Roux (baryton).

Joli menu, avec en ouverture l'inénarrable septuor de Saint-Saëns (ce compositeur n'est jamais plus convaincant que lorsqu'il ne se prend pas au sérieux) et les mystérieuses conversations de Bliss pour prendre congé. A noter que *la Création du monde* est donnée dans sa version originale pour petit ensemble et que l'excellent François Le Roux (il est curieusement plus célèbre en Allemagne qu'en France : il y chante Schubert avec succès) chantera Ravel et Poulenc qu'il interprète comme personne.

Salle Gaveau, 14 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 80 F à 110 F.

Dimanche 28

Moussorgski

Les Tableaux d'une exposition

Albeniz

Iberia
Roger Muraro (piano).

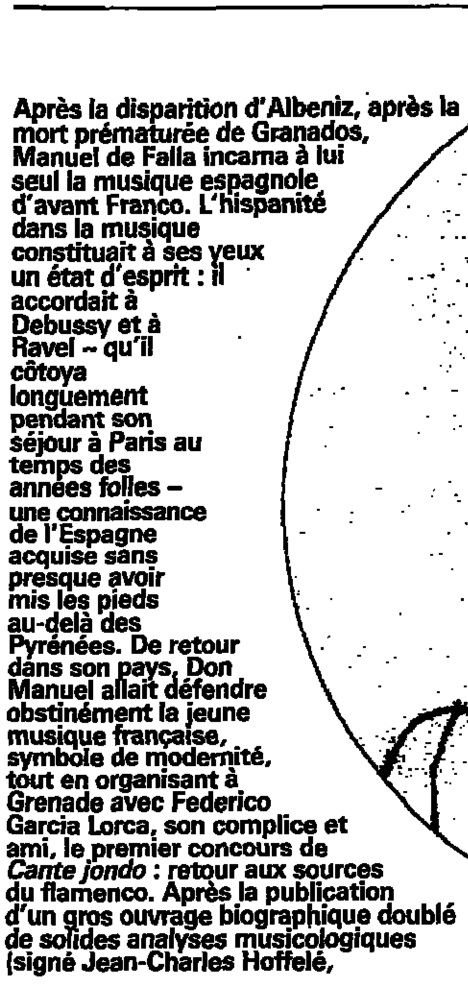
Un coup de chapeau pour Muraro, pour son courage et sa détermination. Oser jouer à la suite les *Tableaux* et les deux cahiers d'*Iberia* est un exploit rarement tenté par ses confrères. Il est jeune et il a beaucoup de talent.

Salle Gaveau, 11 heures. Tél. : 49-53-05-07. 110 F.

➡

LA SÉLECTION

Après la disparition d'Albeniz, après la mort prématurée de Granados, Manuel de Falla incarna à lui seul la musique espagnole d'avant Franco. L'hispanité dans la musique constituait à ses yeux un état d'esprit : il accordait à Debussy et à Ravel – qu'il côtoya longuement pendant son séjour à Paris au temps des années folles – une connaissance de l'Espagne acquise sans presque avoir mis les pieds au-delà des Pyrénées. De retour dans son pays, Don Manuel allait défendre obstinément la jeune musique française, symbole de modernité, tout en organisant à Grenade avec Federico Garcia Lorca, son complice et ami, le premier concours de *Cante jondo* : retour aux sources du flamenco. Après la publication d'un gros ouvrage biographique doublé de solides analyses musicologiques (signé Jean-Charles Hoffelé, chez Fayard), après l'édition en français de ses *Ecrits* (Actes Sud), l'Institut espagnol de Paris consacre une petite exposition très bien faite à cet artiste unique. Unique par la couleur de son écriture pianistique, par la poésie impressionniste, puis à la pointe sèche de ses orchestrations. Après l'horreur de 1936, après l'assassinat de Lorca, après l'exil en Argentine, Falla allait laisser inachevée une *Atlantide*, son œuvre majeure. Il fut un Christophe Colomb, à sa façon. (Jusqu'au 31 mars, Institut Cervantès, 7, rue Quentin-Bauchart, 75008, tél. : 40-70-92-92. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, entrée libre. Concerts, conférences, projections). Ci-contre : *« Portrait de Manuel de Falla »*, par Pablo Picasso, 1920.



➡

Lundi 1er mars

Haydn
Quatuor à cordes n° 81

Lutoslawski
Quatuor à cordes

Ravel
Quatuor à cordes
Quatuor Alban Berg.

L'organisateur des concerts du Quatuor Alban Berg a du refuser cinq cents places, lors du dernier concert de ce quatuor aux Champs-Elysées. A-t-on déjà vu cela, un quatuor qui rivalise avec une star du chant ? C'est bon signe.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Debussy
Mélodies
Pièces pour piano

Delius
Mélodies
Véronique Dietschy (soprano),
Philippe Cassard (piano).

Par amour pour la France, pour sa musique et ses paysages, le Britannique Delius s'était installé sur les bords de Loire. Les Français ne l'ont pas fêté pour autant. Boult, Sargent et Beecham tenaient sa musique en haute estime. Ils ne pouvaient avoir tort. Véronique Dietschy et Philippe Cassard ne craignent pas de l'associer à Debussy. Eux non plus ne peuvent avoir tort.

Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10. De 100 F à 200 F.

Régions

Montpellier

Weber
Sonate pour piano op. 39

Chopin
Préludes

Liszt
Paraphrase sur la Mort d'Isolde
Michaël Levinas (piano).

Michael Levinas vient de publier une intégrale des sonates de Beethoven qui renouvelle profondément l'interprétation de ses œuvres, peut-être trop entendues *(lire page disque.)* Levinas est un artiste singulier toujours captivant. Il est dommage qu'on ne l'entende pas plus souvent.

Le 27. Opéra, salle Molière, 20 h 30. Tél. : 67-66-00-92. 70 F.

Nantes

Verdi
Rigoletto
Bruno Balmelli (Rigoletto),
Ramon Alonso Gonzales (le duc de Mantoue),
Louisa Kennedy (Gilda),
Catherine Wyn-Rogers (Madeleine),
Ulf-Maria Kühne (Sparafucile),
John Tranter (Monterone),
Chœurs de l'Opéra de Nantes,
Orchestre philharmonique des Pays de la Loire,
Emmanuel Joël (direction),
Philippe Godefroid (mise en scène).

On peut se demander s'il était opportun que l'Opéra de Nantes fasse la dépense d'une nouvelle production de *Rigoletto*, quelques semaines après que Toulouse a présenté la sienne. Ce manque de coordination entre deux théâtres lyriques de province étonne d'autant plus que le chef qui dirige à Nantes est le frère du directeur du Capitole. Le problème de fond vient peut-être du fait que les opéras sont dirigés par des metteurs en scène. Il est logique qu'ils veuillent mettre la main à la pâte.

Les 25 et 27. Opéra, 20 heures. Tél. : 40-69-77-18.

Toulouse

Wagner
Le Vaisseau fantôme
José Van Dam (le Hollandais),
Mary-Jane Johnson (Senta),
Friedemann Kunder (Daland),
John Keyes (Erik),
Sheila Nadler (Mary),
Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse,
Woldemar Nelsson (direction),
Pet Halmen (mise en scène).

Une fois de plus les Toulousains ont de la chance. Celle d'entendre José Van Dam dans le rôle du Hollandais, d'avoir un chef qui a dirigé à Bayreuth à la tête de l'Orchestre du Capitole. Celle, enfin, de pouvoir applaudir Mary-Jane Johnson en Senta. Elle qui fut la Lady Macbeth formidable de la Bastille.

Le 26, 20 h 30 ; le 28, 14 h 30. Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22. De 90 F à 300 F.

Jazz

Barney Wilen Alain Jean-Marie

Le prince du saxophone ténor, un des musiciens les plus élégants et les plus savants sur l'instrument, l'éternel jeune homme Barney Wilen à la carrière mouvementée, a été porté à la hauteur du mythe par la bande dessinée (*la Note bleue*). Ici, tout l'esprit du club et l'âme du jazz.

Le 24. Petit Opportun, 22 h 45. Tél. : 42-36-01-36.

Antonio Hart

Lunettes d'écaille façon intellectuel afro-américain d'aujourd'hui, saxophoniste multipiste, Antonio Hart est apparu d'abord dans le quintet de Roy Hargrove. Sa prestation au club vaut pour juger sur pièce – il est un des nouveaux venus de la scène du jazz. Vraiment. Pour la qualité de la rythmique : Thomas Bramerie (basse), George Brown (drums) et, bien entendu, Laurent de Wilde (piano). Affaire à suivre.

Du 24 au 28 février et les 1er et 2 mars. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Rock

Glen Matlock & the Marvericks

Premier bassiste des Sex Pistols, il cosigna plusieurs de leurs odes « no future » avant d'être remplacé par le plus « médiatique » Sid Vicious. De Rich Kids en London Cowboys, il collectionna ensuite toutes les désillusions. Quinze ans après, qu'attend-il du rock ?

Le 25. Gibus, 21 heures. Tél. : 47-00-78-88.

Burning Head

Noir Désir les citent volontiers comme leur groupe français favori, confirmant le goût des Bordelais pour l'énergie brute et les « écorchés vifs » amateurs de décibels.

Le 26. New Moon, 23 heures. Tél. : 49-95-92-33.

Skarface les Vierges Molodoï PKRK Gondkok

Ska, psychobilly, punk... La frange dure et militante du rock français communiera dans la sueur à coups d'hymnes libertaires.

Le 27. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 95 F.

Elvis Costello & the Brodsky Quartet

Pour ses projets les plus en marge. Elvis Costello aime investir des lieux peu familiers du public rock. Les Folies-Bergères devraient donner un cachet particulier à l'interprétation en concert des *Juliet letters*, fruit de sa rencontre passionnante avec une formation classique.

Le 1er mars. Folies-Bergère, 20 heures. Tél. : 42-46-77-11.

Mercury Rev

L'Europe a plus apprécié que l'Amérique, *Yerself is steam*, captivant premier album de ce groupe de Buffalo. Il s'en dégageait un psychédélisme froid comme les sueurs d'une nuit de mauvais rêves. En remerciement, ils nous noieront d'une vague de larsen.

Le 2 mars. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Tournées

House of love

Le groupe de Guy Chadwick a vu le succès l'effleurer puis s'éloigner, ce qui ne devrait pas affecter outre mesure sa mélancolie ni ses accès de fureur.

Le 25 février, Lorient, le Manège en chantier. Le 26, Morlaix, le Coatelan. Le 27, Rennes, l'Ubu. Le 2 mars, Strasbourg, la Salamandre. Le 3, Mulhouse, le Noumatrouf.

Noir Désir

Même en vrai, il arrive que le bien triomphe. Les quatre de Bordeaux, à force d'intégrité, de décibels et d'intelligence (il en faut pour dessiner l'architecture de leur fracas) rencontrent ces jours-ci un triomphe populaire. Tant mieux.

Le 25 février, Grenoble, le Summum. Le 26, Montpellier, le Zénith. Le 27, Carmaux, Salle des fêtes.

Ramones

Les spécialistes du rock qui va plus vite que la pensée, les ancêtres du punk n'ont rien changé à leur manière : beaucoup de bruit, ne jamais dépasser deux minutes pour une chanson. Les Ramones sont aussi drôles qu'il y a quinze ans.

Le 26 février, Grenoble, le Summum. Le 27, Toulouse, Salle de Portet-sur-Garonne. Le 28, Bordeaux, théâtre Barbey.

Les Thugs

Ce gang d'Angevins n'a rien de doux. Leur rock brutal et monolithique en a fait l'un des seuls groupes français à réunir un public en Angleterre et aux Etats-Unis. Plus que d'une quelconque habilité, c'est le témoignage d'une forte conviction sans égale.

Le 26, Montpellier, le Zénith. Le 27, La Rochelle, la Tipolia.

Festival

L'Etat du Rock 93 à Montpellier

Sixième édition des Etats généraux du rock qui rassemblent comme chaque année le foisonnement hétéroclite des acteurs du rock français. Les professionnels et les autres réfléchissent autour de tables rondes, s'exposent dans un joyeux bazar et finissent leurs journées dans les meilleures salles de concert de Montpellier. Au programme, les tendances du rock d'ici (noisy pop, java alternative, funk, hardcore...) et quelques invités étrangers.

Du 25 au 28 février, à Montpellier. Renseignements, tél : 67-04-03-48 et 67-04-03-55. De 30 F à 100 F. Abonnements : 2 jours, 210 F; 3 jours, 300 F; 4 jours, 400 F

Chanson

Serge Reggiani

Retour sur scène du plus romantique des chanteurs français *« à soixante-dix balais »* (nouvel album chez Trema). N'a-t-il pas promis : *« Quand je serai vieux, j's'rai chanteur »* ?

Les 24, 26 et 27 février et le 2 mars, 20 h 30 ; le 28, 16 heures. Palais des Congrès. De 130 F à 230 F.

Steve Waring

Steve Waring profite des vacances scolaires pour retrouver son public de gosses intelligents, qui savent faire la différence entre une baleine bleue, une guitare acoustique et la soupe servie à la télévision. Sur scène, avec quatre musiciens qui adorent jouer de la bouche, du ventre, de la contrebasse ou du saxophone, mais aussi des machines en bois inventées par un bricoleur génial et des instruments qui ne ressemblent à rien d'habituel, Waring navigue entre comtines et mélodies folk. Il y a même un joli classique, *Jean petit*, revu à la vielle à roue. Les enfants adorent (albums au Chant du monde).

Du 24 au 28. Olympia, 14 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 100 F.

Philippe Léotard

Promenade de rocker désabusé, cri de chanteur tiraillé : la musique et les paroles selon Philippe Léotard se méritent et se gagnent à la force du temps. Sera-t-il au rendez-vous ? Les vrais artistes ont toujours leurs humeurs.

Le 24. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Art Mengo

Rentrée parisienne très attendue d'un jeune premier timide à qui l'on doit l'un des meilleurs disques de l'année passée. L'auteur rocailleux de *Gino* joue une carte importante d'une carrière déjà balisée par une Victoire de la musique (en 1991), et la crainte de la scène, jusqu'à ce jour.

Le 2 mars. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.

Karim Kacel

Karim Kacel mérite sûrement mieux que le sort qu'il s'est lui-même construit : bon chanteur, compositeur et auteur plein d'allant, il fait preuve sur scène d'une dose enviable d'optimisme et d'un caractère forgé au blues, et à la dure école de la chanson française de cabaret. Guitare musclée, voix rude, tendresse évidente. Mais quand Karim Kacel va-t-il sortir de lui-même ?

Le 2 mars. Café de la danse, 20 h 30. 115 F.

A Donnisulana

Ces cinq femmes corses ont toutes des voix superbes. Elles forment le premier ensemble polyphonique féminin de l'Ile de Beauté. Ce fait remarquable dans un pays qui préfère confier son art vocal aux hommes n'enlève rien à la rigueur de Donnisulana en matière de tradition. Sur scène, elles parviennent à dramatiser (notamment Jackie Michaëlli), ou à alléger, un genre qui pèche parfois par l'uniformité, une fois sorti de son contexte naturel (album chez Silex/Auvidis).

Le 1er mars. Café de la danse, 20 h 30. Tél. : 48-05-57-22. 100 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Stéphane Davet.
« Chanson » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Henri Matisse (1904-1917)

Lire nos articles, pages 21 à 25.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 25 février au 21 juin.

1893 : L'Europe des peintres

Le Musée d'Orsay marque à sa façon les premiers pas de l'Europe sans frontières, et expose un choix d'artistes provenant de dix-huit pays et ayant peint, ou exposé, en *1893*. Où il est montré, par des rapprochements surprenants, que le style excède les pays et parfois les écoles, et où il est cruellement rappelé que la circulation des hommes et surtout des idées avaient alors une vigueur aujourd'hui enviable.

Musée d'Orsay, Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherland, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 9 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45. Du 24 février au 23 mai. 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F.

Paris

Absalon, Gonzalez-Foerster, Rullier, Veilhan

Il s'agit ici plus de quatre expositions personnelles que d'une exposition collective, même si Absalon, Gonzalez-Foerster, Rullier et Veilhan ont en commun un rejet de la peinture qui les conduit, à travers objets et installations, vers une démarche plus sociologique. On retrouvera cependant quelque chose des grandes utopies constructivistes russes dans les cellules d'Absalon, mais aussi un goût de madeleine chez Rullier et la poésie du pandore de Veilhan.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars.

Apollinaire, critique d'art

Paris fut, au début de ce siècle, un des hauts lieux de l'art et de la modernité naissante. Dans ce tourbillon, cet afflux de peintres de tous horizons, la critique de Guillaume Apollinaire tentait de mettre en valeur les créateurs : il écrivit sur Picasso dès 1905, sur Matisse deux ans plus tard, défendit Braque contre l'avis des peintres du Salon... Mais il savait aussi regarder l'art primitif, ou les humoristes. Portrait d'un guetteur sensible.

Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 9 mai. 30 F.

Martin Barré

Parmi les gloires naissantes de l'école de Paris des années 50, Martin Barré fut peut-être un de ceux qui connurent l'éclipse la moins longue : il n'a attendu que jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans sa première grande exposition parisienne, diligentée par Suzanne Pagé en 1979 ! Voici la seconde, qui présente la suite de son travail, jusqu'à aujourd'hui, toujours emprunt d'une douce géométrie oscillante.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 avril. 35 F.

Beyrouth centre-ville

Six photographes renommés ont travaillé sur la destruction du centre historique de la capitale libanaise : façades meurtries, intérieurs pillés, rues trouées. Du constat documentaire de Basilico aux sublimes fictions de Robert Franck – dont c'est ici le grand retour, – six regards vides de personnages, mais où on ne compte plus les traces de l'homme.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Daniel Boudinet

D'abord illustrateur de presse et pour l'édition, le photographe Daniel Boudinet (1945-1990) s'est peu à peu affranchi des règles du photojournalisme pour aboutir à une œuvre personnelle marquée par un brio et une délicatesse extrême dans la recherche des formes et des couleurs. Ses vues noctunes de Paris, Londres, Rome, restent des références.

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 avril. 25 F (entrée du musée).

Collection Rinaco, Moscou

Des artistes russes contemporains, autrefois bannis par l'art officiel du réalisme socialiste, aujourd'hui acquis par une compagnie d'investissements moscovite qui démontre que les collections d'entreprises de la CEI ont une modernité d'esprit que pourraient leur envier leurs camarades d'Europe de l'Ouest. Mieux encore, on y découvre des artistes particulièrement interessants, et aux antipodes des versions édulcorées ou exotiques montrées à Paris ces derniers temps.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris 6e. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

Coop Himmelblau

Le groupe autrichien, après avoir cassé la baraque, s'est mis à jouer au ma-jong avec ce qui restait de poutres. Inutile ici de s'interroger sur l'architecture, dont l'idée même est définitivement mise à plat. Inutile de lui substituer la notion de sculpture, qui n'est pas censée être le propos de Coop Himmelblau. Reste à se nourrir d'une poésie destructrice, et l'intérêt tout intellectuel, mais réel, de découvrir ici le paroxysme des démarches « déconstructivistes » qui hantent les lendemains du post-modernisme.

Centre Georges-Pompidou, 1er sous-sol petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril.

Corps crucifiés

A l'automne 1932, Pablo Picasso s'empara de la crucifixion du retable d'Issenheim, peinte par Grünewald, et en donna son interprétation en treize dessins saisissants. Les voici exposés en bonne compagnie : Francis Bacon, Otto Dix, Willem de Kooning, Antonio Saura ou Graham Sutherland se sont essayés, avec d'autres, à analyser leur fascination pour le vieux châtiment.

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 1er mars. 32 F, 20 F dim.

Dessins français du XVIIe siècle

On ne le répétera jamais assez : les expositions des dessins des collections publiques sont toutes, de par la fragilité des œuvres, des évènements. Lorsque de surcroît les dessins rassemblés sont habituellement disséminés dans 36 musées de l'Hexagone, et qu'ils n'ont, pour beaucoup, jamais été montrés, on se doit de découvrir la vitalité de l'art produit en France entre les règnes du Vert-Galant et du roi Soleil.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi 9 heures à 17 h 15. Nocturne un lundi sur deux et le mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 26 avril. 35 F (prix d'entrée du musée).

Daniel Dezeuze

75 dessins récents et torrides de Daniel Dezeuze illustrent « la vie amoureuse des plantes ». De Buffon à Matisse, le végétal a su capter les regards et inspirer le style : fidèle aux grilles d'analyse héritées de Supports/Surfaces, Dezeuze expose des dessins nervurés, humides de sève, et frais comme la rosée.

Centre Georges Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 avril.

Don McCullin

Cette rétrospective d'un des plus grands photographes de guerre fut l'événement des rencontres d'Arles, en juillet dernier. Irlande du Nord, Biafra, Vietnam, Cambodge, Liban, Kurdistan ont été les terrains de bataille de ce témoin lucide qui, vingt-cinq ans durant, n'a cessé de regarder l'horreur en face. Egalement au même endroit, une rétrospective du remarquable photographe péruvien, Martin Chambi.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Epreuve d'artiste

Marveilleuse occasion pour les Parisiens naturellement sédentaires de se frotter aux collections du légendaire Musée Kröller-Müller, dans une sélection adaptée en la circonstance à l'échelle des salles de l'Institut néerlandais.

➡

هكذا من الأصل

→

A voir, moins pour l'accrochage que pour un Balla, un Gorin, un Strzeminski étonnants, une honnête collection contemporaine, et surtout pour se donner l'envie d'aller sur place, à Otterlo, visiter un musée ouvert sur la nature.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 mars.

Caroline Feyt

Jeune photographe plasticienne, elle fut remarquée pour sa série « Toros » dans laquelle, par la surimpression, l'animal photographié faisait référence aux dessins rupestres. Ont suivi, dans cette même recherche sur la lumière et la matière primitive, les « paysages », « montagnes » et aujourd'hui les « portraits ». Au-delà du procédé, Caroline Feyt remonte à sa manière à l'histoire de nos origines.

Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République, Pontault-Combault, 77340. Tél. : 64-43-47-10. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 mars.

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De *Die Brücke*, à Dresde puis à Berlin, au *Blaue Reiter* de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de ce début d'année.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars. 40 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Henri Gervex

L'œuvre de Gervex oscille entre les nudités léchées de Cabanel, dont il fut l'élève, et le naturalisme des sujets empruntés à la vie quotidienne, qui sentent leur Zola. Plus grivois que réellement scandaleux, même si son tableau le plus célèbre, *Rolla*, fut refusé pour immoralité, Gervex, à qui Manet dut son admission au Salon de 1881, se détache cependant largement de la cohorte des peintres de la fin du siècle. Un grand petit maître.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 2 mai. 35 F.

L'art sacré en France

Le terme « art sacré » évoque autant les affligeantes imageries saint-sulpiciennes que les actes fervents d'un Rouault, la fougue de Matisse et le dévouement du Père Couturier. Deux expositions, l'une couvrant l'entre-deux-guerres, l'autre la période contemporaine, devraient permettre de faire un point sur cet aspect très particulier de l'art du XXe siècle.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt, 92100. Tél. : 47-12-77-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 21 heures. Egalement au Musée municipal, 26, av. André-Morizet, tél. : 47.12.77.39. Jusqu'au 31 mars.

Zhang Peili

Un artiste peintre, photographe, et « vidéaste », quoi de plus banal aujourd'hui ? Sauf que celui-ci exerce en Chine populaire, où il est né il y a trente-cinq ans. Olivier Kaeppelin l'y a découvert et nous montre un univers étrange fait de tableaux, de films et d'objets que seuls des gants permettent d'appréhender.

Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 42-56-60-70. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, dimanche et lundi de 12 heures à 18 heures et jusqu'à 22 heures les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.

Paris à l'école

Splendide présentation, esprit pédagogique correct, excellente tenue générale des textes, des sons et des architectures présentées, sens de l'orientation : cette exposition sur le passé, le présent et l'avenir des écoles parisiennes (qui a dû coûter « bonbon » à la Ville de Paris), mérite mieux qu'un bon point, à savoir une visite en bonne et due forme.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Rodin sculpteur

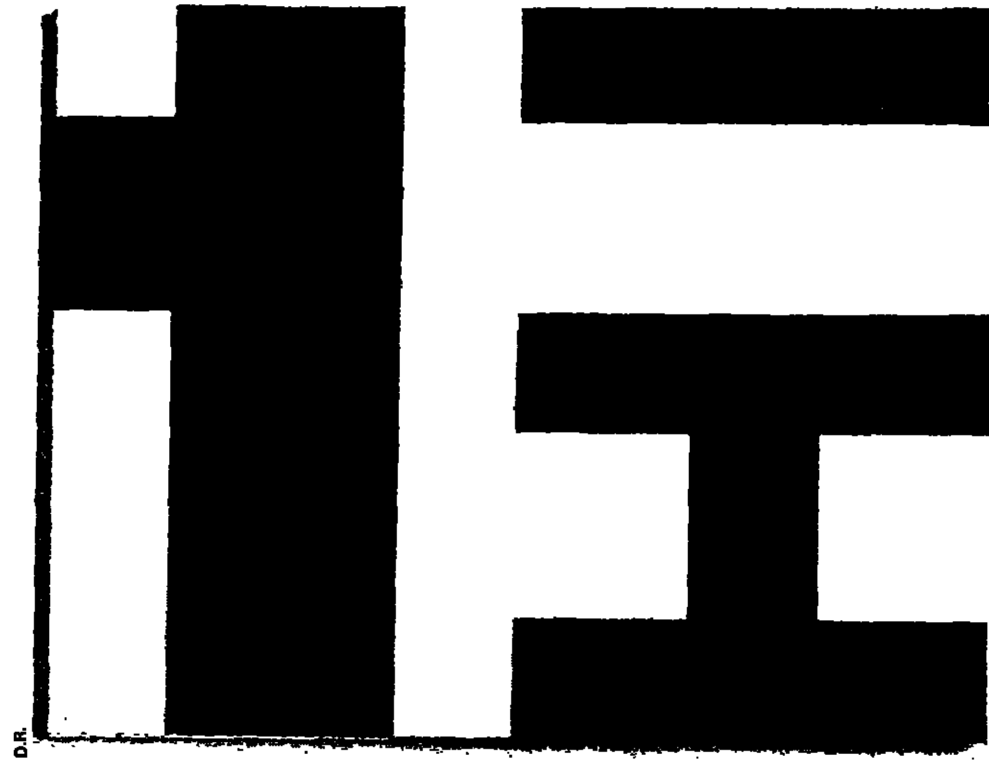
Une exposition qui explore les méthodes de travail de Rodin, et montre le sculpteur assemblant et montant sans cesse des formes longuement répétées, par fragments : un bras par-ci, une jambe par là, et un torse étudié verticalement qui finit parfois à l'horizontal. Le mérite de la démonstration est surtout de rappeller utilement que l'art, quand il grand, est fait d'artifices, et qu'il est parfois nécessaire de mentir pour approcher la vérité.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Du 1er au 30 avril tlj sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 11 avril. 21 F.



D.R.

« Saint Nicolas et Vita », Russie, vers 1600.



D.R.

« Basics on Composition IV », de Helmut Federle, 1989.

Exposition « Face à face » à l'Espace de l'art concret de Mouans-Sartoux.

Galeries

Christophe Cuzin

Georges Perec avait constaté sa disparition, Christophe Cuzin l'a retrouvée, sur le seuil de son atelier, mais dans quel état ! La lettre « E » mesure ici 2,80 m, se tord et se multiplie, pour trôner en trois couleurs irradiantes et inclure le spectateur dans leur champ. Trois sculptures fortes, qui n'écrasent pas mais incitent plutôt à la pénétration.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 mars.

Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain

La république est bonne fille et, depuis 1873, acquiert des œuvres auprès d'artistes vivants. Elles ornent les édifices publics, les ambassades, ou sont prêtées lors d'expositions temporaires. Depuis dix ans, trois mille deux cents artistes ont bénéficié de ses largesses et l'on ne saurait trop recommander la visite de cette exposition à ceux qui aujourd'hui vocifèrent contre un « art officiel » : ils risquent quelques surprises et, qui sait, quelques découvertes.

Galerie de l'Esplanade, place de La Défense, La Défense, 92000. Tél. : 49-00-17-13. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Paul Facchetti

Photographe, son studio accueillait aussi les œuvres de ses amis peintres, et on lui doit entre autres la première exposition personnelle de *Jackson Pollock* à Paris, en 1952. L'exposition regroupe quinze photos de peintres et d'écrivains, d'André Breton à André Pieyre de Mandiargues en passant par Dubuffet, Wols, Dali ou Michaux, vus par celui qui fut souvent leur ami.

La Maison des amis des livres, 7, rue de l'Odéon, Paris 6e. Tél. : 46-33-07-27. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 février.

Nathalie Favre

Tout au long des cimaises toutes fraîches de cette jeune galerie pendent des poulets livides. Mais pas tristes, loin de là : malgré l'ascèse à laquelle Valérie Favre s'astreint depuis deux ans en peignant exclusivement en blanc sur la toile bistre, les formats légèrement allongés, intelligemment accrochés, et surtout un coup de brosse altier, donnent aux volailles une fermeté qu'on ne trouve plus qu'en Bresse, ou parfois en Suisse.

Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie, Paris 3e. Tél. : 42-74-67-68. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 mars.

Alberto Giacometti

Quarante et un dessins, deux aquarelles, une occasion rêvée de revoir Giacometti, sous un jour que beaucoup ne lui connaissaient pas : les œuvres montrées ici le sont pour la première fois à Paris. A découvrir donc, les études de nus, les portraits de ses proches, et de très rares paysages.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 mars.

Roseline Granet

Lorsque l'on entend le mot « sculpture », l'idée de pesanteur s'impose immédiatement. Sauf chez Roseline Granet, dont les personnages bondissants tentent tous d'échapper à cette pénible condition. On retrouvera cet immense bonheur dans *l'Etreinte*, ou *les Heureux Amants*, mais aussi dans ses échelles ou ses arbres abritant une étrange population et dans un *Hibou* frileusement recroquevillé.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Francis Ponge

Hommage à Francis Ponge, qui regroupe certaines œuvres de sa collection, complétées par des peintures, des sculptures et des dessins de tous les artistes, de Braque, Picasso ou Miro, à Debré, Giacometti ou Richier, sur lesquels il sut écrire des préfaces flamboyantes, où il osait tout, y compris un impossible « *J'aime les peintures de Fautrier* » que tout le monde lui envie.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

François Morellet

L'une des questions les plus stimulantes que se posent les artistes géométriques depuis quarante ans tourne autour de la place du hasard dans leur œuvre. Morellet cherche l'aléatoire dans l'annuaire de Maine-et-Loire qui détermine la succession d'une série d'angles droits colorés, voire lumineux. Un grand moment qui démontre que la rigueur, poussée dans ses retranchements, peut confiner au baroque, l'humour en plus.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Antoine Perrot

L'exposition surprendra ceux qui ont remarqué le travail d'Antoine Perrot lors du Salon Découvertes, tant elle semble marquer un tournant dans son œuvre : comme beaucoup d'abstraits géométriques, il est tenté par l'aléatoire, et le hasard, déterminé par une hérésie (la trace du geste), semble prendre une place grandissante. L'ensemble fonctionne comme un collage au sein d'une galerie devenue support et confirme Perrot comme l'un des artistes les plus intéressants de sa génération.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 1er avril.

Man Ray et les femmes

Il les aimait, les photographiait, et pouvait les évoquer à l'aide d'un simple batteur à œufs. Elles étaient célèbres, comme Marie-Laure de Noailles ou Coco Chanel, et se laissaient caresser par le regard de l'artiste. L'exposition témoigne, à travers photos, peintures, dessins et sculptures, de cette passion que Man Ray éprouvait pour les femmes, toutes les femmes.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 mars.

Saint-Louis Lights

Dans la ville de Saint-Louis (Missouri), sur le site d'un ancien quartier de théâtre, deux architectes, Robert Mangurian et Mary-Ann Ray, ont imaginé, notamment avec James Turrel, un aménagement urbain jouant d'effets de lumière sur la ville. La galerie Sadock et Uzzan poursuit ici une politique de présentation qui fait jongler ensemble l'art et l'architecture. Une visite à compléter par la lecture du dernier numéro d'*Architecture d'aujourd'hui*, précisément consacré aux alliances contemporaines des deux expressions.

Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 44-59-83-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 15 heures à 19 heures, samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Régions

Châteauroux

Cremonini

Une rétrospective sur trente ans réunissant quarante huiles ou tempéras sur toile et une douzaine d'aquarelles d'un des peintres de la nouvelle figuration des années 60 qui sut le mieux fasciner la critique et les écrivains d'alors. Le monde étrange, presque métaphysique, de Cremonini provoque un malaise, de ceux qui naissent d'une trop grande tension.

Abbaye des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36000. Tél. : 54-08-33-00. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 28 mars.

La Roche-sur-Yon

Claes Oldenburg

L'un des plus drôles parmi les ténors du pop-art américain expose vingt-cinq ans de travaux réalisés en série, les « multiples », nés à l'époque où il tenait une petite boutique à New-York où il vendait des petits objets fabriqués et peints à la main. Bel hommage à celui qui sut faire entrer les profiterolles au musée.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-47-48-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 mars.

Lille

Bellezze di Firenze

Lorsqu'un peintre se double d'un collectionneur et qu'il se promène en Toscane à l'aube de la Révolution française, sa moisson promet d'être étonnante. Les dessins légués par Wicar (1762-1834) au musée de Lille surprendront en effet les amateurs d'art italien par leur rareté et leur exceptionnelle qualité. Mais ils raviront aussi tous les autres : études, mises au carreau, encres ou sanguines, tout est à croquer.

Musée de l'hospice Comtesse, salle des malades, chapelle, 32, rue de la Monnaie, 59000. Tél. : 20-51-02-62. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Visites guidées publiques dimanche 28 fév., 14 et 21 mars, 18 avril à 11 heures. Jusqu'au 20 avril. 15 F.

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très précisément 1/8e de seconde avant minuit. L'ouverture de l'appareil étant réglée au quart de seconde, la prise de vue fut achevée l'année suivante. Le temps et l'espace analysés par un artiste précurseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce serait dommage : dans sa catégorie, il reste un des seuls à faire preuve d'humour et de talent.

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturne le 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars.

Marseille

D'un art à l'autre, poésure et peintrie

Bernard Blistène a lâché un nuage de poètes sur Marseille. Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans lutte parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, tous les langages.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mai.

Pierre Tilman

Parmi les nombreuses expositions liées à l'invasion de Marseille par des hordes de poètes, celle de Pierre Tilman mérite plus qu'un regard superficiel : il faut laisser son œil pénétrer dans les mondes en terrasses constitués par ses boîtes à outils qui abritent une population étrange. Il faut suivre lentement les groupes de lettres sélectionnés par un crayon de couleur, à travers les dénivellations des pages imprimées, œuvre d'un grand et sympathique sceptique au pessimisme revigorant.

Galerie Athanor, 84-86, rue Grignan, 13001. Tél. : 91-33-83-46. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 14 mars.

Mouans-Sartoux

Face à face

Le *Carré noir* de Malévitch fut considéré comme une icône. Il fallait bien qu'un jour soient confrontées ces vénérables images avec leurs descendantes modernes, de cette abstraction géométrique que l'on dit concrète. C'est chose faite, avec une vingtaine d'œuvres, d'Albers, Honneger, Federle et bien d'autres, qui entament un dialogue avec Antoine, Nicolas, Basile et tous les saints de la vieille Russie.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mars.

Mulhouse

Charles Belle

Il faut une belle dose d'optimisme pour peindre aujourd'hui des fleurs. Celles de Charles Belle, gigantesques et superbes, vous en feront voir de toutes les couleurs et vous ne pourrez plus jamais regarder un glaïeul de la même façon. Il s'est également attaqué aux choux avec une belle santé et magnifie un légume pas aussi ordinaire qu'on peut le penser. Un regard frais comme une promenade autour d'un jardin potager, par un peintre beaucoup trop discret.

Galerie de l'ex-AMC, 7, rue Alfred-Engel, 68100. Tél. : 89-32-12-92. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Egalement à Chalon-sur-Saône (la Vie des formes) jusqu'au 20 mars. Tél. : 85.80.00.08. Jusqu'au 27 mars.

Nantes

L'avant-garde russe

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40.41.91.25. Jusqu'au 18 avril.

Troyes

Leopold Survage

Un des événements de ce début d'année : Survage n'avait pas bénéficié d'une rétrospective depuis près d'un quart de siècle. Y sera en particulier montré un ensemble significatif des *Rythmes colorés*, études réalisées avant la première guerre mondiale en vue de monter un dessin animé abstrait. C'est donc à la redécouverte d'un grand précuseur que nous sommes ici conviés.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

Vence

Le grand émerveillement pour le Sud

La lumière de Méditerranée leur a brûlé les yeux, mais les a rendus clairvoyants. Delacroix, Van Gogh et Matisse l'ont éprouvé. On connaît moins le « grand émerveillement pour le Sud » de Dubuffet, Soulages ou Martin Barré, ou celui des indigènes que sont Noël Dolla, Alain Clément, Claude Viallat et bien d'autres.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Henri Laurens

On l'attendait depuis quarante ans : la grande rétrospective Henri Laurens rassemble plus de 160 œuvres majeures d'un des grands sculpteurs du siècle, lié à Braque, Picasso, Matisse, ou Léger. Il fut, avec Archipenko, un de ceux qui surent donner au cubisme une troisième dimension. Une exposition copieuse, accompagnée d'un catalogue à la documentation exemplaire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par :
Harry Bellet
« Architecture » :
Frédéric Edelmann
« Photo » :
Michel Guerrin.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Berlioz

Symphonie fantastique
Orchestre romantique et révolutionnaire, John Eliot Gardiner (direction)

Ce n'est pas la première fois que la *Symphonie fantastique* est enregistrée en utilisant son instrumentarium original. Roger Norrington s'y était essayé avec les London Classical Players. Mais son interprétation, enregistrée dans un studio surréverbéré, annihilait son projet. John Eliot Gardiner n'a pas commis l'erreur de Norrington : le chef britannique a choisi d'enregistrer sa *Fantastique* dans la salle de l'ancien conservatoire de musique – dévolue aujourd'hui aux élèves du Conservatoire d'art dramatique dirigé par Marcel Bozonnet. Le lieu même où fut créé le chef-d'œuvre du romantisme français. Gardiner ne pouvait cependant pas savoir que l'acoustique de cette salle avait changé depuis l'époque glorieuse où Habeneck et la Société des concerts du Conservatoire y faisait applaudir les symphonies de Beethoven : les fauteuils d'origine ont été changés par des modèles plus absorbants et des travaux récents, insoupçonnables *de visu*, l'ont rendue plus sèche qu'autrefois.

La prise de son, elle-même, aurait pu mieux respecter la balance vents/cordes. Daniel Barenboïm avait dirigé la symphonie de Berlioz, dans cette salle, à la tête de l'Orchestre de Paris en formation réduite, il y a une quinzaine d'année. Le public avait été étonné par la prédominance des vents sur les cordes, par leur impact stupéfiant. Or l'interprétation de Gardiner, par ailleurs élégante et irrésistible, étonne par l'équilibre parfait qui règne entre les pupitres d'un orchestre romantique, certes, mais qui n'apparaît pas très révolutionnaire.

1 CD Philips 434 402-2.

A. Lo.

Jazz

Dizzy Gillespie y Machito

Afro-cuban Jazz Moods

Cru plutôt tardif (la séance date de juin 1975), ce moment de jazz afro-cubain est très estimable. De Mario Bauza à Bob Stewart, le plateau est à la hauteur des figures qui le justifient : Dizzy Gillespie, le refondateur du jazz, et Frank Grillo, dit « Machito », le maître historique des percussions : le tout sous la direction de Chico O'Farrill.

Pour la forme on regrettera une allure un rien compassée et la discrète présence obsédante d'un fender bass là où il aurait fallu du moelleux. Mais pour les rythmes, les arrangements, les timbres et la dynamique, ce disque est un bon disque. L'afro-cubain inventé par Dizzy et Machito est, tous genres confondus (peinture, littérature, etc.) une des inventions géniales du siècle. Avec en prime l'air de se donner pour une musique de danse.

1 CD Pablo 447-2.

Laurent Cugny

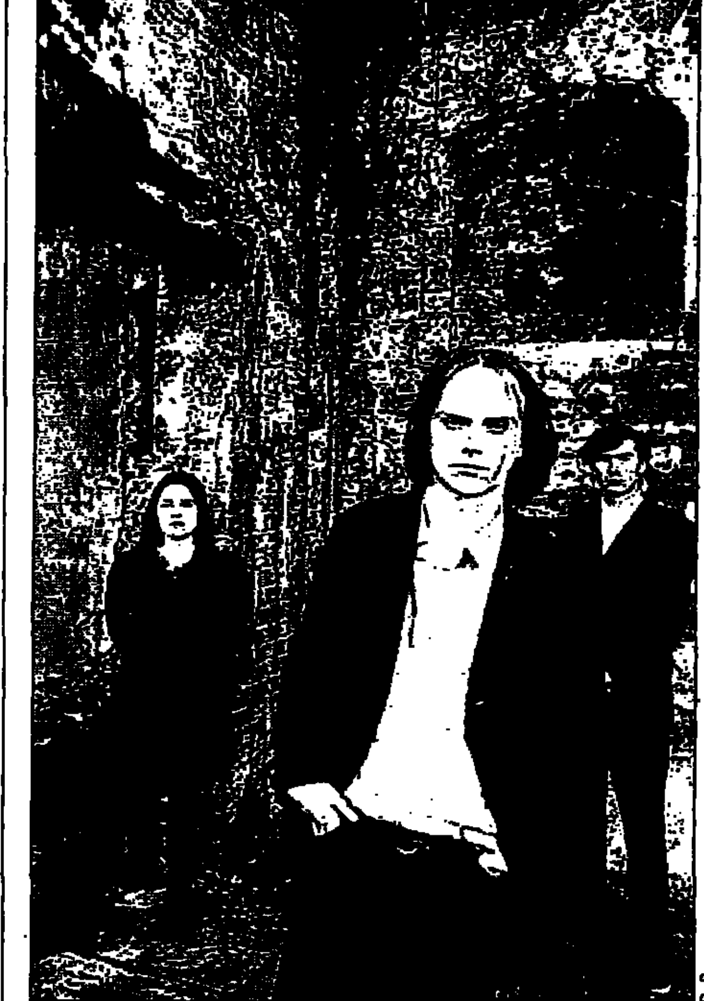
Dromesco

Il y a quelque chose d'impétueux dans l'entreprise de Laurent Cugny, pianiste, compositeur, et chef d'un désormais impressionnant orchestre. Ce qui aboutit, quoi qu'on ait pu dire ici des diverses étapes du parcours, à une indéniable réussite.

Tant par la fermeté de son écriture que par la netteté de son exécution, *Dromesco* tranche sur ce que l'on entend partout dans l'air du temps, tout ce style très faubourg Saint-Antoine de faux be-bop, de faux contemporain, de faux Portal, de faux free, de faux frais et de faux frères. Le plus intéressant dans l'œuvre de Laurent Cugny c'est son détachement de Gil Evans. Gil Evans est la passion musicale de sa vie; il n'en fait pas mystère. Il l'a aimé, il l'a joué, il a joué avec lui et il lui a consacré un beau livre : *Las Vegas Tango* POL (1989). Sa personnalité propre en sort pourtant intacte. Son écriture est très personnelle. Laurent Cugny sait imprimer des crescendos magnifiques à l'orchestre, les solos sont du meilleur niveau, comme les rythmes et les climats. Démangé par un démon redoutable, Laurent Cugny n'est jamais que le 111 000e à prétendre allier l'écriture savante et l'écriture dansante, à vouloir lancer un orchestre dans le contrôle et dans l'inconnu à la fois. A espérer plaire et impressionner du même coup. Mais lui y réussit. Il vient de rejoindre la dizaine de ceux qui ont réussi. Ce disque est un bonheur.

1 CD Emarcy 514 303-2. Distribué par Polygram.

F. M.



The Auteurs.

D.R.

Rock

The Auteurs

New Wave

Que penser du retour en grâce du glam-rock ? Ce style typiquement britannique, responsable des pires fautes de goût vestimentaires (combinaisons lamées, platform boots, paillettes...), démontrait, au début des années 70, une habileté indéniable à ficeler des chansons. Souvent d'une efficacité clinquante (Sweet, Gary Glitter, Slade), le genre avait aussi ses aristocrates (David Bowie, T. Rex, Mott The Hoople) capables de panache et dont l'ambiguïté des tenues dévoilait celle des sentiments. Aujourd'hui, des groupes anglais revendiquent cette filiation, tout en délaissant – Dieu merci ! – les trousses de maquillage. Denim ou Suede héritent de la fougue et du goût des hymnes, The Auteurs empruntent les chemins plus mystérieux d'un lyrisme intime qui faisait la grandeur de *Lady Stardust* ou des *Bewlay Brothers*. La guitare de Luke Haines, compositeur d'exception, se déploie fièrement comme si elle puisait son énergie dans les serrements de cœur, plus scintillante à force d'amertume. Chanteur un peu limité, il manie l'ironie et la plainte avec une distinction précieuse, trop adéquate à ses petits textes équivoques pour qu'on puisse protester.

La politique des auteurs de cette nouvelle vague (clin d'oeil avoué aux *Cahiers du cinéma*) se nourrit de fantasmes référentiels, mais transcende ces influences, portée par le souffle d'un talent singulier. A la fois immédiates et secrètes, racées et attachantes, les treize chansons de ce premier album lui donnent l'étoffe d'un disque de chevet.

CD HUT 7. Distribué par Delabel.

Lo'Jo Triban

Fils de Zamal

Peu de groupes français nous ont autant surpris depuis les débuts des Négresses vertes avec lesquelles, d'ailleurs, Lo'Jo Triban partage quelques points communs. Le goût du cirque, des costumes et de la troupe (un noyau dur de huit personnes augmenté, ici, d'une vingtaine d'invités), le métissage des musiques et des langues, une envie de soleil et de convivialité. Cette smala angevine ignore pourtant les références parigotes, indissociables de la bande de l'Ourcq. Malgré l'accordéon, pas ici de musette, de goualante ou d'accent des faubourgs. Cela suffit pour filer vers d'autres horizons. Quelques noms encore nous reviendront à l'oreille : Les Pires ou 3 Mustaphas 3 pour l'inspiration balkanique, Arno pour l'éraillement éthylique de certaines voix, l'audace rive-gauche d'Areski et Fontaine, la world music conceptuelle d'Hector Zazou...

Lo'Jo Triban n'a en fait pas d'équivalent. Peut-être parce que détournant les structures habituelles des chansons, le groupe en cultive les aspects les plus incantatoires. Mélopée arabe, contretemps jamaïquains, violon de Bohême, rythmes africains, pulsations funk... Tout s'entrelace et participe à l'envoûtement. Une magie sensuelle dont les formules sont des chants polyglottes mêlés jusqu'à l'espérantisme. On a parfois l'impression de se laisser hypnotiser par un chaman de fête foraine mais on danse, fredonne et surtout on rêve. De tribus, de paysages et d'âcres parfums.

FNAC Music 592 161. Distribué par Wotre Music.

S. D.

Musiques du monde

Bruno Maman

Par les temps qui courent

« Où en sont-ils dehors ? » La question taraude Bruno Maman, jeune homme fragile, tel que nous le livrent les photographies : adossé à un mur couvert de papier peint à fleurs jauni. *« Il pleut comme d'habitude. Je ne sortirai pas de chez moi. Tous ces gens qui passent, et moi qui rêve encore »*, ou la cigarette aux lèvres : *« Ma p'tite amie croit tout ce qui brille. Alors la nuit, je suis une étoile. »* Bruno Maman a des voisins balèzes, qui veulent *« toujours avoir le dernier mot, sur les femmes, sur les autres, sur ce qu'il me faut »*. Mais il y a aussi les princes de HLM qui roulent en cabriolet et *« règnent sur les rats »*, ceux qui ne veulent plus travailler (*« D'abord, pour gagner quoi ? »*). Il y a encore les *« regards poignards »* des *« fiancées »* avec qui *« on effectue le grand saut »*.

Bruno Maman débarque sur le marché discographique avec un univers dominé par la course, le *« compte à rebours »*, décrit par des collages d'impressions. Ils finissent par reconstituer un puzzle jamais tranquille, jamais achevé. Musicalement, les emprunts, nombreux (rap, dont un énergique *D'où viens-tu brother ?*, reggae, chansonnette, funk) ne pèsent pas. Ce premier album d'un jeune chanteur français contient bien des promesses, de la ballade trouble (*Numéro 2*) aux sons destructurés (Prince est passé par *Ni plus ni moins*).

1 CD FNAC Music 592 124.

Thomas Fersen

Le Bal des oiseaux

Les photos de la pochette sont de Robert Doisneau. Le propos est tendre, la voix un soupçon rocailleuse. Le ton est à la ballade. Thomas Fersen signe les paroles (mis à part un poème de Prévert, *Pour toi mon amour*) et les musiques de cet album qui nous parle de l'amour, des oiseaux, des fleurs, des enfants d'Amérique et du petit port de Dahouët. S'il a été mixé à Paris, l'album a été enregistré au cinéma la Rotonde, au Val-André, près de Saint-Brieuc, grâce au très performant studio mobile le Voyageur 1.

L'ensemble, très bien soutenu par des musiciens « acoustiques » (piano, guitare, mandoline, accordéon, orgue, saxo, violon, guitare dobro...), a du charme, de la délicatesse. Un peu swing, parfois accrocheur (*Tout, tout, tout et plus rien*), toujours soigné, il manque toutefois à cet album un éclat singulier, une aisance dans les dérapages musicaux qui ferait du *Bal des oiseaux* une vraie nouveauté.

1 CD WEA 4509-91369.

V. Mo.

Les sonates de Beethoven par Michael Levinas

L'insondable expressivité du son

SEULS Yves Nat et Eric Heidsieck avaient précédé Michael Levinas dans cette entreprise. Ce dernier est donc le troisième pianiste français qui ait mené à son terme une intégrale des sonates de Beethoven au disque. Jean-Bernard Pommier et Abdel Rahman El Bacha se sont, depuis, lancés dans cette aventure. Chacune de ces intégrales françaises trouvera-t-elle sa place sur le marché ? La question mérite d'être posée puisque l'on constate que tant d'excellents disques ne trouvent pas d'auditeurs. Et puis quelques grands anciens sont autant de références apparemment indétrônables...

Arthur Schnabel est un architecte sensible aux couleurs et aux courbes, au grain du matériau qu'il façonne ; son intégrale, la première de l'histoire du disque, a été réalisée au temps du 78 tours. Elle a bénéficié d'un report soigné sur compacts (EMI). Wilhelm Backhaus serait plus hautain ; soucieux de dégager les structures, les lignes de fuite, il ne se laisse jamais aller à montrer ses sentiments ; il est parfois presque désinvolte dans sa volonté de désamorcer les tensions (finales des *Opus 31*), et toujours très rapide (Decca).

Wilhelm Kempff est le plus aventureux, le plus rêveur ; enregistrée pour la stéréo, sa seconde intégrale a été sauvée par son transfert sur CD : de crissante, la sonorité du pianiste allemand est devenue dorée, son jeu de piano spatialisé grâce à une conception orchestrale du timbre. Mais Kempff – et cela le rapproche d'Alfred Cortot, son grand modèle – fait chanter toutes les lignes, et il a le génie du tempo juste (DG).

Claudio Arrau prend des tempos très larges ; son jeu est également orchestral, mais le rigoureux équilibre qu'il maintient entre harmonie et lignes mélodiques donne à ses lectures une couleur de quatuor à cordes étonnante ; de tous les interprètes « historiques », il est celui qui expose le mieux le processus beethovénien d'unification de la forme, du matériau et de l'expression (Philips). Yves Nat est sanguin, son lyrisme est sans apprêts ; son jeu ne témoigne pas d'un approfondissement psychologique ou philosophique particulier, mais il traduit, avec une naïveté sublimée, l'humanité de la musique de Beethoven (EMI).

La renommée de Michael Levinas paraît bien mince à côté de celle des vieux lions. Son jeu, très « art et essai », a pourtant de quoi captiver. Ce pianiste se livre à une tentative assez intrigante d'interprétation authentique. Levinas ne joue pas sur un pianoforte, mais il veut oublier (et faire oublier) que ces sonates ont été jouées par d'autres, retrouver le geste instrumental originel qui les a fait naître, approfondir son contact physique avec le clavier, explorer les effets de résonance des cordes frappées qui ont tellement captivé Beethoven. Levinas déplace le centre de gravité de ces œuvres vers l'harmonie, l'accident formel, l'idée créatrice, plutôt qu'il ne sacrifie au culte de l'expression de sentiments balisés par un siècle et demi de fréquentations assidues entretenues par les interprètes et le public avec ces sonates. Levinas n'est pas insensible pour autant. Mais l'expressivité n'est pas un état d'esprit préalable qu'il habille avec la musique : elle surgit de son jeu.

Est-ce parce qu'il est un compositeur lui-même passionné par l'exploration des harmoniques du son, un interprète formé par Vlado Perlemuter (pianiste français atypique en ce qu'il pare le plus délicat nocturne de Chopin de couleurs orchestrales et joue Ravel au fond du clavier), que Levinas s'est attaché à cet aspect fondamental de la création beethovénienne rarement valorisé par les pianistes ? Son intégrale des sonates nous paraît autrement plus révolutionnaire que celle des symphonies enregistrées par Nikolaus Harnoncourt, à la tête du « moderne » Orchestre de chambre de l'Europe.

ALAIN LOMPECH

★ 1 coffret de 11 CD Adès-Musidisc 202072.



« MALCOLM X », LE NOUVEAU FILM DE SPIKE LEE

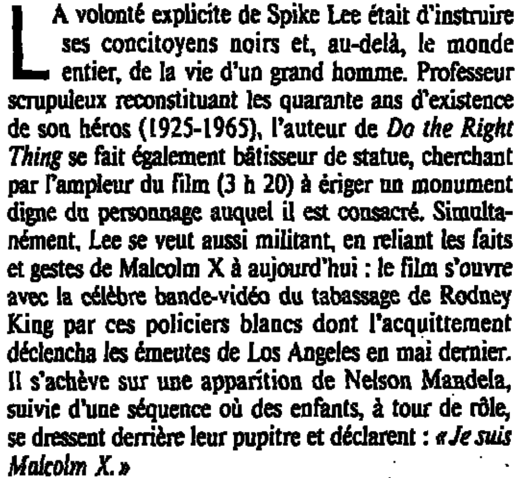
MONUMENT POUR UN MARTYRE

« Par tous les moyens nécessaires. » La phrase la plus célèbre du leader noir américain s'applique aussi au film qui lui est consacré. Dans la bouche de Malcolm X ou entre les mains de Spike Lee, elle traduit la même ambition, la même détermination et de comparables ambiguïtés.



D.R.

Denzel Washington dans le rôle de Malcolm X.



LA volonté explicite de Spike Lee était d'instruire ses concitoyens noirs et, au-delà, le monde entier, de la vie d'un grand homme. Professeur scrupuleux reconstituant les quarante ans d'existence de son héros (1925-1965), l'auteur de *Do the Right Thing* se fait également bâtisseur de statue, cherchant par l'ampleur du film (3 h 20) à ériger un monument digne du personnage auquel il est consacré. Simultanément, Lee se veut aussi militant, en reliant les faits et gestes de Malcolm X à aujourd'hui : le film s'ouvre avec la célèbre bande-vidéo du tabassage de Rodney King par ces policiers blancs dont l'acquittement déclencha les émeutes de Los Angeles en mai dernier. Il s'achève sur une apparition de Nelson Mandela, suivie d'une séquence où des enfants, à tour de rôle, se dressent derrière leur pupitre et déclarent : *« Je suis Malcolm X. »*

« Par tous les moyens nécessaires. » Spike Lee met en batterie la totalité de l'arsenal cinématographique, ou peu s'en faut. Toutes les techniques, tous les genres sont ici convoqués. Le générique de début est à lui seul un clip, auquel succèdent les procédés plus classiques de la voix off qui relie les épisodes et en tire la morale, bientôt le flash-back pour évoquer l'enfance de Malcolm Little, fils d'un prêcheur progressiste en butte aux persécutions du Ku Klux Klan. Ses débuts d'adolescent zazou et séducteur à Boston sont un morceau de comédie musicale. Sa transformation en gangster, maquereau, dealer (et drogué), cambrioleur? Un coup de Borsalino au film noir.

Entre-temps, la caméra est devenue lyrique pour reconstituer la liesse des Noirs après la victoire du boxeur Joe Louis. Elle sera styliste, géométrique jusqu'à l'ascèse pour montrer Malcolm dans l'enfer pénitentiaire et sa conversion au militantisme sous l'influence d'un membre de la Nation of Islam (NOI) – le prisonnier renonce alors à son nom de famille, légué par un maître blanc à ses ancêtres esclaves. Lee s'autorise ensuite une séquence fantastique, suggérant la dévotion qu'inspire le fondateur de ce mouvement, Elijah Muhammad au nouveau converti, devenu prosélyte de choc dès sa libération.

La mise en scène saura insuffler ensuite un élan d'épopée à la saga du jeune activiste imposant son emprise sur la NOI par sa détermination, son sens de l'organisation et ses talents d'orateur, soulevant les foules noires lors de meetings filmés comme des opéras, affrontant de face flics, politiciens et journalistes blancs. Mais le cinéaste sait aussi se faire attentif et chaleureux, pour les scènes intimistes entre Malcolm et sa femme, avant de retrouver les accents du *Parrain* quand il s'agit de décrire les manœuvres et les rivalités qui divisent les « frères », et entraîneront la disgrâce du jeune leader, et sa mort.

Auparavant, la superproduction avait joué au film d'amateur pour montrer Malcolm en Egypte, pris un air de documentaire pour évoquer son voyage à La Mecque. Lorsqu'il en revient et fonde son propre mouvement, l'OAAV, plus radical que la NOI dans ses choix politiques mais moins sectaire sur les critères raciaux et religieux, avant de marcher vers le sacrifice, *X* retrouve la dramaturgie de ces « films à thèse » qui affectionnent l'alphabet, entre *Z* et *JFK*.

Au long de ce vertigineux exercice de style, Spike Lee fait preuve d'une impressionnante maîtrise, paraît dominer tous les registres. Il est parfaitement secondé par son interprète principal, Denzel Washington, époustouflant caméléon à la tignasse roussie. Dans sa folle cavalcade à travers le temps et les genres, le film a accumulé une masse d'informations, de petits et grands faits, de portraits souvent croqués sur le vif et étonnamment expressifs. Et on sait de longtemps quel usage efficace le réalisateur sait faire de la bande-son, musique évidemment, mais aussi bruits et voix.

Pourtant, malgré sa dextérité et l'implication manifeste de son auteur dans son sujet, *Malcolm X* ne parvient pas à trouver tout à fait son élan et son rythme. Une succession de bonnes scènes – elles le sont pratiquement toutes – ne font pas forcément un grand film. Sa durée a créé un conflit entre le metteur en scène et la major hollywoodienne qui l'a produit, pour des raisons commerciales dont nous n'avons que faire. Mais elle témoigne, comme l'hétérogénéité de la réalisation, du point faible de la conception du film : l'incapacité pour Spike Lee, tout à sa leçon d'histoire, à sa construction monumentale et à ses engagements de personnalité en vue de la communauté afro-américaine actuelle, d'adopter un point de vue, de définir sa propre place de *cinéaste* et pas seulement de professeur, d'hagiographe et de militant.

« Par tous les moyens nécessaires. » On sait les dangers et les drames que recèle, en politique, pareil clivage entre les buts, fussent-ils les plus louables, et les moyens d'y parvenir. Au cinéma aussi, la distinction du « fond » et de la « forme » est lourde de périls, quand le rôle de la mise en scène est justement d'en inventer l'unité.

JEAN-MICHEL FRODON

DES SOUVENIRS DE JAMES BALDWIN AU CHOIX DE SPIKE LEE

TRIBULATIONS D'UN SCÉNARIO

Comme l'indique le livre de Spike Lee consacré au tournage de son « Malcolm X », le scénario est « de James Baldwin, Arnold Perl et Spike Lee ». Le nom du romancier James Baldwin a pourtant disparu du générique du film. Avant qu'une kyrielle de scénaristes, réalisateurs et studios s'empare de ce destin hors du commun, c'est pourtant avec lui que tout a commencé...

NEW-YORK

correspondance

PEU après la parution de *l'Autobiographie de Malcolm X* par Alex Haley (futur auteur de *Racines*), l'écrivain James Baldwin, mort en 1987, et qui a bien connu le leader noir assassiné, envisage une adaptation théâtrale, en collaboration avec Haley et le metteur en scène Elia Kazan. La pièce ne sera jamais montée, c'est le cinéma qui, très vite, s'empare du projet. Il faudra cependant vingt-cinq ans, et six scénaristes, pour qu'il aboutisse.

Au début de 1968, *« malgré les protestations véhémentes de ma famille et de mes amis »*, Baldwin accepte de se rendre à Hollywood pour adapter *l'Autobiographie*. Dans son livre *le Diable trouve du travail (The Devil Finds Work)*, il consacre à son expérience hollywoodienne tout un chapitre, intitulé « Où s'engrangent les raisins de la colère. » *« Je préférerais me faire fouetter ou enfermer* [dans un asile de fous] *que de renouveler l'expérience – encore que, par bonheur, il ne me sera jamais donné l'occasion de le faire. »*

A cette époque, Hollywood tient beaucoup à faire la preuve de son souci de démocratie sans pour autant négliger le box-office. La Fox met en chantier un film sur Che Guevara. Le rôle du révolutionnaire est confié à Omar Sharif, celui de Fidel Castro à Jack Palance. *« Le duo de music-hall qui en résulta n'était pas tenu de chanter ou de danser*, écrit Baldwin, *il ne lui était pas non plus permis, si l'on me passe très librement l'expression, de jouer la comédie. »* La United Fruit Company a disparu des rapports entre Cuba et l'Amérique, ainsi que John Foster Dulles, qui en est l'avocat, et son frère, Allen, patron de la CIA.

Le scénario de *Che!* fait de Castro *« un fou qui fume des gros cigares et boit du cognac, un « métèque » aussi peu fait pour la responsabilité politique que les parlementaires nègres de* Naissance d'une nation*»*. Che Guevara apparaît comme *« un clown romantique et perdu »* qui vient déranger les paysans et leurs chèvres dans leur sommeil, *« une sorte de Lawrence d'Arabie englué du côté des perdants, incapable même de comprendre les indigènes qu'il a malencontreusement soulevés »*. Bien que la Columbia entende griller la Fox en sortant son *Malcolm X* avant *Che!*, *« je n'avais nullement l'intention de trahir de la sorte ni Malcolm ni « ses » indigènes »*.

Par inadvertance, Baldwin découvre le fonctionnement de la machine hollywoodienne. Selon un mémorandum adressé par le studio au producteur – *« que j'interceptai sans scrupule aucun »*, – le scénariste devait être averti que *« la tragédie de la vie de Malcolm résidait dans le fait qu'il fut, très tôt, maltraité par quelques Blancs, et plus tard, trahi par* un très grand nombre *de Noirs – les caractères en romain sont dans l'original. Le scénariste devait également éviter de suggérer que le voyage de Malcolm à La Mecque ait pu avoir la moindre implication ou répercussion politique. »*

A la fois fasciné et stimulé, Baldwin se met à écrire. Seul. Par la suite, le studio lui adjoint un « conseiller technique », Arnold Perl, en fait coscénariste. *« Le studio et moi étions arrivés à une impasse, je ne pouvais « raisonnablement » refuser. »* Il aime bien l'homme, ne conteste pas son palmarès de scénariste, se dit même que l'ancienne victime du maccarthysme pourrait être utile. *« De toute manière, il avait été engagé et s'était mis au travail. »*

Chaque semaine, Baldwin livre deux ou trois scènes; Perl les retravaille, – les *« traduisant »*, écrit un Baldwin sarcastique – en langage cinématographique, presque un découpage en plans et angles de caméra. *« Cependant, comme les semaines passent et mes scènes me reviennent « traduites », il me paraît de plus en plus désespérément clair que tout sens en est ôté. »* Il prend pour exemple la première rencontre, dans un bar de Harlem, entre Malcolm Little, fraîchement débarqué de sa province dans un costume *zoot-suit* tape-à-l'œil et l'Antillais Archie, escroc endurci, l'un des plus craints et des plus respectés du « milieu ». Pour Baldwin, l'essence de la scène consiste à mettre en lumière entre les deux hommes (l'un marchant par inadvertance sur le pied de l'autre) une sorte de rapport père-fils. Dans sa réécriture, dit Baldwin, Perl ajoute de l'action – la scène manque de dégénérer en combat singulier.

Baldwin renâcle : *« La scène réécrite était bien plus longue que l'originale, et bien que cela se passât assez tôt dans le scénario, en détournait complètement l'intention... Le scénario devenait plus épais que* Guerre et Paix. *Il devait donc être émondé. Et je vis comment cela fonctionnerait. M'étant laissé prendre au piège en acceptant une « assistance » technique, je ne pouvais, à ce stade, la rejeter : le scénario serait coupé pour privilégier « l'action » et dans l'intérêt des valeurs « d'entertainment »*.

James Baldwin finit par partir, son scénario original sous le bras. Il obtiendra l'autorisation de le publier, trois ans plus tard, en 1972, sous le titre *One Day, When I Was Lost*. L'œuvre est magnifique, composée d'une série de retours en arrière, auxquels se mêlent des va-et-vient dans l'espace temps, des blocs d'histoire, personnelle et politique, qui s'entrechoquent. Le scénario est admirablement structuré sous des allures de désordre – reflet, pourtant, du tourment d'un homme. Plusieurs époques, sinon plusieurs Malcolm figurent parfois dans la même séquence, sinon dans le même plan. Langage cinématographique qui ne surprendrait guère aujourd'hui, sinon par son ton, mais à l'époque, férocement attaché à une narration directe et simplifiée à l'extrême, Hollywood jugea le scénario de Baldwin *« infilmable »*. Le résultat de sa « collaboration » avec Arnold Perl demeura cependant la propriété du studio et du producteur et servira de base au scénario définitif de Spike Lee.

Selon d'autres sources (entre autres le producteur Marvin Worth, cité par Spike Lee dans son journal de bord, publié en même temps que le film), James Baldwin buvant énormément, il fallut bien lui adjoindre un « collaborateur ». La Columbia trouvant le scénario trop long (du moins officiellement), Marvin Worth transmit le projet à la Warner. En commanda une version à Calder Willingham, coscénariste du *Lauréat*. Puis un autre à Joseph Walker, dont l'exemplaire unique semble perdu. Plus tard, Sidney Lumet s'intéressa au projet et commanda un nouveau scénario à l'auteur dramatique David Mamet, son collaborateur sur *Verdict*.

« Mamet avait choisi une approche radicalement différente, dit Sidney Lumet, qui envisageait pour interprète Richard Pryor. *Il se concentrait particulièrement sur les discours, qu'il avait agencés en incantations. »* Estimant qu'il s'agissait là plus d'une dissertation sur les droits civils que d'un scénario de film, Marvin Worth se tourne vers l'auteur dramatique (noir) August Wilson. Pris par les débuts à Broadway de sa pièce *Fences* et par l'écriture de *The Piano Lesson*, Wilson se récuse. Worth s'adresse à David Bradley, déjà auteur d'un scénario (inédit) sur la vie d'Otis Redding. Au cours de ces différentes transformations, le biographe Alex Haley est devenu l'un des héros du récit, sinon son personnage central.

Sous contrat avec la Warner, Norman Jewison (*Dans la chaleur de la nuit*) s'intéresse au projet. Rejetant les versions précédentes, il commande un nouveau scénario à Charles Fuller, dont il avait déjà réalisé *A Soldier's Story*, avec, déjà, Denzel Washington. Dix ans plus tôt, l'acteur avait incarné Malcolm X off-Broadway dans *When Chicken Come Home to Roost*. Peu satisfait des différentes moutures de Fuller, Jewison envisage de revenir au scénario de Baldwin et Perl.

Lorsque Spike Lee s'empare enfin du projet, il met tout à plat. C'est l'approche de Baldwin-Perl qu'il juge de loin la meilleure. Il remet les discours dans l'ordre chronologique, et pense également pouvoir résoudre le problème du troisième acte, dont James Baldwin lui-même n'était pas satisfait. En effet, bien des informations, inédites il y a vingt ans, sont désormais publiques, en particulier les écarts d'Elijah Muhammad et les soupçons de plus en plus appuyés que l'assassinat de Malcolm X serait dû à des membres de la Nation de l'Islam.

Dans son livre *By Any Means Necessary*, Spike Lee publie le journal de bord de son film et le scénario intégral, attribué à *« James Baldwin, Arnold Perl et Spike Lee »*. Le nom de James Baldwin a pourtant disparu du générique. Par une lettre du 25 juin 1992 adressée par son avocat à la Guilde des scénaristes, Gloria Baldwin Smart, exécuteur testamentaire de son frère James, a en effet demandé que son nom soit retiré. Interrogée par téléphone, Gloria Baldwin Smart confirmait récemment les termes mêmes de sa requête. *« Le scénario du film de Spike Lee n'est ni de près ni de loin celui de James Baldwin. Il est à l'opposé de sa vision aussi bien du monde, que de Malcolm X tel qu'il l'avait perçu au travers du livre d'Alex Haley... Cela ne diminue en rien les mérites du scénario signé Spike Lee et Arnold Perl; je ne doute pas que ce soit très honnêtement leur vision, elle n'est simplement pas conforme à celle de mon frère. »*

H. B.



CINÉMA

LA NOUVELLE VAGUE DES BIOGRAPHIES A L'ÉCRAN

VRAIS-FAUX HÉROS DE HOLLYWOOD

Ayant connu son apogée hollywoodien dans les années 30 à 50, la « biographie filmée » s'était quelque peu mise en sommeil, émergeant à peine le temps de « Doors » (le groupe rock), de « Sweet Dreams » (la chanteuse Patsy Cline) ou de « la Bamba » (Richie Valens). Ce mois-ci, pourtant, le genre réapparaît. Coup sur coup, trois « bio-films » sont à l'affiche en France : « Chaplin », de Richard Attenborough, depuis une semaine ; « Hoffa », de Danny de Vito sur un cadre syndical incarné par Jack Nicholson, la semaine prochaine, et « Malcolm X » aujourd'hui. Avatar ou retour à une tradition éprouvée ?

NEW-YORK

correspondance

LA biographie filmée est l'un des genres les plus prisés par le cinéma américain. De *Mary (Stuart), Reine d'Ecosse* à *Edison : l'homme*, de *la Vie privée d'Hélène de Troie* à *Freud*, durant son âge d'or, 1927 à 1960, Hollywood produit plus de trois cents « bio-films » – soit dix par an ! Chaque studio y met du sien, certains réalisateurs deviennent des spécialistes (William Dieterle avec *Pasteur, Zola*, et *Juarez*). Qu'ils traitent de politique (Gandhi, Lincoln), de science (Marie Curie), de peinture (Van Gogh, Modigliani), de musique (Liszt, Chopin), de littérature (George Sand) ou de spectacle (Woody Guthrie, Charles Chaplin) – ces bio-films vont de l'épopée (*Lawrence d'Arabie*) au récit domestique, intimiste et « humain », faisant de l'inventeur du téléphone (Don Ameche/Alexandre Graham Bell) un homme comme vous et moi.

Selon Peter Bart, ancien vice-président de la production à la MGM, aujourd'hui éditorialiste et rédacteur en chef et de l'hebdomadaire *Variety*, *« la notion de « film de prestige » était moins importante que le fait qu'il s'agissait de bons sujets, de bonnes histoires. Loin d'être un genre vraiment à part, le bio-film était un simple outil dans l'arsenal hollywoodien ; les contraintes que connaissait le cinéma de fiction – structure narrative serrée, composant romantique, happy end – s'appliquaient aussi au bio-film. »*

Pour George Custen, professeur en communications au Collège de Staten Island et auteur de *Biopics : Comment Hollywood a construit l'Histoire publique* (1992), c'est Darryl F. Zanuck, scénariste puis patron de studio, qui formula le mieux la règle cardinale de tout bio-film : quelle que soit la vie réelle du personnage célèbre traité, elle doit être racontée en termes correspondants à l'expérience des spectateurs et à leur attente ; que soit clairement motivée la décision qui le conduit à la grandeur ; que soient très vite indiquées les forces en présence qui pousseront le héros ou l'héroïne à son exceptionnel destin.

« Ces bio-films reflétaient ce que l'Amérique était censée sentir et ressentir, confirme Peter Bart. *Des gens comme Louis B. Mayer – et d'autres, souvent originaires d'Europe centrale – avaient pour motivation implicite de renforcer ce qu'ils croyaient être le Rêve américain. »* Le langage est codé, le code celui de l'industrie cinématographique : les principaux personnages historiques sont des stars ; ils sont grands pour les mêmes raisons et les mêmes qualités qu'un producteur, né pauvre en Allemagne, devient puissant, admiré et respecté à Hollywood.

Cette vision conventionnelle de la célébrité a conduit les studios à une extraordinaire sélection des professions, des sexes, des contextes historiques. *« Etaient pratiquement éliminés d'entrée les gens de couleur, les gens « à problèmes », ou plus précisément « censurables » : divorcés, « déviants » sexuels... »* Aux gens « du commun », on préfère l'élite. Cette règle s'infléchit avec la deuxième guerre mondiale. De 1927 à 1940, dit Custen, il s'agit d'une élite « conventionnelle » : rois et reines (12 films), dirigeants politiques (10), quelques savants et inventeurs. *« Malgré l'Oscar attribué à* The Great Ziegfeld *en 1936, les gens du spectacle n'ont pas encore vraiment pignon sur rue. »* Après 1941, en revanche, place aux saltimbanques : 25 % des films de cette époque leur sont consacrés – 14 chez la 20th Century-Fox, 13 chez MGM.

Précédés par *Keep Punching* sur le boxeur Henry Armstrong (1937) et *Knute Rockne, All American* sur l'entraîneur de football, les athlètes font bientôt leur apparition à l'image. *« Pour reprendre la formule de Leo Lowenthal dans son étude de 1944 sur les magazines*, dit Custen, *on passe des « idoles de production » (capitaines d'industrie, militaires, inventeurs) aux « idoles de consommation »* [inspirées, façonnées par les nouveaux médias] *».*

Peu de femmes font l'objet d'une biographie – 25 % à peine, 31 % si on inclut les couples (Fred Astaire et Ginger Rogers dans *l'Histoire de Vernon et Irene Castle*). *« Les meilleures concernaient toujours une artiste qui souffre soit d'une maladie incurable soit des exactions des producteurs ou des directeurs de théâtre. L'exemple type fut Susan Hayward dans* With A Song In My Heart. *»* Les minorités éthniques sont quasiment absentes – *« Douze films en tout, de 1927 à 1960 »*, souligne Custen, de *The Joe Louis Story* à *Sitting Bull* en passant par *Viva Zapata !*. Deux professions seulement sont associées aux Africains-Américains : l'athlétisme et le spectacle. *« Dans les bio-films de sport, comme dans les films sur les stars où le moment-clé est l'accession à la célébrité, il y a LE match, L'épreuve, LA course – ou la récupération après L'accident. »*

Les studios superposent alors l'image même des stars et leur personnalité à leur personnage. D'un éclectisme époustouflant, George Arliss incarnait Disraeli, Voltaire, Rothschild, Richelieu, Alexandre Hamilton (magnat de la presse), impavidement noble et altier. Avant *Scarface*, Paul Muni jouait les savants (Pasteur), les auteurs (Emile Zola), ou les mentors (Liszt auprès de Cornel Wilde/Chopin dans *A Song to Remember*.) James Stewart apporte sa noblesse à l'aviateur Charles Lindbergh ou au jazzman Glenn Miller, James Cagney son énergie et son astuce au danseur George Cohan ou à l'acteur Lon Chaney, Gary Cooper sa vulnérabilité taciturne à Marco Polo, Charles Laughton sa truculence à Henry VIII et Bette Davis son vernis de dureté à Elizabeth Iʳᵉ d'Angleterre.

Sur les 300 bio-films produits par Hollywood entre 1927 et 1960, 198 se déroulent aux Etats-Unis au XIXᵉ siècle (81) et au XXᵉ (116) ; 27 ont pour cadre la France et 23 la Grande-Bretagne. *« Les Etats-Unis puis l'Europe sont au centre de l'univers biographique »*, écrit Custen dans son livre *Biopics*. On n'aborde la Russie que dans sa période prérévolutionnaire : nymphomanie de la Grande Catherine (incarnée par Tallulah Bankhead ou Marlène Dietrich), tragique destin des Romanoff, vie illustrée des Tchaïkovsky et autres Rimsky Korsakov.

Il est peu question du tiers-monde, sinon dans les épopées bibliques (*les Dix Commandements*) ou historiques (*Cléopâtre*). Le Congo (*Stanley et Livingstone*) ou le Siam (*Anna et le roi du Siam* ; *le Roi et moi*) ne sont jamais les lieux de naissance des personnages principaux, mais bien le cadre dans lequel ils vont exercer leur talent – éducation, commerce, religion – et susciter l'enthousiasme des indigènes.

Les grands hommes de l'Histoire ont désormais des visages américains, *« comme si toute réussite ne saurait avoir été inventée qu'à travers l'Amérique... »* Richard Nixon se fit, dit-on, projeter le *Patton* de Franklin Schaffner (1970) avant d'accentuer l'escalade au Vietnam. Si l'anecdote est peut-être apocryphe, il est certain que la majeure partie des spectateurs ne connaissent l'Histoire qu'à travers ses représentations, par les bio-films, mais aussi par les romans historiques, et la télévision. Pour les studios, constamment à l'affût d'une bonne histoire à raconter, *« la fable se trouvait prendre la forme d'une biographie »* (Custen), et les bio-films étaient « vendus » comme une version « accessible » de l'Histoire.

Les génériques mentionnaient les chercheurs et experts historiques au même titre que les réalisateurs, producteurs, scénaristes. Le message était clair : aucun effort n'a été épargné pour vous dire la vérité sous forme de spectacle.

Si selon la loi américaine, il ne peut y avoir diffamation qu'à l'encontre d'un être vivant, la prudence impose, lorsqu'on porte à l'écran la « vraie vie » d'un disparu, de neutraliser les membres de la famille susceptibles d'attirer des ennuis au bio-film. Aussi, pour faire bon poids – publicitaire et promotionnel – tentera-t-on de les mettre dans sa poche. On les nommera « conseillers » ou on obtiendra leur approbation, et surtout on le fera publiquement savoir : la fille de Thomas Edison rend visite à Spencer Tracy sur le plateau ou on essaie d'obtenir d'Eve Curie qu'elle lise, tirée de son livre *Madame Curie*, l'introduction au film avec Greer Garson (elle refusera).

Rien de changé aujourd'hui : *« Il est certain*, dit George Custen, *que, quel que soit son talent – par ailleurs remarquable – la présence de Géraldine Chaplin au générique du* Chaplin *d'Attenborough légitimise le film, tout en donnant matière à un discours publicitaire et promotionnel. »* De même, le Dr. Betty Shabazz, veuve de Malcolm X, est « conseillère technique » sur le film de Spike Lee. *« Mais là, il s'agit peut-être plus d'une manière de contrôler l'image de son mari. »*

On ne saurait, en un seul récit, raconter toute la vie d'un homme, dit en substance Richard Attenborough en ouverture de *Ghandi*. Si les bio-cinéastes d'aujourd'hui affirment éviter le piège de l'hagiographie, ne tombent-ils pas dans l'excès inverse ? *« Tant* Chaplin *que* Malcolm X, écrit Peter Bart dans *Variety*, *sont farcis jusqu'à ras bord de détails biographiques « authentiques » mais avec bien trop de révérence, apparemment, pour porter un jugement sur la relative importance de tel ou tel incident. »* C'est à Richard Attenborough que Bart réserve ses traits les plus acérés : *« De toute évidence, seuls deux événements l'intéressent chez Chaplin : une enfance malheureuse comme dans un roman de Dickens, et son retour à Hollywood pour recevoir son oscar d'honneur. Entre ces deux serre-livres, il veut tout dire, tout mettre... Peut-être eût-il mieux valu, comme dans les bio-films de l'âge d'or hollywoodien, que Sir Richard se concentre sur un moment spécifique de la vie de son sujet. »*

La difficulté, estime Peter Bart, tient à la disparition des vrais producteurs au profit des réalisateurs *« qui franchement n'ont pas toujours un très grand sens de la structure dramatique... Pour les vieux de la vieille, un film biographique doit être construit avec autant de soin qu'un film de fiction et se terminer quand l'histoire se termine : à la fin du troisième acte. Tout le monde se fichait éperduement de savoir si T. E. Lawrence était aussi flamboyant que Peter O'Toole ou si Marie Antoinette ressemblait ou non à Norma Shearer !*

» Tout le monde savait Hollywood malhonnête, aussi méticuleux dans ce qu'il racontait dans ses bio-films que dans ce qu'il oubliait d'y inclure : Cole Porter n'a cédé les droits de sa vie – et de ses chansons – pour Night and Day *qu'à condition qu'on « oublie » de dire qu'il était petit, chauve et homosexuel – il se voulait Cary Grant, il a eu Cary Grant !* Brigham Young, l'homme des frontières, *avec Tyrone Power, sur la fondation de l'Eglise mormone, évite toute mention de polygamie. Le George M. Cohan (James Cagney) de* Yankee Doodle Dandy *épouse une WASP blonde et dévouée nommée Mary »* et non pas, comme dans la vie, une comédienne de vaudeville qui ressemblait à Bette Midler sous amphétamines. Tous les cinéastes, d'Oliver Stone à Spike Lee en passant par Danny de Vito pour *Hoffa*, reconnaissent avoir eu recours à des personnages « composites ».

Pourquoi est-on désormais si tatillon sur la question de « l'exactitude historique » ? *« Les journalistes, les professeurs ou les experts l'ont toujours été*, dit George Custen. *Le phénomène relativement nouveau réside dans le scepticisme du public. Depuis l'assassinat de John F. Kennedy et plus encore depuis le Watergate, il n'a plus une confiance aussi aveugle dans les sources de l'histoire officielle. Cette méfiance populaire à l'égard de l'autorité se propage et s'étend aux bio-films. »*

HENRI BÉHAR

LES CHAMPIONS

Susan Hayward : cinq « bio-films » – dont *I Want to Live, I'll Cry Tomorrow, With a Song in My Heart.*

Doris Day : cinq – dont *Young Man With a Horn* (sur Bix Beiderbecke), *I'll See You in My Dreams, Calamity Jane, Love Me or Leave Me.*

Bette Davis : cinq – *Elizabeth I* (deux fois), *Juarez, All This and Heaven Too, John Paul Jones* (Catherine de Russie).

George Arliss : cinq – dont *Disraeli*,

James Cagney : cinq – dont *Yankee Doodle Dandy, Love Me or Leave Me, Man of a Thousand Faces.*

Gary Cooper : cinq – *Les Aventures de Marco Polo, Sergeant York, The Pride of the Yankee, The Story of Doctor Wassell, The Court Martial of Billy Mitchell.*

Henry Fonda : cinq – dont *Young Mr. Lincoln* et *The Return of Frank James.*

James Stewart : quatre – dont *The Stratton Story, The Glenn Miller Story, The Spirit of Saint Louis.*

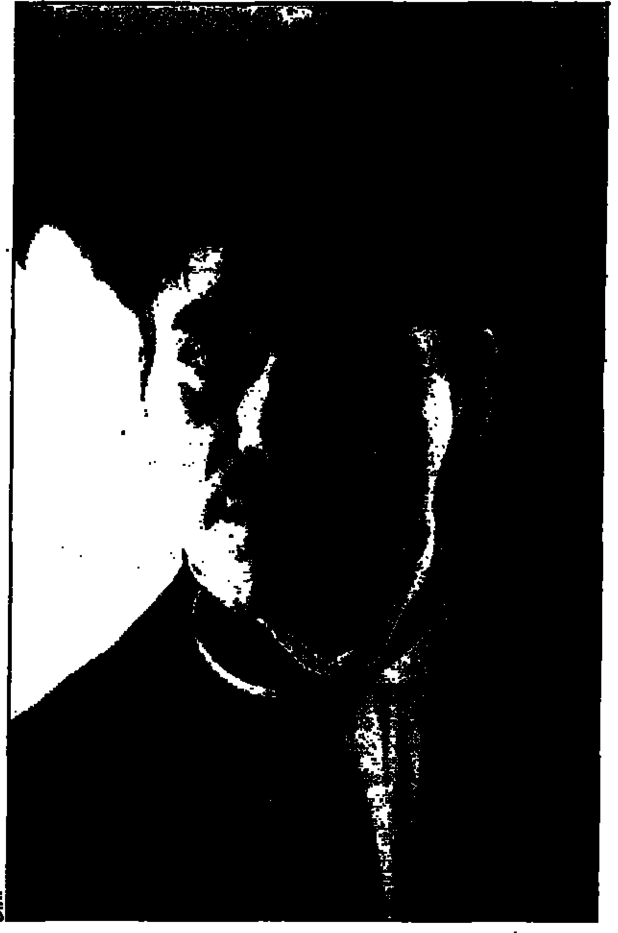
Spencer Tracy : quatre – dont *Boys'Town, Stanley and Livingstone, Edison : The Man.*

Paul Muni : quatre – dont *Juarez, Emile Zola, Pasteur.*



D.R.

Jack Nicholson : Hoffa.



D.R.

Robert Downey Jr : Charlie Chaplin.

LES PROFESSIONS

Hollywood a produit 300 « bio-films » entre 1927 et 1960. 55 étaient consacrés à des personnages de spectacle, 49 à des peintres, 32 à des hors-la-loi, 24 à des hommes politiques, 19 à des militaires et 19 à des athlètes.